

Agreste Les Dossiers



Numéro 38 - Février 2017

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation

Session du 13 décembre 2016
SSP - Insee



Sommaire

Page 3	1. Bilan conjoncturel 2016
Page 49	2. Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2016
Page 79	3. Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2016
Page 93	4. Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2015
Page 123	5. Compte-rendu synthétique des débats

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN)

La commission des comptes de l'agriculture de la Nation est placée auprès de la

Commission économique de la Nation et a pour mission d'assurer l'analyse et la diffusion des comptes économiques décrivant la situation de l'agriculture et des agriculteurs dans l'économie nationale et internationale.

Elle examine toute question qui lui est soumise par le ministre chargé de l'économie ou par le ministre chargé de l'agriculture. Elle comprend des membres de l'administration, de la profession agricole et des experts qualifiés. Son président est une personnalité nommée conjointement par le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé de l'agriculture. La présidence est actuellement assurée par Pierre MULLER, inspecteur général honoraire de l'INSEE. Le secrétariat de la Commission est assuré par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF).

Cette instance se réunit deux fois par an :

- la réunion de décembre est consacrée notamment à l'examen des résultats prévisionnels des comptes économiques de l'agriculture de l'année en cours et du RICA de l'année précédente ;
- la réunion de juin examine la version révisée, dite « provisoire » de ces comptes.

Les rapports sur les comptes sont élaborés et présentés à la Commission conjointement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Des rapports complémentaires sur les concours publics à l'agriculture et le compte social de l'agriculture sont présentés par les bureaux compétents du Secrétariat général du MAAF. Outre les comptes annuels de l'agriculture, la CCAN examine également des dossiers de fond sur des sujets d'actualité

CHAPITRE I

Bilan conjoncturel 2016

**2016, une année marquée par la baisse des récoltes
sous l'effet des intempéries printanières et de la sécheresse estivale,
et un début d'amélioration de la conjoncture pour certains secteurs
de l'élevage (porcs et lait)**

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation
13 décembre 2016

Présentation du bilan	5
Climatologie	7
Grandes cultures	9
Fruits et légumes	15
Vins	21
Productions animales	25
Intrants	35
Industries agroalimentaires	39
Commerce extérieur	41
Organismes et abréviations	45
Pour en savoir plus	47

Ce rapport a été préparé par Gérard Thomas, Annie Delort, Olivier Satger, Mélanie Kuhn-Lebraz, Thibaut Champagnol, Aurélien Lavergne, Sylvie Bernardet, Laurent Bernadette, Marie-Anne Lapuyade, Christian Pendaries, Bénédicte Mantione, Gilles Jameau.

Bilan conjoncturel 2016

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation

2016, une année marquée par la baisse des récoltes, sous l'effet des intempéries printanières et de la sécheresse estivale, et un début d'amélioration de la conjoncture pour certains secteurs de l'élevage (porcs et lait)

Après un hiver 2015-2016 favorable, dans l'ensemble, au développement des cultures d'hiver mais peu propice à la consommation des légumes de saison, le printemps 2016, froid et très pluvieux suivi d'un été chaud et sec, a impacté les productions végétales, de façon très sévère dans le cas des grandes cultures. Les récoltes (grandes cultures, fourrages, fruits, viticulture) ont été réduites tandis que la production des légumes d'été ainsi que leur consommation ont été décalées dans le temps. Enfin, le début d'automne plutôt sec et chaud n'a pas permis de combler le déficit de production d'herbe.

En 2016, les intempéries et le manque de luminosité en mai et juin, puis la sécheresse en juillet et août ont été particulièrement défavorables aux rendements des grandes cultures en France, tant pour les cultures d'hiver et de printemps que d'été. Pour le blé tendre, il faut remonter aux années 80 pour retrouver des niveaux aussi faibles, notamment dans le Bassin parisien. Les récoltes de céréales, d'oléagineux, de protéagineux, de pommes de terre et de betteraves se sont fortement réduites : - 24 % pour les céréales et - 30 % pour le seul blé tendre. Malgré la faiblesse des récoltes, les cours des céréales françaises demeurent peu élevés, en raison de l'abondance des disponibilités mondiales.

La fraîcheur et les intempéries du printemps 2016 ont pénalisé l'implantation et l'état sanitaire des légumes de plein air ainsi que les phases de floraison et de nouaison des fruits d'été. Cette météo a également freiné la consommation des premiers légumes d'été. Le retour de températures estivales à partir de juillet a toutefois permis de relancer la consommation des légumes d'été et de résorber plus ou moins complètement, mais avec un décalage du calendrier, les déficits de production légumière des mois précédents. Avec des productions plutôt limitées, voire en baisse pour

les fruits et certains légumes, et une demande fluctuante mais finalement au rendez-vous pendant l'été, les cours des fruits et des légumes ont plutôt progressé par rapport à 2015 et surtout à la moyenne 2011-2015.

Plusieurs vignobles ont été sévèrement touchés par les accidents climatiques : gel au printemps en Champagne, Bourgogne et Val de Loire, grêle en Charente, Bourgogne-Beaujolais et Languedoc-Roussillon, épisodes de vent conjugués à l'aggravation de la sécheresse sur le pourtour méditerranéen en juillet et en août. Les répercussions au niveau des récoltes ont été très marquées : - 31 % en Val de Loire, - 23 % en Champagne et - 20 % en Bourgogne. Les quelques précipitations tombées à partir de la mi-septembre ont néanmoins été bénéfiques aux vignobles à vendanges tardives, notamment dans le Bordelais. Malgré le repli de sa production viticole, la France se maintiendrait devant l'Espagne, au deuxième rang mondial derrière l'Italie. Pour la campagne 2016-2017, les disponibilités limitées pour les vins pourraient maintenir les prix à un niveau élevé.

Après un début d'année 2016 caractérisé par la poursuite de difficultés marquées dans plusieurs secteurs de l'élevage, des signes d'amélioration sont apparus, à partir de l'été, dans les filières porcines et laitières. Particulièrement dynamique sur les cinq premiers mois de l'année, la collecte mondiale de lait a cessé de progresser, puis a reculé, en particulier dans l'UE à partir de juin 2016. Parallèlement, les échanges mondiaux de beurre et de fromages ont progressé sous l'effet de la hausse des demandes chinoise et américaine. Conjuguées aux moindres disponibilités en matières grasses sur le marché mondial en lien avec la reprise des fabrications de fromages, la baisse de la collecte et la fermeté de la demande ont fortement contribué au redressement des cours à partir de l'été. Le prix de la

matière grasse laitière est en forte hausse tandis que les prix du lait payés aux producteurs cessent de reculer.

Sur les neuf premiers mois de 2016, la production dans les autres secteurs de l'élevage a progressé en volume, à l'exception notable des volailles. Les prix à la production ont reculé pour les bovins et les ovins tandis qu'ils se stabilisaient pour les porcins et les volailles. Dans un contexte de baisse tendancielle de la consommation de viande par les ménages, les cours des bovins ont souffert de l'afflux de vaches laitières de réforme dans les abattoirs, à la suite de la crise laitière ainsi que du manque de dynamisme des exportations perturbées par la fièvre catarrhale ovine. Les abattages d'ovins se sont accrus tandis que les échanges d'ovins vivants se repliaient, notamment avec l'Espagne, principal partenaire de la France avec le Royaume-Uni. Les cours de l'agneau ont été, en moyenne, inférieurs à ceux de 2015, même s'ils se sont redressés à partir de la mi-2016.

Malgré la poursuite de la hausse de la production porcine au premier semestre 2016, les prix du porc se sont maintenus sur les neuf premiers mois de 2016, devenant même supérieurs aux cours 2015 à partir de juin grâce à une demande chinoise toujours dynamique. A partir de mai 2016, l'évolution du coût de l'aliment relativement au prix à la production a été favorable aux éleveurs.

Après la reprise de 2015, le marché français de la volaille a montré des signes de ralentissement en 2016, avec des abattages en repli pour les principales espèces, à l'exception de la dinde. La production 2016 a pâti à la fois du recul de la consommation des ménages, d'une baisse des exportations vers les pays tiers et d'une hausse des importations sous l'effet des perturbations engendrées par l'épizootie aviaire. Dans un contexte de filière très intégrée, les prix à la production sont restés proches de 2015, mais en deçà des cours moyens 2011-2015. S'agissant des œufs, l'abondance de l'offre européenne et la baisse des exportations françaises ont pesé sur les prix à la production des œufs, en fort recul sur un an.

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, en lien avec le repli des prix de la plupart des consommations inter-

médiaires, et en particulier de l'énergie, des aliments pour animaux et des engrais, les prix de l'ensemble des intrants achetés par les exploitants agricoles ont diminué par rapport à 2015 (- 3,5 %), amplifiant même leur baisse de l'année précédente (- 2,9 %). Le recul des prix de l'énergie s'est toutefois atténué sous l'effet de la légère reprise des prix du pétrole au premier semestre 2016. Depuis le début 2016, le coût de l'alimentation animale est orienté à la baisse, se situant sur les neuf premiers mois en deçà des prix 2015. Il répercute, avec retard et dans des proportions moindres, la baisse des cours des matières premières agricoles utilisées en alimentation animale. Sur la même période, malgré des prix en repli, les éleveurs ont réduit leur consommation d'aliments industriels (- 5 %), privilégiant l'utilisation des aliments directement fabriqués à la ferme dans le contexte d'une baisse des cours des céréales et des tourteaux de soja, d'un prix du lait insuffisant pour compenser le coût de l'aliment acheté et d'une diminution des cheptels laitier et porcin. Enfin, les livraisons d'engrais pour les récoltes 2016 ont reculé sous l'effet de la baisse des cours des céréales et de la hausse des prix des phosphates et des potasses.

Sous l'effet du recul des prix des grandes cultures et des productions animales, les prix de l'ensemble des produits agricoles se sont repliés sur les neuf premiers mois de l'année (- 0,8 % par rapport à la même période de 2015).

Sur les neuf premiers mois de 2016, malgré une consommation des ménages en progression, la production des industries agroalimentaires (hors tabac) a diminué sur un an dans un contexte économique atone. Le repli des exportations et la hausse des importations ont concouru à ce recul. Sur cette période, l'excédent agroalimentaire français s'est fortement dégradé, tant à destination de l'UE que des pays tiers, s'établissant à 4,8 milliards d'euros, en baisse de 30 % sur un an. Pour les seuls produits bruts, la contraction est plus prononcée, en baisse de près des deux tiers par rapport à 2015, en lien notamment avec la baisse des exportations de céréales. Les prix à la production devraient également reculer pour la 3^e année consécutive, mais le chiffre d'affaires du secteur des entreprises agroalimentaires resterait stable.

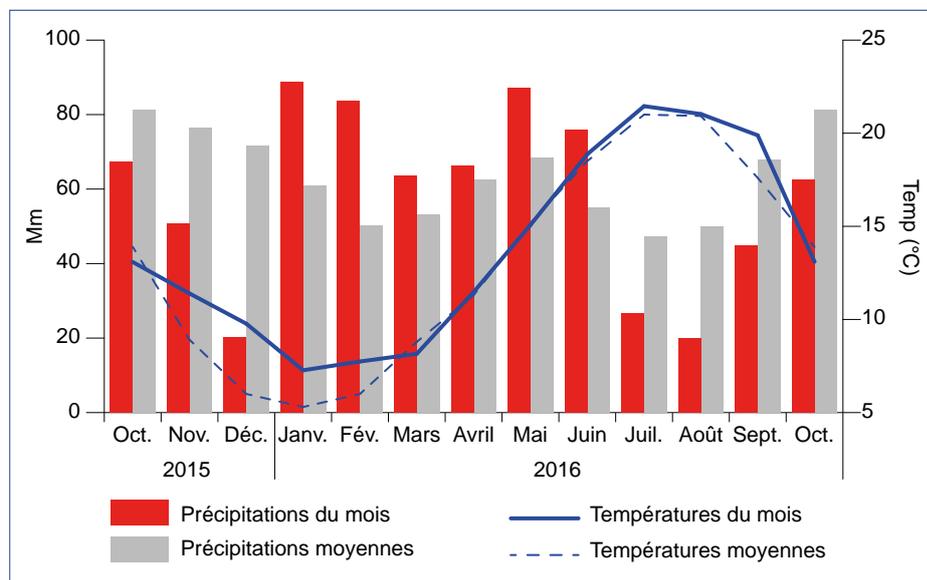
CLIMATOLOGIE

L'hiver 2015-2016, le plus doux depuis 1900, a plutôt été favorable aux cultures d'hiver. Le printemps qui a suivi, nettement plus frais et pluvieux, a en revanche accru la pression sanitaire sur les cultures et impacté, de manière parfois très importante, le développement des grandes cultures, des légumes, des fruits et de la vigne. La production de fourrages et les rendements des cultures d'été ont souffert des températures estivales particulièrement élevées et des déficits de pluie.

Un hiver 2015-2016, exceptionnellement doux, plutôt favorable aux cultures d'hiver mais peu propice à la consommation des légumes

Après un automne 2015 plutôt doux (le 3^e mois de novembre le plus chaud depuis 1900), l'hiver 2015-2016, caractérisé par des températures exceptionnellement élevées, a été le plus doux depuis 1900. Les cultures n'ont pas connu de vague de froid ni de véritables conditions hivernales jusqu'à la fin février. Les gelées ont été peu fréquentes en plaine, deux fois moins que les normales saisonnières. L'automne et le début d'hiver ont été particulièrement secs. Les mois de janvier et février ont été plus arrosés. Sur l'ensemble de la période hivernale, les précipitations ont été supérieures de près de 10 % aux normales de saison mais ont été assez contrastées selon les régions : excédentaires sur l'ensemble du territoire, à l'exception du sud de l'Auvergne et de Rhône-Alpes, du Languedoc-Roussillon et de la Provence. La météo de l'automne et de l'hiver a été favorable aux semis ainsi qu'au développement des cultures d'hiver. S'agissant des légumes, la douceur remarquable des températures, à partir de novembre 2015, a favorisé une grande précocité des productions, en particulier du chou-fleur, des salades vertes et du poireau, en même temps qu'elle pénalisait la consommation de ces légumes d'hiver.

Hiver doux, printemps pluvieux



Source : Météo France

Un printemps 2016 frais et très pluvieux, impactant la plupart des productions végétales et plus particulièrement les grandes cultures

Les températures ont été basses durant tout le printemps 2016 avec un net rafraîchissement et de nombreuses gelées tardives fin avril - début mai. Ces températures fraîches ont globalement concerné toutes les régions. Les précipitations sont restées excédentaires tout au long du printemps, mais avec de fortes disparités régionales. La fin du mois de mai a été particulièrement pluvieuse, et de nombreux records de précipitations ont été battus (notamment dans

le Centre, l'Île-de-France, la Picardie et la Bourgogne). Seules la Bretagne, la Provence et la Corse ont connu des précipitations inférieures aux normales. Au final, les précipitations printanières ont été excédentaires de plus de 25 % sur l'ensemble du territoire, inscrivant le printemps 2016 parmi les plus arrosés de ces 50 dernières années. À la fin du printemps, l'indice d'humidité des sols était excédentaire dans la plupart des régions à l'exception de la Bretagne, du massif des Pyrénées, du Sud et de la Corse. La pousse d'herbe au printemps a été proche de la production de référence : normale ou excédentaire pour plus de 95 % des régions fourragères.

En mars et en avril, les températures fraîches ont freiné le développement des grandes cultures, alors que la pluviométrie excédentaire favorisait une dégradation de l'état sanitaire des cultures. Toutefois, le potentiel de rendement des cultures d'hiver restait jusque-là préservé. À partir de la mi-mai, la fraîcheur, le manque de luminosité et l'excès d'humidité ont contrarié la croissance des cultures d'hiver et perturbé la levée des semis des cultures de printemps. L'excès de pluie dans plusieurs régions, notamment le Bassin parisien, a favorisé la prolifération des insectes, des maladies (verse) et des champignons. Ces mauvaises conditions météorologiques sont survenues à des stades cruciaux du développement des plantes, notamment pour le blé et les orges. Les pommes de terre ainsi que les betteraves ont également souffert de maladies et de retards de végétation.

La fraîcheur du début de printemps 2016 a été plus favorable à la consommation de légumes d'hiver en relançant la demande pour ces produits traditionnellement plébiscités en hiver. En revanche, elle a stoppé l'avance végétative des cultures. Par la suite, la pluviométrie record enregistrée à la fin du printemps a fortement pénalisé l'implantation et l'état sanitaire des cultures de plein air (plus particulièrement carotte, melon, courgette et fraise), provoquant localement des destructions. Conjointement à un manque d'ensoleillement, ces précipitations ont conduit à un recul important, en début de campagne, de la production des premiers légumes d'été (melons, concombres, laitues, fraises). Globalement, les conditions météorologiques du printemps 2016 n'ont pas été favorables à la consommation des légumes d'été (tomates et fraise par exemple).

La douceur de l'hiver 2015-2016 suivie d'épisodes orageux et de gel au printemps a fortement affecté la production de plusieurs fruits d'été (abricot, cerise, pêche, poire d'été), entraînant des problèmes de floraison et de nouaison ainsi que des chutes importantes de fruits.

Plusieurs bassins viticoles ont également été impactés par les épisodes de gel au printemps (Champagne, Bourgogne et Val de Loire), la grêle (Charente, Bourgogne-Beaujolais et Languedoc-Roussillon) ou le mildiou (Champagne et Val de Loire).

Un été 2016 sec et chaud pénalisant pour les cultures d'été, à l'exception des légumes

Contrastant avec les fraîcheurs printanières, l'été 2016 a débuté avec des températures de saison, et s'est achevé sur un pic de chaleur fin août. Sur l'ensemble de la saison, les températures ont été supérieures aux normales sur la majorité du territoire, à l'exception du Sud-Ouest. Les précipitations ont été très contrastées en juin : très déficitaires dans le Sud-Est et en Corse et jusqu'à plus de deux fois supérieures aux normales dans le Nord-Est. À partir du mois de juillet, la pluviométrie est devenue très déficitaire dans la plupart des régions. Des températures chaudes, cumulées aux faibles précipitations, ont conduit à un assèchement important des sols, à l'exception d'un axe allant de la Côte d'Or aux Ardennes.

La pousse d'herbe a nettement ralenti au cours de l'été, et plus particulièrement à partir du mois d'août. La production réalisée entre le 20 juin et le 20 septembre 2016 a été très inférieure à la pousse de référence pour plus de 80 % des régions four-

ragères. En septembre, la production cumulée des prairies permanentes a représenté 84 % de la production de référence sur l'ensemble du territoire, à l'exception des pays de la Loire et des Hauts de France.

Comme en 2015, les grandes cultures ont été pénalisées par le manque d'eau. Le rendement a baissé en maïs, en particulier pour les parcelles non irriguées. La croissance des pommes de terre, du tournesol et des betteraves a été ralentie fin août, début septembre. La persistance de la sécheresse sur le pourtour méditerranéen a, par ailleurs, bloqué la maturation des raisins.

En revanche, le retour de températures estivales à partir de juillet a permis tout à la fois de relancer la consommation des légumes d'été et de résorber plus ou moins complètement, mais avec un décalage du calendrier, les déficits de production des mois précédents.

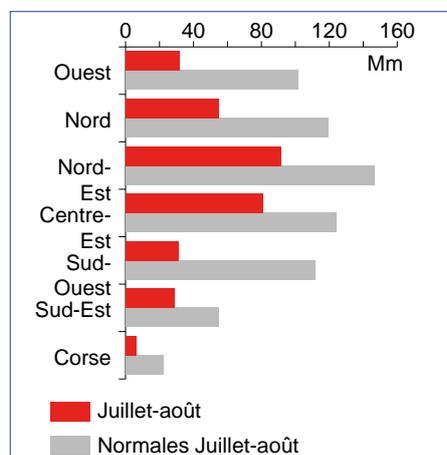
Un début d'automne toujours sec et chaud peu propice à un rattrapage de la pousse d'herbe

Dans la continuité d'un été plutôt chaud, les températures automnales sont restées largement au-dessus des normales de saison en septembre.

Elles se sont rafraîchies en octobre, devenant légèrement inférieures aux normales. Les précipitations ont été déficitaires pour le quatrième mois consécutif, particulièrement dans le Sud-Ouest. Au 1^{er} novembre, l'indice d'humidité des sols est négatif sur une large partie du territoire, à l'exception de l'Hérault et du Gard.

Les températures élevées en août et septembre ont favorisé la consommation des fruits d'été (abricot et pêche). En revanche, la sécheresse de la fin de campagne a empêché la reprise automnale de la pousse d'herbe. Au 20 octobre, la production cumulée d'herbe reste partout inférieure à celle de référence sur l'ensemble du territoire, à l'exception des Hauts de France.

Une fin d'été particulièrement sèche dans le Sud-Ouest



Source : Météo France

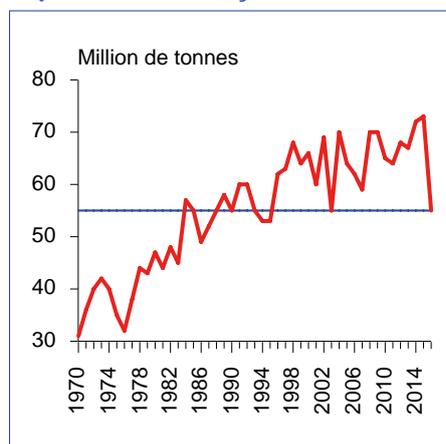
GRANDES CULTURES

En 2016, les céréales, les oléagineux et les protéagineux ont fortement pâti en France des conditions climatiques (intempéries en mai et juin, puis sécheresse en juillet et août) qui ont conduit à des baisses importantes de rendement. Malgré la faiblesse des récoltes en France, les cours des céréales demeurent peu élevés, en raison de l'abondance des disponibilités mondiales.

En 2016, la météo a été particulièrement défavorable aux grandes cultures en France, tant pour les cultures d'hiver et de printemps que d'été. À partir de la mi-mai et début juin, les cultures ont souffert de la fraîcheur, du manque de luminosité et de l'excès d'humidité, qui a favorisé la prolifération des insectes et des maladies, en particulier dans le bassin parisien. Ces mauvaises conditions météorologiques sont survenues lors d'une période charnière pour le développement de certaines cultures d'hiver. Après les intempéries, la France a souffert d'un été sec, pénalisant les cultures d'été pour la deuxième année consécutive. En conséquence, la production de céréales diminuerait de 20 % sur un an, à 54,9 Mt. La récolte française d'oléagineux est également en recul (- 9 % sur un an) à 6,3 Mt.

A l'inverse de la situation française, la récolte mondiale de céréales afficherait un niveau record lors de la campagne 2016-2017, faisant pression sur les prix. Malgré une remontée entre mars et juin 2016, les cours des céréales demeurent peu élevés. Après avoir reculé fin 2015-début 2016, les cours des oléagineux se sont redressés à partir du deuxième trimestre 2016. Ils ont bénéficié de la remontée du prix du pétrole et d'une demande mondiale soutenue. Néanmoins, l'abondance de la récolte de soja limite leur potentiel de hausse.

En 2016, forte baisse de la production française de céréales



Source : Agreste (SAA de 1970 à 2015 - Conjoncture pour 2016)

Blé tendre : faiblesse des rendements et qualité atypique

En 2016, la production française de blé tendre atteindrait 28,1 Mt, soit un recul de 31 % par rapport au record de l'année dernière et de 24 % par rapport à la moyenne 2011-2015. Lors des périodes critiques de la floraison et du remplissage des grains, le manque de chaleur et de luminosité ainsi que l'excès d'humidité ont fortement réduit le rendement qui s'établirait à 53,8 q/ha, en chute de 32 % par rapport à 2015 et de 27 % par rapport à la moyenne 2011-2015. Il faut remonter aux débuts des années 80 pour trouver des rendements aussi faibles, notamment dans le Bassin parisien.

Ces conditions climatiques ont entraîné une qualité atypique des blés. Selon l'enquête qualité FranceAgriMer/Arvalis, le taux de protéine est excellent (12,6 % en 2016 contre 11,2 % en moyenne entre 2011 et 2015). De même, l'indice de chute de Hagberg, qui mesure l'aptitude à la panification du blé, est également supérieur à la moyenne 2011-2015. En revanche, les poids spécifiques (PS) sont très bas : 73 kg/hl en moyenne en 2016 contre 77,8 kg/hl sur la période 2011-2015. La faiblesse des PS engendre un renchérissement des coûts de transport et de stockage des grains ainsi qu'une diminution du rendement des grains dans l'industrie de la première transformation, notamment en meunerie. Les meuniers devront donc utiliser plus de blé cette année pour continuer à produire la même quantité de farine que l'an passé. Par ailleurs, un seuil minimal est souvent requis pour le PS parmi les différents critères figurant dans les cahiers des charges des contrats internationaux. En raison de sa faiblesse en France cette année, seuls 20 % des blés se classent dans les catégories premium ou supérieur, catégories les plus élevées de la grille de classement de FranceAgriMer, contre 45 % en moyenne entre 2011-2015. De ce fait, de nombreuses quantités de blés ne pourront trouver des débouchés qu'en alimentation animale.

Selon FranceAgriMer, les stocks de fin de campagne 2016-2017 reviendraient à un niveau habituel après les niveaux très élevés atteints en 2015-2016, notamment liés à la récolte record de 2015. Les exportations devraient fortement reculer, passant de 21 Mt en 2015-2016 à 11,6 Mt lors de la campagne 2016-2017.

Blé dur : chute de la récolte dans le Centre

En 2016, la récolte de blé dur diminuerait de 13 % sur un an pour s'établir à 1,6 Mt, la hausse des surfaces (+ 14 %) compensant en partie la baisse des rendements (- 29 %). Dans le Centre-Val de Loire, le rendement fléchirait de 64 % par rapport à la moyenne 2011-2015. À l'inverse, les rendements seraient supérieurs à la moyenne 2011-2015 dans le Sud de la France. Comme pour le rendement, la qualité est hétérogène : très bonne dans le Sud alors que la majeure partie de la récolte dans le Centre-Val de Loire pourrait être déclassée en alimentation animale.

Orges : de faibles rendements et des problèmes de qualité

En 2016, la récolte d'orge atteindrait 10 Mt, en baisse de 23 % par rapport à 2015 et de 9 % par rapport à la moyenne 2011-2015, pénalisée par une baisse des rendements et des problèmes de qualité. Le rendement des orges d'hiver diminuerait de 17 % par rapport à la moyenne 2011-2015 et celui des orges de printemps de 20 %. La pression parasitaire a été forte cette année, avec notamment la présence de la jaunisse nanisante de l'orge. Comme pour le blé tendre, la faiblesse des PS pourrait pénaliser les exportations. Par ailleurs, de nombreuses orges brassicoles devraient être déclassées en orges fourragères en raison de taux de protéines trop élevés.

Lors de la campagne 2016-2017, les récoltes australiennes et des pays de la Mer Noire s'annoncent abondantes et ces pays pourraient prendre des parts de marchés à la France à l'exportation. Selon FranceAgriMer, les exportations françaises devraient recu-

ler de 9,1 Mt en 2015-2016 à 5,8 Mt en 2016-2017, en lien avec les faibles disponibilités et une importante baisse de la demande chinoise. Les stocks de fin de campagne augmenteraient de 1,3 Mt à 2,2 Mt, malgré la faible récolte.

Maïs : baisse de la production

La récolte de maïs-grain (y compris semences) reculerait de 9 % sur un an et de 20 % par rapport à la moyenne 2011-2015 sous l'effet d'un repli à la fois des surfaces et des rendements. Pour la deuxième année consécutive, le manque de pluie et la chaleur estivale ont contrarié le développement des maïs, en particulier en maïs non irrigué. Le rendement de ce dernier diminuerait de 5 % par rapport à l'année dernière et de 18 % par rapport à la moyenne sur cinq ans. Les exportations et les stocks totaux de maïs baisseraient lors de cette campagne en raison de la diminution de la production. Les cours ne sont, toutefois, pas attendus à la hausse, les disponibilités mondiales étant élevées.

En maïs-fourrage, la production atteindrait 16,3 Mt, en diminution de 5,5 % par rapport à la campagne précédente et de 12 % par rapport à la moyenne 2011-2015 en raison de la faiblesse des rendements (- 14 % par rapport à la moyenne 2011-2015).

Baisse de la récolte d'oléagineux

En 2016, la récolte française d'oléagineux, atteindrait 6,3 Mt, en retrait de 9 % sur un an. A 4,6 Mt, celle de colza afficherait un recul de 13 % sur un an, pénalisée par la baisse des rendements (- 14 % par rapport à 2015 et - 11 % par rapport à la moyenne 2011-2015) due au manque de luminosité, aux maladies ainsi qu'aux attaques d'insectes. Les dégâts ont toutefois été moins importants que pour le blé.

La récolte de tournesol atteindrait 1,2 Mt, en augmentation de 4,6 % par rapport à 2015, année de faible rendement lié à la sécheresse. Si le rendement se redresse, il demeure toutefois faible en 2016, les semis et levées ayant été perturbés par les attaques d'oiseaux et de limaces et la faiblesse des pluies en juillet et en

août ayant empêché une croissance optimale de la plante. Par rapport à la moyenne 2011-2015, la récolte de tournesol serait inférieure de 21 %, les surfaces reculant de 16 % et le rendement de 6 %.

Protéagineux : fort recul de la production

La production 2016 de protéagineux diminuerait sur un an de 26 % et de 20 % par rapport à la moyenne 2011-2015. Les rendements seraient inférieurs de 32 % à la moyenne 2011-2015, durement affectés par les aléas climatiques. La production de pois protéagineux se réduirait de 27 % sur un an, malgré la hausse des surfaces. La récolte de féveroles se replierait de 23 % par rapport à 2015 et de 30 % par rapport à la moyenne 2011-2015. Le rendement en féveroles avait déjà été faible lors de la campagne précédente sous l'effet de la sécheresse et de la chaleur au début de l'été 2015.

L'abondance des disponibilités mondiales pèse sur les cours en céréales

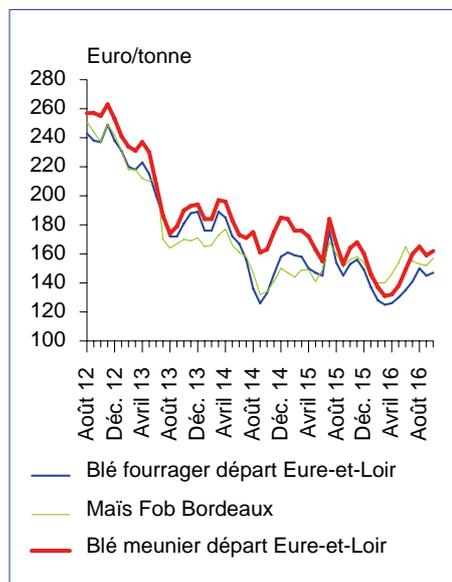
La production mondiale 2016-2017 de céréales atteindrait un record, à 2 077 Mt - selon l'estimation du CIC (Conseil international des céréales) fin octobre. Les stocks mondiaux augmenteraient fortement, atteignant 165 Mt après 149 Mt en 2015-2016. Cette abondance des disponibilités pèse sur les prix et devrait être un facteur limitant la hausse lors des prochains mois.

Lors de la campagne 2015-2016, les cours du blé tendre ont été tirés vers le bas par des stocks mondiaux très importants, en particulier en France après la récolte record de 2015. Le cours du blé tendre meunier a ainsi atteint le plus bas niveau depuis la campagne 2009-2010. En 2015-2016, la tonne de blé tendre meunier départ Eure-et-Loir cotait, en moyenne, 152 euros, contre 171 euros en 2014-2015 et 186 euros en 2013-2014. En fin d'année 2015 et au début 2016, les cours du blé tendre ont fortement chuté en raison, notamment, de la révision à la hausse des stocks mondiaux. À partir d'avril 2016, les cours

ont été soutenus par l'accélération des exportations françaises, puis fin mai-début juin, par les inquiétudes suscitées par les intempéries en France. Néanmoins, sur les quatre premiers mois de la campagne 2016-2017 les cours ont été inférieurs à ceux de l'an passé : le prix du blé tendre départ Eure-et-Loir de qualité meunière cotait en moyenne 162 euros contre 167 euros un an plus tôt.

Les cours du maïs étaient peu élevés au début de l'année 2016. Ils sont ensuite remontés sous l'effet d'une sécheresse au Brésil et de la crainte d'une faible récolte aux États-Unis. Le cours du maïs a ainsi progressé de 18 % en France entre mars et juin. Les inquiétudes quant à la récolte américaine se sont apaisées avec la perspective d'une progression de la production (+ 11 % sur un an), à 383 Mt. Après avoir été moins élevé en début d'année, le maïs est maintenant plus cher en France qu'aux États-Unis (157 euros contre 150 euros en octobre pour le Fob Golfe américain) en raison de la faiblesse de la récolte française qui contraste avec l'abondance de la récolte américaine. Malgré cette prime sur le marché mondial, les cours du maïs français sont en baisse (- 3 %) sur les quatre premiers mois de la campagne 2016-2017 par rapport à la même période de la campagne précédente.

Faiblesse des cours des céréales en 2016



Source : La Dépêche

L'offre mondiale abondante pèse sur les cours du blé dur

Après s'être maintenus à des niveaux élevés depuis juillet 2014, les cours du blé dur ont chuté, tirés à la baisse par l'augmentation des surfaces mondiales et les perspectives de récoltes mondiales élevées pour la campagne 2016-2017. Lors de la campagne 2015-2016 puis de la campagne 2016-2017, les agriculteurs ont semé davantage de blé dur, aussi bien en France qu'ailleurs dans le monde, l'écart de cours entre le blé dur et le blé tendre étant à l'avantage du premier. Il y avait alors un manque de blé dur de qualité au niveau mondial. Selon StatCan, la production canadienne, au 1^{er} rang mondial, devrait augmenter de 36 %, à 7,3 Mt en 2016 contre 5,4 Mt en 2015. La production devrait également s'accroître en Europe, grâce à l'Italie. En octobre, les cours se sont toutefois repris, la récolte canadienne pouvant être affectée par des problèmes de qualité. Entre juillet et octobre 2016, la tonne de blé dur rendu Port la Nouvelle cotait en moyenne 230 € contre 323 € un an plus tôt à la même période.

Les cours des oléagineux mieux orientés que ceux des céréales

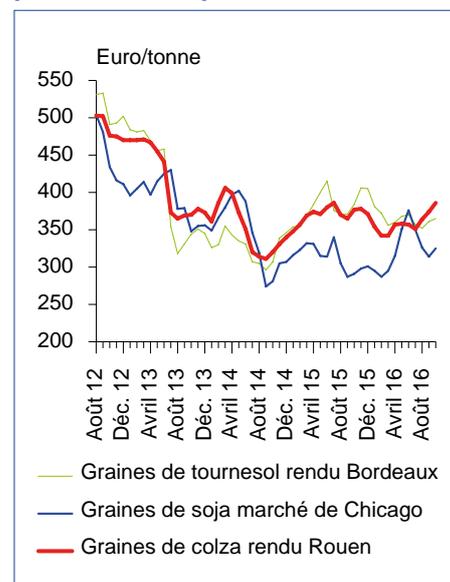
Selon le CIC, la production mondiale de soja devrait atteindre 332 Mt lors de la campagne 2016-2017, contre 315 Mt en en 2015-2016. Cette offre élevée permettra de répondre à une demande toujours dynamique, notamment de la Chine. Les stocks de fin de campagne progresseraient légèrement, à 33,4 Mt, contre 32,7 Mt un an plus tôt. En début d'année, la faiblesse des prix du pétrole et des craintes au sujet de l'économie mondiale avaient dégradé les cours des matières premières, dont le soja. Par la suite, des inquiétudes au sujet des récoltes 2016, liées à la météo en Amérique du Sud et aux États-Unis, ont alimenté une hausse très nette des cours mondiaux du soja de mars à juin. La réalité des récoltes aux États-Unis a démenti ces craintes et corrigé les prix à la baisse, de juillet à septembre. Malgré cela, la tonne de soja à la bourse de Chicago cotait en moyenne 366 dollars entre juillet et octobre 2016 contre 340 dollars un an plus tôt.

Les cours du colza bénéficient d'une réduction de l'offre mondiale

De février à juillet 2016, les cours du colza ont été plus faibles qu'en 2015. Comme les autres oléagineux, ils ont souffert de la baisse du prix du pétrole et des marchés financiers. Néanmoins, depuis mars 2016, les cours du colza semblent plutôt être orientés à la hausse. Pour la campagne 2015-2016, la production mondiale de colza serait inférieure à la consommation, de même pour la campagne 2016-2017. Selon l'USDA, la production mondiale atteindrait 67,8 Mt en 2016-2017 contre 70,2 Mt en 2015-2016. Les stocks mondiaux de colza seraient une nouvelle fois en baisse. De 7,3 Mt en 2014-2015, ils fléchiraient à 5,8 Mt en 2016-2017. Les craintes de baisses de récolte dans l'Union européenne à la suite des intempéries en France se sont concrétisées pendant l'été, contribuant à soutenir les prix. Les problèmes de semis en France dus au temps sec en septembre ont également contribué au maintien des cours. En septembre et en octobre 2016, les cours du colza étaient plus élevés qu'un an auparavant.

Lors des deux dernières campagnes, les cours du tournesol avaient été favorisés par rapport aux autres oléagineux par des récoltes mondiales

En 2016, les cours du colza ont été plus soutenus que ceux du tournesol



Source : La Dépêche

plutôt faibles. Ce ne devrait pas être le cas lors de la campagne 2016-2017. Selon l'USDA, la production mondiale de tournesol augmenterait de 39,5 Mt en 2015-2016 à 43,8 Mt en 2016-2017, notamment grâce à une récolte abondante en Ukraine, premier producteur mondial. La consommation s'accroîtrait également (43,6 Mt contre 40,1 Mt un an plus tôt), et serait inférieure à la production. Cette hausse de la production mondiale a provoqué une détente au niveau des cours. Après avoir coté au delà des 400 euros en moyenne la tonne, en décembre 2015, la graine de tournesol rendu Bordeaux cotait 365 € en octobre 2016. En moyenne entre juillet et en septembre 2016, le tournesol cotait 4,5 % de moins qu'entre juillet et octobre 2015.

Pommes de terre : le recul de la production soutient les cours

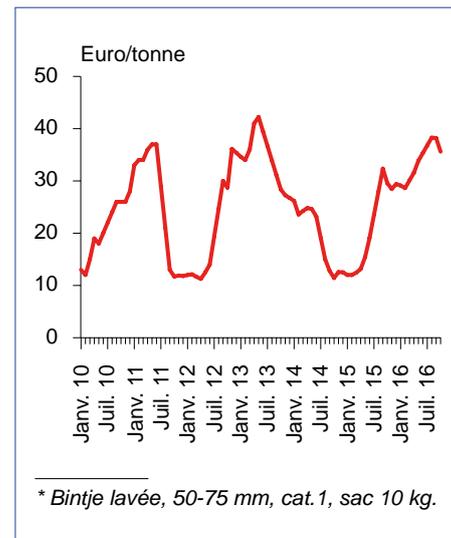
D'après les estimations du SSP au 1^{er} novembre 2016, la production de pommes de terre de conservation et de demi-saison (qui représente plus des ¾ de la production totale de pommes de terre) s'élèverait à un peu moins de 5,2 Mt en 2016. Elle reculerait ainsi de 3,5 % par rapport à la production de 2015 et de 3,1 % par rapport à la moyenne 2011-2015. Malgré des surfaces en hausse, les pommes de terre ont souffert du mildiou, du fait d'un excès d'eau au printemps et de conditions climatiques très sèches en août, défavorables à la croissance des plantes. Enfin, en septembre et octobre, la sécheresse persistante dans la plupart des régions de production a perturbé l'arrachage des pommes de terre. En conséquence, les rendements diminueraient de 6,9 % par rapport à 2015 et de 10,1 % par rapport à la moyenne 2011-2015. La récolte de pomme de terre de féculerie progresserait, quant à elle, de 10,4 % sur un an, sur fond de hausse des surfaces et des rendements.

D'après l'estimation provisoire du groupement des producteurs de pommes de terre du Nord-Ouest européen (NEPG) réalisée en septembre 2016, la récolte des principaux producteurs d'Europe de l'Ouest (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas,

Allemagne et Belgique) diminuerait d'au moins 1,6 % par rapport à 2015 et de 2,2 % par rapport à la moyenne 2011-2015, les faibles rendements constatés ayant plus que contrebalancé l'augmentation des emblavements. Seule l'Allemagne pourrait afficher une production en progression par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cependant, en raison des récoltes tardives dans les cinq pays susnommés, le NEPG souligne les nombreuses incertitudes qui pèsent, début novembre, sur le niveau de la production 2016 : avec une hétérogénéité des rendements et des problèmes de qualité (noircissement, crevasses), elle pourrait être encore plus faible qu'annoncé en septembre.

Après une campagne 2015-2016 marquée par une baisse des rendements et de la production à l'origine d'un bond des prix dès mai 2015, la campagne 2016-2017 devrait, là encore, se signaler par des prix élevés. En effet, les prix de la pomme de terre ont progressé significativement dès le printemps, dans un contexte d'intempéries. Pendant l'été, ils sont restés fermes en raison cette fois de conditions climatiques sèches, avant d'être soutenus par des prévisions de production et de rendements en retrait ainsi que par des problèmes de récolte. Depuis peu, l'offre disponible a pesé sur les prix, engendrant une baisse des cours.

Avec une récolte 2016 en repli, les cours de la pomme de terre devraient continuer de se redresser

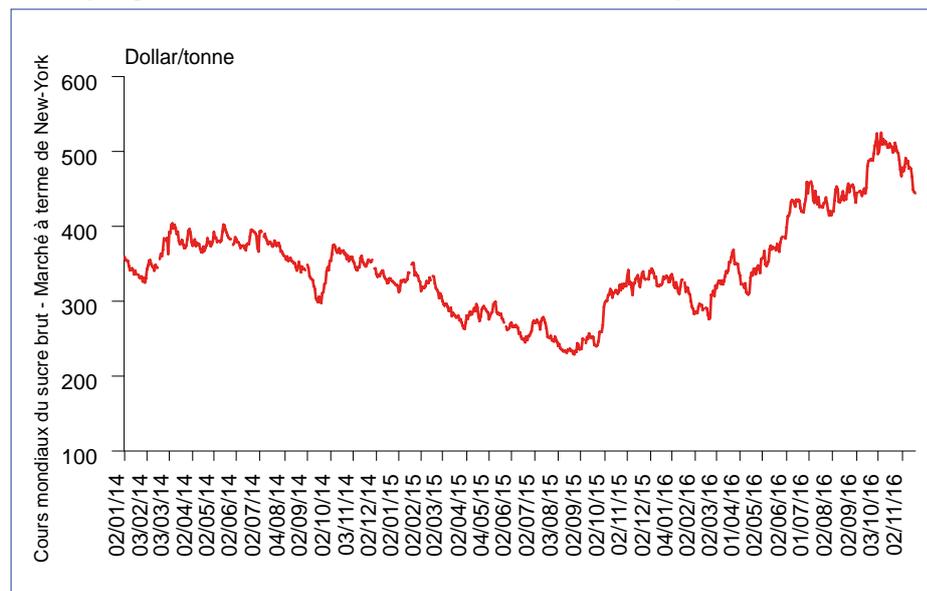


Source : FranceAgriMer, RNM

Sucre : en 2016-2017, dernière campagne avec quotas, les prix du sucre et de la betterave devraient se redresser

En 2016, les surfaces betteravières semées (400 000 ha dont 366 600 ha destinés à la production de sucre) ont augmenté par rapport à 2015, aussi bien au niveau français (+ 4 %) que communautaire (+ 8 %). Cette progression des surfaces en France et dans l'UE résulte à la fois de la forte diminution du volume de sucre hors-quota reporté de la campagne 2015-2016

Forte progression des cours mondiaux du sucre depuis le début 2016



Source : FranceAgriMer

sur la campagne 2016-2017 (0,9 Mt contre 2,7 Mt un an auparavant) et de la prochaine disparition des quotas le 1^{er} octobre 2017.

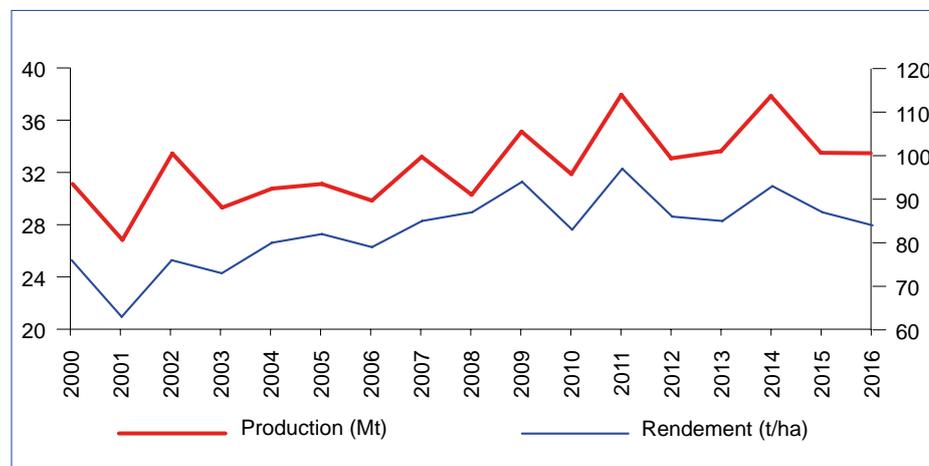
En France, si les semis se sont globalement déroulés dans de bonnes conditions, les précipitations soutenues, voire les inondations (Loiret, Loir-et-Cher et Yonne) à la fin du printemps, les faibles températures et le manque d'ensoleillement ont été largement défavorables à la croissance des betteraves. Par la suite, le début de l'été a permis d'améliorer l'état sanitaire des cultures et le potentiel de rendement, avant que la sécheresse en août ne pèse à son tour sur les rendements. Ces derniers, estimés à 83,7 t/ha, reculeraient de 3,8 % par rapport à la campagne 2015 (87 t/ha) et de 6,8 % par rapport à la moyenne 2011-2015. La hausse des surfaces compensant le recul des rendements, la récolte betteravière 2016 s'élèverait à

33,5 Mt, soit autant qu'en 2015, mais en baisse de 5 % par rapport à la moyenne 2011-2015.

La production française de sucre en 2016 devrait donc être comparable à celle de 2015, soit 4,5 Mt de sucre de betteraves auxquelles il faut ajouter 0,25 Mt de sucre de canne produit dans les DOM. Au niveau européen, la production de sucre (y compris les sirops destinés à la fabrication d'éthanol) pour la campagne 2016-2017 progresserait à 16,7 Mt (contre 14,9 Mt en 2015-2016). Malgré la hausse de la production, les disponibilités totales de sucre lors de la campagne 2016-2017 pourraient être inférieures à celles de 2015-2016, en raison du recul des stocks de sucre du quota (- 0,6 Mt) et de la baisse du report du sucre hors-quota (report de 2,6 Mt de 2014-2015 sur 2015-2016 ; report de 0,9 Mt de 2015-2016 sur 2016-2017).

La campagne 2016-2017 sera celle où l'on distinguera encore (et pour la dernière fois) le marché du sucre du quota de celui hors-quota. Pour le premier, traditionnellement, la production correspond au quota qui est quasiment toujours réalisé. L'équilibre du marché du quota dépend donc essentiellement du stock d'entrée, du volume des importations et de la demande. Or, le bilan 2016-2017 du quota devrait être plus tendu que lors de la campagne 2015-2016, compte-tenu de la faiblesse des stocks de fin de la campagne 2015-2016 et des incertitudes quant au niveau des importations, en premier lieu en provenance des pays ACP-PMA (pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique - pays les moins avancés). Cet allègement du bilan sucrier 2016-2017 (après celui de 2015-2016), se traduisant par une disparition de tout ou partie de l'excédent du sucre du quota, devrait conduire à un redressement significatif des prix du sucre (qui étaient tombés à leur plus bas niveau en 2015-2016) et de la betterave au cours de la campagne.

Stabilité de la récolte de betterave en 2016



Source : Agreste (SAA de 2000 à 2015 - Conjoncture pour 2016)

Le prix du sucre industriel (sucre hors quota destiné aux utilisations non alimentaires) est, quant à lui, étroitement corrélé aux cours mondiaux du sucre. Sur la troisième semaine d'octobre, le prix « spot » du sucre brut à New York a progressé de 60 % sur un an. Cette évolution a été soutenue par un bilan mondial déficitaire lié à la baisse de la production en Chine et à de mauvaises perspectives en Inde et en Thaïlande, respectivement second et quatrième producteurs mondiaux de sucre, que la récolte record attendue au Brésil ne parvient pas à compenser.

FRUITS ET LÉGUMES

En 2016, dans le contexte d'une offre limitée, voire en baisse, pour les fruits et certains légumes, conséquence d'une météo printanière défavorable, et d'une demande erratique mais enfin au rendez-vous pendant l'été, les cours des fruits et des légumes ont plutôt progressé par rapport à 2015 et surtout à la moyenne 2011-2015. Cette bonne tenue des prix a contribué à la stabilité ou la hausse du chiffre d'affaires de la plupart d'entre eux, à l'exception de la courgette, du chou-fleur et, pour les fruits, de l'abricot et de la pomme. Seule la fraise a été pénalisée à la fois par une baisse à la fois des prix et de la production qui s'est traduite par un repli de son chiffre d'affaires.

Après une météo hivernale douce, favorable à la précocité des légumes d'hiver mais peu stimulante pour leur consommation, la fraîcheur et les intempéries du printemps 2016 ont pénalisé l'implantation et l'état sanitaire des cultures de plein air (carotte, melon, courgette et fraise) ainsi que la production des fruits d'été (abricot, cerise, pêche, poire

d'été) à la suite de problèmes de floraison/nouaison et de chutes de fruits. La météo au printemps a également freiné la consommation des premiers légumes d'été. À partir de juillet, le retour de températures estivales a permis tout à la fois de relancer la consommation des légumes d'été et de résorber plus ou moins complètement, mais avec un décalage

du calendrier, les déficits de production légumière des mois précédents.

Les surfaces développées en fruits et légumes ont, dans l'ensemble, plutôt reculé ou stagné par rapport à 2015. Seules les superficies de concombre ont sensiblement progressé sur un an et par rapport à la moyenne 2011-2015.

En 2016, la hausse des prix, à la suite des baisses de production, n'a pas toujours été suffisante pour permettre une hausse du chiffre d'affaires

	Campagne	Indice du chiffre d'affaires *		Indice de prix *		Indice de production *		Indice de surface *	
		Écart en % à 2015 ou à 2015/2016	Écart en % à la moyenne quinquennale 2011-2015 ou 2011/12-2015/16	Écart en % à 2015 ou à 2015/2016	Écart en % à la moyenne quinquennale 2011-2015 ou 2011/12-2015/16	Écart en % à 2015 ou à 2015/2016	Écart en % à la moyenne quinquennale 2011-2015 ou 2011/12-2015/16	Écart en % à 2015 ou à 2015-2016	Écart en % à la moyenne quinquennale 2011-2015 ou 2011/12-2015/16
Fruits									
Cerise	mai-juil. 2016	+ 7,7	+ 19,6	+ 33,8	+ 37,0	- 16,0	- 11,0	+ 0,4	- 3,1
Pêche	juin-sept. 2016	- 0,2	- 3,8	+ 4,5	+ 11,4	- 4,6	- 14,4	- 4,4	- 12,6
Abricot	juin-août 2016	- 22,4	- 15,3	+ 10,7	+ 17,8	- 29,9	- 28,9	+ 0,9	- 3,0
Fraise	mars-sept. 2016	- 2,3	+ 3,2	- 0,6	+ 2,7	- 1,8	+ 0,5	- 2,3	+ 5,5
Pomme	août 2016 - juin 2017	- 4,0	+ 2,4	+ 3,5	+ 7,8	- 7,3	- 5,9	- 0,5	- 4,2
Poire	juil. 2016 - avril 2017	+ 5,2	+ 5,5	+ 14,2	+ 12,3	- 7,9	- 7,0	- 1,7	- 3,4
Légumes									
Tomate en frais	fév.-déc. 2016	+ 2,9	+ 14,7	- 1,5	+ 6,1	+ 4,4	+ 8,1	- 0,3	- 3,9
Concombre	janv.-oct. 2016	+ 1,6	+ 15,7	+ 2,1	+ 13,5	- 0,5	+ 2,0	+ 2,7	+ 1,1
Courgette	avril-oct. 2016	- 2,0	- 0,3	+ 0,1	+ 2,1	- 2,1	- 2,6	+ 0,1	- 3,4
Melon	mai-sept. 2016	+ 3,3	- 2,5	+ 14,3	+ 0,2	- 9,6	- 3,3	- 2,2	- 6,6
Laitue	mai 2016 - avr.2017	+ 3,7	+ 13,3	+ 20,4	+ 20,4	- 13,8	- 6,0	+ 0,3	- 5,1
Carotte en frais	mai 2016 - avr.2017	+ 2,0	- 4,7	- 5,8	- 6,6	+ 8,4	+ 2,3	- 0,8	- 4,4
Poireau	mai 2016 - avr.2017	+ 13,2	+ 27,7	+ 8,1	+ 25,2	+ 4,3	+ 2,1	- 3,6	- 6,1
Chou-fleur	juin 2016 - mai 2017	- 35,5	- 18,0	+ 11,1	+ 27,5	- 41,7	- 35,8	+ 0,1	- 6,7
Endive chicon	sept. 2016-mai 2017	+ 0,8	+ 20,0	- 2,1	+ 20,9	+ 3,4	0,0		

Champ : France métropolitaine

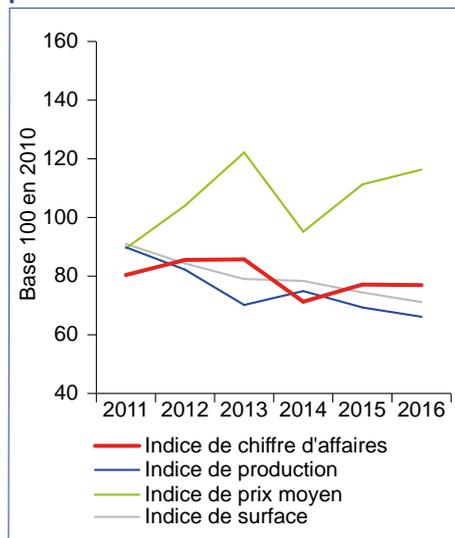
* La période de calcul des indices s'étend du premier mois de campagne à octobre 2016.

Source : Agreste

Pêche : baisse de la production et quasi-stabilité du chiffre d'affaires

En 2016, la production de pêche (206 000 tonnes) a une nouvelle fois reculé (- 5 % par rapport à 2015), essentiellement en raison d'épisodes de grêle en vallée du Rhône (- 20 % sur un an) et d'une baisse des surfaces au niveau national (- 4 % sur un an). Dans l'Union européenne, la production s'est également repliée sur un an (- 6 %), notamment en Espagne et en Italie à la suite de conditions climatiques défavorables. Après un début de campagne peu actif en juin, généré par des conditions climatiques fraîches défavorables à la consommation du fruit, le marché s'est animé à partir de juillet, porté par un climat plus chaud. Les cours sont restés soutenus malgré des importations en hausse de 30 % en volume, en août et septembre, comparés à la moyenne des cinq dernières années. Les prix à l'importation ont été supérieurs de 21 % aux cours moyens 2011-2015. Malgré une hausse des prix (+ 5 %), le chiffre d'affaires est quasiment resté stable sur un an, dans un contexte de recul de la production.

En 2016, le chiffre d'affaires de la pêche est resté stable



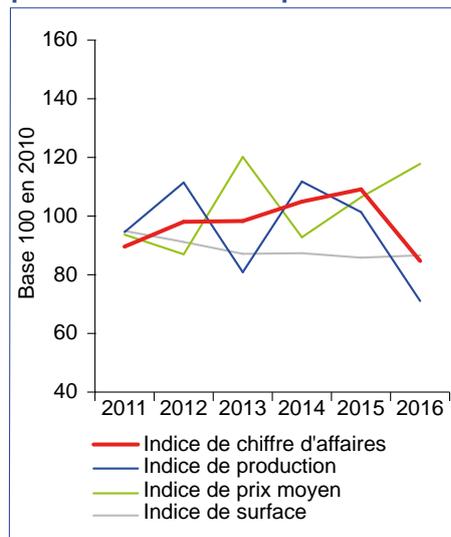
Source : Agreste

Abricot : chute de la production d'abricot non compensée par une hausse des prix

En 2016, malgré la légère hausse des superficies (+ 1 %), la production d'abricots (112 000 tonnes) a fortement décroché (- 30 % par rapport à 2015), pénalisée par des aléas climatiques particulièrement défavorables. Les vergers de la vallée du Rhône ont été touchés par le gel sur les fleurs et la grêle au printemps. En PACA, le manque de froid durant l'hiver et les épisodes orageux du printemps (vent, pluies, grêle et gel) ont entraîné des chutes de fruits.

Conséquence de la très faible récolte, les volumes exportés d'abricots ont baissé de 20 % par rapport à 2015. Les quantités importées ont, à l'opposé, augmenté de 6 %, particulièrement en août où elles ont même doublé par rapport à 2015. Dans l'Union européenne, la production 2016 serait également déficitaire (- 9 % sur un an et - 14 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes), à la suite des forts reculs relevés en Italie. La hausse des prix sur un an (+ 11 % sur un an) n'est pas parvenue à compenser la chute de la production et le chiffre d'affaires de l'abricot a chuté sur un an (- 22 %) et par rapport à la moyenne 2011-2015 (- 15 %).

En 2016, la hausse des prix de l'abricot n'est pas parvenue à compenser la chute de la production

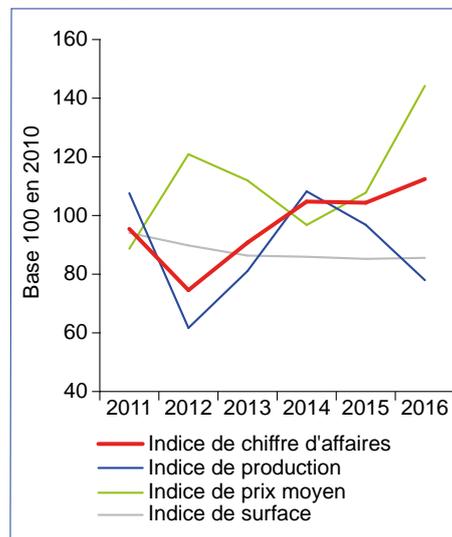


Source : Agreste

Cerise : le recul de la production sous l'effet des intempéries printanières a tiré les prix à la hausse

En 2016, la production de cerises s'est élevée à 35 000 tonnes, en baisse de 16 % sur un an et de 11 % par rapport à la moyenne 2011-2015. Alors que les surfaces sont demeurées stables, ce recul prononcé résulte de la conjonction de plusieurs facteurs : floraison/nouaison déficientes, chutes de fruits à la suite de fortes précipitations, grêle et vent en mai et juin enfin dégâts de la mouche drosophile pour les cerises les plus tardives. Parallèlement à cette faible récolte, les exportations ont chuté (- 48 % sur un an). Malgré le repli de la production, le chiffre d'affaires national de la campagne de la cerise enregistre une hausse pour la troisième année consécutive, (+ 8 % sur un an et + 20 % comparés à la moyenne 2011-2015), grâce à des cours très supérieurs à ceux de 2015 (+ 34 %). Néanmoins, cette évolution globale du chiffre d'affaires cache, au sein des territoires, notamment en vallée du Rhône, des situations assez contrastées.

Le chiffre d'affaires de la cerise a progressé grâce à des cours très soutenus



Source : Agreste

Fraise : une production et des prix en baisse ont contribué au repli du chiffre d'affaires

La récolte de fraises de la campagne 2016 (mars-septembre) a reculé de 2 % par rapport à 2015, stable, toutefois, par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. Le manque de lumière ainsi que la pluviométrie importante jusqu'en juin ont fortement pénalisés les récoltes. Les précipitations record de juin ont localement empêché la récolte des fraises ou compromis sa commercialisation. Par la suite, l'amélioration des conditions climatiques a permis un rebond des récoltes sur un an, sans pour autant compenser les pertes accumulées depuis le début de la campagne.

Les cours de la fraise à la production ont débuté la campagne 2016 en deçà des niveaux de la campagne précédente et de la moyenne des prix des cinq dernières campagnes. La météo maussade du printemps a largement participé à la baisse des cours, en détournant les consommateurs de ce produit dont la consommation est très sensible à la météo. Les prix se sont améliorés en fin de campagne (juillet), permettant de limiter la baisse des prix à moins de 1 %. Avec des récoltes et des prix en repli sur un an, le chiffre d'affaires de la fraise sur l'ensemble de la campagne a reculé de 2 % sur un an.

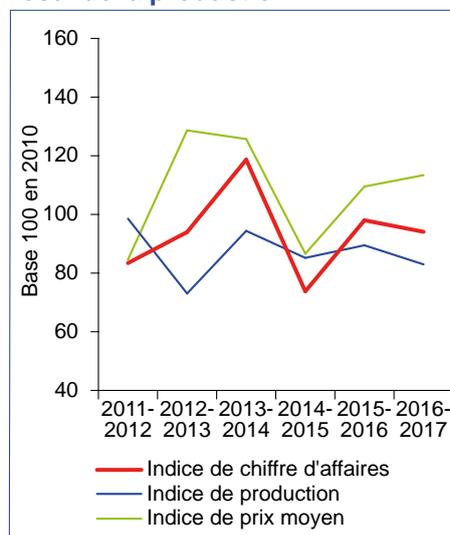
Pommes - poires : des productions en baisse mais une hausse soutenue des prix pour la poire en début de campagne

Selon les estimations au 1^{er} novembre, les productions 2016 pour les pommes et poires reculeraient respectivement de 7 et 8 % par rapport à 2015, sur fond de superficies en léger recul. La récolte de pommes s'établirait à 1,48 Mt, particulièrement pénalisée en variétés Granny et Golden, respectivement en baisse de 17 % et de 9 % par rapport à la campagne 2015. Les régions de l'Ouest ont été nettement impactées par la météo printanière : Pays de Loire et Aquitaine (floraison défectueuse), Limousin (production réduite après la forte production de la campagne précédente) et Centre (gelée

destructrice). La sécheresse exceptionnelle de la fin d'été a, en outre, accentué la baisse de la production. Au niveau européen, la production de pommes diminuerait de 3 % sur un an, notamment les principales variétés cultivées en France (Golden et Gala) (respectivement - 7 % et - 4 %). Les poires d'été (74 500 tonnes en 2016) ont, elles aussi, été touchées par des intempéries, tant à la floraison qu'à la nouaison, en Provence et Languedoc, notamment les variétés Guyot et Williams en recul de respectivement - 16 % et - 6 % sur un an. La production européenne de poires serait, elle également en baisse, comparée à la récolte 2015 (- 9 %), particulièrement les principales variétés cultivées en France : Guyot (- 21 %), Williams (- 11 %), Doyenne du Comice (- 12 %) et Conférence (- 5 %).

Sur les trois premiers mois de la campagne 2016, les cours de la pomme ont été supérieurs de 4 % à ceux de 2015. Après un début de campagne peu actif en raison de la concurrence des fruits d'été dont la consommation a été stimulée par des températures élevées, le marché intérieur s'est animé en octobre, avec des températures retrouvant les normales de saison. Sur les deux premiers mois (août- septembre) de la campagne 2016-2017, les exportations ont reculé de 14 % sur un an (- 6 % par rapport à la moyenne 2011-2015).

Pomme : en début de campagne, l'augmentation des prix ne suffit pas pour l'instant à compenser le recul de la production



Source : Agreste

Cette baisse a affecté les ventes à destination de l'Union européenne (- 9 %) comme celles vers les pays tiers (- 22 %) et pourrait s'expliquer par le retard de récolte par rapport à la campagne précédente, estimé à environ 15 jours. Les stocks français de pommes fin septembre, inférieurs de 33 % à ceux de 2015 à la même période, témoignent de ce décalage.

Les cours des poires (+ 14 % sur un an) ont été tirés par ceux des poires d'été, particulièrement soutenus (+ 20 % comparés à la moyenne 2011-2015) en raison d'une offre déficitaire. Malgré une concurrence exacerbée de la part des Pays-Bas et de la Belgique, les cours des poires d'automne ont également été soutenus (+ 8 % par rapport à la moyenne sur cinq ans). Sur les trois premiers mois de campagne (juillet à septembre), les volumes de poires exportés ont reculé de 53 %, reflet de la chute de la production des poires d'été. Malgré des prix en hausse pour la pomme, le chiffre d'affaires cumulé depuis le début de la campagne s'est toutefois replié (- 4 % sur un an) tout en se maintenant au-dessus de la moyenne 2011-2015 (+ 1 %). Pour la poire, le chiffre d'affaires est pour la seconde année consécutive en progression (+ 5 % sur un an) grâce à des prix fermes.

Tomate : un chiffre d'affaires bien orienté soutenu par une production dynamique

Selon les estimations au 1^{er} novembre, la production de tomates, estimée à 620 500 tonnes, augmenterait lors de la campagne 2016 (février à décembre), en hausse de 4,5 % par rapport à 2015 et de 7 % par rapport à la moyenne 2011-2015. Cette hausse sur un an s'observe pour chacun des mois de la campagne, à l'exception du mois de juillet, pénalisé par la météo désastreuse du printemps. La baisse des prix à la production très marquée jusqu'en juin par rapport à 2015 et à la moyenne 2011-2015 (respectivement - 23 % et - 19 %) s'est interrompue en juillet (pic de production), grâce au dynamisme de la demande, favorisée par la météo. Cette reprise s'est prolongée en août avant que les prix ne se replient, de nouveau, à partir de

septembre. En moyenne, les cours ont reculé de 1,5 % sur un an. Malgré cette baisse, le chiffre d'affaires a progressé de 3 % sur un an et de 15 % par rapport à la moyenne 2011-2015 grâce à la croissance de la production.

Concombre : progression du chiffre d'affaires malgré un léger repli de la production

La production de concombre de la campagne 2016 (janvier-octobre), estimée à 125 000 tonnes, a légèrement reculé sur un an (- 0,5 %), le potentiel de production lié à la hausse des surfaces (+ 2 %) ayant été compromis par les conditions météorologiques très défavorables à la fin du printemps. Les récoltes ont toutefois progressé par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Après un début de campagne marqué par un net retrait sur un an et par rapport à la moyenne 2011-2015, les cours du concombre se sont redressés à partir de mai, la commercialisation du concombre ayant bénéficié d'une conjoncture favorable grâce au réchauffement des températures et à une demande dynamique. Avec une production en léger repli mais des prix à la production en hausse sur un an (+ 2 %), le chiffre d'affaires a progressé en 2016 (+ 2 %).

Melon : la fermeté des cours a compensé le recul marqué des récoltes

Dans un contexte de baisse des surfaces développées, les récoltes de melon estimées à 242 000 tonnes pour la campagne 2016 (mai-septembre) ont accusé une forte baisse (- 10 % sur un an), pénalisées par les conditions météorologiques désastreuses au printemps, à l'origine d'un retard de développement des plants. Après une année 2015 marquée par des prix à la production très bas, les cours du melon ont nettement progressé sur un an en juin, puis juillet 2016 (respectivement + 23 et + 39 %), à des niveaux proches des moyennes 2011-2015. À partir d'août, avec l'arrivée du pic de production et malgré une demande bien présente, encouragée par le temps estival de la fin de campagne, les prix se sont repliés, la

demande ne parvenant pas à absorber la totalité de l'offre. En septembre, la campagne s'est achevée avec des prix en repli de 18 % par rapport à septembre 2015. En moyenne, de mai à septembre 2016, les prix à la production du melon ont enregistré une hausse de 14 % par rapport à la même période de 2015. Cette fermeté des prix a permis de compenser le recul de la production et le chiffre d'affaires s'est ainsi accru de 3 % sur un an.

Courgette : le chiffre d'affaires de la courgette s'est replié avec la baisse des volumes destinés au marché du frais

Lors de la campagne 2016 (avril-octobre), les superficies en courgette sont restées quasiment stables, selon les dernières estimations, après avoir été annoncées en forte baisse en début de campagne, notamment dans le sud-est de la France. La production destinée au marché du frais a fléchi en 2016 par rapport à celle de 2015 (- 2 %) et par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (- 3 %). La dégradation des conditions météorologiques en mai et juin (ensoleillement limité et pluviométrie importante) a entraîné un repli des volumes récoltés en juillet sur un an, décalant le pic de production du mois de juillet à août. Les prix, très fermes en début de campagne ont fini par se tasser se stabilisant au final sur les sept premiers mois de la campagne 2016 par rapport à 2015. Impacté par la baisse des volumes récoltés, le chiffre d'affaires a reculé de 2 % en 2016.

Laitue : le chiffre d'affaires a progressé grâce à l'envolée des cours

Au cours de la campagne 2015-2016 (mai 2015-avril 2016), le chiffre d'affaires de la laitue a augmenté de 2 % sur un an, grâce à la hausse de la production (+ 17 % sur un an), favorisée par la douceur des températures, les cours s'étant, quant à eux, très fortement repliés sur un an (- 13 %) et par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (- 10 %).

Lors de la campagne 2016-2017, la production estivale (mai à septembre 2016) de laitue, estimée à 260 000 tonnes a diminué de 14 % sur un an et de 5 % par rapport à la moyenne 2011-2015, en raison des dégradations localisées provoquées par la pluviométrie excédentaire de juin. La commercialisation a démarré à des prix en forte hausse par rapport à 2015-2016 et à la moyenne des cinq dernières campagnes. De mai à juillet, les prix de la laitue ont ainsi progressé de 25 % sur un an et de 24 % par rapport à la moyenne 2011-2015. La campagne estivale s'est achevée, en revanche, en septembre, avec des prix en baisse par rapport à l'an passé, repli qui perdure à l'automne, sous l'effet de la montée en puissance de l'offre. Sur l'ensemble de la période de mai à octobre 2016, les prix à la production des laitues d'été ont néanmoins fortement augmenté (+ 20 % sur un an). Avec des prix en hausse et une production en baisse, le chiffre d'affaires cumulé des laitues d'été, a augmenté de 4 % sur un an.

Chou-fleur : la hausse des cours du chou-fleur ne compense pas le recul marqué de la production

La campagne de production du chou-fleur démarre véritablement à l'automne et se prolonge jusqu'au printemps de l'année suivante. La production des premiers mois de l'année 2016 (rattachée à la campagne 2015-2016) a subi le contrecoup d'un hiver particulièrement doux, qui a fortement avancé le calendrier de production et ainsi réduit la production des premiers mois de l'année 2016. La réduction de l'offre jointe à une consommation relancée par la baisse des températures a tiré les prix très nettement à la hausse sur cette même période.

Sur la première moitié de la campagne 2016-2017 (juin-mai), la production du chou-fleur, estimée à 236 000 tonnes, diminuerait sur un an (- 42 %) favorisant le maintien des cours à la hausse, à l'exception d'un repli en septembre. Malgré le niveau élevé des prix, le chiffre d'affaires cumulé de juin à octobre accuse une baisse de 36 %.

Carotte : la croissance des récoltes de carottes compense le repli des cours

Les fortes précipitations sur les quatre premiers mois de 2016 ont pénalisé les dernières récoltes de la campagne 2015-2016 (mai-avril), générant des écarts de tri importants et limitant au final à 4 % la hausse de la récolte pour l'ensemble de la campagne. En début d'année 2016, les prix à la production, qui avaient progressé sur un an lors des mois précédents, ont retrouvé des niveaux plus habituels.

Au début de la nouvelle campagne 2016-2017, les arrachages de carottes primeur ont été un peu en retrait sur un an par rapport à la campagne précédente mais les perspectives se sont améliorées depuis octobre pour la récolte d'hiver. Sur l'ensemble de la campagne, la production, estimée à 345 000 tonnes progresserait de 8 %. Depuis le début de la campagne, les cours ont suivi une tendance baissière (- 6 % sur les six premiers mois), entretenue par l'atonie de la demande. Le chiffre d'affaires s'est néanmoins accru de 3 % sur les six premiers mois de la campagne, grâce à la hausse de la production sur la période.

Poireau : le chiffre d'affaires du poireau est soutenu par la progression des cours

La campagne de production du poireau, légume d'hiver, démarre véritablement à l'automne et se poursuit jusqu'au printemps de l'année suivante. Sur les premiers mois de l'année 2016, les récoltes de poireaux (rattachées à la campagne 2015-2016), ont marqué un recul par rapport à la campagne précédente. La douceur de la météo n'ayant pas favorisé la demande, les cours du poireau ont été stables sur un an.

Au 1^{er} trimestre de la campagne 2016-2017 (mai-juillet), les arrachages de poireaux primeurs ont été légèrement supérieurs à ceux de la campagne précédente. La production totale de la campagne, estimée à 160 000 tonnes, serait, en revanche, en recul (- 4 %) en lien avec la diminution des surfaces qui prévaut depuis plusieurs années. Les cours ont été bien orientés dès le début de campagne, à la faveur d'une demande entretenue par des températures peu élevées, et sont restés dynamiques jusqu'en août, avant la baisse saisonnière des prix en septembre. Le chiffre d'affaires cumulé depuis le début de la campagne a augmenté de 13 %, soutenu par la progression des cours (+ 8 %).

Endive : desservi par des prix bas en début d'année 2016, le chiffre d'affaires de l'endive progresse peu

La campagne de production d'endives débute en septembre et se prolonge jusqu'en juillet de l'année suivante, mais la production chute à compter du mois de mai. Sur le premier semestre de l'année 2016, les récoltes de chicons d'endives ont progressé, à l'image de l'ensemble de la campagne 2015-2016 (+ 7 %). Sur les premiers mois de l'année 2016, les cours de l'endive ont été inférieurs à 2015, en raison de la concurrence des salades en abondance sur les étals, à la suite d'un hiver doux. Ils se sont ensuite redressés, l'offre se raréfiant à l'approche de l'été.

Sur les premiers mois de la campagne 2016-2017 (à compter de septembre), la production de chicons d'endives (178 000 tonnes) a continué de croître (+ 3 % prévus sur l'ensemble de la campagne), malgré une moindre production de racines. Après avoir débuté à des niveaux peu élevés en raison d'une offre trop abondante par rapport à une demande rendue atone par la persistance d'un temps estival jusqu'à fin septembre, les prix de l'endive se sont envolés en octobre. Fin octobre 2016, le chiffre d'affaires progresse très légèrement sur un an (+ 1 %), en forte hausse toutefois par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes (+ 18 %).

VINS

En 2016, la récolte viticole française reculerait assez nettement par rapport à 2015 et à la moyenne des cinq dernières campagnes. Malgré la hausse en début de campagne des stocks à la production, les disponibilités seraient en repli pour les vins d'appellation et quasiment étales pour les autres vins. En 2016, sur les neuf premiers mois, les exportations ont diminué en volume et en valeur pour la première fois depuis deux ans. Avec des exportations en baisse et des importations en hausse, l'excédent commercial s'est réduit. Les prix des vins d'appellation ont été dynamiques tandis que ceux des autres vins se sont stabilisés. Pour la campagne 2016-2017, les disponibilités limitées pour les vins pourraient maintenir les prix à un niveau élevé.

Récolte 2016 en net repli par rapport à 2015 et à la production moyenne 2011-2015

Selon les estimations établies au 1^{er} novembre 2016, la récolte viticole s'établirait à 43,2 millions d'hectolitres (Mhl) en 2016, inférieure de 10 % à celle de 2015 et de 6 % à la moyenne des cinq dernières années. Il s'agirait de l'une des productions les plus faibles de ces 30 dernières années. Après deux années de reprise en 2014 et 2015, elle se retrouverait au niveau de l'année 2013, également touchée par une succession d'aléas climatiques.

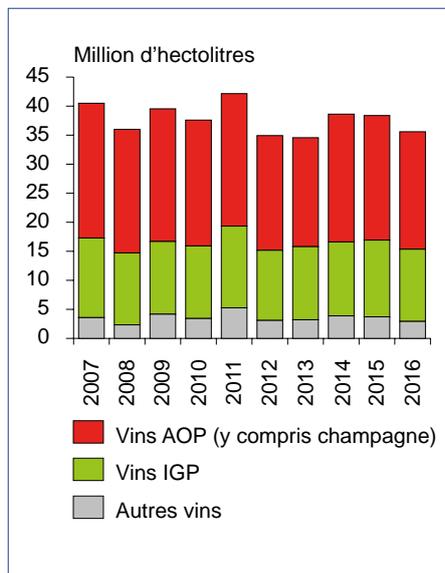
Plusieurs vignobles ont été sévèrement touchés par les accidents climatiques : gel au printemps en Champagne, Bourgogne et Val de Loire, grêle en Charente, Bourgogne-Beaujolais, et Languedoc-Roussillon, épisodes de vent conjugués à l'aggravation de la sécheresse sur le pourtour méditerranéen en juillet et août. Les répercussions au niveau des récoltes ont été très marquées : - 31 % en Val de Loire, - 23 % en Champagne et - 20 % en Bourgogne. Les précipitations à partir de la mi-septembre ont néanmoins été bénéfiques aux vignobles à vendanges tardives, notamment dans le

Bordelais (+ 7 % sur un an). La baisse historique de la récolte française s'inscrirait dans un contexte de recul, également, de la production mondiale. Estimée à 259 Mhl, cette dernière serait l'une des plus faibles des 20 dernières années. Malgré le repli de sa production et la progression de la récolte espagnole, la France se maintiendrait devant l'Espagne, au deuxième rang mondial derrière l'Italie.

Des disponibilités également en repli en 2016, hormis pour les vins IGP

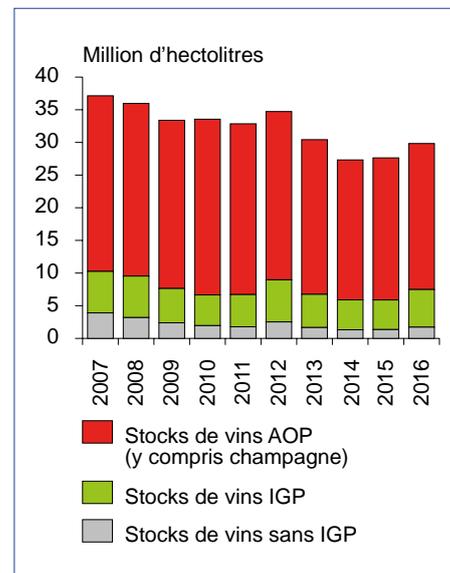
La production baisserait pour toutes les catégories de vins, - 4 % pour les vins d'appellation d'origine protégée (AOP) hors champagne, - 19 % pour le champagne, - 6 % pour les vins IGP (indication géographique protégée) et surtout - 21 % pour les vins sans IG

Recul des récoltes en 2016



Sources : DGDDI (Douanes), Agreste (récolte 2016)

Des stocks en hausse en 2016



Source : DGDDI (Douanes)

(dont - 14 % si on enlève les DPLC – dépassement du plafond limite de classement). En revanche, les stocks à la production de début de campagne progresseraient globalement sur un an (+ 8 %) ainsi que par catégorie : + 2,8 % pour les AOP avec et sans champagne, + 27 % pour les vins IGP comme les vins sans IG, sous l'effet des bonnes récoltes de 2014 et 2015. Malgré cette hausse des stocks, les disponibilités (ensemble formé par la récolte et les stocks à la propriété en début de campagne) se replieraient dans l'ensemble (- 1 % par rapport à 2015) ainsi que pour les vins d'appellation (- 1,4 % pour le total AOP, - 0,8 % hors champagne) et les autres vins sans IG (- 8 %). Seules les disponibilités en IGP augmenteraient (+ 2,5 %).

Sur la campagne 2015-2016, les exportations ont reculé en volume mais ont progressé en valeur

Pour la troisième année consécutive, les exportations de vins français, hors spiritueux, ont fléchi en volume sur un an lors de la campagne 2015-2016 (- 2,5 % entre août 2015 et juillet 2016), à un rythme supérieur à celui de la campagne précédente

(- 1,6 %). Les exportations de vins ont reculé en volume pour les AOP hors champagne (- 1,9 %) comme pour les vins sans appellation (IGP et sans IG) (- 4 %). Par rapport à la campagne précédente, le repli en volume est toutefois moins prononcé pour les vins d'appellation que pour les autres vins (respectivement - 2,8 % et - 1,7 %). En revanche, la valorisation des vins AOP hors champagne et des autres vins s'est dégradée par rapport à 2014-2015 (respectivement - 0,5 et - 0,8 %) après avoir progressé en 2014-2015 (respectivement + 3 et + 5 % en 2014-2015). Seuls les vins effervescents (y compris champagne), qui ne représentent que 12 % de l'ensemble des volumes exportés mais 36 % de ceux en valeur, ont progressé en volume et en valeur (resp. + 3 % et + 6 % sur un an) tirant l'ensemble des exportations de vins en valeur à la hausse (+ 1,8 % sur un an après + 5 % en 2014-2015).

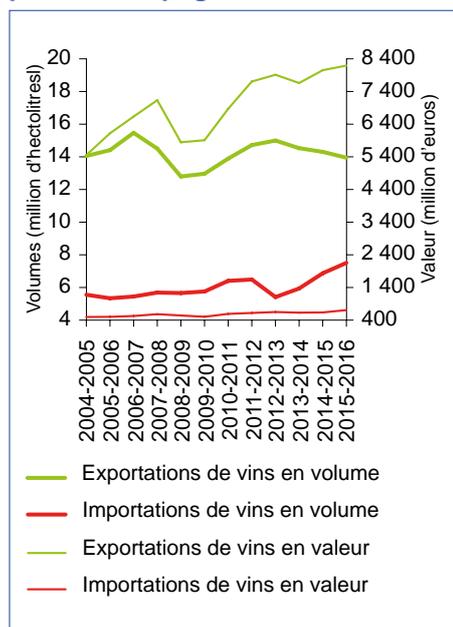
Repli des exportations vers l'UE mais progression vers les pays tiers sur la campagne 2015-2016

Le repli global des exportations de vins en 2015-2016 masque cependant des différences selon les destinations.

En direction de l'UE, les exportations se sont une nouvelle fois contractées en volume sur un an, au même rythme qu'en 2014-2015 (environ - 6,5 %), sous l'effet de la poursuite de la dégradation des échanges avec nos principaux clients européens : Allemagne, Royaume-Uni, Belgique et Pays-Bas, faisant reculer la part de la zone UE de 60 % en 2014-2015 à 58 % en 2015-2016 (63 % en 2013-2014) et contribuant à pénaliser les exportations en valeur (- 2,5 % sur un an). Les exportations en volume se sont toutefois moins dégradées avec le Royaume-Uni qu'en 2015 et ont même progressé pour les vins d'appellation après deux campagnes en repli. Les exportations de vins vers l'Allemagne ont souffert d'une nette détérioration des ventes de vins AOP qui, malgré leur poids peu important dans les ventes vers ce pays, ont pesé dans les évolutions.

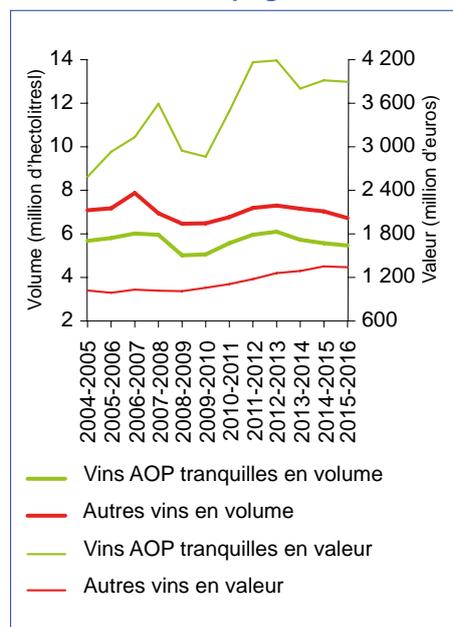
Vers les pays tiers, les exportations ont confirmé la reprise amorcée lors de la campagne précédente (+ 3,4 % en volume en 2015-2016 et + 5,3 % en valeur), mais ont été moins dynamiques que pour la campagne précédente (+ 6,8 % en volume et + 9,3 % en valeur), aussi bien pour les AOP que pour les vins sans appellation. La Chine

Baisse des exportations et hausse des importations de vins en volume pour la campagne 2015-2016



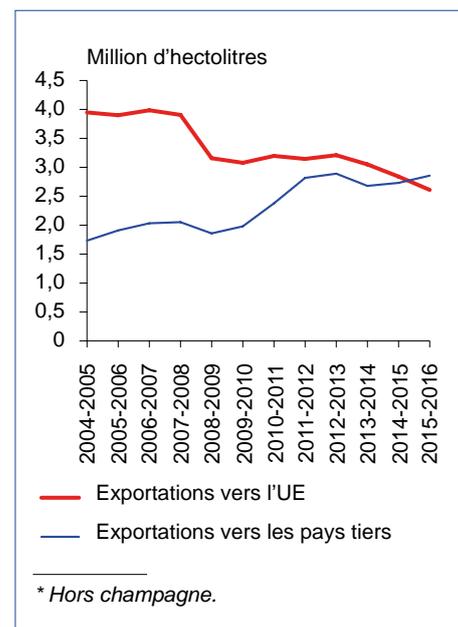
Source : DGDDI (Douanes)

Les exportations de vins AOP* comme ceux sans appellation ont reculé sur la campagne 2015-2016



Source : DGDDI (Douanes)

Sur la campagne 2015-2016, les exportations de vins AOP* vers les pays tiers ont dépassé pour la seconde année consécutive celles vers l'UE



Source : DGDDI (Douanes)

et les États-Unis ont été une nouvelle fois les principaux contributeurs. Pour la deuxième année consécutive, les exportations de vins AOP vers les pays tiers ont été supérieures à celles vers l'UE.

En volume, l'Allemagne demeure le 1^{er} client de la France, toutes catégories de vins confondues, grâce à ses achats de vins IGP et sans IG, suivie du Royaume-Uni, de la Chine et des États-Unis. En valeur, les États-Unis confortent, pour la deuxième année consécutive, leur place de premier importateur de vins français devant le Royaume-Uni. Pour les seules ventes de vins d'appellation, le Royaume-Uni conserve sa 1^{re} place mais est talonné par les États-Unis.

Sur la campagne 2015-2016, les exportations de champagne ont augmenté en volume et en valeur (respectivement + 3,7 % et + 6,3 % après + 3,1 % et + 8,4 % en 2014-2015). Les exportations en volume ont été soutenues à destination du Royaume-Uni et des États-Unis, premiers marchés à l'exportation pour le champagne, mais se sont une nouvelle fois repliées vers l'Allemagne.

En 2015-2016, les importations de vins ont atteint un niveau record

Pour la campagne 2015-2016, les achats extérieurs français de vins ont atteint leur plus haut niveau en volume et en valeur (resp. + 9 % et + 11 % sur un an). Sous l'effet conjugué de la baisse des exportations et de la hausse des importations en volume, le solde excédentaire de la balance commerciale des vins français s'est réduit en volume sur un an (- 13 %), tout en se maintenant en hausse en valeur (+ 1 %). Les volumes de vins en vrac continuent d'alimenter l'essentiel de nos importations (78 % du total des vins importés) mais à un rythme toutefois moins marqué qu'en 2014-2015 (+ 7 % contre + 30 %). L'Espagne demeure notre principal fournisseur de vins en vrac (81 %).

Sur la campagne 2015-2016, les prix des vins AOP ont été dynamiques

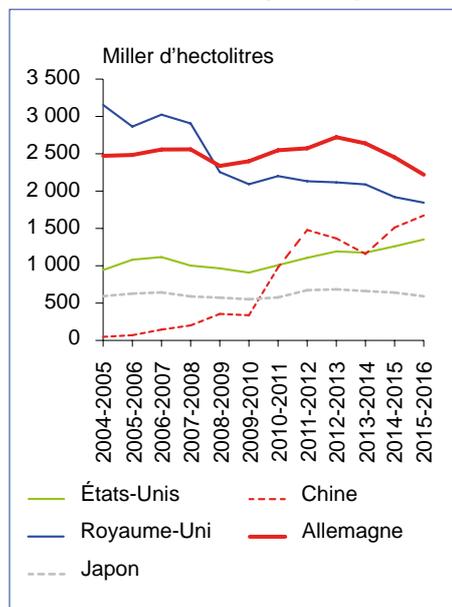
Pour la campagne 2015-2016, dans un contexte de disponibilités réduites et de commerce extérieur dynamique à destination des pays tiers, les prix à la production des

vins d'appellation, hors champagne, mesurés par l'Ippap (indice des prix agricoles à la production), ont augmenté sur un an (+ 3 %), après avoir été en légère baisse sur un an en 2014-2015 (- 0,6 %). Ils ont commencé à remonter en septembre 2015 tout en restant en deçà des cours de la campagne 2014-2015. À partir de novembre 2015, ils ont continué de progresser jusqu'à se stabiliser entre février et mai 2016 à des niveaux élevés, en légère reprise en fin de campagne pour s'établir au-dessus de ceux de l'année précédente.

Sur la campagne 2015-2016, les prix des autres vins ont légèrement progressé sur un an

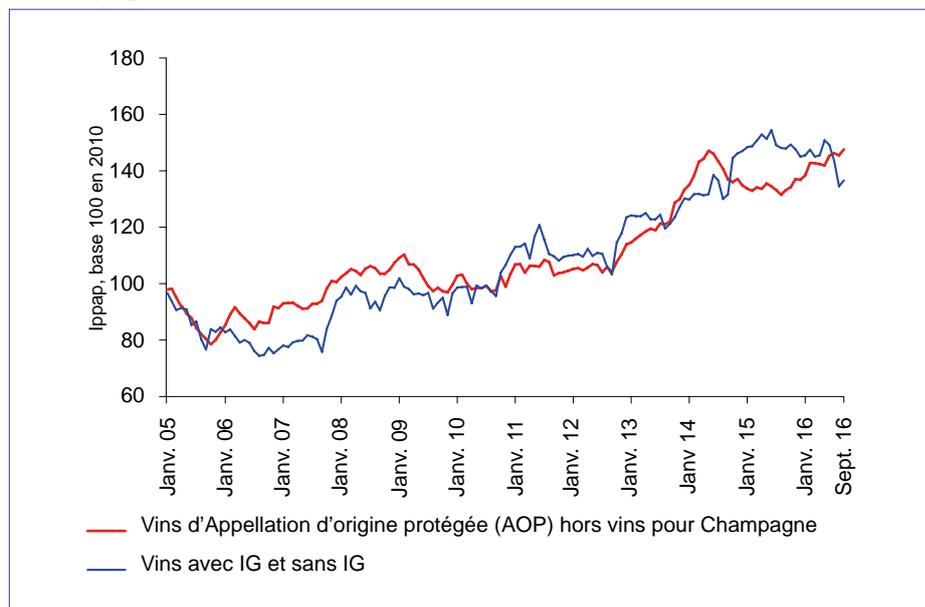
Après une progression forte et quasiment continue sur les trois dernières campagnes, les prix des vins IGP et sans IG se sont plus ou moins stabilisés dès le début de la campagne 2015-2016 (août 2015) et jusqu'en juin 2016 à un niveau élevé, décrochant par la suite. Sur l'ensemble de la campagne 2015-2016, les prix ont légèrement progressé (+ 0,6 %) sur un an sur fond de disponibilités en légère hausse (+ 1,4 %).

En 2015-2016, les exportations en volume de vins vers les États-Unis et la Chine ont été dynamiques



Source : DGDDI (Douanes)

Les prix des vins AOP sont repartis à la hausse lors de la campagne 2015-2016



Source : Insee - Ippap

La commercialisation des vins sur les neuf premiers mois de 2016

Sur les neuf premiers mois de 2016, recul à la fois en volume et en valeur des exportations

Sur les neuf premiers mois de 2016 (sept derniers mois de la campagne 2015-2016 + deux premiers mois de la campagne 2016-2017), les exportations des vins français ont non seulement régressé en volume par rapport à 2015 mais également en valeur (respectivement - 1,3 % et - 1,2 %), le recul des exportations en valeur avec l'UE (- 4,5 %) n'ayant pu être compensé par une hausse de la valorisation avec les pays tiers (+ 1,2 %). Toutes les catégories de vins (y compris champagne) ont diminué en valeur à l'exportation sur la période, à l'exception des vins IGP et sans IG qui se sont stabilisés.

Vers l'UE, le repli sur les neuf premiers mois de 2016 a été moins

marqué qu'entre 2014 et 2015 (- 4,5 % contre - 9,8 %), grâce à des ventes plus régulières. En mai 2015, les volumes exportés avaient décroché chez les principaux acheteurs européens, impactant l'évolution sur les neuf premiers mois.

À destination des pays tiers, les exportations ont augmenté sur les neuf premiers mois de 2016 (+ 3 %), à un rythme toutefois inférieur à 2015 (+ 9 %), malgré le dynamisme des ventes de vins d'appellation aux États-Unis. Les ventes vers le Japon ont continué de se replier et celles vers la Chine ont été moins soutenues qu'en 2015.

Toutes destinations confondues, les exportations ont fléchi en volume sur un an, aussi bien pour les vins d'appellation hors champagne (- 1,6 % contre - 2,7 % en 2015) que pour les

vins sans appellation (- 1 % contre - 4,9 %). Sur les deux premiers mois de la nouvelle campagne (août-septembre 2016), les volumes exportés de vins s'accroissent (+ 3,4 %) grâce aux vins sans appellation et au champagne.

Des prix en nette hausse pour les vins d'appellation et en repli pour les autres vins

Sur les neuf premiers mois de 2016, les prix des vins d'appellation hors champagne ont été dynamiques (+ 7,5 % sur un an), se situant systématiquement au-dessus des cours 2015, alors que ceux des autres vins se sont établis en deçà des prix 2015 (- 4 %) avec un repli prononcé depuis juin 2016 par rapport aux mois précédents.

PRODUCTIONS ANIMALES

Après un début d'année 2016 caractérisé par la persistance de difficultés marquées dans plusieurs secteurs de l'élevage, une amélioration de la situation des productions porcines et laitières est perceptible à compter de l'été 2016.

Sur les neuf premiers mois de 2016, les productions animales ont affiché des évolutions contrastées en volume par rapport à 2015. La production de bovins a légèrement progressé en poids. Dans le même temps, les abattements de vaches laitières de réforme ont augmenté dans un contexte de la crise laitière. Encore perturbés par la FCO, les exportations de bovins ont reculé de 0,4 %. La production ovine a, de son côté, confirmé la reprise amorcée en 2015 et les abattages d'agneaux sont repartis à la hausse. Quant aux porcins, la progression de la production s'est poursuivie pour la deuxième année consécutive, sans toutefois retrouver le niveau des années 2000. À l'inverse, la production de volailles a enregistré un recul, après la reprise de 2015. Les mesures de dépeuplement prises pour lutter contre l'épizootie de grippe aviaire de janvier à mai 2016 dans le Sud-Ouest ont fortement impacté la production de palmipèdes à foie gras et autres volailles. La production d'œufs s'est également contractée, en lien avec la forte baisse des exportations et le retour sur le devant de la scène mondiale des États-Unis. La collecte de lait a marqué un repli sensible en 2016, conséquence de la crise (prix du lait bas, cessations d'activité) et de conditions météorologiques défavorables à la pousse de l'herbe.

Dans le même temps, les consommations de viande se sont inscrites sur fond de baisse tendancielle pour

la totalité des espèces, à l'exception des volailles. Si la consommation intérieure peine toujours à soutenir les marchés, l'orientation des échanges extérieurs a été un peu plus favorable pour les élevages bovin et porc. Le déficit du commerce extérieur de viande bovine s'est amélioré sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations ayant progressé tandis que les importations diminuaient. La filière porcine est parvenue à tirer son épingle du jeu avec un solde commercial redevenu excédentaire en volume, grâce à des exportations dynamiques vers les pays tiers, notamment la Chine, combinées à un repli des importations en provenance des pays de l'UE, en particulier d'Allemagne et d'Espagne. En revanche, les secteurs de la volaille et du lait n'ont pas bénéficié d'une hausse des exportations, celles-ci ayant reculé assez nettement pour les volailles, notamment sous l'effet des perturbations engendrées par la grippe aviaire.

À l'exception notable du secteur bovin, une inflexion à la hausse des prix à la production se dessine depuis l'été 2016, en premier lieu pour le porc et le lait et, à un moindre degré pour les ovins. Cette légère amélioration intervient néanmoins après une dégradation importante lors des premiers mois de l'année 2016. Si le coût de l'aliment a continué de baisser en 2016 sur les neuf premiers mois, il ne l'a cependant pas fait dans des proportions permettant de compenser globalement

la baisse des prix à la production au premier semestre 2016.

Bovins

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, la production totale de bovins finis a légèrement progressé en poids (+ 0,5 %) par rapport à 2015. Sur la même période, les abattements de vaches ont fortement progressé dans le contexte de crise laitière qui a pesé sur les cours des bovins finis, en net recul par rapport à 2015. Concernant les bovins maigres, la Fièvre Catarrhale Ovine a continué de perturber les marchés : sur les neuf premiers mois de l'année 2016, les exportations totales de brouillards se sont légèrement repliées mais les cours se sont maintenus. Dans un contexte de baisse de la consommation de viande bovine, les importations de viande bovine se sont contractées.

Légère hausse en poids de la production de bovins finis sur les neuf premiers mois de 2016

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, la production de bovins finis (calculée comme étant la somme des abattements de bovins corrigés du solde du commerce extérieur de bovins finis vivants) a légèrement diminué en têtes (- 0,5 %), dépassant toutefois, en poids, le niveau de 2015 de 0,5 %.

En 2016, la production de bovins finis a légèrement augmenté en poids sur les neuf premiers mois

	Abattages CVJA		Exportations d'animaux finis		Importations d'animaux finis		Production de bovins finis	
	2016	2016/2015 (%)	2016	2016/2015 (%)	2016	2016/2015 (%)	2016	2016/2015 (%)
en têtes								
TOTAL BOVINS	3 480 334	- 0,4	46 164	- 13,8	18 312	- 12,7	3 508 186	- 0,5
Veaux de boucherie	948 016	- 0,9	9 435	- 15,9	14 891	- 1,7	942 560	- 1,1
GROS BOVINS	2 532 318	- 0,2	36 729	- 13,2	3 421	- 41,2	2 565 626	- 0,3
Gros bovins femelles	1 652 846	2,7	6 450	- 5,2	486	- 85,3	1 658 810	2,8
Gros bovins mâles	879 472	- 5,2	30 279	- 14,7	2 935	17,2	906 816	- 5,6
en tec								
TOTAL BOVINS	1 090 638	0,5	10 720	- 8,8	1 967	- 20,6	1 099 390	0,5
Veaux de boucherie	134 509	- 0,2	1 186	- 19,2	1 174	- 5,5	134 521	- 0,4
GROS BOVINS	956 129	0,6	9 534	- 7,3	793	- 35,9	964 869	0,6
Gros bovins femelles	597 548	3,5	1 485	- 15,0	124	- 82,4	598 909	3,6
Gros bovins mâles	358 581	- 3,8	8 048	- 5,8	668	26,3	365 961	- 3,9

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes) - neuf premiers mois

En revanche, comparée à la moyenne sur la période 2011-2015, la production s'est repliée de 3,7 % en têtes et de 1,1 % en poids. Les abattages de bovins finis ont augmenté en poids (+ 0,5 %) alors que, dans le même temps, les exportations et les importations fléchissaient, conduisant à une dégradation du solde du commerce extérieur de bovins vivants finis.

Malgré des abattages de bovins en hausse en poids sur les neuf premiers mois de 2016, ceux en têtes ont reculé, avec des évolutions contrastées selon les catégories d'animaux. Seuls les abattages de bovins femelles de plus d'un an ont progressé (+ 2,7 % en têtes et 3,5 % en poids). Cette progression traduit un afflux de vaches dans les abattoirs, consécutif à la crise laitière. Les éleveurs, confrontés aux difficultés économiques du marché laitier, accélèrent la mise à la réforme des vaches laitières d'autant plus aisément que les génisses laitières de renouvellement, présentes dans les exploitations, garantissent la reprise de la production laitière en cas de redressement du marché du lait. Par ailleurs, les éleveurs de vaches allaitantes qui avaient choisi de maintenir sur les exploitations un effectif élevé de vaches nourrices afin de bénéficier de l'aide aux bovins allaitants (ABA) ont également été amenés à augmenter les mises à la réforme, concurrencés sur le marché des viandes par celles issues des races à lait. Enfin, les conditions climatiques

estivales et leur impact négatif sur les productions fourragères ont également pu conduire les éleveurs à accroître les mises à la réforme d'animaux avant l'arrivée de l'hiver.

Sur les neuf premiers mois de 2016, les abattages de bovins mâles ont reculé de 5 % en têtes et de 3,5 % en poids sur un an en raison d'une baisse des effectifs d'animaux dans les exploitations. Par ailleurs, les prix peu élevés ont pu inciter les éleveurs à conserver les animaux plus longtemps. Le poids moyen des bovins mâles abattus a ainsi augmenté de 1,4 % entre 2015 et 2016.

Les abattages de veaux de boucherie se sont contractés de près de 1 % en têtes et de 0,2 % en poids, traduisant là aussi un alourdissement des poids carcasses, de 141 kg en moyenne en 2015 à 142 kg en 2016. Cette augmentation du poids moyen a ainsi permis aux intégrateurs de compenser la baisse du nombre d'animaux placés en atelier d'engraissement tout en maintenant un certain volume de viande.

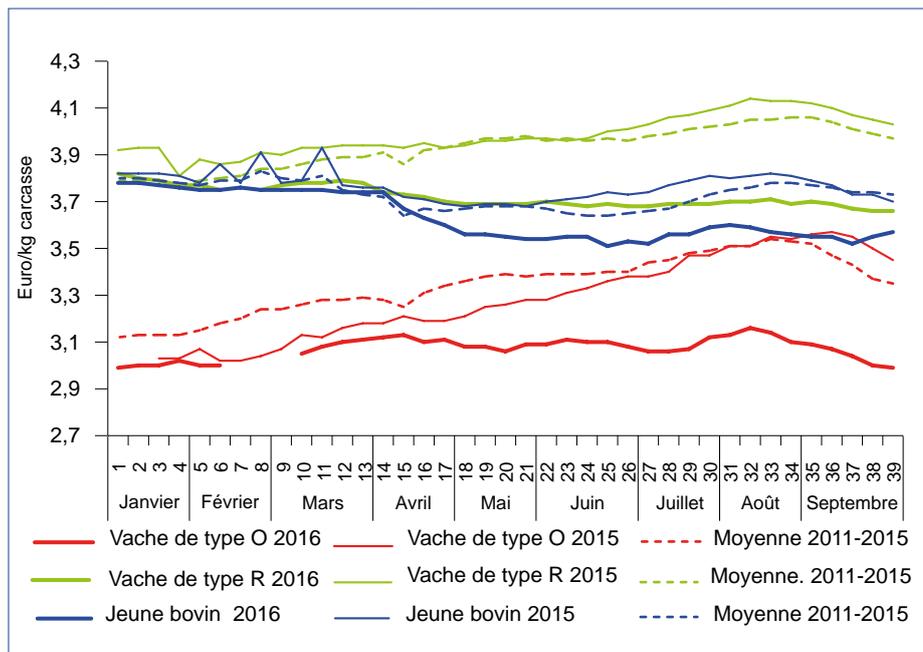
Sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations de bovins finis, toutes catégories confondues, ont reculé en têtes et en poids. Elles restent peu importantes et concernent essentiellement les gros bovins mâles, qui représentent 66 % des exportations totales de bovins finis. Les ventes de bovins mâles ont diminué de près de

15 % sur un an. Ce repli concerne les ventes vers les pays tiers et plus particulièrement celles à destination du Liban. Les exportations vers l'Union européenne ont en revanche progressé, en particulier vers l'Allemagne. Les importations de bovins finis, constituées à 80 % par des achats de veaux de boucherie, se sont contractées sur un an, sous l'effet de la réduction des échanges avec les Pays-Bas et l'Allemagne. Avec une baisse des importations trop faible pour compenser celle des exportations, l'excédent commercial s'est détérioré.

Baisse généralisée des cours des bovins finis en 2016

En 2016, la hausse des abattages de vaches a orienté les cours des bovins finis à la baisse. Au 1^{er} trimestre 2016, les cours des vaches et jeunes bovins se sont maintenus par rapport à 2015. À compter de la mi-avril, les cours moyens des vaches de type « O », plutôt représentatifs des cours des vaches laitières, ont décroché, sans bénéficier ensuite de la hausse saisonnière traditionnelle des cours pendant l'été. Compte tenu de leur poids dans le marché de la viande bovine, la baisse des cours des vaches laitières a pesé sur les autres catégories, vaches allaitantes et jeunes bovins. Globalement sur les neuf premiers mois de l'année 2016, les cours des vaches de type « O » ont été en retrait de 6,5 %, ceux des vaches de type « R » de

Baisse générale des cours des gros bovins finis, à compter d'avril 2016



Source: FranceAgriMer

6,6 % et ceux des jeunes bovins de type « R » de 3,6 %, par rapport à la même période de 2015. Tout au long des neuf premiers mois de 2016, les cours des veaux de boucherie se sont, quant à eux, quasiment maintenus au niveau peu élevé de 2015. En moyenne sur la période, ils ont été inférieurs de 0,7 % à 2015.

En 2016, des prix à la production de viande bovine inférieurs au coût de l'aliment

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, les prix à la production de la viande bovine ont été inférieurs au prix de répercussion du coût de l'alimentation animale. Ce prix est calculé comme celui qui, compte tenu de la part des achats d'aliment dans la valeur de la production en sortie d'élevage, compenserait la variation du prix de l'aliment par rapport à l'année précédente, toutes charges égales par ailleurs. Entre janvier et août, l'écart n'a cessé de se creuser, à la suite de la baisse continue du prix à la production des gros bovins de boucherie. En septembre, la baisse du prix à la production a été moins marquée et l'écart avec le prix de répercussion du coût de l'alimentation animale s'est alors légèrement réduit.

Poursuite de la baisse de la consommation de viande bovine

Prolongeant une tendance structurelle depuis 2000, la consommation apparente de viande bovine s'est contractée de 1,2 % sur un an sur les neuf premiers mois de 2016, dans un contexte de légère progression de la production. Les résultats de l'enquête Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer sur les achats de viande bovine par les ménages pour leur consommation à domicile confirment ce repli. Les achats de viande bovine par les ménages ont ainsi reculé de près de 3 % pour la viande de gros bovins et de 6 % pour la viande de veau, par rapport à 2015.

En 2016, une contribution positive du commerce extérieur à l'équilibre des marchés de viande bovine

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, le déficit du commerce extérieur de viande bovine s'est réduit, de - 90 000 tec à - 70 200 tec sur un an. Les exportations ont progressé tandis que les importations ont diminué. Les importations totales de viande bovine ont reculé de 6,5 %, plus particulièrement les importations de viande fraîche ou réfrigérée. Dans le même

temps, les exportations de viande bovine se sont légèrement accrues (+ 1,5 %). Les exportations de viande bovine congelée ont enregistré la progression la plus importante (+ 11 %), grâce notamment à la Grèce (+ 4 % en 2016 sur un an), rompant ainsi avec les baisses constatées depuis 2011.

Des exportations de bovins maigres perturbées par les conséquences de la FCO et des cours qui se maintiennent

Le marché des bovins maigres (ou broutards) regroupe deux types d'animaux : les broutards légers dont le poids vif est compris entre 160 et 300 kg et les broutards lourds, de plus de 300 kg. La détection en septembre 2015 de foyers de Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) en France a fortement perturbé le marché des broutards. À compter de cette date, la vaccination contre la FCO a été rendue obligatoire pour tout animal exporté. L'extension de la maladie à quasiment tout le territoire, les restrictions de mouvement des animaux, la mise en place de l'obligation de vaccination ont eu des conséquences sur la demande extérieure en broutards d'origine française.

Dès la mise en place de conditions réglementaires et sanitaires en octobre 2015, au moment du net repli des exportations, le marché des broutards lourds est reparti à la hausse. Sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations de broutards lourds ont ainsi progressé de 12,5 % (soit + 66 600 têtes) sur un an. Ces animaux sont destinés à plus de 95 % au marché de l'UE et plus spécifiquement à l'Italie qui représente 88 % des broutards lourds exportés par la France. En revanche, les exportations de broutards légers ont chuté de 28 % (- 69 700 têtes) sur la même période en 2016. Cette baisse est essentiellement la conséquence de la fermeture du marché turc, dès la détection des foyers de FCO. Les ventes de broutards légers vers la Turquie ont chuté de 70 000 animaux en 2015, à près de 6 000 en 2016, soit - 91,5 %. Au total, sur les neuf premiers mois de l'année 2016, les exportations de broutards ont reculé de 0,4 % par rapport à la même période de 2015, tout en pro-

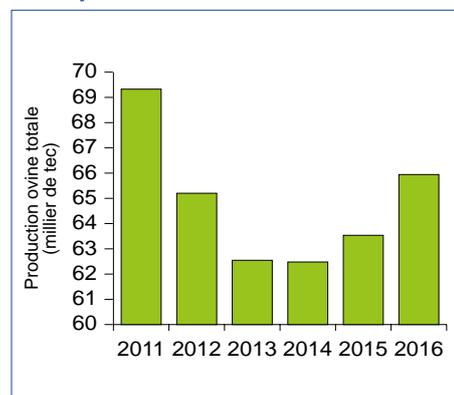
gressant de près de 6 % par rapport à la période 2011-2015, les ventes vers l'Italie s'étant accrues de 4 %.

Conséquence de la tension sur les marchés à l'exportation, les cours des brouards sur les neuf premiers mois de l'année 2016 ont été supérieurs de 4 % aux cours 2015 et au cours moyens 2011-2015. Au premier semestre 2016, ils se sont même situés nettement au dessus de 2015. À compter de mi-juillet, ils se sont repliés, passant même, en octobre, au-dessous des niveaux atypiques de 2015 et des cours moyens sur la période 2011-2015.

Ovins

Sur les neuf premiers mois de 2016, la production ovine a progressé. Sur la même période, les abattages d'agneaux ont fortement augmenté tandis que les échanges d'ovins vivants se repliaient. Le cours moyen des agneaux est resté en deçà du niveau de 2015, même s'il s'est redressé à compter de l'été. La baisse persistante de la demande intérieure s'est traduite par une nouvelle baisse des importations de viande ovine. La part de la production issue des exploitations françaises a de nouveau progressé dans la consommation calculée par bilan.

En 2016, le redressement de la production ovine totale s'est poursuivi



Source : Agreste - cumul sur les neuf premiers mois de l'année

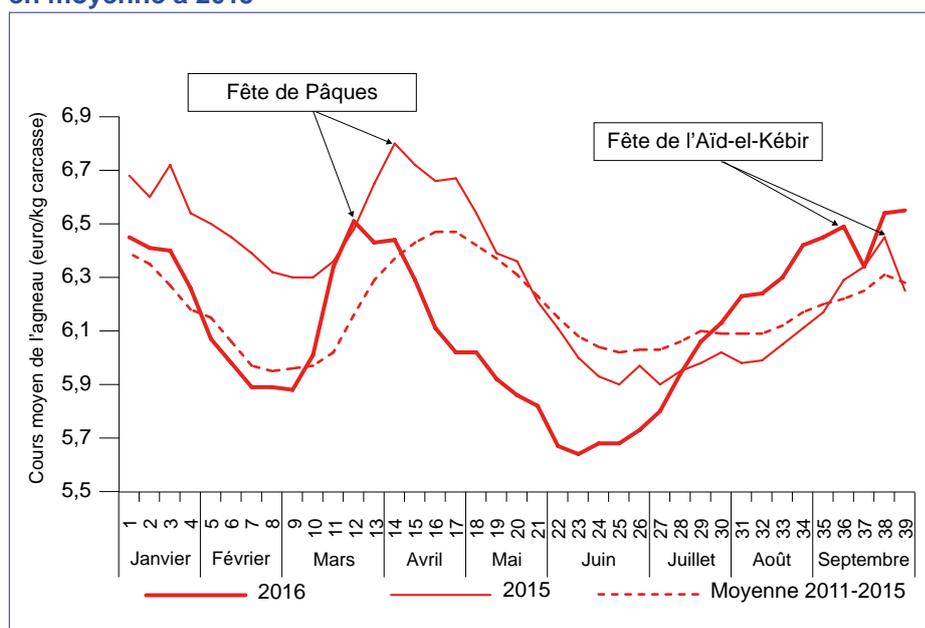
En 2016, nouvelle progression de la production ovine, en tec

En baisse continue de 2011 à 2014, la production ovine (calculée comme la somme des abattages totaux d'ovins et du solde du commerce extérieur d'ovins vivants) a confirmé, en 2016, la reprise amorcée en 2015. Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, elle a augmenté de 4,1 % en têtes et de 3,8 % en poids sur un an. Sur la même période, les abattages d'ovins se sont également accrus (+ 2,8 % en têtes et + 3,1 % en poids).

La progression des abattages s'est accompagnée d'un repli des échanges d'ovins vivants

Avec un poids de 87 % dans l'ensemble des abattages d'ovins et une hausse de 3,2 % en têtes (soit 92 000 têtes) et de 3,5 % en poids sur les neuf premiers mois de 2016, les agneaux ont été les principaux contributeurs à la progression des abattages d'ovins. Les abattages d'ovins de réforme se sont, quant à eux, maintenus en têtes mais ont légèrement progressé en poids, signe d'un alourdissement des carcasses pour ces animaux.

Sur les neuf premiers mois de 2016, le cours de l'agneau a été inférieur en moyenne à 2015



Source : FranceAgriMer

Malgré la nouvelle baisse constatée fin 2015 du cheptel ovin reproducteur français (- 2 % sur un an), l'augmentation, sur les neuf premiers mois de 2016, du nombre d'agneaux disponibles sur le marché pourrait être le signe d'une amélioration des performances techniques des élevages ovins français et plus spécifiquement de la productivité des brebis.

Après une forte progression en 2015 (+ 22,6 % par rapport à 2014), conséquence d'un pic de ventes vers l'Espagne, principal client de la France, les exportations d'agneaux vivants ont reculé de 6 % sur les neuf premiers mois de 2016 par rapport à 2015 et de 8 % par rapport à la moyenne 2011-2015. L'Espagne a diminué ses achats de 9 %, suivie de l'Italie (- 7 %). Sur la même période, les importations d'agneaux vivants se sont de la même façon repliées (- 19 %), notamment en provenance d'Espagne, premier fournisseur également de la France (- 16 %, soit plus de 24 000 têtes). Cette réduction des échanges avec l'Espagne, deuxième pays européen pour le cheptel ovin, après le Royaume-Uni, intervient dans un contexte de croissance des effectifs du cheptel reproducteur ovien en

Espagne en 2015 (+ 2 %), après une baisse régulière entre 2006 et 2014.

En 2016, le cours de l'agneau a été globalement inférieur à celui de 2015

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, le cours moyen de l'agneau a été nettement inférieur à celui de 2015 (- 3 %) avec néanmoins, comme en 2015, deux périodes distinctes. De janvier à juin, il est resté quasiment toujours en deçà de 2015. À partir de début juin, il a progressé pour dépasser, à la mi-juillet, le niveau de 2015. Les deux fêtes religieuses de Pâques au printemps et de l'Aïd-el-Kébir en septembre se sont traduites par deux pics dans les cours. Bien qu'en hausse avant les fêtes, le cours de 2016 de l'agneau est resté inférieur à celui de 2015 au moment de Pâques, alors qu'il est passé au-dessus de celui de 2015 pour l'Aïd.

Nouvelle baisse des importations de viande ovine sur les neuf premiers mois de 2016

En baisse quasiment constante depuis 2011, à l'exception d'un pic en 2014, les importations de viande ovine ont une nouvelle fois reculé en volume sur les neuf premiers mois de 2016, - 11 % à la fois sur un an et par rapport à la moyenne 2011-2015. À l'exception du mois de février où elles ont dépassé le niveau de 2015, les importations sont demeurées en dessous du niveau atteint en 2015 et de la moyenne 2011-2015. Les achats en provenance des principaux fournisseurs de viande ovine ont diminué en 2016, - 13 % pour le Royaume-Uni, premier partenaire de la France, - 22 % s'agissant de la Nouvelle Zélande et - 5 % pour l'Irlande.

La baisse des importations s'inscrit dans un contexte de diminution constante de la consommation de viande ovine. Entre 2015 et 2016, la consommation apparente de viande ovine a fléchi de 4 %, sur un an et de près de 10 % par rapport à la consommation moyenne sur la période 2011-2015. Avec la baisse des importations et la progression des abattages sur les neuf premiers mois de 2016 (+ 3 %),

le taux d'auto-provisionnement en viande ovine a progressé, passant de 48,5 % en 2015 à 52,3 % en 2016. Cette baisse de la consommation calculée est confirmée par les résultats de l'enquête Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer qui mesure l'évolution des achats des ménages français pour leur seule consommation à domicile. Ainsi, sur les neuf premiers mois de l'année, les achats de viande ovine se sont repliés de 6 % par rapport à 2015 et de 14 % par rapport à la période 2011-2015.

Porcins

Sur les neuf premiers mois de 2016, la production porcine française a progressé au même rythme qu'en 2015, de + 1 % sur un an. Dans le même temps, les achats des ménages n'ont manifesté aucun signe de redressement. Dans ce contexte, seule la forte demande chinoise a permis de soutenir le marché, favorisant un redressement sensible des prix du porc charcutier à partir de juin 2016.

De janvier à septembre 2016, la production porcine en tonnage a légèrement augmenté en moyenne sur un an (+ 1 %), prolongeant la tendance à la hausse observée depuis 2014. Sur l'ensemble de l'année, la production pourrait se stabiliser, dans la mesure où le cheptel de truies s'est réduit, selon les dernières estimations de mai 2016 (- 3 % sur un an).

Sur les neuf premiers mois de 2016, les abattages se sont accrus sur un an : + 0,4 % en têtes et + 1,1 % en volume, les poids moyens ayant été supérieurs entre janvier et mai 2016 à la même période de 2015, en raison de retards d'enlèvement liés à une offre française et européenne importante. À compter de juin 2016, dans un contexte de progression des exportations de viande porcine et de hausse de la demande de la part des abattoirs, le poids a retrouvé son niveau de l'année 2015.

Dans l'Union européenne, les abattages de porcins se sont accrus au

1^{er} semestre 2016 par rapport à la même période de 2015 (+ 2 %), prolongeant, mais de façon à peine moins marquée, la progression enregistrée en 2015 (+ 2,6 %). Malgré cette offre importante, les prix européens à la production se sont redressés à compter de la fin du premier semestre 2016, grâce à la forte hausse des exportations vers la Chine (+ 130 % pour l'Allemagne, + 260 % pour la France, + 340 % pour l'Espagne et jusqu'à + 550 % pour les Pays-Bas).

Sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations françaises de viande porcine ont progressé de près de 4 % sur un an, soit 16 600 tec de plus. Les évolutions sont très contrastées selon les destinations : 27 300 tec de moins vers l'Union européenne, notamment vers l'Italie, jusque là notre premier client, et 43 900 tec de plus vers les pays tiers (+ 46 000 tec rien que pour la Chine soit + 97 % sur un an). En 2016, la Chine est ainsi devenue le premier client de la France devant l'Italie.

À l'inverse, les importations françaises se sont repliées sur la période : - 8 %, soit 32 000 tec de moins (dont un repli de 13 300 tec en provenance de l'Allemagne et de 14 100 tec depuis l'Espagne). Il est probable que la forte demande chinoise ait également généré un redéploiement des exportations de viande porcine de la part de ces pays.

Après avoir été déficitaire en volume en 2015 (- 30 000 tec), le solde des échanges extérieurs de viande porcine est redevenu excédentaire en volume sur les neuf premiers mois de 2016, par rapport à la même période en 2015 (+ 19 000 tec). Il s'est également amélioré en valeur, tout en restant déficitaire (- 207 millions d'euros contre - 332 millions d'euros en 2015).

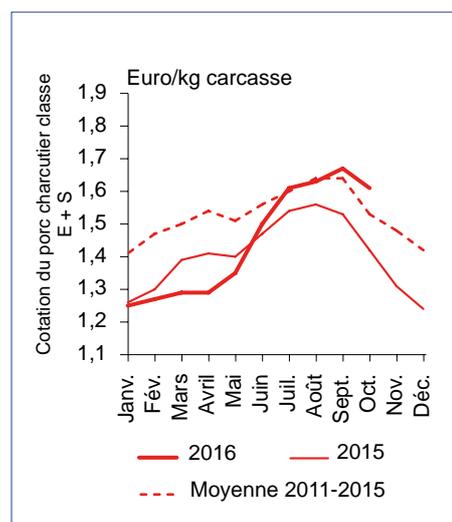
En 2016, la consommation intérieure de viande de porc continuerait de reculer. Selon le panel de consommateurs Kantar WorldPanel pour FranceAgriMer, les achats de viande porcine par les ménages, pour leur consommation à domicile, auraient reculé de 1,4 % de janvier à septembre 2016, sur un an. Le repli

concerne plutôt la viande fraîche, les achats de saucisses et saucissons étant demeurés quasiment stables sur la période.

De janvier à mai 2016, le cours moyen du porc charcutier classe E + S a fléchi par rapport à 2015 et à la moyenne des cinq dernières années. À partir de juin, il s'est redressé par rapport à 2015, dès que le marché est redevenu fluide à la faveur de la forte augmentation des exportations de viande porcine vers la Chine, retrouvant, en juillet, le niveau moyen des cinq dernières années. Les cours ont poursuivi leur progression sur un an en septembre, passant même au dessus de la moyenne des prix 2011-2015 (+ 2 %). En octobre, le cours a enregistré une baisse saisonnière marquée mais reste supérieur à celui des années précédentes : + 13 % par rapport à octobre 2015 et + 5 % par rapport à la moyenne 2011-2015.

De son côté, le coût de l'aliment porcins, qui représente plus de 60 % de la valeur de la production porcine, a baissé de 5 % sur les neuf premiers mois de 2016 par rapport à 2015. Depuis juin 2016, on observe à la fois une baisse des prix de l'aliment et une hausse des prix à la production, relativement à l'année 2015, créant un ciseau des prix favorable aux producteurs. En parallèle, les volumes d'aliments achetés se sont réduits sur les

À partir de juin 2016, le prix moyen du porc charcutier est repassé au-dessus des cours 2015



Source : FranceAgriMer

neuf premiers mois de 2016 (- 3,3 % sur un an).

En fin d'année, les prix pourraient probablement se maintenir si l'offre devient un peu moins volumineuse (cheptels de truies européens en baisse à l'enquête de mai 2016) et si les exportations, notamment vers la Chine, restent aussi dynamiques car elles assurent une bonne fluidité des marchés européens. La demande chinoise peut toutefois se réorienter vers le porc américain, à la suite de possibles dégagements vers l'exportation de la part des États-Unis, qui font face à un marché intérieur saturé.

Volailles

Après la reprise de 2015, le marché français des volailles a montré des signes de ralentissement en 2016, avec des abattages en repli pour les principales espèces, à l'exception de la dinde. La production 2016 de volailles a pâti à la fois du recul de la consommation des ménages, d'une baisse des exportations vers les pays-tiers et d'une hausse des importations. Dans ce contexte, les prix à la production des deux principales espèces (poulet, dinde) sont restés proches de 2015, mais très en deçà des cours moyens 2011-2015.

En cumul de janvier à septembre 2016, les abattages, toutes espèces de volailles confondues, se sont repliés : - 3,6 % en têtes et - 3,4 % en poids par rapport à 2015. Ce repli concerne en premier lieu les poulets, dont les abattages ont reculé de 3 %

en têtes et de 2 % en poids, mais également les canards. Sur les neuf premiers mois de 2016, les abattages de canards se sont réduits de près d'un tiers sur un an, à la suite des mesures de dépeuplement prises pour lutter contre l'épizootie de grippe aviaire de janvier à mai 2016. Le secteur de la dinde a été plus dynamique, puisque les abattages ont progressé en poids, et se sont quasiment stabilisés en têtes. Sur les huit premiers mois de 2016, les mises en place des poussins des trois principales espèces (poulet, dinde et canard) se sont repliées, augurant d'une poursuite de la baisse des abattages de volailles jusqu'à la fin de l'année.

Au premier semestre 2016, la consommation apparente de viandes de volailles, calculée par bilan, a progressé de 2,6 %. Elle a augmenté de 2,5 % pour le poulet et de près de 7 % pour la dinde mais s'est réduite de 6 % pour le canard, également en raison des mesures sanitaires de lutte contre l'épizootie. En revanche les achats de viandes de volailles par les ménages, pour leur consommation à domicile, témoignent d'une baisse proche de 2 % en tonnage.

Sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations de viande de volaille ont fléchi (- 9 % sur un an) tandis que les importations se sont accrues (+ 4 %), creusant un peu plus, tant en volume qu'en valeur, le déficit des échanges extérieurs de volaille.

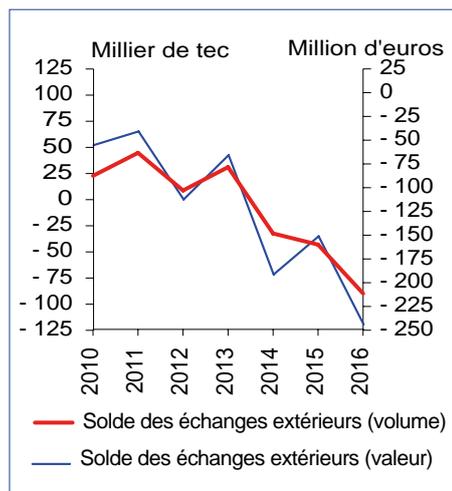
Sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations de viande et préparations de poulet ont baissé par rapport à la même période de 2015 (- 10 % sur un an). La situation a néanmoins été

Sur les neuf premiers mois de 2016, les abattages de poulet ont reculé

		9 mois 2015	9 mois 2016	Évolution 2016/2015 (%)
Abattages CVJA (millier de têtes)	Volailles de chair	718 175	692 049	- 3,6
	Poulets	586 213	569 496	- 2,9
	Dindes	33 124	33 163	0,1
Abattages CVJA (tonne)	Volailles de chair	1 268 772	1 226 163	- 3,4
	Poulets	788 275	772 422	- 2,0
	Dindes	254 566	261 099	2,6

Sources : Agreste - enquêtes abattages

En 2016, le solde des échanges de viande de poulet a été négatif en volume et en valeur

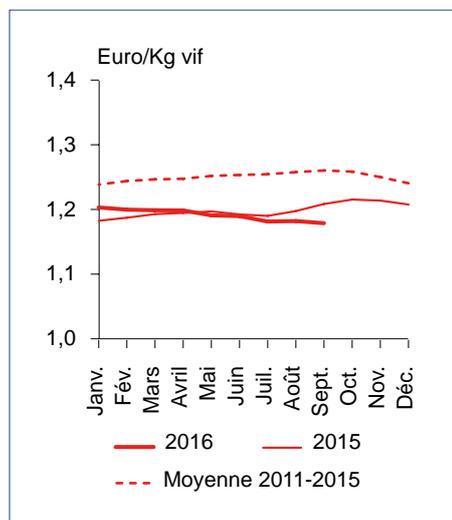


Source : DGDDI (Douanes) - cumul sur les neuf premiers mois

contrastée selon les destinations : en repli de plus de 40 000 tec vers les pays tiers (dont 22 000 tec de moins vers le Moyen-Orient) et en progression de près de 6 000 tec vers l'Union européenne. Les ventes se sont accrues vers l'Allemagne (+ 5 500 tec) et les Pays-Bas (+ 1 500 tec). En revanche, elles ont fléchi vers l'Espagne (- 2 700 tec) et la Belgique (- 2 200 tec).

Sur les neuf premiers mois de 2016, les importations de viandes et préparations de poulet ont progressé : + 3,1 %, soit + 12 000 tec, dont 7 700 tec depuis la Belgique et 1 900 tec

Sur les neuf premiers mois de 2016, les prix à la production des poulets sont demeurés stables sur un an

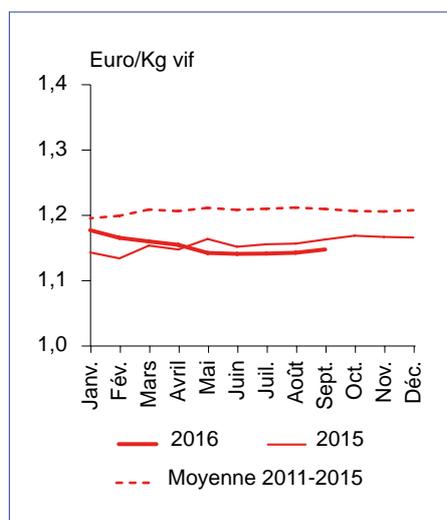


Sources : Agreste, Insee

depuis l'Espagne. La part des importations dans la consommation française de viande de poulet demeure toutefois quasiment stable en 2016 : un peu plus de quatre poulets sur dix consommés en France sont importés. Sur la même période, les exportations de viande et préparations de dinde se sont réduites de 6 %, soit 3 300 tec de moins : - 4 000 vers l'Union européenne, notamment la Belgique, et + 700 vers les pays tiers (+ 1 000 tec vers l'Afrique subsaharienne). Les importations de dinde ont, quant à elles, augmenté sur les neuf premiers mois de 2016 (+ 13 %).

Bien que l'épizootie de grippe aviaire ait essentiellement touché les canards à gaver du Sud-Ouest, l'ensemble du commerce extérieur des viandes et préparations de canard (avec et hors foie gras) a été affecté en 2016. Sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations de viandes et préparations (hors foie gras) se sont réduites de 1,2 % tandis que les importations ont fait un bond de 18 %, soit 2 600 tec supplémentaires (dont 1 300 tec depuis la Bulgarie et 600 tec depuis la Hongrie). Concernant les seuls échanges de foie gras, la baisse des exportations a été plus marquée au cours de la période (- 22 %) alors que les importations ont progressé de plus d'un tiers, soit 800 tonnes de plus (dont 410 tonnes depuis la Bulgarie et 220 tonnes depuis la Hongrie).

Sur les neuf premiers mois de 2016, les cours à la production des dindes ont été quasiment égaux sur un an



Sources : Agreste, Insee

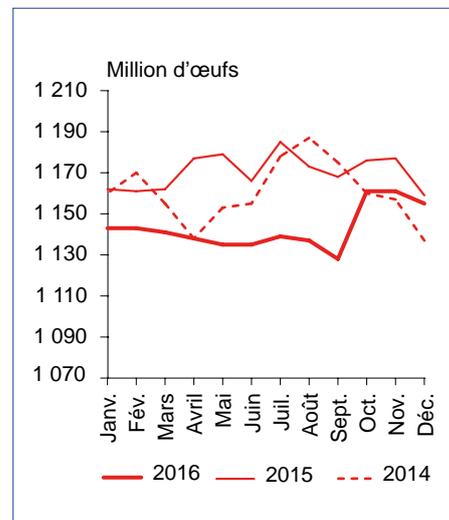
Les cours moyens à la production des poulets et des dindes ont été quasiment stables depuis le début 2016 par rapport à la même période de 2015, les filières demeurant très intégrées. En parallèle, le prix de l'aliment pour volailles s'est replié.

Œufs

En 2016, la production française d'œufs de consommation devrait se réduire d'environ 2 % par rapport à 2015. Dans un contexte d'offre européenne importante et d'exportations en forte baisse, les prix à la production se sont dégradés (- 11 % sur un an).

Après une production globalement stable depuis 2013, la production française d'œufs de consommation s'est repliée de près de 3 % sur les neuf premiers mois de 2016 par rapport à la même période de 2015, selon le modèle de prévision SSP-ITAVI-CNPO. Sur l'ensemble de l'année, elle devrait se réduire de 2,3 %. Au cours des huit premiers mois de 2016, les mises en place de poulettes de ponte ont augmenté de 3,1 % (avec une progression de 12 % sur le seul mois d'août). Compte tenu du temps nécessaire à une poulette pour devenir une pondeuse (cinq mois), la production devrait progressivement repartir à la

La production française d'œufs de consommation prévue en décembre 2016 retrouverait son niveau de 2015



Source : Agreste - modèle de prévision SSP-ITAVI-CNPO

hausse sur un an à compter des premiers mois de l'année 2017.

En 2016, la production provient à 68 % de poules pondeuses en cage et à 32 % des élevages alternatifs (bio, plein air et au sol). En 2009, le ratio était de 80 % pour les cages et de 20 % pour les autres modes de production. Avec une consommation d'environ 216 œufs par habitant et par an, la France est autosuffisante.

Sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations d'œufs de consommation ont baissé de près de 2 %, soit - 1 300 teoc (tonne équivalent œuf coquille). Les situations ont toutefois été contrastées selon les produits : les ventes d'œufs coquille se sont réduites de 5 200 teoc tandis que celles d'ovoproduits progressaient de 3 900 teoc. Les évolutions ont également divergé selon les destinations : réduction de 1 600 teoc vers l'Union européenne et progression de 300 teoc vers les pays tiers. Au cours de la même période, les importations d'œufs de consommation, en quasi-totalité issues de l'UE, se sont accrues de plus de 5 %, soit 4 600 teoc supplémentaires, avec là aussi des différences suivant les produits : augmentation de plus d'un tiers pour les œufs de poules en coquille (11 000

teoc de plus) et réduction d'environ 6 000 teoc pour les ovoproduits.

Avec des exportations en repli et des importations en progression, le solde des échanges d'œufs de consommation, déficitaire en volume, s'est creusé un peu plus sur les neuf premiers mois de 2016, passant de - 6 000 teoc à - 12 000 teoc, tout en demeurant positif en valeur, à + 9 millions d'euros (contre + 20 millions en 2015).

Sur les neuf premiers mois de 2016, les prix à la production ont reculé nettement sur un an (- 11 %) et par rapport à la moyenne 2011-2015 (- 12 %), en raison d'une offre européenne importante et des performances limitées du commerce extérieur français.

LAIT

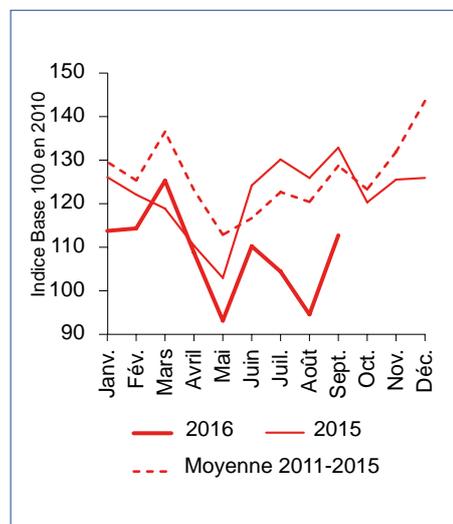
En 2016, les déséquilibres des marchés laitiers ont commencé à se résorber au milieu de l'année. La collecte mondiale de lait a cessé de progresser, puis a reculé, en particulier dans l'UE. Dans le même

temps, la hausse des échanges mondiaux de beurre et de fromages a soutenu la demande. Le rééquilibrage des marchés est très net à partir de l'été, avec une forte hausse du prix de la matière grasse laitière et un redressement progressif des prix du lait payés aux producteurs.

Un début de rééquilibrage des marchés laitiers mondiaux à partir de l'été 2016

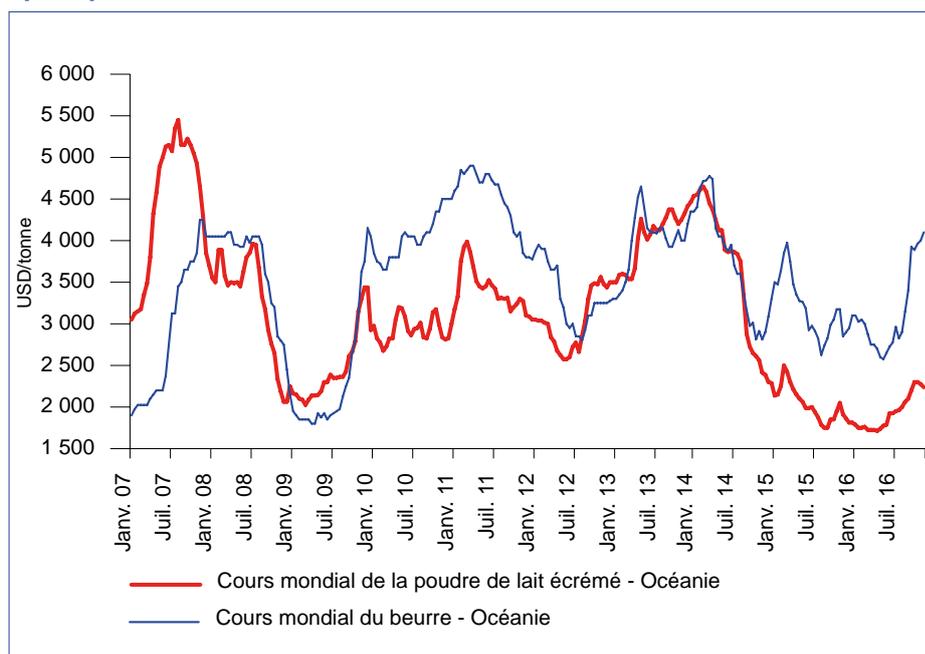
Sur les neuf premiers mois de 2016, la croissance de la production laitière mondiale s'est poursuivie (+ 0,4 % sur un an) à un rythme plus modéré que l'an passé (+ 1,3 % en 2015 sur la même période). Particulièrement dynamique sur les cinq premiers mois de l'année, la collecte mondiale a ensuite ralenti à partir du mois de juin, en lien avec le recul des collectes européenne et océanienne. En septembre, le recul de la collecte a été encore plus marqué, en raison notamment de la baisse de la production européenne (- 2,7 % sur un an). Dans les mois à venir, le repli de la production mondiale devrait se

Sur les neuf premiers mois de 2016, les prix à la production des œufs de consommation ont reculé sur un an



Source : Insee - Ippap (indice des prix des produits agricoles à la production)

En juin 2016, les cours mondiaux des produits industriels ont rebondi après plusieurs mois de baisse



Source : USDA

poursuivre, compte tenu du recul de la collecte en Nouvelle-Zélande, des intempéries ayant affecté l'Australie et du plan de réduction volontaire de la production adopté au cours de l'été par la Commission européenne.

Parallèlement, les échanges mondiaux de beurre ont progressé (+ 9,3 % par rapport à 2015 sur les huit premiers mois de l'année) sous l'effet de la hausse des demandes chinoise et américaine. Les exportations mondiales de fromages se sont également accrues (+ 4,7 %) tandis que le commerce de poudres de lait, en particulier de poudres maigres, reculait, pénalisé par la poursuite de l'embargo russe, la baisse du pouvoir d'achat dans les pays du Moyen-Orient à la suite de la diminution des prix du pétrole, ainsi que par la relative faiblesse de la demande chinoise. Les exportations de poudres grasses vers ce pays ont toutefois progressé sur un an au mois d'août, principalement au profit de la Nouvelle-Zélande.

Malgré le retour d'une demande mondiale plus dynamique, le déséquilibre persistant entre l'offre et la demande mondiale a continué de peser au premier semestre 2016 sur les prix des produits industriels et des fromages,

en baisse depuis le 2^e trimestre 2014. Ils se sont toutefois très nettement redressés à partir de l'été 2016 en raison du ralentissement de la collecte européenne, des achats chinois et américains en beurre, et de moindres disponibilités en matières grasses sur le marché mondial liées à la reprise des fabrications de fromages. La reprise a toutefois été moins marquée pour le marché de la poudre de lait écrémé, ralenti par la faible demande mondiale et la présence des stocks publics européens.

Un retournement à la baisse de la production laitière européenne à partir de juin 2016

Après une hausse de 2,2 % en 2015 à la suite de la fin des quotas laitiers, la collecte européenne a augmenté de 1,4 % sur les neuf premiers mois de l'année 2016. Cette progression s'est toutefois concentrée sur les trois premiers mois de l'année. À compter d'avril 2016, la collecte laitière européenne s'est rapprochée des niveaux de l'année 2015 avant de redescendre en dessous à partir du mois de juin.

Comme en 2015, le surplus de lait produit en début d'année a conduit à une

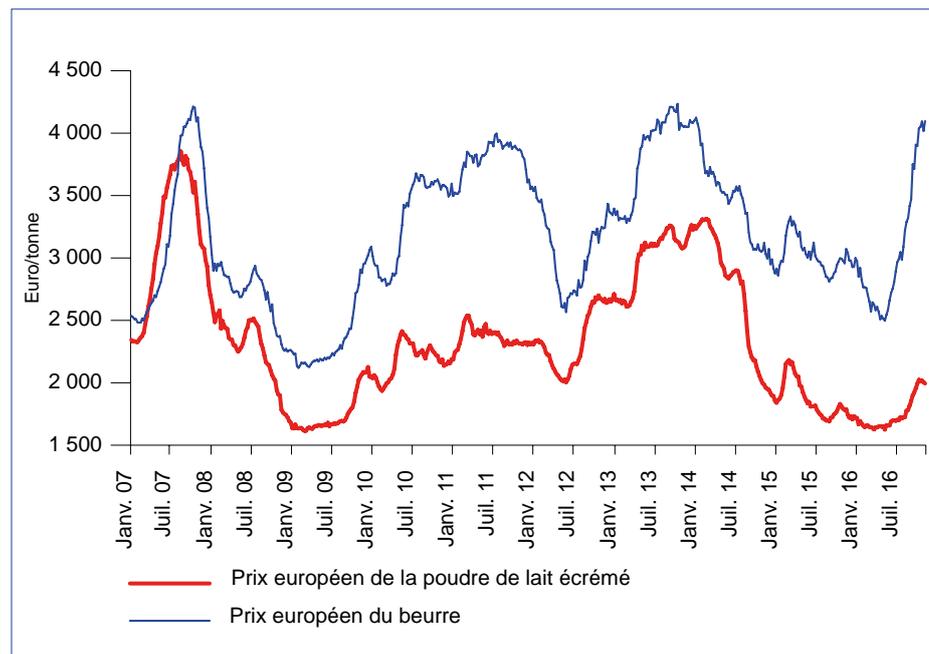
hausse des fabrications de produits industriels (poudres et beurre), dont une partie a fait l'objet de mesures d'intervention publique ou d'aides au stockage privé. L'augmentation des exportations européennes de beurre et de fromages a également contribué à soulager le marché européen, bien que les ventes de poudres de lait écrémé aient chuté de 20 %.

Le rééquilibrage du marché mondial a favorisé une très nette reprise des cours européens des produits industriels, d'autant plus que la collecte de l'UE a cessé de progresser. Le prix de la poudre maigre est ainsi repassé au dessus du prix d'intervention en juillet 2016.

Une collecte française en repli dans un contexte de prix toujours bas

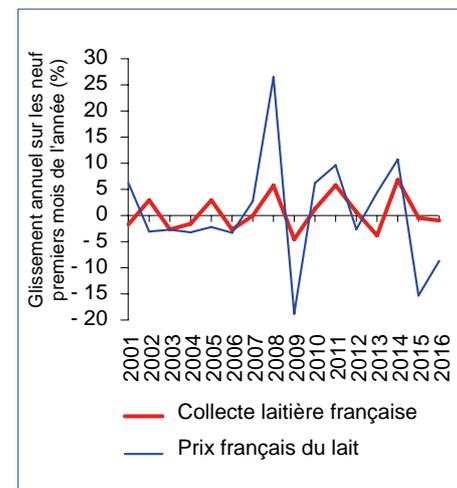
Après une quasi-stabilité en 2015 (+ 0,3 % sur un an), alors que les quotas laitiers ont disparu le 1^{er} avril 2015, la collecte française de lait de vache a diminué de 1 % sur les neuf premiers mois de l'année 2016 par rapport à 2015 pour s'établir à 18,4 milliards de litres, tout en demeurant supérieure à la moyenne 2011-2015. Elle a été pénalisée par un marché déprimé (baisse des prix, limitation des achats des transformateurs), ainsi que par des conditions climatiques

À partir de l'été 2016, les prix européens du beurre et de la poudre de lait écrémé se sont redressés sous l'effet du ralentissement de la collecte



Note : les prix européens du beurre correspondent généralement aux contrats, mais cela peut varier selon les pays.
Source : Observatoire européen du marché du lait

Sur les neuf premiers mois de 2016, la baisse de la collecte s'est légèrement accentuée tandis que celle des prix s'est atténuée



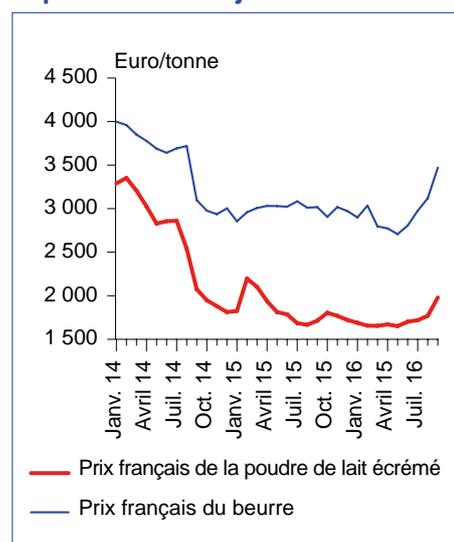
Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière SSP / FranceAgriMer

défavorables à la pousse de l'herbe au cours de l'été (inondations en juin suivies d'une sécheresse estivale). La collecte a ainsi commencé à se replier à partir du mois de mars (- 0,6 % sur un an), après deux mois de progression. La baisse s'est par la suite intensifiée au mois de juin (- 3,7 %) et encore plus au mois de septembre (- 7,3 %), en lien notamment avec l'annonce du dispositif de réduction volontaire de la production laitière au niveau européen en juillet 2016.

En 2016, la baisse prix du lait a ralenti à la faveur de marchés mieux équilibrés

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2016, le prix du lait a poursuivi son repli (- 8,6 % sur un an en moyenne), mais à un rythme beaucoup plus modéré que l'année précédente (- 15,2 %). En baisse depuis septembre 2015, il a atteint un point bas en mai 2016 à 285 euros la tonne (lait standard 38/32), avant de repartir à la hausse au début de l'été, retrouvant en septembre un niveau proche de celui observé en début d'année (297 euros la tonne), sous l'effet du recul de la collecte nationale et du redressement des prix européens et mondiaux. Ce léger redressement

Les prix français du beurre et de la poudre de lait écrémé sont en hausse depuis le mois de juin 2016



Note : les cotations françaises du beurre concernent les livraisons et non les contrats.
Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière SSP/ FranceAgriMer

devrait se poursuivre sur les derniers mois de 2016.

Les prix français des produits industriels ont évolué parallèlement aux prix européens et internationaux. En 2015, les prix du beurre et des poudres avaient fortement diminué sur un an du fait du déséquilibre important entre l'offre et la demande mondiale (- 15 % pour le beurre, - 30 % pour la poudre maigre et - 26 % pour la poudre grasse). Sur les neuf premiers mois de 2016, les prix sont toujours en repli sur un an (- 1,6 % pour le beurre, - 7,4 % pour la poudre écrémée, - 10,2 % pour la poudre grasse) mais de manière beaucoup moins marquée que l'année dernière, du fait du redressement observé à partir du début de l'été. En août 2016, le prix du beurre a franchi la barre des 3 400 euros la tonne pour la première fois depuis septembre 2014, soit une hausse de 15,2 % sur un an. Les prix des poudres maigre et grasse ont, quant à eux, progressé de respectivement 18,9 % et 24,7 % sur un an.

Dans un contexte de baisse du cheptel et de faibles prix du lait, les achats d'aliments pour vaches laitières se sont réduits

Dans le sillage du repli des cours des céréales et des tourteaux, les prix des aliments pour vaches laitières, mesurés par l'indice Ipampa (indice des prix d'achat des moyens de production agricole), se sont contractés de 5 % sur un an sur les neuf premiers mois de l'année 2016, à un rythme plus prononcé qu'en 2015 sur la même période (- 3,4 %). Le coût de l'aliment a poursuivi sa tendance baissière débutée en janvier 2013, sans toutefois retrouver les niveaux observés avant 2012, année durant laquelle il s'était envolé.

Sur les neuf premiers mois de 2016, la diminution de la production d'aliments pour vaches laitières s'est significativement accélérée sur un an : - 11,8 % par rapport aux neuf premiers mois de 2015 contre - 4,3 % l'année précédente. Les conditions pluvieuses du printemps, favorables à l'alimentation à l'herbe, couplées aux prix peu élevés du lait et à la décapitalisation

du cheptel laitier ont en effet contribué à réduire la demande en aliments concentrés. Par ailleurs, comme en 2015, la baisse du prix des aliments pour animaux moins importante que celle du lait a également pu conduire les éleveurs à substituer des aliments fabriqués à la ferme aux aliments concentrés afin de limiter leurs pertes financières.

Face au déséquilibre du marché, l'UE a maintenu les mesures d'intervention et a annoncé un plan de réduction volontaire de la production au cours de l'été

Sur les neuf premiers mois de 2016, les dispositifs européens d'aide au stockage privé et d'intervention publique pour le beurre et la poudre de lait écrémé, mis en place en 2014, ont été maintenus. Le plafond à l'intervention initialement fixé à 109 000 tonnes pour la poudre de lait écrémé a été augmenté à deux reprises, afin d'absorber les excédents européens, avec deux procédures d'adjudication intermédiaires. Depuis le début de l'année, quinze pays ont ainsi alimenté les stocks publics de poudre de lait écrémé. Au 13 novembre 2016, les stocks publics entrés en 2016 ont atteint 334 551 tonnes. Les quantités ayant bénéficié d'une aide au stockage privé en 2016 au niveau européen s'élevaient, quant à elles, mi novembre à 80 089 tonnes pour la poudre de lait écrémé, et fin septembre à 143 587 tonnes pour le beurre et à près de 53 000 tonnes pour les fromages.

Parallèlement à ces mesures, l'UE a adopté en septembre un dispositif de réduction volontaire de la production laitière. L'objectif est de réduire le déséquilibre entre l'offre et la demande en incitant les producteurs de lait de vache à diminuer, sur la base du volontariat, leurs livraisons. L'aide européenne s'élève à 0,14 centime d'euro par kilogramme de lait non livré sur une période de trois mois, comparativement à la même période de l'année précédente, dans la limite d'une enveloppe globale européenne de 150 millions d'euros. En France, environ 24 % des producteurs de lait se sont engagés dans ce dispositif, pour un volume avoisinant les 198 000 tonnes.

INTRANTS

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, le prix des intrants achetés par les exploitants agricoles, mesuré par l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole, a poursuivi son recul entamé en août 2013. Sur un an, le prix d'achat des intrants a baissé de 3,5 % par rapport à 2015, amplifiant le recul de l'année précédente (- 2,9 %), sous l'effet de la baisse des prix de la plupart des consommations intermédiaires, en particulier de l'énergie, des aliments pour animaux et des engrais.

Le repli sur un an des prix de l'énergie s'est atténué sous l'effet de la hausse des prix du pétrole entre février et juin 2016

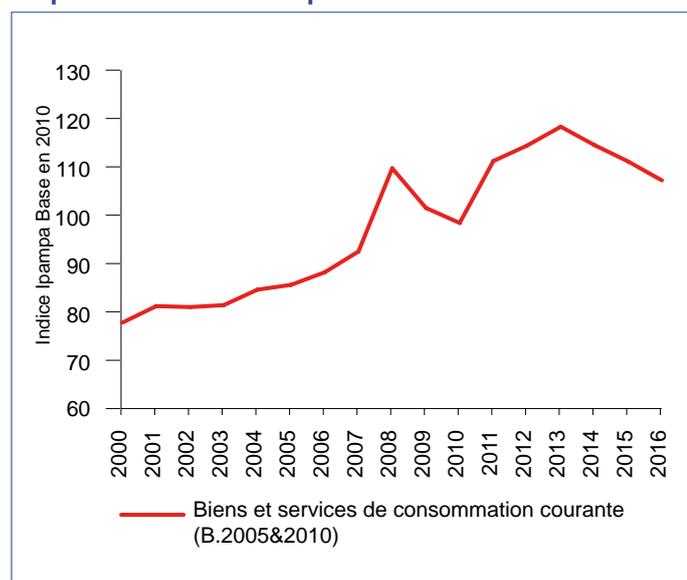
En moyenne sur les neuf premiers mois de l'année 2016, le prix de l'énergie, qui représente 13 % des intrants, mesuré par l'Ipampa (indice de prix des achats des moyens de production agricole) a continué de se replier sur un an, prolongeant la baisse débutée en 2013. Ce recul s'est toutefois atténué : - 10,6 % en moyenne par rapport aux neufs premiers mois de 2015, contre - 14,3 % entre 2014 et 2015, sous l'effet du léger redressement des

prix au premier semestre 2016, dans le contexte de hausse des cours du pétrole.

De janvier à septembre 2016, le recul des prix du pétrole de la mer du Nord (Brent) s'est poursuivi par rapport à 2015, mais à un rythme moins soutenu, en raison de la remontée des cours de l'or noir de février à juin 2016. Ce redressement des cours du pétrole s'explique par un rééquilibrage entre l'offre et la demande. D'un côté, l'offre a fléchi sous l'effet de la conjonction de plusieurs facteurs : baisse de la production américaine, incendies intervenus au Canada, état d'urgence

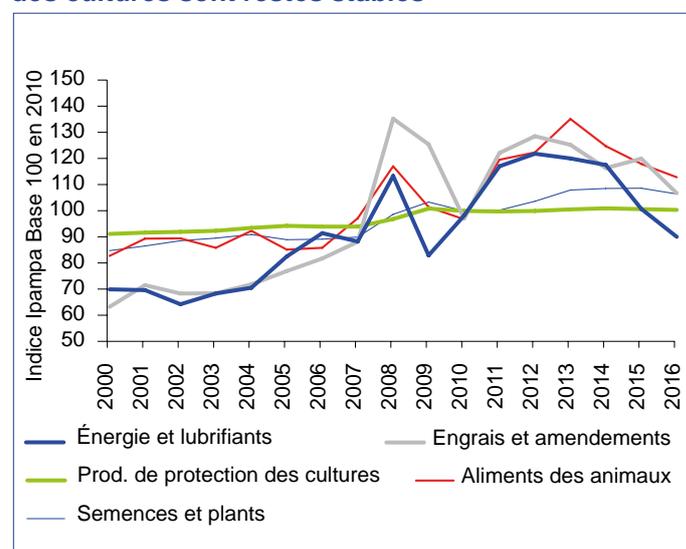
au Venezuela, mouvements sociaux au Nigeria, instabilité en Libye et en Irak. De l'autre, la demande a progressé grâce au dynamisme des économies chinoise, indienne et américaine. En juillet 2016, les prix ont de nouveau reculé avant de se redresser légèrement en septembre. Sur la fin de l'année, les prix du pétrole pourraient continuer de progresser légèrement, compte tenu de la décision de l'Opep de réduire sa production : de 33,47 millions de barils par jour en août selon l'Agence internationale de l'énergie, elle s'établirait entre 32,5 et 33 millions de barils.

En 2016, la baisse des prix des moyens de production s'est amplifiée



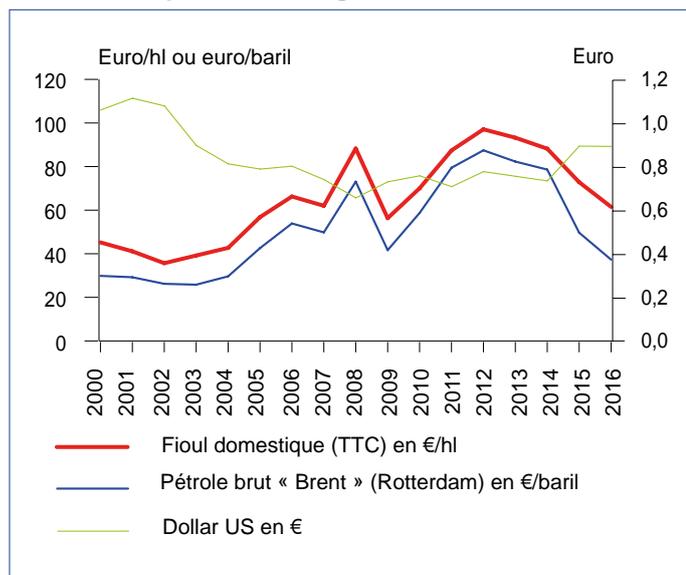
Sources : Insee, Agreste - Moyenne sur les neuf premiers mois de l'année

Sur les neuf premiers mois 2016, seuls les prix des produits de protection des cultures sont restés stables



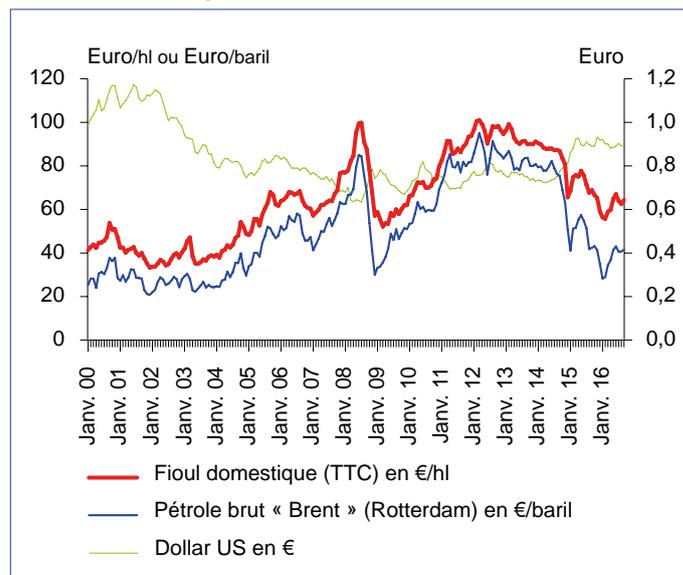
Sources : Insee, Agreste - Moyenne sur les neuf premiers mois de l'année

Sur les neufs premiers mois 2016, le recul des prix de l'énergie s'est atténué...



Source : Insee, ministère de l'industrie - moyenne sur les neuf premiers mois de l'année

... sous l'effet de l'augmentation des cours du pétrole entre février et juin 2016



Source : Insee, Ministère de l'Industrie

Le prix du fioul carburant, représentant la moitié du poste énergie, a suivi la même tendance. De janvier à septembre 2016, il a reculé de 15,6 % en moyenne par rapport à la même période 2015, soit un rythme un peu plus modéré qu'en 2015 (- 17,5 %) en raison du bref rebond des prix observé entre mars et juin 2016.

diminuer en octobre 2015. Sur les neufs premiers mois de l'année 2016, cette baisse se poursuit de façon accélérée (- 2 % en moyenne par rapport à la même période 2015). À l'inverse, les prix des produits de production des cultures ont très peu varié, dans le sillage de la très grande stabilité observée depuis 2009.

enregistré une baisse de près de 5 % sur un an. Les trois principales catégories d'animaux ont été touchées : bovins (- 9 %), porcins (- 3,3 %) et volailles (- 4,4 %).

Concernant les bovins, la crise laitière a engendré une forte baisse de la production d'aliments pour vaches laitières (- 11,8 %), la diminution du cheptel laitier limitant les besoins en aliments. Par ailleurs, le prix peu élevé du lait ne permettant pas de compenser le coût de l'aliment a également pu conduire les éleveurs à se reporter, autant que possible, sur les aliments fabriqués à la ferme afin de limiter leurs pertes financières.

Les prix des semences ont reculé tandis que ceux des produits phytosanitaires sont demeurés stables

Quasiment stables depuis mai 2013, les prix des semences, représentant 7 % des intrants, ont commencé à

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, les éleveurs ont réduit leur consommation d'aliments industriels

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, la production globale d'aliments composés pour animaux d'élevage a

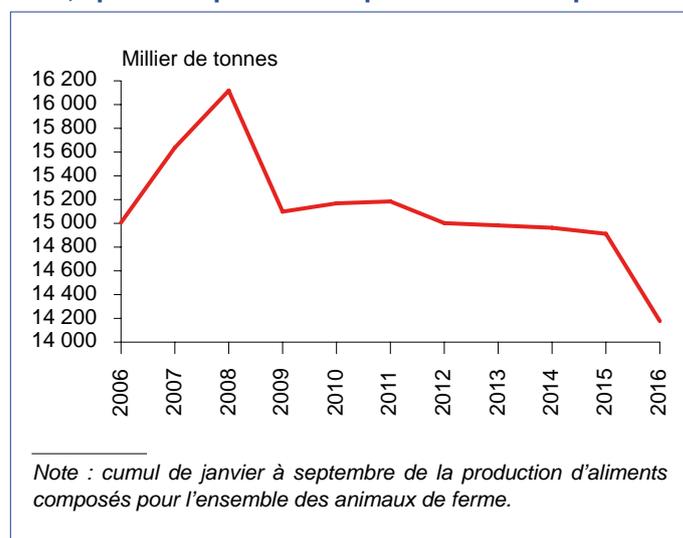
En cumul de janvier à septembre 2016, la production d'aliments composés a fléchi de 4,9 % sur un an

(millier de tonnes)

	Production d'aliments composés (millier de tonnes)			Ipampa (indice base 100 en 2010)		
	Cumul janvier-septembre			Moyenne mensuelle janvier-septembre		
	2015	2016	Évol. %	2015	2016	Évol. %
Bovins	3 544	3 224	- 9,0	122,6	117,0	- 4,6
Ovins Caprins	458	462	+ 0,9	117,9	114,1	- 3,2
Porcins	3 682	3 559	- 3,3	118,3	112,3	- 5,1
Volailles	6 385	6 102	- 4,4	113,3	110,9	- 2,1
Lapins	256	245	- 4,2	121,6	118,4	- 2,6
Allaitement	255	259	+ 1,3	109,8	101,6	- 7,5
Animaux de ferme	14 912	14 177	- 4,9	118,2	113,0	- 4,5

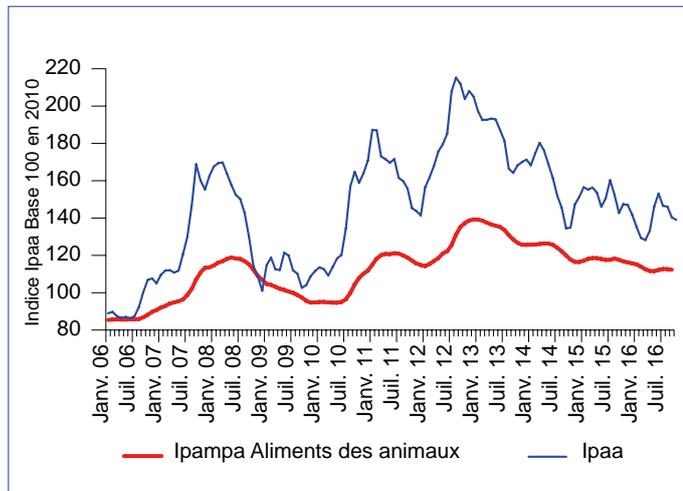
Note : La production d'aliments composés pour bovins inclut le mash
Sources : Agreste d'après Coop de France NA - SNIA, Insee

Forte baisse de la production d'aliments composés en 2016, après une période de quasi-stabilité depuis 2009



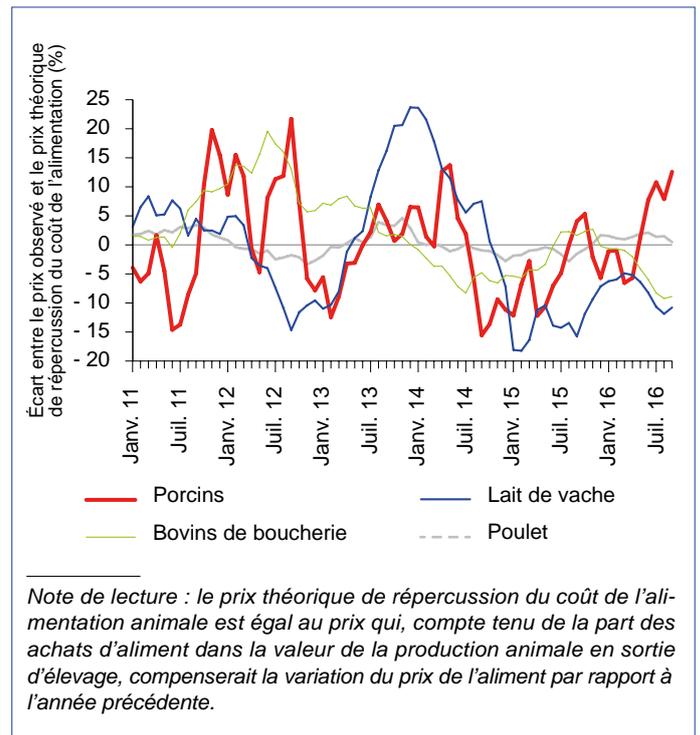
Sources : Agreste d'après Coop de France NA-SNIA, Insee

Les prix d'achat des aliments par les éleveurs répercutent les évolutions des cours des matières premières utilisées en alimentation animale, mais avec retard et dans des proportions moins fortes



Sources : Agreste et Insee - Ipampa, La Dépêche - Le Petit Meunier - Ipa (Indice des prix des matières premières de l'alimentation animale, reflétant l'évolution de prix d'un panier de matières premières de l'alimentation animale).

Début 2016, les prix à la production du porc ont été inférieurs aux prix de répercussion du coût de l'alimentation animale mais la tendance s'est inversée en juin



Sources : SSP, Insee

Note de lecture : le prix théorique de répercussion du coût de l'alimentation animale est égal au prix qui, compte tenu de la part des achats d'aliment dans la valeur de la production animale en sortie d'élevage, compenserait la variation du prix de l'aliment par rapport à l'année précédente.

Le repli de la production d'aliments pour volailles provient, quant à lui, d'une part, de la baisse de l'aliment destiné aux poulets : - 2,6 % sur un an, en raison du recul de la production française, d'autre part, de la forte diminution des aliments pour les palmipèdes gras (- 20,8 %), à la suite du vide sanitaire consécutif à l'épisode d'influenza aviaire survenu en fin d'année 2015.

Le moindre recours aux aliments porcins s'explique en partie par une réduction du cheptel porcin. Par ailleurs, la chute des cours des céréales et des tourteaux de soja a favorisé l'utilisation des aliments directement fabriqués à la ferme en guise d'aliments complets, faisant ainsi baisser la production d'aliments complémentaires.

Sur le dernier trimestre 2016, la production d'aliments composés pourrait légèrement remonter, de manière à compenser la mauvaise récolte fourragère, relançant, ainsi, la demande

pour les aliments destinés aux bovins. De même, les mesures de réduction de la production laitière reconduites pour cette fin d'année, constitueraient un facteur supplémentaire de soutien de la demande et donc de la production d'aliments composés.

En 2016, le repli des prix des aliments achetés pour les animaux d'élevage s'est poursuivi

En 2016, les cours des matières premières agricoles (blé, tourteau de soja, tourteau de colza, ...) ont poursuivi leur repli, atteignant des niveaux relativement bas et impactant les prix d'achat des matières premières utilisées en alimentation animale. En moyenne de janvier à septembre 2016, ils ont été inférieurs de 4 % aux prix de 2015 et de 9 % à la moyenne des cinq dernières années. En conséquence, depuis le début de l'année 2016, le coût de l'alimentation animale (27 % des intrants), mesuré par l'Ipampa, est orienté à la baisse, se situant sur les

neuf premiers mois en deçà des prix 2015 (- 2,5 %).

La baisse du coût de l'alimentation animale bénéficie plutôt aux exploitations hors sol (porcins et volailles) pour lesquelles il représente environ 60 % de la valeur du produit brut des exploitations. S'agissant de la filière avicole, sa forte intégration favorise le parallélisme entre les prix à la production et les coûts d'élevage contractualisés par les intégrateurs. Sur les quatre premiers mois de l'année 2016, les prix à la production porcine ont été inférieurs au prix permettant de compenser en totalité l'évolution du coût de l'alimentation animale, puis la tendance s'est inversée, à la suite d'une hausse des prix du porc conjuguée à une baisse du coût de l'aliment. L'écart entre le prix effectif à la production et le prix théorique de répercussion du coût de l'alimentation animale devrait rester positif sur la fin de l'année si le coût des matières premières se maintient à un niveau peu élevé.

Lors de la campagne 2015/2016, les livraisons d'engrais ont reculé sous l'effet de la baisse des cours des céréales et de la hausse des prix des phosphates et des potasses

Lors de la campagne 2015-2016, (de juillet à juin), les livraisons d'engrais azotés se sont très légèrement contractées par rapport à la campagne précédente (- 0,3 %). Cette diminution intervient alors même que les prix d'achat se sont fortement repliés : - 7,7 % en moyenne entre les campagnes 2014-2015 et 2015-2016. Cette faible élasticité-prix provient du fait que l'azote constitue un élément essentiel pour la production. Il est donc très fortement lié aux quantités produites et moins sensible que les autres engrais aux variations conjoncturelles des prix. Ainsi, alors que sur la campagne 2015-16 les prix d'achat ont reculé de 9,7 % par rapport à la moyenne sur les cinq dernières campagnes, les livraisons n'ont progressé que de 1,4 %.

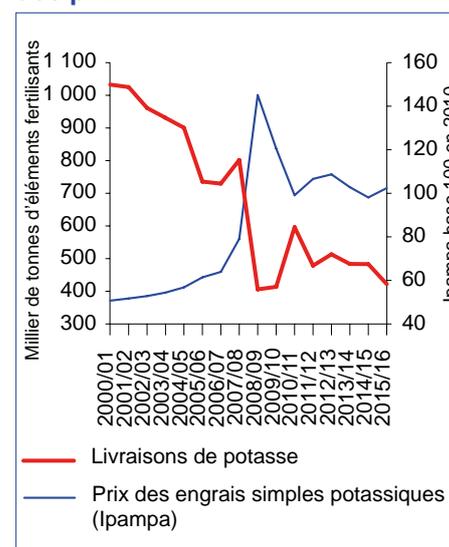
Dans un contexte de baisse des prix des grandes cultures et de hausse

des prix d'achat des phosphates et potasses (respectivement + 7,1 % et + 4,5 %), les livraisons de potasse ont nettement baissé (- 12,6 %) tandis que celles de phosphates ont reculé plus modérément (- 0,9 %). Les achats de ces engrais sont plus sensibles à la volatilité du rapport « prix agricoles/coût des engrais » que les engrais azotés. Par rapport à la moyenne sur les cinq dernières campagnes, la baisse des livraisons est plus prononcée : - 7,2 % pour les phosphates et - 17,4 % pour les potasses. Sur les trois premiers mois de la campagne 2016-2017, les livraisons de phosphate ont augmenté de 12 % par rapport à la campagne précédente tandis que celles de potasse se sont contractées de 24 %.

L'augmentation des prix des engrais phosphatés et potassiques contraste avec les évolutions observées sur les deux campagnes précédentes (diminution pour la potasse, baisse puis stabilisation pour les phosphates). Sur les trois premiers mois de la campagne 2016-2017, les prix ont poursuivi leur hausse : en août 2016, les prix des engrais phosphatés et potas-

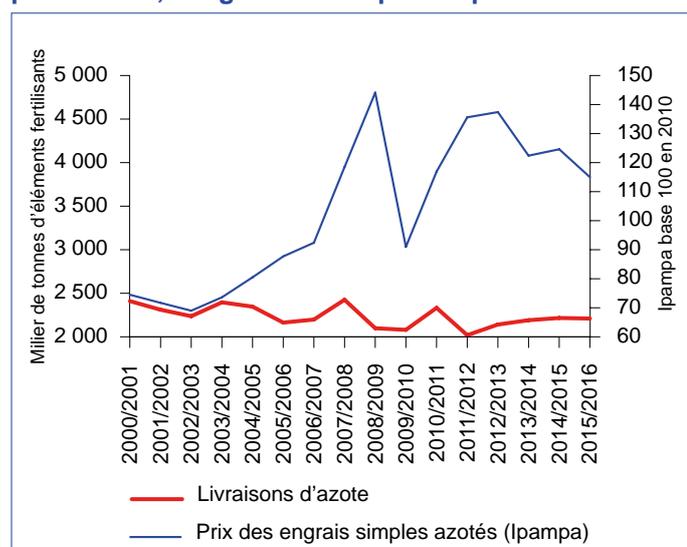
siques ont dépassé de respectivement 17 et 13,4 % ceux d'août 2015.

Baisse sensible des livraisons de potasse sur la campagne 2015/2016 par rapport à la campagne précédente, en lien avec la progression des prix



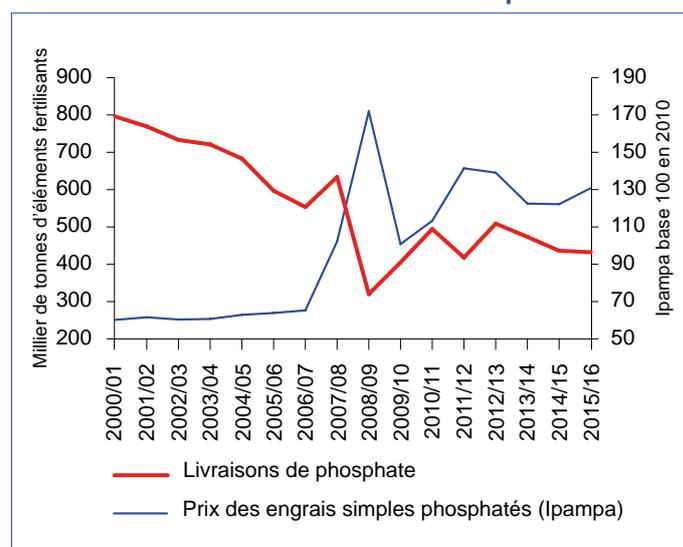
Sources : Unifa, Insee et Agreste

Sur la campagne 2015/2016, quasi-stabilité des livraisons d'azote par rapport à la campagne précédente, malgré le fort repli des prix



Sources : Unifa, Insee et Agreste

Sur la campagne 2015/2016, léger repli des livraisons de phosphate par rapport à la campagne 2014/2015 dans un contexte de forte hausse des prix



Sources : Unifa, Insee et Agreste

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

En 2016, la production des industries agroalimentaires (hors tabac) devrait reculer sur un an dans un contexte économique atone. La consommation de produits agroalimentaires par les ménages a pourtant globalement progressé, conduisant à une hausse des importations. Avec le repli des exportations, l'excédent commercial s'est réduit. Les prix à la production devraient également reculer pour la 3^e année consécutive. Le chiffre d'affaires du secteur des entreprises agroalimentaires resterait stable.

Définition du périmètre des industries agroalimentaires (IAA) retenu dans l'analyse

Le champ des industries agroalimentaires (IAA) regroupe les industries alimentaires et les fabrications de boissons (divisions 10 et 11 de la nomenclature d'activité productive NAF rév.2, 2008 de l'INSEE). Sauf précision contraire, il ne comprend pas la fabrication de produits à base de tabac (division 12). Par ailleurs, les données présentées incluent l'artisanat commercial (activités de charcuterie, boulangerie, pâtisserie et cuisson de produits de la boulangerie), mais excluent le commerce de gros de produits alimentaires et de boissons.

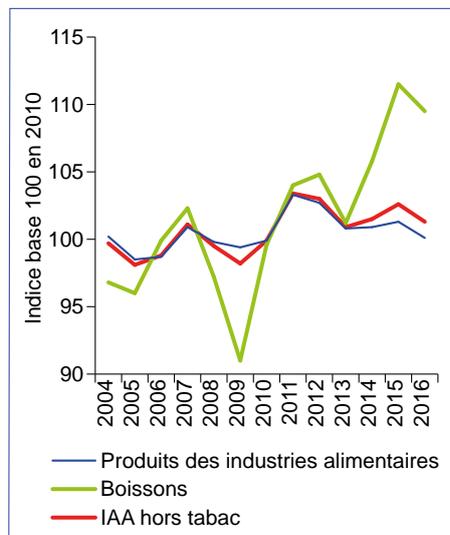
Sur la base des huit premiers mois, la production des IAA devrait reculer en 2016

Sur les huit premiers mois de l'année 2016, la production des IAA a diminué de 0,7 % sur un an malgré trois jours ouvrables supplémentaires. Corrigée des jours ouvrables (CVS-CJO), la baisse est plus nette (- 1,3 %). Ce repli survient après deux années successives en hausse et résulte essentiellement de la diminution conjointe sur un an des fabrications de produits alimentaires et de boissons au 2^e trimestre 2016. Cette dernière a en effet plus que compensé la hausse de la

production de produits alimentaires observée sur un an au 1^{er} trimestre.

Les facteurs à l'origine de la baisse de la production sur les huit premiers mois 2016 sont multiples : crise dans les secteurs laitier et de l'élevage, météo défavorable à la consommation de boissons rafraîchissantes ainsi qu'à la production et à la qualité de certains légumes, contexte économique morose et baisse notable de la fréquentation des cafés-restaurants en lien avec les attentats ayant affecté la France.

Sur les huit premiers mois de 2016, la production des IAA a reculé sur un an

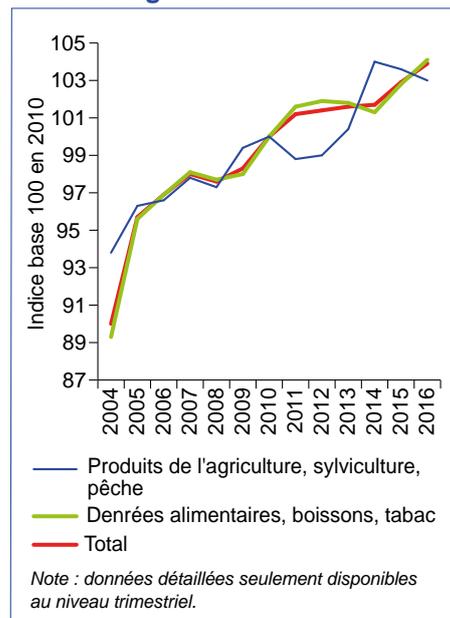


Source : Insee - indice de production industrielle (IPI) CVS-CJO. Moyenne sur les huit premiers mois

La croissance de la consommation des ménages en produits alimentaires s'est poursuivie en 2016

Sur les huit premiers mois de l'année 2016, la consommation des ménages en produits agroalimentaires a progressé, en moyenne, de 0,9 % en volume sur un an, marquant légèrement le pas par rapport à l'année précédente (+ 1,3 %). La consommation a été uniquement tirée par l'accroissement des volumes de produits

Sur les neuf premiers mois de 2016, la consommation des ménages en produits agroalimentaires a augmenté sur un an



Source : Insee - comptes trimestriels - traitement SSP - Indice CVS-CJO base 100 en 2010. Moyenne sur les trois premiers trimestres

transformés (denrées alimentaires, boissons, tabac) consommés par les ménages, la consommation de produits bruts de l'agriculture et de la pêche (fruits et légumes, poissons frais, etc.) ayant reculé sur la période pour la deuxième année consécutive.

Sur les huit premiers mois de l'année 2016, l'excédent commercial s'est dégradé

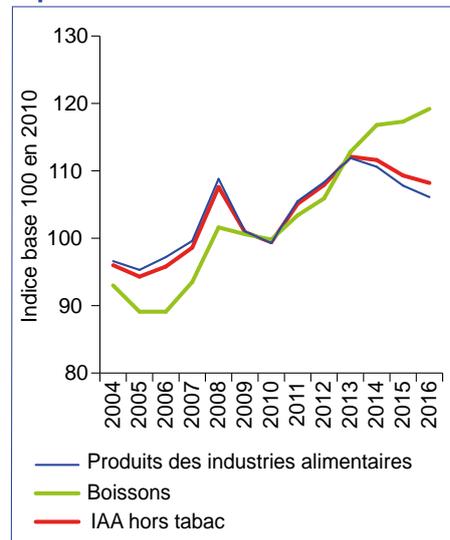
En lien avec la baisse de la production et la croissance de la consommation, l'excédent commercial des IAA s'est dégradé en valeur de près de 9 % sur un an sur les huit premiers mois de l'année 2016, rompant ainsi avec la hausse observée en 2015. Cette diminution du solde commercial est uniquement liée à l'accroissement du déficit des produits alimentaires (+ 18 % sur les huit premiers mois 2016) pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de la hausse des importations et du repli des exportations. L'excédent des boissons est, quant à lui, resté stable sur les huit premiers mois (+ 0,1 %), alors qu'il avait progressé de 5,4 % en 2015 sur la même période.

Les prix à la production ont poursuivi leur repli sur les huit premiers mois de l'année 2016

Sous l'effet de la baisse des prix à la production des produits alimentaires (- 1,6 %), les prix à la production des IAA ont reculé de 1 % sur un an sur les huit premiers mois de l'année 2016. Cette diminution confirme la tendance baissière observée depuis 2014 après trois années consécutives de hausse. Elle s'explique principalement par le recul des prix à la production des produits laitiers et des aliments pour animaux dans un contexte de crise laitière et plus largement de l'élevage. À l'inverse, les prix des boissons ont poursuivi leur progression entamée en 2011 (+ 1,7 % en moyenne sur un

an sur les huit premiers mois 2016), à un rythme plus élevé qu'en 2015 mais plus faible qu'entre 2011 et 2014.

Sur les huit premiers mois de 2016, les prix à la production des boissons ont progressé sur un an tandis que ceux des produits alimentaires se sont à nouveau repliés

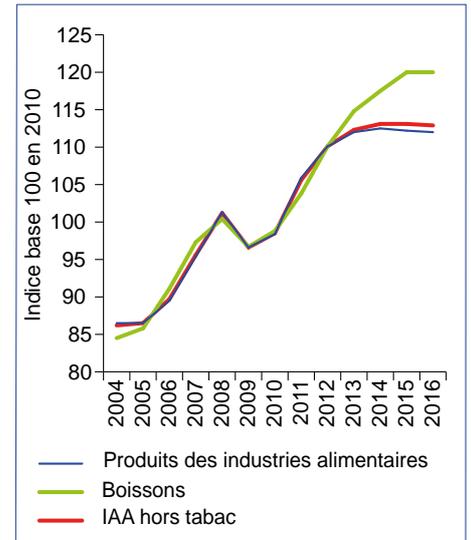


Source : Insee - indice des prix à la production (IPP). Moyenne sur les huit premiers mois

Le chiffre d'affaires est resté stable sur un an de janvier à août 2016, une fois corrigé des jours ouvrables

Malgré le repli de la production et des prix, le chiffre d'affaires du secteur des industries agroalimentaires a progressé sur les huit premiers mois de l'année 2016 (+ 0,8 % en moyenne sur un an en brut), renouant ainsi avec la croissance observée entre 2010 et 2014 après la stabilité enregistrée en 2015. Le chiffre d'affaires a été tiré par les produits alimentaires et les boissons (resp. + 0,7 % et + 1,2 % sur un an). En revanche, corrigé des jours ouvrables, le chiffre d'affaires des industries agroalimentaires est resté stable pour la deuxième année consécutive, aussi bien pour les produits alimentaires que les boissons.

Sur les huit premiers mois de 2016, le chiffre d'affaires CVS-CJO des IAA est resté stable sur un an



Source : Insee - indice de chiffre d'affaires (ICA) CVS-CJO. Moyenne sur les huit premiers mois

L'emploi dans les IAA a légèrement augmenté sur un an au 1er semestre 2016

Après s'être stabilisé entre les 1ers semestres 2014 et 2015, l'emploi dans les IAA (produits alimentaires et boissons, tabac, artisanat de la charcuterie et de la boulangerie-pâtisserie) a progressé de 0,5 % sur un an au 1er semestre 2016 d'après les comptes trimestriels de l'INSEE. En moyenne, les IAA ont employé 551 700 salariés (tous contrats et tous temps de travail confondus), soit 2 600 salariés de plus qu'au 1er semestre 2015. Cette évolution contraste avec celle de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. L'emploi y a diminué de 1,1 % sur un an en moyenne sur les six premiers mois de l'année 2016, soit l'équivalent de 31 600 salariés.

COMMERCE EXTÉRIEUR AGROALIMENTAIRE

En cumul sur les neuf premiers mois de 2016, l'excédent agroalimentaire français s'est fortement dégradé. Il s'établit à 4,8 milliards d'euros, en recul de 30 % sur un an. L'excédent des produits bruts a régressé de 59 % par rapport à 2015, en lien notamment avec la baisse des exportations de céréales. Pour les produits transformés, le recul est de moindre ampleur, d'environ 15 % sur un an, les exportations de boissons alcoolisées (hors vin) ayant limité la baisse.

Sur les neuf premiers mois de 2016, le déficit global des échanges extérieurs de la France s'est élevé à près de 48,4 milliards d'euros, soit une augmentation de 1,5 milliard d'euros par rapport aux neuf premiers mois de 2015. Si la baisse des cours du pétrole a entraîné un allègement de 7,1 milliards d'euros de la facture énergétique, la diminution des excédents concernant les points forts des exportations françaises a pénalisé la balance commerciale : - 5,4 milliards d'euros pour le matériel de transport, - 0,6 milliard d'euros pour les produits chimiques, parfums et cosmétiques, - 0,3 milliard d'euros pour les produits pharmaceutiques et - 2 milliards d'euros pour les produits agricoles et agroalimentaires.

Sur les neuf premiers mois de 2016, l'excédent des échanges agroalimentaires français a reculé de plus de 2 milliards d'euros

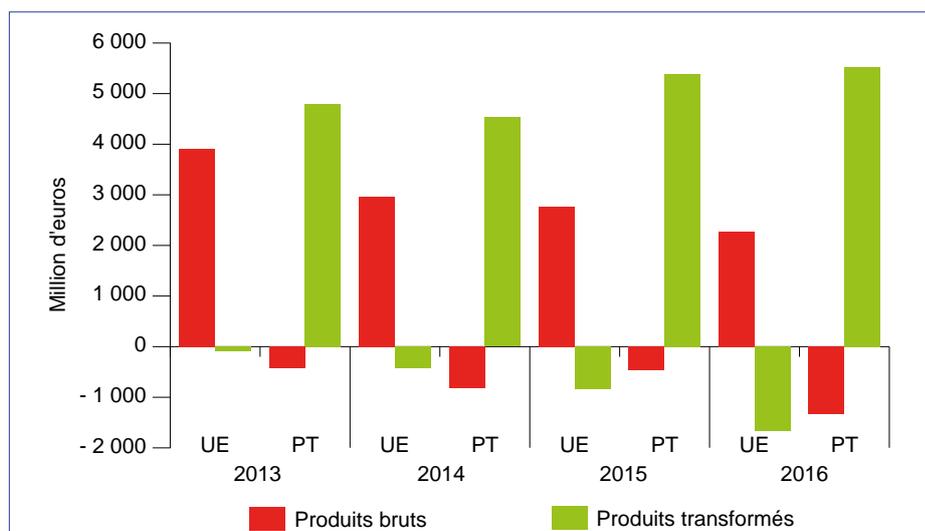
Au 1er octobre 2016, l'excédent agroalimentaire cumulé depuis le début de l'année s'est élevé à 4,8 milliards d'euros, contre 6,9 milliards d'euros en 2015. Ce recul a surtout concerné les échanges de produits bruts, dont l'excédent (0,95 milliard d'euros) a diminué de 59 % sur les neuf premiers mois de l'année et, à un degré moindre, les produits transformés avec un excédent de 3,9 milliards d'euros, en baisse de 15 % par rapport à 2015.

Le solde des échanges de produits bruts s'est dégradé aussi bien avec l'UE, dont l'excédent s'est réduit de 18 % à 2,3 milliards d'euros, qu'avec les pays tiers, dont le déficit a triplé, pour dépasser 1,3 milliard d'euros. L'excédent des échanges en produits transformés a, pour sa part, progressé avec les pays tiers (+ 3 %, à plus de 5,5 milliards d'euros) mais a été insuffisant pour contrebalancer le doublement du déficit des échanges avec l'UE qui s'établit à - 1,7 milliard d'euros.

Céréales : un recul de 43 % des exportations

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, la valeur des exportations de céréales, qui représentent 43 % des exportations de produits bruts, a fortement diminué (- 17 % sur un an). Si les volumes exportés de blé tendre ont été plus importants (notamment en raison de l'importance des débouchés algériens et marocains), ils ont été moins bien valorisés en raison de la diminution des prix. L'abondance de la récolte 2015, d'une part, et les tendances baissières du marché mondial suite aux prévisions de récolte 2016,

En cumul sur les neuf premiers mois de 2016, le solde des échanges de produits bruts avec les pays tiers s'est nettement détérioré



Source : DGDDI (Douanes) - traitement Agreste

Sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations françaises de céréales ont fortement contribué à la baisse de l'excédent des échanges de produits bruts

Unité : million d'euros

Produits CPF4	Cumuls 9 mois					
	Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
PRODUITS BRUTS	9 673	10 217	11 982	11 163	2 309	946
Agriculture et élevage	8 458	8 858	11 251	10 439	2 793	1 581
Céréales, légumes, oléagineux	1 251	1 389	6 634	5 762	5 384	4 374
<i>Céréales n. c. riz</i>	336	329	5 747	4 762	5 411	4 433
<i>Oléoprotéagineux</i>	910	1 056	882	997	- 28	- 60
Légumes, fleurs, plantes	2 333	2 438	1 617	1 765	- 715	- 673
<i>Légumes</i>	1 908	2 033	1 380	1 547	-528	- 486
Prod. cultures permanentes	4 442	4 633	1 331	1 326	- 3 111	- 3 308
<i>Fruits</i>	2 799	3 016	1 076	1 068	- 1 724	- 1 948
<i>Café, cacao, thé</i>	761	703	26	18	-735	- 686
Animaux vifs, œufs, miel	432	398	1 668	1 586	1 236	1 188
<i>Bovins</i>	36	26	1 029	1 018	993	993
Produits sylvicoles	191	187	325	302	134	115
Pêche et aquaculture	1 024	1 172	406	422	- 619	- 751

Source : DGDDI (Douanes) - traitement Agreste

Sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations françaises ont augmenté pour les boissons alcoolisées (hors vin) et ont reculé pour les produits laitiers

Unité : million d'euros

Produits CPF4	Cumuls 9 mois					
	Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
IAA, TABACS	28 037	28 582	32 583	32 446	4 546	3 864
Viandes, prod. de l'abattage	4 163	3 887	3 270	3 137	-893	-750
<i>Viande bovine</i>	971	882	669	664	-301	-219
<i>Viande porcine</i>	628	488	552	590	-76	102
<i>Volaille</i>	747	778	709	573	-38	-205
Prod. préparés de la pêche	2 749	2 837	601	613	-2 148	-2 224
Prod. à base de fruits & lég.	3 327	3 557	1 467	1 457	-1 861	-2 100
Huiles, tourteaux, corps gras	2 689	2 551	853	922	-1 837	-1 630
<i>Tourteaux</i>	1 278	1 050	114	101	-1 164	-948
Produits laitiers, glaces	2 455	2 374	4 904	4 618	2 449	2 243
<i>Fromages</i>	1 022	1 028	2 178	2 137	1 156	1 110
Produits des céréales	1 190	1 254	1 992	1 989	802	735
Biscuits, pâtisseries, pâtes	1 588	1 654	1 226	1 379	-362	-275
Autres produits alimentaires	5 548	5 872	5 862	5 946	314	74
<i>Sucre</i>	196	200	825	762	629	562
<i>Chocolat, confiserie</i>	1 965	2 157	1 568	1 598	-398	-559
Aliments pour animaux	691	727	1 686	1 548	996	821
Boissons	2 347	2 524	10 538	10 646	8 191	8 122
<i>Vins, champagne</i>	474	548	5 804	5 770	5 329	5 221
<i>Eaux de vie, alcools</i>	797	837	2 920	3 043	2 123	2 207
Tabacs	1 290	1 345	185	193	-1 105	-1 152

Source : DGDDI (Douanes) - traitement Agreste

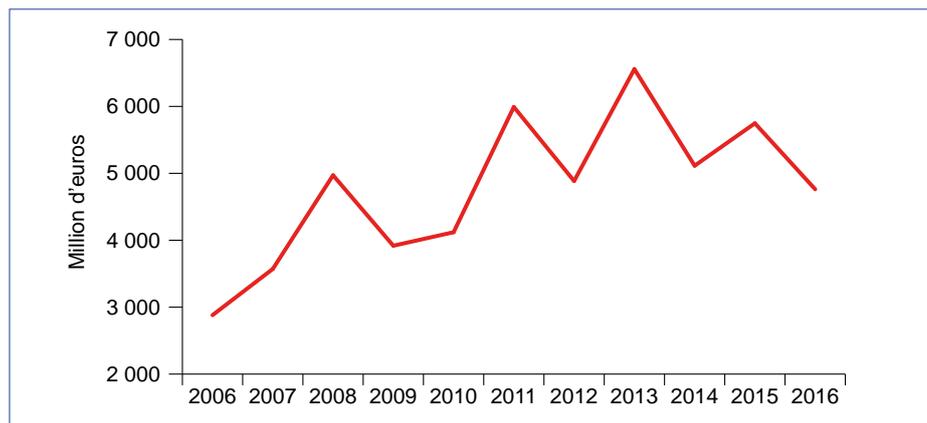
d'autre part, ont largement pesé sur les cours. Toutefois, la spécificité de l'offre de blé tendre français en 2016 (chute de la production, impact météorologique sur la qualité, disponible moindre à l'exportation) a atténué cette pression baissière. En cumul sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations de blé tendre ont diminué de 12 % en valeur par rapport aux

neuf premiers mois de 2015, soit une baisse de 322 millions d'euros.

Les exportations d'orges et de maïs ont reculé, pour leur part, de respectivement 335 et 236 millions d'euros, soit - 29 et - 16 % sur un an. En orge, la France a été confrontée à la diminution des quantités vendues à la Chine, principal débouché des orges

fourragères et brassicoles en 2015. De son côté, pénalisé par son prix et la faiblesse de ses disponibilités, le maïs français a été moins utilisé en alimentation animale et les quantités vendues ont régressé vers l'UE et plus particulièrement vers les pays du Nord de l'Europe.

Sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations de céréales ont baissé en valeur sur un an



Sources : DGDDI (Douanes) - traitement Agreste

Filière oléagineuse : déficit en baisse à - 1,7 milliard d'euros sur les neuf premiers mois de 2016

Par rapport aux neuf premiers mois de 2015, le déficit de la filière oléagineuse (graines, huiles et tourteaux) s'est réduit de 176 millions d'euros, principalement grâce aux tourteaux dont les importations ont diminué de 228 millions d'euros (- 11 % sur un an). Hors tourteaux, les exportations d'huiles et de corps gras ont augmenté de 82 millions d'euros mais la hausse a été plus que compensée par les importations (+ 90 millions d'euros sur un an). Pour les seuls échanges de graines oléagineuses, le déficit s'est creusé de 32 millions d'euros, les importations ayant plus progressé que les exportations (respectivement + 146 et + 114 millions d'euros).

Sucre : recul de l'excédent des échanges à 0,6 milliard d'euros

Au 1^{er} octobre 2016, les exportations de sucre ont diminué de 63 millions d'euros sur un an (- 8 % en valeur) en lien avec des prix assez bas sur le marché européen depuis 2015. Dans le même temps, les importations ont légèrement augmenté (+ 4 millions d'euros).

Sur les neuf premiers mois de 2016, le déficit commercial des légumes (- 0,5 milliard d'euros) s'est réduit...

Sur les neuf premiers mois de 2016, le déficit commercial des légumes s'est réduit de 43 millions d'euros (- 8 % en valeur), la hausse des exportations sur un an (+ 12 %, soit + 167 millions d'euros) ayant plus que compensé la croissance des importations (+ 7 %, soit + 124 millions d'euros).

Comme pour la campagne 2015-2016 marquée par une forte hausse des prix à la suite d'une baisse de la production, le début de campagne 2016-2017 de la pomme de terre se signale,

lui aussi, par des cours élevés. Dans ce contexte, l'excédent commercial des pommes de terre s'est amélioré sur les neuf premiers mois de 2016 par rapport à la même période en 2015. Les exportations ont été très dynamiques sur un an (+ 45 %, soit + 116 millions d'euros) alors que les quantités vendues baissaient. Sur la même période, les importations ont augmenté, pour leur part, de 41 % en valeur (+ 26 millions d'euros) parallèlement à des volumes achetés également en hausse.

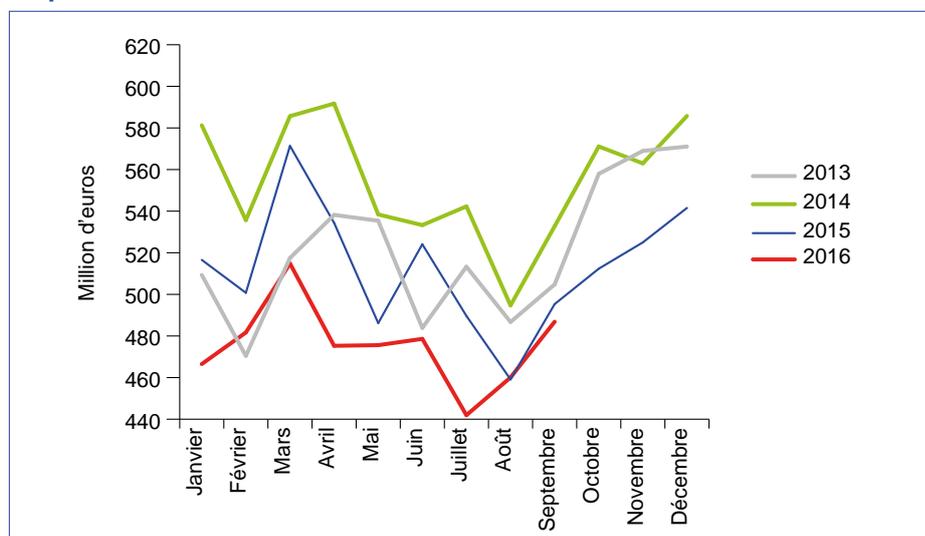
... contrairement à celui des fruits (- 1,9 milliard d'euros)

En valeur, le déficit commercial des fruits s'est creusé de 224 millions d'euros sur les neuf premiers mois de 2016 par rapport à 2015 (+ 13 %). L'augmentation des importations de 8 % (+ 216 millions d'euros) s'est conjuguée à une légère baisse des exportations de 1 % (- 8 millions d'euros).

Produits laitiers : le contexte toujours difficile a pesé sur l'excédent (2,1 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de 2016)

Sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations de produits laitiers ont diminué de 296 millions d'euros par rapport aux neuf premiers mois

Sur les neuf premiers mois de 2016, diminution des exportations de produits laitiers en valeur



Sources : DGDDI (Douanes) - traitement Agreste

de 2015 (- 6 %). Cette tendance initiée en 2015 s'explique par le contexte baissier des prix du lait et des produits industriels. Sur un an, les ventes ont reculé, en particulier vers l'UE (- 19 %, soit une diminution de 667 millions d'euros). En revanche, vers la Chine, premier importateur de poudre de lait, les exportations ont progressé de 51 millions d'euros (+ 36 % sur un an). Parallèlement à la contraction des exportations, les importations de produits laitiers ont régressé mais de seulement 74 millions d'euros (- 3 % sur un an), détériorant l'excédent commercial de 221 millions d'euros.

Filière animale : moins d'importations de viande en 2016 et un excédent (0,4 milliard d'euros) qui s'améliore

Sur les neuf premiers mois de 2016, l'excédent des échanges de la filière animale (0,4 milliard d'euros) a progressé de 95 millions d'euros par rapport à 2015 (+ 28 %). L'excédent des échanges d'animaux vivants a diminué de 48 millions d'euros. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de 19 % des exportations de volailles sur un an (soit - 60 millions d'euros). Les exportations de bovins vivants ont aussi reculé en valeur mais de seulement 1 % sur un an. L'augmentation des ventes vers l'Italie, principal débouché pour les bovins français (+ 6 % soit 42 millions d'euros), a été contrebalancée par une moindre demande en provenance des pays tiers, principalement de Turquie (- 93 % sur un an en valeur, soit une baisse de 77 millions d'euros).

Cependant, ce recul des ventes de bovins a été intégralement compensé par la contraction des importations.

Sur les neuf premiers mois de 2016, le déficit des échanges de produits animaux (viandes, préparations et sous-produits issus de l'abattage : abats, peaux...) s'est réduit de 143 millions d'euros sur un an. Il a régressé pour les viandes bovines et porcines avec des déséquilibres respectivement en baisse de 82 et 178 millions d'euros mais s'est creusé pour les viandes de volaille avec 167 millions d'euros supplémentaires de déficit. Concernant la viande bovine, la baisse des exportations de 5 millions d'euros (- 1 %) a été plus que compensée par le recul des importations de 88 millions d'euros (- 9 %) dans un contexte où la consommation apparente française de viande bovine diminuait.

S'agissant des viandes blanches, les expéditions de viandes de porc se sont accrues (+ 38 millions d'euros en valeur), grâce à la demande asiatique, tandis que les importations se contractaient (- 140 millions d'euros) du fait de besoins largement couverts par les abattoirs français. À l'inverse, les exportations de viandes de volaille ont reculé (- 136 millions d'euros) du fait du repli des ventes de celles de poulet vers les pays tiers. Parallèlement, les importations ont progressé (+ 31 millions d'euros).

Vins et alcools : le recul de l'excédent en vins a été compensé par l'augmentation de celui des alcools spiritueux

Sur les neuf premiers mois de 2016, les exportations de vins et champagne ont régressé de 1 % en valeur (- 34 millions d'euros) par rapport aux neuf premiers mois de 2015. Vers le Royaume-Uni et l'Allemagne, débouchés les plus importants des vins et de champagne français au sein de l'UE, les ventes ont reculé en valeur de 8 et 6 % respectivement (soit - 62 et - 29 millions d'euros). À destination des pays tiers, les exportations ont continué de progresser, notamment vers les États-Unis et la Chine, avec respectivement + 4 et + 8 % (soit + 37 et + 31 millions d'euros). La hausse des importations (+ 16 % sur un an, soit + 74 millions d'euros) s'est ajoutée au repli des exportations et l'excédent commercial s'est réduit.

Les exportations d'alcools spiritueux (cognac, rhum, etc.) ont augmenté de 4 % en valeur (+ 123 millions d'euros par rapport à 2015), tirées par les ventes à destination des États-Unis (+ 16 % en valeur soit + 155 millions d'euros sur un an). Parallèlement, les importations n'ont progressé que de 40 millions d'euros (+ 5 %), contribuant à la croissance de l'excédent des échanges d'eaux-de-vie et alcools.

ORGANISMES

Agreste : données collectées et diffusées par le SSP
AGPB : Association générale des producteurs de blé et autres céréales
AGPM : Association générale des producteurs de maïs
Arvalis : Institut du végétal
ASTREDHOR : Association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture
BNIC : Bureau national interprofessionnel du cognac
CGB : Confédération générale des planteurs de betteraves
CIC : Conseil international des céréales
Cidéf : Comité interprofessionnel de la dinde
Cifog : Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras
Cip : Comité interprofessionnel de la pintade
CNCA : Caisse nationale de crédit agricole
Cniel-Iri : Comité national interprofessionnel de l'économie laitière - Information resources Inc.
CNIPT : Comité interprofessionnel de la pomme de terre
CNPO : Comité national pour la promotion de l'œuf
Coceral : Comité du commerce des céréales, aliments du bétail, oléagineux, huile d'olive, huiles et graisses et agrofournitures de l'Union européenne
Coop de France
CTIFL : Centre technique interprofessionnel des fruits et des légumes
DGAL : Direction générale de l'alimentation
DGI : Direction générale des impôts
DGCCRF : Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGDDI : Direction générale des douanes et droits indirects
DGPAAT : Direction générale des politiques agricoles, agroalimentaires et des territoires
DSV : Direction des services vétérinaires
Eurostat : office statistique des communautés européennes
FranceAgriMer : office national unique des produits de l'agriculture et de la mer depuis le 1^{er} avril 2009
FAO : Food and agriculture organisation
FOP : Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux
GIPT : Groupement interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre
GNIS : Groupement national interprofessionnel des semences et plants
Inra : Institut national de la recherche agronomique
Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
Itavi : Institut technique de l'aviculture
Matif : Marché à terme international de France
NEPG : North-Western European Potato Growers (groupement des producteurs de pommes de terre du Nord-Ouest européen)
OCM : Organisation commune des marchés
Oilworld : independant forecasting service for oilseeds, oils and meals
OIS : Organisation mondiale du sucre
OIV : Organisation internationale de la vigne et du vin
OP : Organisme de producteurs
RNM : Réseau des nouvelles des marchés
SSP : Service de la statistique et de la prospective
Snia : Syndicat national des industriels de la nutrition animale
SNFS : Société nationale des fabricants de sucre
StatCan : Statistique Canada
Synalaf : Syndicat national des labels avicoles de France
UE : Union européenne (à 27 à partir de 2007)
Unctad : United nations conference on trade and development (Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement)
Unifa : Union des industries de la fertilisation
Unip : Union nationale interprofessionnelle de plantes riches en protéines
USDA : United States department of agriculture (homologue américain du Ministère de l'agriculture et de la pêche)
WASDE : Word agricultural supplies and demand estimates

ABRÉVIATIONS

AB : agriculture biologique
AOC : appellation d'origine contrôlée
AOP : appellation d'origine protégée
ACE : aides aux cultures énergétiques
BDNI : base de données nationales d'identification
BTP : bâtiment et travaux publics
Caf : coût, assurance, fret
Cib : consommation indigène brute
Cic : consommation indigène corrigée
CJO : corrigé des jours ouvrables
CPA : classification de produits associés aux activités
CPF : classification de produits française
CVJA : corrigé des variations journalières d'abattages
CVS : corrigé des variations saisonnières
Fab : franco à bord
FCO : fièvre catarrhale ovine
Fob : free on board
Ica : Indice de chiffre d'affaires
IGP : indication géographique protégée
IAA : industries agroalimentaires
ICA : indice de chiffre d'affaires
Ipa : indice de prix de l'alimentation animale
Ipampa : indice des prix d'achat des moyens de production agricole
IPC : indice des prix à la consommation
Ipi : indice des prix industriels
IPP : indice de production industrielle
Ippap : indice des prix des produits agricoles à la production
IPVI : indice des prix de vente industriels
Isop : informations et suivi objectif des prairies
Min : marchés d'intérêt national
mm3, mm12 : moyenne mobile sur 3 mois, moyenne mobile sur 12 mois
Naf : nomenclature d'activités française
NC : nomenclature combinée
Otex : orientation technico-économique des exploitations
Pac : poulet prêt à cuire
Pib : production indigène brute
Pic : production indigène contrôlée
ProdCom : production communautaire
Rica : réseau d'information comptable agricole
SAA : statistique agricole annuelle
Sap : statistique annuelle provisoire
Smic : salaire minimum interprofessionnel de croissance
SRW : soft red winter
tec : tonne-équivalent-carcasse
teoc : tonne-équivalent-œuf-coquille
TIPP : taxe intérieure sur les produits pétroliers
TNO : tendance nationale officieuse
VAIG : vins avec indication géographique
VCC : vins de consommation courante
VDQS : vins délimités de qualité supérieure
VQPRD : vins de qualité produits dans des régions délimitées

Pour en savoir plus

- Le site Agreste de la statistique agricole : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Les publications Agreste Conjoncture sont consultables dans la rubrique *Conjoncture*.

Les séries conjoncturelles sont disponibles dans l'espace *Données en ligne*.

- Le site de FranceAgriMer - Réseau des nouvelles des marchés : www.snm.agriculture.gouv.fr

Des séries de prix sont disponibles sur le site du RNM.

- Le Centre d'information et de documentation Agreste (CDIA) : agreste-info@agriculture.gouv.fr

CHAPITRE II

Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2016

Estimation au 18 novembre 2016

Avertissement	51
Résumé	52
Définitions	53
I. La production	56
1. La production au prix du marché	56
2. Les subventions sur les produits	58
3. La production au prix de base	59
II. La production par famille de produits	60
1. Les céréales	60
2. Les plantes industrielles	61
3. Les fruits et légumes	62
4. Les vins	63
5. Le bétail	64
6. Les produits avicoles	65
7. Les autres produits animaux	65
III. Les consommations intermédiaires	66
IV. La valeur ajoutée	69
V. La valeur ajoutée au coût des facteurs	70
VI. Le résultat brut de la branche agricole	71
VII. Les résultats nets de la branche agricole	72
Annexe - Le compte prévisionnel de l'agriculture en 2016	73

Ce rapport a été préparé par Hélène Casset-Hervio, Guillaume Lubatti, Didier Reynau.

COMMISSION DES COMPTES DE L'AGRICULTURE DE LA NATION

Session du 13 décembre 2016

LE COMPTE PRÉVISIONNEL DE L'AGRICULTURE EN 2016

Estimation au 18 novembre 2016

AVERTISSEMENT

À la demande de la Commission européenne, Eurostat publie au mois de décembre de chaque année un **compte prévisionnel** de la branche Agriculture pour l'ensemble de l'Union européenne. Afin qu'il soit analysé avec les experts concernés préalablement à sa publication dans un cadre européen, le compte français prévisionnel est présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de décembre. Son établissement repose sur un suivi statistique agricole auquel participent le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et de nombreux organismes intervenant dans la mise en œuvre de la politique agricole.

Ce **compte prévisionnel** de l'agriculture pour 2016 a été établi sur la base de données et d'informations disponibles au 18 novembre 2016.

En particulier, les prévisions de prix concernant les récoltes 2016 reposent sur une **estimation** de la campagne de commercialisation qui se poursuit par exemple jusqu'en juin ou juillet 2017 pour les grandes cultures, au-delà pour les vins.

De même, les informations relatives aux consommations intermédiaires, aux subventions et à l'évolution du volume de l'emploi agricole sont à cette date **incomplètes**.

RÉSUMÉ

Pour l'année 2016, la **production de la branche agricole** hors subventions chuterait en volume (- 6,1 %). Cette baisse s'accompagnerait d'un repli des prix (- 0,8 %), se traduisant par une perte importante en valeur (- 6,9 %).

Les **productions végétales** diminuent fortement en volume (- 9,7 %). Les rendements en céréales et en vin ont pâti des mauvaises conditions météorologiques. Le prix des productions végétales augmente légèrement (+ 0,9 %), la hausse à l'œuvre pour les fruits, légumes, pommes de terre et vins contrebalançant la baisse observée pour les céréales.

Les **productions animales** refluent en volume (- 1,1 %). Volailles, œufs et lait enregistrent une baisse, au contraire du bétail. Comme en 2015, le prix de la plupart des produits animaux recule (- 3,9 % au total), avec notamment la poursuite de la crise laitière. Le prix des porcins entame un redressement à la faveur d'un retour de la demande asiatique.

Les **consommations intermédiaires** diminuent de 2,3 % en 2016, entraînées par une baisse des prix de 2,0 %. Les principaux postes diminuent en valeur : - 7,5 % pour les aliments pour animaux achetés, -5,5 % pour les engrais et amendements, -2,3 % pour les pesticides et produits agrochimiques et -9,5 % pour les dépenses énergétiques. Sans considérer les aliments intraconsommés qui augmentent de 5,3 %, le volume des consommations intermédiaires ressortirait en baisse de 1,3 %.

Ainsi, la **valeur ajoutée brute** fléchit de 13,7 % sous l'effet de la chute de la production et d'une diminution des consommations intermédiaires moins marquée.

Depuis 2010, les subventions d'exploitation sont les principales aides directes à l'agriculture (plus de 87 % en 2016). Elles diminueraient de 3,1 % en 2016.

En 2016, la **valeur ajoutée brute au coût des facteurs** devrait baisser nettement (- 11,6 %). La valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif diminuerait de 10,9 % en raison de la baisse tendancielle de l'emploi agricole. Compte tenu de la hausse du prix du PIB prévue (+ 0,8 %), la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels décroîtrait de 11,6 %

De la production de la branche agricole à la valeur ajoutée

	Valeur 2016 (en milliards d'euros)	Évolution 2016/2015 (en %)		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions (a)	69,2	-6,1	-0,8	-6,9
Produits végétaux	40,0	-9,7	+0,9	-8,9
Céréales	7,7	-23,9	-9,2	-30,9
Oléagineux, protéagineux	2,4	-10,2	-0,9	-11,0
Betteraves industrielles	0,9	+0,0	+13,0	+13,0
Autres plantes industrielles	0,5	+3,7	+0,9	+4,7
Fruits, légumes, pommes de terre	8,3	-1,9	+9,4	+7,4
Vins	11,6	-9,0	+2,8	-6,4
Fourrages, plantes, fleurs	8,6	-0,7	+0,3	-0,3
Produits animaux	24,5	-1,1	-3,9	-5,0
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)	11,1	+1,5	-2,6	-1,1
Volailles, œufs	4,5	-4,2	-1,4	-5,5
Lait et autres produits de l'élevage	8,8	-2,6	-6,7	-9,1
Services	4,7	+0,0	+1,0	+1,0
Subventions sur les produits (b)	1,2	+0,7	-0,7	+0,0
Production au prix de base (c) = (a) + (b)	70,4	-6,0	-0,8	-6,8
Consommations intermédiaires (d)	44,9	-0,3	-2,0	-2,3
Valeur ajoutée brute (e) = (c) - (d)	25,5	-14,9	+1,4	-13,7
Subventions d'exploitation (f)	8,3	nd	nd	-3,1
Autres impôts sur la production (g)	1,5	nd	nd	-6,2
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs (g) = (e)+(f)-(g)	32,2	nd	nd	-11,6

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture arrêtés en novembre 2016

Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

- La **branche agricole** est le regroupement de toutes les unités d'activité économique qui exercent les activités suivantes : culture de végétaux (y compris maraîchage et horticulture) ; élevage d'animaux ; activités de travaux agricoles à façon ; chasse et activités annexes. Outre les exploitations agricoles, les unités caractéristiques de la branche comprennent les groupements de producteurs (coopératives) produisant du vin et de l'huile d'olive et les unités spécialisées qui fournissent des machines, du matériel et du personnel pour l'exécution de travaux agricoles à façon.

- La **production** de la branche agriculture est valorisée au prix de base. Le **prix de base** est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

- Les subventions à la branche agriculture sont scindées en **subventions sur les produits** et **subventions d'exploitation** : les premières ne comprennent plus guère que la prime à la vache allaitante. Elles sont prises en compte pour le calcul de la production au prix de base. Les subventions d'exploitation regroupent notamment les aides agri-environnementales, les aides pour calamités agricoles. Elles se substituent de plus en plus largement aux premières.

- Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles comprennent, entre autres, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), qui représentent les services bancaires non facturés imputés à la branche agriculture. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent indirectement en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts qu'ils leur accordent.

- La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

- La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement, et non au coût historique utilisé en comptabilité privée. De plus, les durées de vie des actifs sont des durées de vie économiques et non fiscales. La consommation de capital fixe est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux qui, eux, sont déclassés en fin de vie.

*Selon que cette estimation est prise en compte ou pas les agrégats sont qualifiés de **nets** ou **bruts***

- la **valeur ajoutée au coût des facteurs** prend en compte impôts sur la production et subventions d'exploitation. La valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs est aussi appelée revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA). L'évolution de la valeur ajoutée **nette** au coût des facteurs peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein)¹. Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

- le **résultat de la branche agricole** est calculé comme la valeur ajoutée - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein)². Cet indicateur est aussi présenté en termes réels.

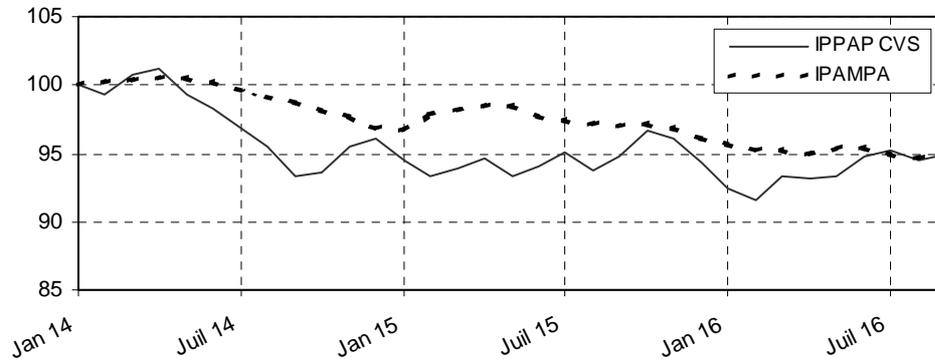
- Les évolutions **en termes réels** correspondent aux évolutions corrigées de l'inflation, mesurée ici par l'indice de prix du produit intérieur brut. Une évolution positive des indicateurs de revenu signifie que les indicateurs de résultat augmentent plus rapidement que l'inflation générale ; une évolution négative indique une évolution moins rapide que l'inflation générale.

¹ Ce ratio est aussi appelé revenu des facteurs de la branche agricole par actif (RFBA/UTA)

² Ce ratio est aussi appelé revenu net de la branche agricole par actif non salarié (RNBA/UTANS)

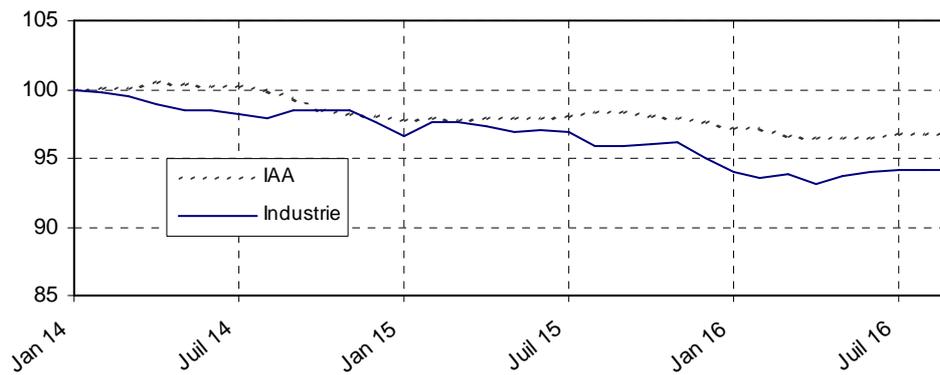
Graphiques conjoncturels

Graphique C.1 - Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) et indice des prix d'achat des moyens de production agricoles (IPAMPA)
(indices mensuels - janvier 2014 = 100)



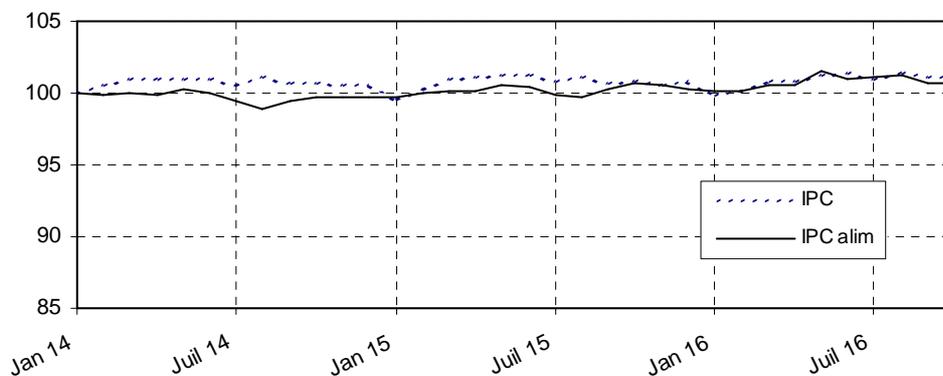
Source : Insee

Graphique C.2 - Indice des prix de production de l'industrie française
Ensemble de l'industrie et IAA - marché français
(indices mensuels - janvier 2014 = 100)



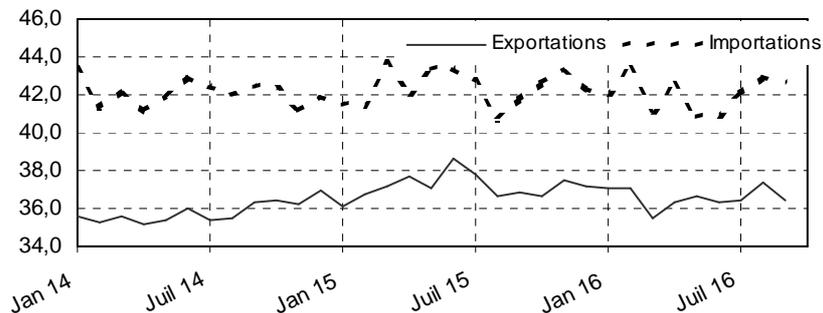
Source : Insee

Graphique C.3 - Indice des prix à la consommation
Ensemble des ménages. Tous produits et produits alimentaires hors boissons et tabac
(indices mensuels - janvier 2014 = 100)



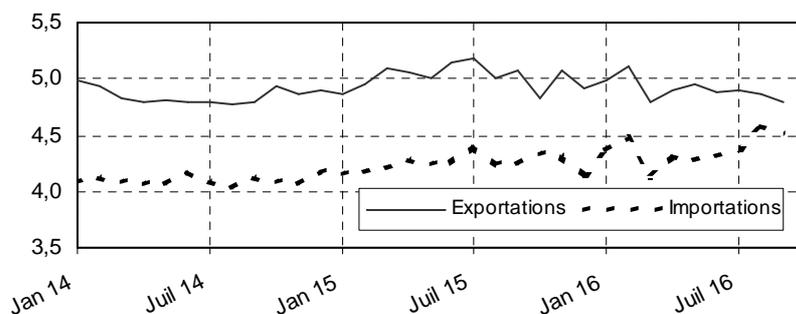
Source : Insee

Graphique C.4
Commerce extérieur - Ensemble (hors matériel militaire)
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



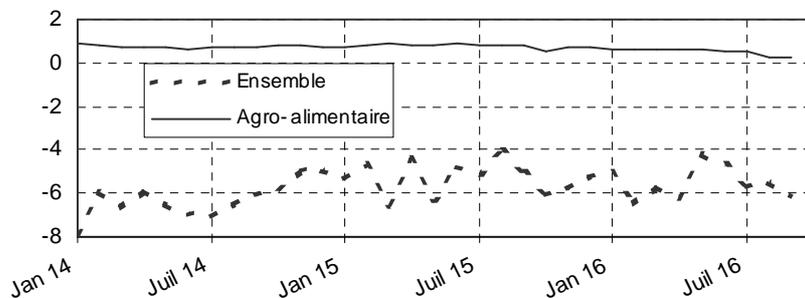
Source : Douanes

Graphique C.5
Commerce extérieur - Produits agroalimentaires
 Importations CAF-Exportations FAB
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

Graphique C.6
Solde CAF-FAB du commerce extérieur
Ensemble (hors matériel militaire) et produits agroalimentaires
 (en milliards d'euros CVS-CJO)



Source : Douanes

I. La production

1. La production au prix du marché

La production de la branche agriculture hors subventions

	<i>Valeur 2016</i>	<i>Évolutions 2016/2015 (en %)</i>		
	<i>(en milliards d'euros)</i>	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Production hors subventions	69,2	- 6,1	- 0,8	- 6,9
dont : productions végétales	40,0	- 9,7	+ 0,9	- 8,9
productions animales	24,5	- 1,1	- 3,9	- 5,0

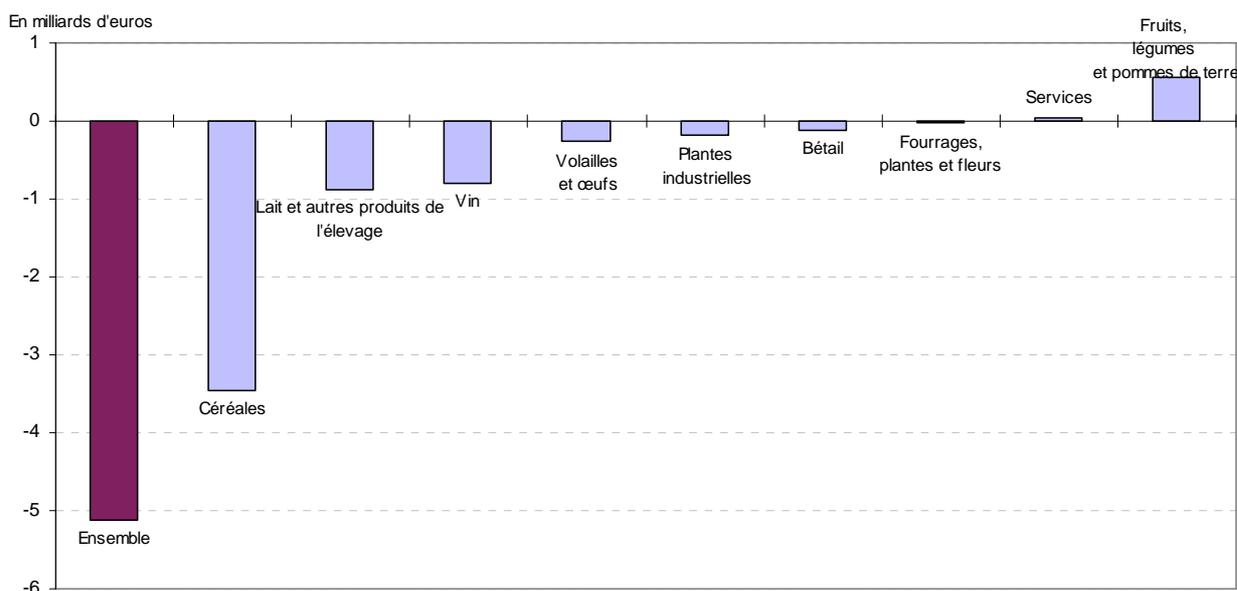
Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Le *volume* de la production agricole chuterait en 2016 (- 6,1 %). Les productions végétales enregistrent une chute des rendements pour les grandes cultures et le vin, liée à des conditions météorologiques défavorables. Les productions animales se retournent à la baisse après deux années d'augmentation. La baisse touche les produits avicoles (volailles, œufs) et le lait.

Les *prix* hors subventions diminuent (- 0,8 %) globalement. Malgré une nette diminution pour les céréales, les prix augmentent pour les productions végétales, notamment pour le vin, les légumes, les pommes de terre et les betteraves industrielles. Le prix des productions animales poursuit le recul entamé en 2014 ; cette baisse touche notamment les gros bovins et le lait. A l'inverse, les prix sont en légère hausse pour les veaux et les porcins.

Au total, la *valeur* de la production hors subventions reculerait nettement (- 6,9 %), le repli qui s'observait dans les productions animales en 2015 s'étendant cette année aux productions végétales.

Graphique 1 : Production agricole hors subventions : variations entre 2015 et 2016



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Part de chaque groupe de produits dans la valeur de la production agricole (en %)

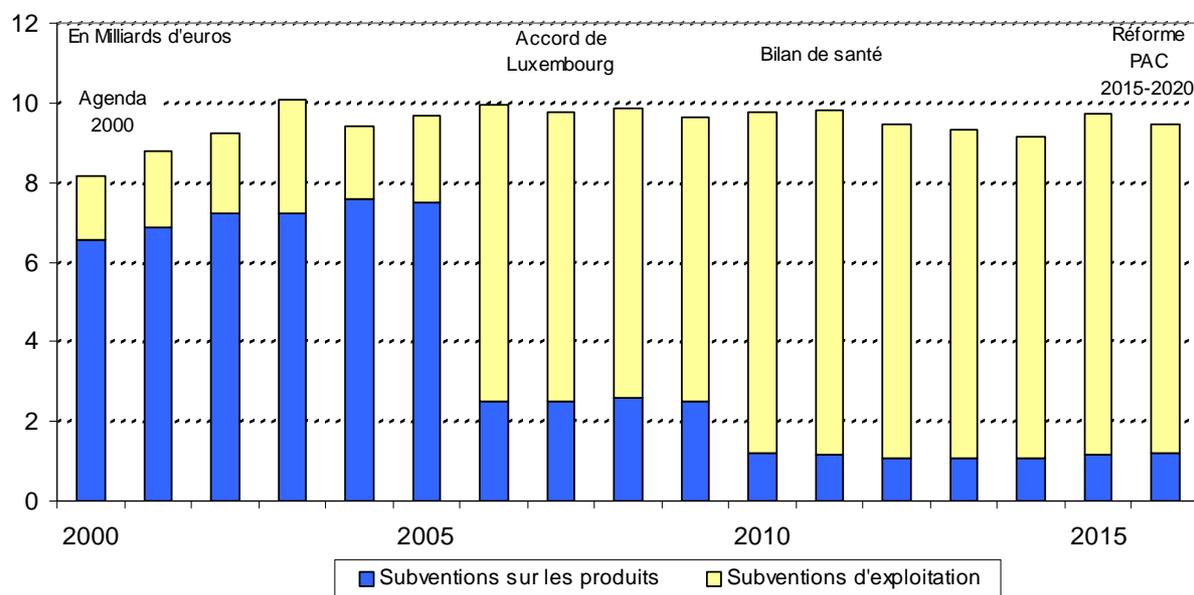
	2015	2016	
Céréales	15,0	11,2 *	Blé dur, blé tendre, maïs, orge, autres céréales
Lait et autres produits de l'élevage	13,1	12,8	Lait et produits laitiers, autres produits de l'élevage
Vin	16,6	16,7	Vins d'appellation d'origine, autres vins
Volailles et œufs	6,5	6,6	
Plantes industrielles	5,4	5,6	Oléagineux, protéagineux, tabac, betteraves, autres plantes industrielles
Bétail	15,1	15,9	Gros bovins, veaux, ovins-caprins, équidés, porcins
Fourrages, plantes et fleurs	11,6	12,4	Plantes fourragères (maïs fourrage, autres fourrages), plantes et fleurs
Services	6,3	6,8	Activités principales de travaux agricoles, activités secondaires de services
Fruits	3,9	4,3	Fruits frais
Légumes et pommes de t.	6,5	7,7	
Total	100	100	

* Ainsi en 2016, les céréales passent du 3^e rang au 5^e rang dans le classement des principales productions agricoles.

2. Les subventions sur les produits

Une nouvelle PAC est entrée en vigueur en 2015. Comme dans le régime précédent, les subventions d'exploitation restent les principales aides à l'agriculture (cf. graphique 2).

Graphique 2 : Évolution des subventions à l'agriculture



En 2016, le montant des subventions sur les produits est quasi stable.

En millions d'euros

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Subventions sur les produits*							
sur les productions végétales	376,4	354,3	311,6	276,1	295,7	308,6	308,3
sur les productions animales	834,5	787,3	757,2	776,5	794,5	872,9	872,9
Total	1 210,9	1 141,6	1 068,8	1 052,6	1 090,2	1 181,5	1 181,2

* Les subventions sur les produits sont présentées en montants dus au titre de la campagne.

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles

3. La production au prix de base

	Valeur 2016 <i>(en milliards d'euros)</i>	Évolution 2016/2015 (en %)		
		Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	69,2	- 6,1	- 0,8	- 6,9
Subventions sur les produits*	1,2	+ 0,8	0,0	+ 0,7
Production au prix de base	70,4	- 6,0	- 0,8	- 6,8

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, plus les subventions sur les produits qui lui sont attribuées, moins les impôts sur les produits qu'il reverse.

* Par convention, l'indice de volume d'une subvention est égal à celui de la production concernée, au niveau le plus fin possible de la nomenclature de produits. Dans le partage volume-prix des subventions, **l'indice de prix est donc déduit et ne correspond pas à l'évolution des barèmes (exprimés en €/ha ou en €/tête de bétail).**

L'évolution de la production au prix de base est désormais très proche de celle de la production hors subventions en valeur comme en volume, compte tenu du faible poids atteint par les subventions sur les produits.

II. La production par famille de produits

1. Les céréales

Évolution 2016/2015 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subvention	- 23,9	- 9,2	- 30,9
dont : blé tendre (55,4 %)*	- 31,0	- 8,0	- 36,5
maïs (20,1 %)*	- 9,0	- 1,0	- 9,9
orge (16,8 %)*	- 23,0	- 20,0	- 38,4

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de céréales de 2015.

Comme les subventions ont presque totalement disparu depuis 2010, seules les productions hors subventions sont indiquées.

En 2016, la **valeur** de la production de céréales s'effondre (- 30,9 %) du fait de très mauvais rendements et des prix en net recul.

Le **récolte de l'ensemble des céréales** chute de 23,9 % sous l'effet de faibles rendements. Les céréales à paille (blé tendre, blé dur et orge) ont souffert des intempéries de mai-juin. Après une année record, la récolte de **blé tendre** diminue de 31 % par rapport à 2015 et de 24 % par rapport à la moyenne 2011-2015. Les rendements seraient ainsi les plus faibles depuis 30 ans, les surfaces évoluant peu. Déjà faible en 2015, la récolte de **maïs** diminue à nouveau en 2016, en raison de la faible pluviométrie de l'été se conjuguant avec des surfaces moindres.

Le **prix** de la production de céréales se replie sensiblement (- 9,2 %). En effet, la récolte mondiale est abondante contrairement à celle de la France, et pèse donc sur les cours. En France, toutes les céréales sont affectées par la baisse des prix qui atteint jusqu'à -30,0 % pour le blé dur.

Les aides à la surface pour les grandes cultures ont disparu en 2010 suite au bilan de santé de la PAC.

2. Les plantes industrielles³

Évolution 2016/2015 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	- 6,5	+ 2,3	- 4,3
dont : oléagineux (63,1 %)*	-9,0	-1,0	-9,9
protéagineux (4,8 %)*	-26,0	0,0	-26,0
betteraves industrielles (19,7 %)*	0,0	+13,0	+13,0
Subventions sur les produits	ns	ns	ns
Ensemble au prix de base	-6,5	+ 2,5	-4,2

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de plantes industrielles de 2015.

La **valeur** de la production d'**oléagineux** reflue (- 9,9 %).

Par rapport à 2015, le repli du **volume** s'accélère (- 9,0 %). La récolte de **colza** diminue de 13 %. Celle en **tournesol** augmente de 4,6 % par rapport à la faible récolte de 2015 liée à la sécheresse, mais est inférieure de 20 % à la moyenne 2011-2015. Le prix des oléagineux se replie légèrement : celui du colza est proche de son niveau de 2015, soutenu à partir de mars par des prévisions de récolte mondiale à la baisse et des stocks faibles. A l'inverse, pour le tournesol, la production mondiale est abondante et pèse sur les cours. Les aides pour les oléagineux avaient disparu en 2010, mais une nouvelle aide pour la culture du soja est mise en place par la France en 2015 dans le cadre de la nouvelle PAC.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **protéagineux** s'effondre (- 26,0 %), malgré une hausse des surfaces. Le prix des protéagineux se stabilise après trois années de baisse. Le montant total des subventions sur les protéagineux diminue. La valeur de la production au prix de base décroît de 0,4 %.

La valeur de la production de **betteraves industrielles** se redresse : sa récolte est stable, sa richesse en sucre pratiquement à la hauteur de 2015, et son prix augmente. Ce dernier progresserait en effet pour la première fois depuis trois ans dans le sillage des cours du sucre.

³ Ce groupe de produits comprend les oléagineux, les protéagineux, les betteraves à sucre, le tabac brut et les "autres plantes industrielles" ; ce dernier poste regroupe notamment les semences fourragères et potagères, la canne à sucre et les plantes textiles.

3. Les fruits et légumes

Évolution 2016/2015 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	-1,9	+9,4	+7,4
dont : fruits (37,1 %)*	-3,0	+6,0	+2,8
légumes (47,2 %)*	0,0	+9,0	+9,0
pommes de terre (25,6 %)*	-3,0	+15,0	+11,6
Subventions sur les produits	+ 2,6	- 2,5	0,0
Ensemble au prix de base	- 1,9	+ 9,4	+ 7,4

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de fruits et légumes de 2015.

Hors subventions sur les produits, la valeur de la production de **fruits** poursuivrait son redressement (+ 2,8 %) grâce à des prix dynamiques qui feraient plus que compenser la baisse des récoltes.

Globalement les conditions climatiques n'ont pas été favorables aux fruits. La baisse du volume de production est la plus accentuée pour **l'abricot** (-30 %) et la **cerise** (- 16 %). La diminution de la récolte de **pêches** s'explique à la fois par de moindres rendements et de moindres surfaces. La récolte de **poires** et de **pommes** s'affaiblit. Malgré la concurrence des fruits d'été en début de campagne de commercialisation du fait de la chaleur du mois de septembre, l'offre en retrait soutient leur cours. La valeur de la production de fruits au prix de base augmente de 2,7 %.

La valeur de la production de **légumes** augmente à la faveur des prix, tandis que la récolte est proche de celle de 2015. La récolte augmente pour la **laitue** : les laitues d'été bénéficient d'un redressement des surfaces. Son cours augmente malgré un retournement à partir d'août. La récolte en **tomates** est aussi en hausse ; la demande dynamique à partir de l'été permet de limiter la baisse du prix sur l'année. La récolte **d'endives** progresse, mais face à une demande atone, le marché s'engorge et les cours reculent. La récolte **de choux-fleurs et courgettes** est en baisse. L'offre limitée sur les étals entraîne une hausse de leur prix.

Pour la **pomme de terre**, la récolte poursuit son repli après une année 2014 record (- 3,0 %), ayant souffert cette année du mildiou. En 2015, les prix s'étaient nettement redressés suite à leur effondrement en 2014. Cette année, ils continuent d'augmenter, poursuivant par là un retour à la normale. L'aide à la pomme de terre féculière serait inchangée par rapport à 2015 et la valeur de la production au prix de base augmente ainsi de 11,5 %.

4. Les vins

Évolution 2016/2015 de la production

En %

		<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	(100,0 %)*	-9,0	+2,8	-6,4
Vins d'appellation d'origine	(78,4%)	-7,4	+3,4	-4,3
Vins de champagne**	(21,8 %)	-16,4	+1,5	-15,1
Autres vins d'appellation	(56,6 %)	-4,0	+4,0	-0,2
Autres vins	(21,6 %)	-14,1	+0,7	-13,5
Vins pour eaux de vie AOC	(9,1 %)	-20,8	+1,8	-19,4
Autres vins de distillation	(0,2 %)	-20,0	0,0	-20,0
Vins de table et de pays	(12,3 %)	-9,0	0,0	-9,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de vins de 2015.

** Vin calme et champagne produits par les récoltants manipulateurs (activité secondaire).

La **valeur** de la production de vins se retournerait à la baisse (- 6,4 %), sa baisse en volume étant atténuée par des prix à la hausse.

Le volume global diminue nettement, avec une récolte parmi les plus faibles depuis 30 ans. La production a été pénalisée par le gel de printemps (Champagne, Bourgogne, Val de Loire), et de la sécheresse en méditerranée. Certaines régions ont également été touchées par la grêle, d'autres par le mildiou. Les bonnes pluies de mi-septembre ont toutefois profité aux vignobles non encore vendangés, limitant la baisse globale de la récolte. La baisse est la plus prononcée pour les **vins pour eaux-de-vie** (- 20,8 %) et les **vins de Champagne** (- 16,4 %).

Le **prix** de la production de vins augmente pour la septième année (+ 2,8 %). La hausse est la plus marquée pour les **autres vins d'appellation** : la faiblesse des disponibilités conjuguée à une demande dynamique de la part de la Chine et des États-Unis soutiennent les cours.

5. Le bétail

Évolution 2016/2015 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble hors subventions	+1,5	-2,6	-1,1
dont : gros bovins (55,5 %)*	+2,0	-6,0	-4,1
veaux (10,8 %)*	-1,0	+1,0	0,0
porcins (26,6 %)*	+1,0	+3,0	+4,0
ovins-caprins (6,4 %)*	+4,0	-2,0	+1,9
Subventions sur les produits	+ 2,3	-2,3	0,0
Ensemble au prix de base	+ 1,6	- 2,6	- 1,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

*Part de chaque produit dans la valeur de la production de bétail de 2015. Outre les animaux mentionnés, le bétail comprend aussi les équidés.

La valeur de la production de **bétail** hors subventions diminue pour la troisième année consécutive (- 1,1 %), la hausse des volumes ne compensant pas la nouvelle baisse des prix. Les subventions sur les produits sont inchangées et la baisse de la valeur de la production de bétail au prix de base est du même ordre (- 1,0 %).

Hors subventions sur les produits, la production de **gros bovins** se replie en valeur (- 4,1 %). Cette année encore, le volume serait en hausse (+ 2,0 %). Cette hausse est toutefois à nouveau à relativiser en 2016 puisqu'elle provient pour partie du surcroît de **vaches** de réforme engendré par les difficultés du secteur laitier. Le prix accélère son recul (- 6,0 %), en lien précisément avec l'afflux dans les abattoirs de ces vaches de réforme, ainsi que l'érosion tendancielle de la demande intérieure. Les aides sur la production sont inchangées. Au prix de base, la valeur de la production diminue également de 4,1 %.

La production de **veaux** de boucherie se stabiliserait à un niveau bas en valeur. Le volume diminue de 1,0 %. Le prix serait en légère hausse (+ 1,0 %) du fait de la contraction de l'offre, sans retrouver son niveau de 2014.

La production de **porcins** en valeur se redresse (+ 4,0 %). Le volume augmente pour la troisième année. Le prix se redresse (+ 3,0 %), les cours ayant entamé un redressement à partir de juin. L'offre européenne est toujours importante, mais la demande asiatique prend le relais du marché russe fermé par l'embargo. Pour rappel, la Russie a instauré fin janvier 2014 un embargo en raison des premiers cas de peste porcine africaine en Pologne et dans les pays Baltes.

Hors subventions, la production **d'ovins et de caprins** repart à la hausse (+ 1,9 %). Le volume progresse (+ 4,0 %). Confrontés à une consommation en recul, les prix se replient (- 2,0 %). Les subventions sont inchangées.

6. Les produits avicoles

Évolution 2016/2015 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	-4,2	-1,4	-5,5
dont : Volailles (73,0 %)*	-5,0	0,0	-5,0
Œufs (27,0 %)*	-2,0	-5,0	-6,9

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

* Part de chaque produit dans la valeur de la production de produits avicoles de 2015.

Pour les **volailles**, la production poursuivrait sa baisse en valeur (- 5,0 %). Le volume global recule (- 5,0 %). Le prix reste stable, toujours déprimé sous l'effet de l'abondance de l'offre européenne.

Pour les **œufs**, la production se replierait nettement (- 6,9 %). En volume, la baisse serait de 2 %. Le prix des œufs se retournerait fortement à la baisse : la demande peine à absorber l'importante production européenne ; par ailleurs les cours des œufs ne sont plus soutenus par l'épisode de grippe aviaire qui avait touché les États-Unis en 2015.

7. Les autres produits animaux

Évolution 2016/2015 de la production

En %

	<i>Volume</i>	<i>Prix</i>	<i>Valeur</i>
Ensemble	-2,6	-6,7	-9,1
dont :			
lait et produits laitiers** (93,3 %)*	-1,9	-7,0	-8,8

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

* Part de chaque produit dans la valeur de la production d'autres produits animaux de 2015.

** Produits laitiers transformés par les exploitations.

La production **des autres produits animaux** poursuivrait son recul (- 9,1 %), avec la poursuite de la baisse des prix conjuguée à de moindres volumes. La production **de lait et produits laitiers** perdrait à nouveau beaucoup en valeur (- 8,8 %). La collecte de **lait de vache** fléchirait. Le prix poursuit son décrochage : l'accroissement de la production européenne suite à la levée des quotas en avril 2015 ne rencontre pas le débouché suffisant du fait de la poursuite de l'embargo russe et des moindres importations chinoises. Une nouvelle aide aux vaches laitières a été mise en place dans le cadre de la nouvelle PAC.

III. Les consommations intermédiaires

En %

	Évolution 2016/2015			Part du total en 2016
	Volume	Prix	Valeur	
Ensemble des consommations intermédiaires*	-0,3	-2,0	-2,3	100
hors aliments intraconsommés	-1,3	-1,5	-2,8	84,6
dont : aliments pour animaux achetés **	-3,9	-3,7	-7,5	17,1
énergie et lubrifiants	0	-9,5	-9,5	7,4
engrais et amendements	-1,4	-4,1	-5,5	8,8
pesticides et produits agrochimiques	-2,0	-0,3	-2,3	7,1

* Y compris les services bancaires non facturés ou services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim).

** Aliments pour animaux achetés aux industries agroalimentaires (aliments composés, tourteaux, pulpes de betteraves...), hors produits agricoles intraconsommés, tels les fourrages.

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

En 2016, les **consommations intermédiaires** de la branche agriculture diminueraient de 2,3 % par rapport à 2015, le recul provenant principalement des prix. L'allègement de la facture s'explique par une réduction très nette des dépenses de différents postes, notamment l'énergie, les aliments pour animaux achetés, les engrais et amendements, et dans une moindre mesure les pesticides et produits agrochimiques ainsi que les semences et plants. Il s'agit d'une nouvelle baisse, après celles constatées en 2014 (- 3,3 %) et 2015 (- 1,3 %), qui avaient mis fin à une tendance à l'augmentation des charges.

Les achats d'**aliments pour animaux** en dehors de la branche agricole diminueraient de 7,5 % en 2016, poursuivant leur baisse continue depuis 2013.

La baisse des cours des matières premières entrant dans leur composition (céréales, oléagineux, etc.) et observée en 2016 se répercute partiellement sur les prix des aliments composés payés par les éleveurs. Ceux-ci diminuent de 3,7 % et toutes les catégories d'aliment sont concernées. La baisse va de -2,5 % pour l'**alimentation des volailles** à - 5,6 % pour les **aliments destinés à l'allaitement**. En particulier, les prix des **aliments destinés aux porcins et aux bovins** baissent respectivement de 5,3 % et 4,2 %.

Les quantités d'**aliments composés** consommées s'inscrivent également en baisse de 4,2 %. Seuls les **aliments d'allaitement** (+ 3,5 %) et les **aliments pour ovins et caprins** (+ 0,7 %) progressent en volume. En revanche, les **aliments pour bovins** baissent de 8,1 %, ceux pour **volailles** de 4,3 %, et ceux pour **porcins** de 3,7 %.

Parallèlement, la facture en **tourteaux de soja et de colza** diminue de 7,4 %. Les utilisations s'inscrivent en repli de 1,9 %, conjointement à un fléchissement des prix de 5,6 %.

Toujours concernant l'élevage, la hausse des **dépenses vétérinaires** continue d'être tirée par les prix (+ 3,1%).

La facture du poste « **énergie et lubrifiants** » se contracterait à nouveau de 9,5 % en 2016, après avoir déjà chuté de 15,8 % l'année précédente. Cette évolution est principalement imputable à la baisse du prix des **produits pétroliers**. Les diminutions successives permettent désormais aux dépenses énergétiques de retrouver un niveau comparable à celui de 2010, antérieur à la flambée des prix.

Sur l'année 2016, le prix des produits pétroliers a atteint un point bas en tout début d'année, avant de repartir à la hausse les mois suivants.

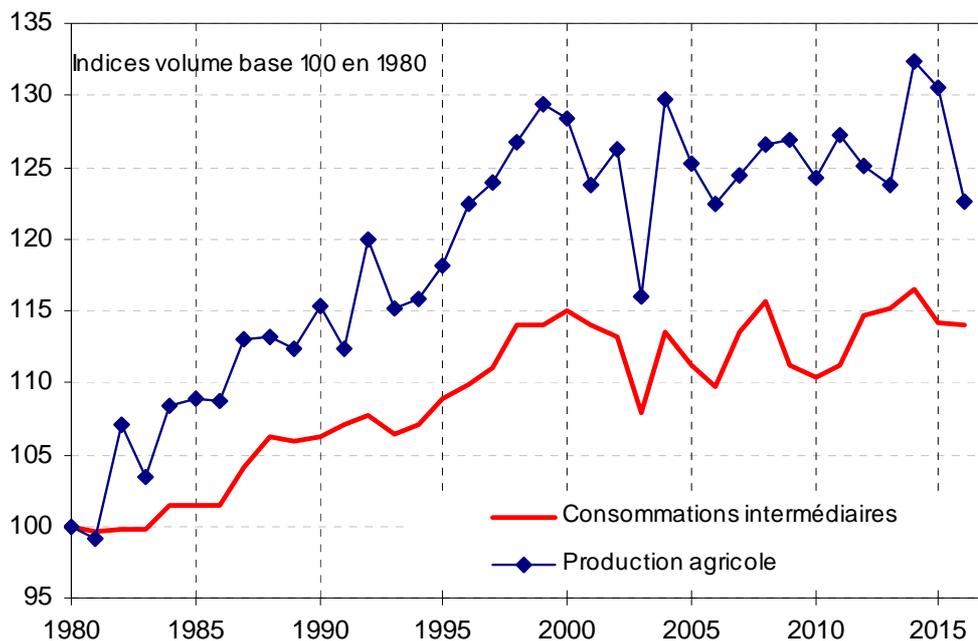
Représentant près de 40 % de la facture énergétique, le **gazole non routier** voit son prix décrocher à nouveau de 17,2 % en 2016. La baisse des prix est cependant moindre pour les autres produits pétroliers, avec - 11,8 % pour le **fioul domestique**, - 9,9 % pour le **fioul lourd**, - 8,8 % pour le **GPL**, - 6,1 % pour l'**essence** et - 5,4 % pour le **gazole**. Seul le prix des **lubrifiants** est stable (- 0,1 %). En dehors des produits pétroliers, le prix de l'**électricité** progresse à nouveau de 3,1 %.

Du fait d'une baisse des volumes consommés de 1,4 % s'ajoutant à une diminution de prix de 4,1 %, les dépenses en **engrais et amendements** se rétractent nettement (- 5,5 %). Les prix des engrais les plus utilisés baissent également fortement : - 8,0 % pour les **engrais simples azotés**, tandis que les prix des autres types d'engrais s'inscrivent en hausse : + 2,1 % pour les **engrais composés**, + 6,6 % pour les **engrais phosphatés** et + 0,9 % pour les **engrais potassiques**.

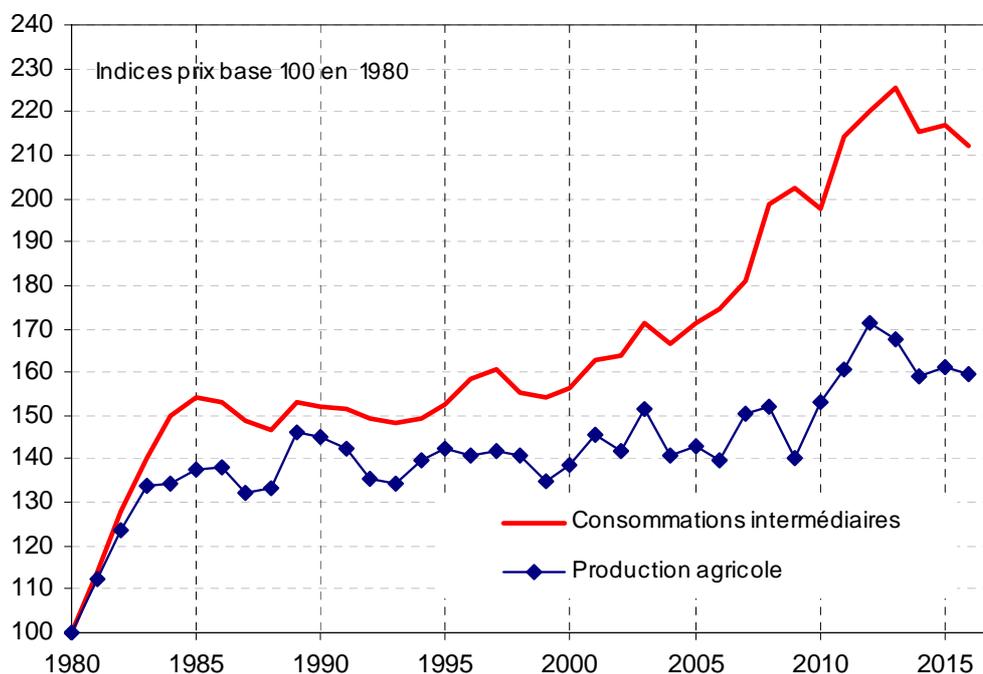
La charge en **pesticides et produits agrochimiques** diminue également de 2,3 %, après plusieurs années de hausse. Une baisse de 2,0 % des volumes utilisés est à noter en 2016. Les seuls volumes d'**insecticides** augmentent cependant de 4,9 %. Les prix ne subissent pas d'évolutions importantes : -0,5 % pour les **fongicides**, +0,9 % pour les **insecticides**, - 0,3 % pour les **herbicides** ainsi que pour les **autres produits de traitements divers**.

Graphique 3 : Évolutions de la production au prix de base et des consommations intermédiaires

a) en volume



b) en prix



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Nota : en 2006 et 2010, la baisse du prix de base de la production intègre un effet purement comptable de la réforme de la PAC, des subventions sur les produits auparavant incluses dans ce prix ayant été remplacées par le paiement unique classé en subventions d'exploitation.

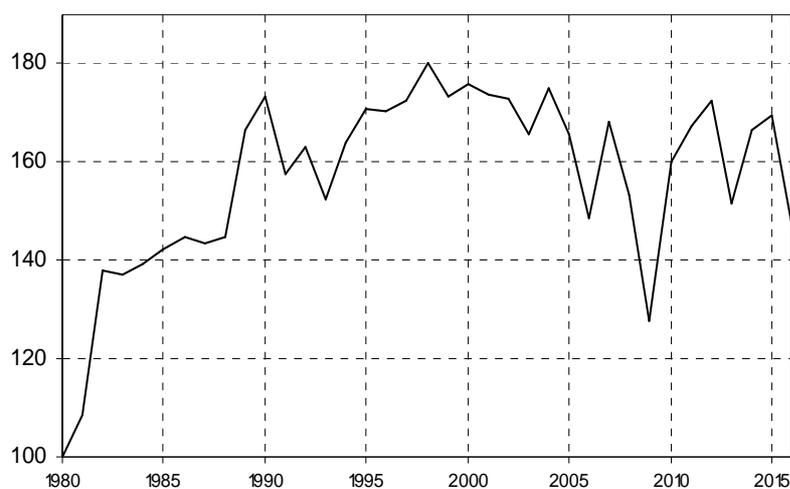
IV. La valeur ajoutée

	Valeur 2016 <i>(en milliards d'euros)</i>	Évolution 2016/2015 (en %)		
		Volume	Prix	Valeur
Production au prix de base	70,4	- 6,0	- 0,8	- 6,8
Consommations intermédiaires	44,9	- 0,3	- 2,0	- 2,3
Valeur ajoutée brute	25,4	-14,9	+ 1,4	- 13,7
Consommation de capital fixe	10,8	0,0	- 1,5	- 1,5
Valeur ajoutée nette	14,6	- 23,7	+ 3,6	- 21,0

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

En 2016, la valeur ajoutée brute baisse de 13,7 %. En volume la production se replie (- 6,0 %) tandis que les consommations intermédiaires sont quasiment stables. Les prix diminuent, modérément pour la production (- 0,8 %), plus nettement pour les consommations intermédiaires (- 2,0 %). Finalement, la production au prix de base décroît (- 6,8 %) et les consommations intermédiaires fléchissent (- 2,3 %). La consommation de capital baisserait en valeur, en liaison avec le repli de la FBCF. Ainsi, la chute de la valeur ajoutée nette (- 21,0 %) est plus forte que celle de la valeur ajoutée brute.

Graphique 4 : Valeur ajoutée brute de la branche agriculture



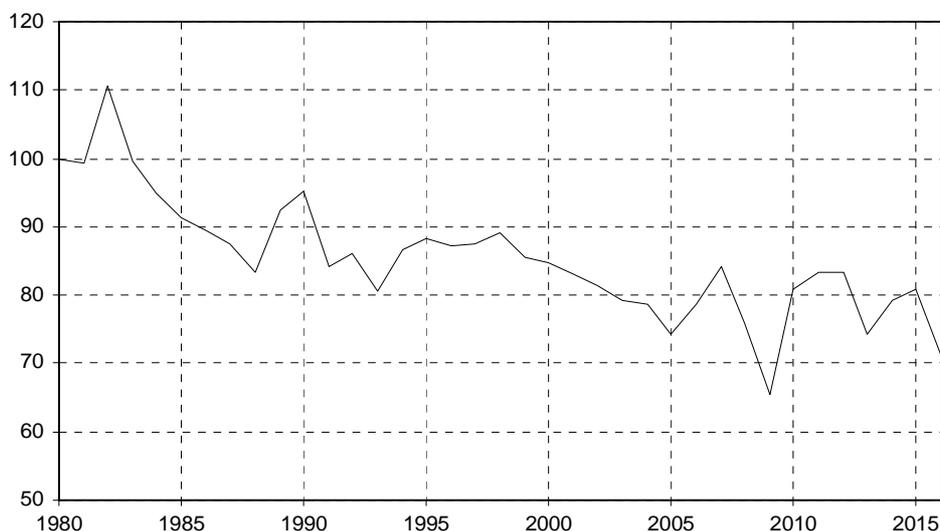
Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Nota : en 2006 et 2010, la valeur ajoutée intègre un effet purement comptable de la réforme de la PAC, des subventions sur les produits auparavant incluses dans la production au prix de base ayant été remplacées par le paiement unique classé en subventions d'exploitation.

V. La valeur ajoutée au coût des facteurs

La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF)** baisserait de 11,6 %⁴. Compte tenu d'une réduction de 0,8 % de l'emploi agricole total, celle par actif diminuerait de 10,9 %. La **valeur ajoutée brute au coût des facteurs par actif en termes réels** décroîtrait de 11,6 % en 2016 (tableau 9 en annexe).

Graphique 5 : Évolution de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs



Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

En 2016, les **subventions d'exploitation** sont estimées à 8,3 milliards d'euros. Elles restent les principales aides à l'agriculture depuis 2010 où leur augmentation avait été particulièrement forte (+ 21,4 %) suite à la mise en place des mesures du Bilan de santé de la PAC (cf. graphique 2).

Subventions d'exploitation*

En millions d'euros

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Paiement unique - Paiement de base	6 892,2	6 923,8	6 966,6	6 288,5	4 008,0	3 998,9
Paiement vert					2 191,0	2 181,2
Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)	547,5	534,1	532,8	609,6	905,0	1 001,0
Prime herbagère agri-environnementale (PHAE), PMSEE	277,8	244,1	224,3	208,0	0,0	0,0
Autres aides agri-environnementales, CTE, CAD	404,6	249,0	274,0	320,7	270,0	290,0
Aides aux éleveurs	51,2	50,5	47,2	50,7	225,5	232,7
Aides aux producteurs de fruits et légumes	2,0	3,0	1,0	4,4	6,0	0,0
Aides aux viticulteurs	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Agriculteurs en difficulté	0,0	0,0	1,9	1,7	1,7	1,7
Indemnités au titre des calamités agricoles	297,3	113,9	34,3	48,6	146,4	38,3
Indemnités pour dégâts de gibier	20,0	20,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Autres subventions d'exploitation	111,8	107,9	107,3	121,7	149,7	149,7
Prises en charge d'intérêt	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bonifications d'intérêt	46,5	108,9	29,9	123,3	263,3	1,9
CICE				220,0	330,0	335,0
Total métropole	8 651,5	8 355,2	8 249,4	8 027,1	8 526,6	8 260,4
Subventions dans les DOM	24,9	24,3	24,3	25,5	25,5	25,5
Total	8 676,5	8 379,4	8 273,7	8 052,6	8 552,1	8 285,9

* Les montants sont enregistrés selon la règle des droits et obligations (montants dus), ce qui peut occasionner des différences avec les concours publics (montants versés).

Source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Offices agricoles, Insee

⁴ La valeur ajoutée brute au coût des facteurs se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et retranchant les autres impôts sur la production.

En 2016, les **subventions d'exploitation** se replieraient de 3,1 %. Cette baisse résulte principalement d'un effet purement budgétaire lié aux bonifications d'intérêt : le faible montant 2016 (moins de 2 millions d'euros) fait suite aux 263 millions payés en 2015 pour solder les prêts antérieurs à 2012 et payer par anticipation les bonifications de 2014 et 2015 de la précédente programmation. Le profil erratique (123 millions en 2014, 263 en 2015, moins de 2 en 2016) des bonifications d'intérêt est à relativiser : dans le compte, ces bonifications d'intérêt sont en effet retracées suivant les décaissements effectués ; or, la logique de droits constatés en comptabilité nationale supposerait d'associer ces décaissements à l'année d'octroi des prêts ce que les données disponibles ne permettent pas ; un tel retraitement contribuerait vraisemblablement à lisser ces évolutions. Concernant les indemnités pour calamités agricoles, certaines sont encore en cours d'instruction au moment de la rédaction de ce rapport et ne sont donc pas intégrées aux subventions ; selon la même logique de droits constatés, elles seront affectées au compte 2016. Sans pouvoir préjuger à ce stade des indemnisations liées aux inondations de 2016, il a été fait l'hypothèse que les indemnités pour calamités agricoles reviendraient à un niveau moyen après la forte augmentation liée à la sécheresse de l'été 2015 ; l'estimation de leur montant est donc à considérer comme étant un minimum. Ces baisses ne sont pas compensées par la hausse du budget de l'indemnité compensatrice de handicap naturel (+ 96 millions). L'aide aux éleveurs se maintient à un niveau élevé en raison de la poursuite du financement du FAC pour les éleveurs et les céréaliers et des aides annoncées pour la réduction de la production laitière et le soutien de la trésorerie.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) se stabilise. En 2016, il est théoriquement égal à 6 % des masses salariales éligibles en 2015.

Les impôts sur la production baisseraient de 6,2 % en 2016. Les impôts fonciers diminueraient de 8 %, conséquence du plan d'aide (« pacte de consolidation et de refinancement ») destiné notamment aux céréaliers. Ce plan prévoit des dégrèvements d'office de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB). La TVA restant à la charge des agriculteurs se replie également (- 2,8 %), conséquence des évolutions de l'investissement (- 3 %) et des consommations intermédiaires (- 2,5 %).

VI. Le résultat brut de la branche agricole

Le **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** chuterait de 15,0 % . Il reviendrait ainsi au même niveau qu'en 2013.

Les **rémunérations** versées par les unités agricoles progressent de 1,8 % en 2016 du fait de la hausse du taux de salaire horaire (+ 0,6 %) et de l'augmentation des effectifs salariés (+ 1,1 %).

Les **charges locatives nettes**⁵ augmentent (+ 1,1 %) en 2016.

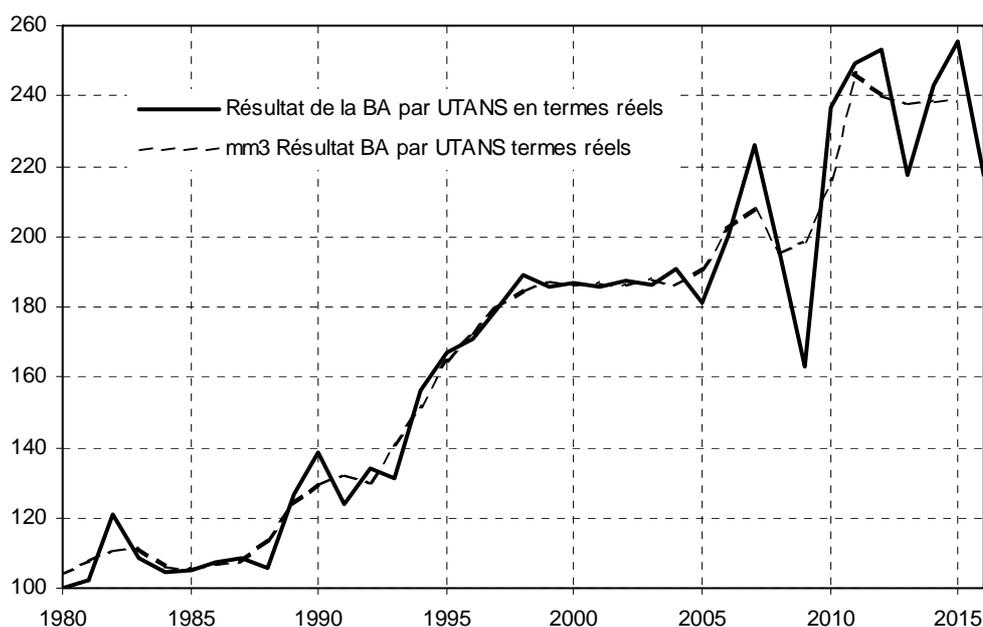
Les **intérêts dus** par la branche baissent de 1,5 %, malgré l'augmentation de l'encours des emprunts (2,1 %) en raison de l'évolution des taux d'intérêt ; le taux d'intérêt apparent moyen, défini par le rapport des intérêts aux encours, poursuit sa baisse : à 2,66 % en 2016, après 3,17 % en 2015 et 3,37 % en 2014.

En termes nominaux, le **résultat brut de la branche agricole** baisserait de 15,9 % en 2016.

Le volume d'emploi non salarié poursuivrait sa baisse (- 1,9 %), conduisant à une évolution du **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié** de - 14,2 %. Déflaté par l'indice de prix du PIB (+ 0,8 %), le **résultat brut de la branche agricole par actif non salarié en termes réels** se replierait de 15 % en 2016 (cf. tableau 9 en annexe). La volatilité des prix agricoles et des prix des intrants induit de fortes variations de cet indicateur. En moyenne mobile sur les trois dernières années, il se stabilise à un niveau élevé.

⁵ Elles correspondent aux charges locatives brutes versées aux propriétaires des terres dont on retranche les impôts fonciers sur les terres en fermage. Elles sont basées en partie sur les revenus des années précédentes.

Graphique 6 : Évolution du résultat brut de la BA par actif non salarié en termes réels



VI. Les résultats nets de la branche agricole

Les agrégats comptables **nets** se déduisent des agrégats **bruts** en soustrayant la consommation de capital fixe. La consommation de capital fixe (CCF) évolue peu mais a un poids important ; de ce fait sa prise en compte amplifie les variations des agrégats.

En 2016 la consommation de capital fixe diminuerait de 1,5 %.

Eurostat utilise **la valeur ajoutée nette au coût des facteurs par actif en termes réels**, appelé indicateur A, pour comparer les résultats des différents États Membres. En 2016, pour la France cet indicateur diminuerait de 15,9 %.

Impact de la prise en compte de la CCF sur les taux d'évolution

	Brut (en %)	Net (en %)
Valeur ajoutée	-13,7	-21,0
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-11,6	-15,9
Valeur ajoutée au coût des facteurs par actif	-10,9	-15,2
Valeur ajoutée au coût des facteurs par actif en termes réels	-11,6	-15,9

Annexe

LE COMPTE PRÉVISIONNEL DE L'AGRICULTURE EN 2016

SOMMAIRE

TABLEAU 1 : Production hors subventions

TABLEAU 2 : Subventions sur les produits

TABLEAU 3 : Production au prix de base

TABLEAU 4 : Les consommations intermédiaires

TABLEAU 5 : Le compte de production

TABLEAU 6 : Le compte d'exploitation

TABLEAU 7 : Le compte de revenu d'entreprise

TABLEAU 8 : Les indicateurs de résultat

TABLEAU 9 : Les indicateurs de résultat en termes réels

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2016

Tableau 1 - Production hors subventions

En milliards d'euros

Compte établi le 18 novembre 2016	Valeur 2015 (a)	Indice de volume (b)= 100x(c)/(a)	Volume 2016 (c)	Indice de prix (d)= 100x(e)/(c)	Valeur 2016 (e)	Indice de valeur (f)= 100x(e)/(a)
Blé dur.....	0,4	87,0	0,4	70,0	0,3	60,9
Blé tendre.....	6,2	69,0	4,3	92,0	3,9	63,5
Maïs.....	2,2	91,0	2,0	99,0	2,0	90,1
Orge.....	1,9	77,0	1,4	80,0	1,2	61,6
Autres céréales.....	0,4	85,0	0,4	95,0	0,3	80,8
CEREALES.....	11,2	76,1	8,5	90,8	7,7	69,1
Oléagineux.....	2,5	91,0	2,3	99,0	2,3	90,1
Protéagineux.....	0,2	74,0	0,1	100,0	0,1	74,0
Tabac.....	ns	100,0	ns	100,0	ns	100,0
Betteraves industrielles.....	0,8	100,0	0,8	113,0	0,9	113,0
Autres plantes industrielles.....	0,5	104,0	0,5	101,0	0,5	105,0
PLANTES INDUSTRIELLES.....	4,0	93,5	3,8	102,3	3,9	95,7
Maïs fourrage.....	1,0	94,5	1,0	100,0	1,0	94,5
Autres fourrages.....	4,6	100,0	4,6	100,0	4,6	100,0
PLANTES FOURRAGERES.....	5,6	99,0	5,6	100,0	5,6	99,0
Légumes frais.....	2,9	100,0	2,9	109,0	3,1	109,0
Plantes et fleurs.....	3,0	100,0	3,0	101,0	3,0	101,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5,8	100,0	5,8	104,9	6,1	104,9
POMMES DE TERRE.....	2,0	97,0	1,9	115,0	2,2	111,6
FRUITS.....	2,9	97,0	2,8	106,0	3,0	102,8
Vins de champagne.....	2,6	83,6	2,2	101,5	2,2	84,9
dont vins calmes.....	1,9	83,6	1,6	100,7	1,6	84,2
dont champagne.....	0,7	83,6	0,6	103,5	0,6	86,5
Autres vins d'appellation.....	6,9	96,0	6,6	104,0	6,9	99,8
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	9,5	92,6	8,8	103,4	9,1	95,7
Vins pour eaux de vie AOC.....	1,2	79,2	1,0	101,8	1,0	80,6
dont vins de distillation.....	0,2	80,0	0,2	100,0	0,2	80,0
dont cognac.....	1,0	79,0	0,8	102,2	0,8	80,7
Autres vins de distillation.....	ns	80,0	ns	100,0	ns	80,0
Vins de table et de pays.....	1,6	91,0	1,5	100,0	1,5	91,0
AUTRES VINS.....	2,9	85,9	2,5	100,7	2,5	86,5
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	43,9	90,3	39,7	100,9	40,0	91,1
Gros bovins.....	6,2	102,0	6,3	94,0	6,0	95,9
Veaux.....	1,2	99,0	1,2	101,0	1,2	100,0
Ovins-caprins.....	0,7	104,0	0,7	98,0	0,7	101,9
Équidés.....	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins.....	3,0	101,0	3,0	103,0	3,1	104,0
BETAIL.....	11,2	101,5	11,4	97,4	11,1	98,9
Volailles.....	3,5	95,0	3,3	100,0	3,3	95,0
Œufs.....	1,3	98,0	1,3	95,0	1,2	93,1
PRODUITS AVICOLES.....	4,8	95,8	4,6	98,6	4,5	94,5
Lait et produits laitiers.....	9,1	98,1	8,9	93,0	8,3	91,2
dont lait.....	8,7	98,0	8,6	93,0	8,0	91,1
dont produits laitiers.....	0,3	100,0	0,3	93,0	0,3	93,0
Autres produits de l'élevage.....	0,7	88,0	0,6	98,0	0,6	86,2
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	9,7	97,4	9,5	93,3	8,8	90,9
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	25,7	98,9	25,4	96,1	24,5	95,0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	69,6	93,5	65,1	99,0	64,5	92,6
Activités principales de travaux agricoles.....	4,5	100,0	4,5	101,0	4,5	101,0
Activités secondaires de services.....	0,2	100,0	0,2	101,0	0,2	101,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	4,7	100,0	4,7	101,0	4,7	101,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	74,3	93,9	69,8	99,2	69,2	93,1
dont production des activités secondaires.....	2,3	85,4	2,0	100,9	2,0	86,2

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2016

Tableau 2 - Subventions sur les produits

En millions d'euros

Compte établi le 18 novembre 2016	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Blé dur.....	6,8	87,0	5,9	113,3	6,7	98,5
Blé tendre.....						
Maïs.....						
Orge.....						
Autres céréales.....	0,5		0,5		0,5	109,0
CEREALES.....	7,3	81,0	5,9	121,7	7,2	98,6
Oléagineux.....	5,8				5,8	100,0
Protéagineux.....	41,5	74,0	30,7	134,8	41,4	99,8
Tabac.....						
Betteraves industrielles.....						
Autres plantes industrielles.....	93,1	104,0	96,8	96,1	93,0	99,9
PLANTES INDUSTRIELLES.....	140,4	90,8	127,5	109,9	140,2	99,9
Maïs fourrage.....						
Autres fourrages.....						
PLANTES FOURRAGERES.....						
Légumes frais.....	7,8	96,5	7,5	103,9	7,8	100,3
Plantes et fleurs.....						
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	7,8	96,5	7,5	103,6	7,8	100,0
POMMES DE TERRE.....	1,9	97,0	1,8	103,1	1,9	100,0
FRUITS.....	151,2	103,0	155,7	97,1	151,2	100,0
Vins de champagne.....						
dont vins calmes.....						
dont champagne.....						
Autres vins d'appellation.....						
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....						
Vins pour eaux de vie AOC.....						
dont vins de distillation.....						
dont cognac.....						
Autres vins de distillation.....						
Vins de table et de pays.....						
AUTRES VINS.....						
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	308,60	96,7	298,6	103,3	308,30	99,9
Gros bovins.....	647,0	102,0	659,9	98,0	647,0	100,0
Veaux.....						
Ovins-caprins.....	130,0	104,0	135,2	96,1	130,0	100,0
Équidés.....						
Porcins.....						
BETAIL.....	777,0	102,3	795,1	97,7	777,0	100,0
Volailles.....	2,1	95,0	2,0	104,3	2,1	99,0
Œufs.....						
PRODUITS AVICOLES.....	2,1	95,0	2,0	104,3	2,1	99,0
Lait et produits laitiers.....	93,8	100,0	93,8	100,0	93,8	100,0
dont lait.....	93,8	100,0	93,8	100,0	93,8	100,0
dont produits laitiers.....						
Autres produits de l'élevage.....						
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	93,8	100,0	93,8	100,0	93,8	100,0
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	872,9	102,1	890,9	98,0	872,9	100,0
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	1 181,5	100,7	1 189,5	99,3	1 181,2	100,0
Activités principales de travaux agricoles.....						
Activités secondaires de services.....						
SERVICES (4).....						
TOTAL BRANCHE (5)=(3)+(4).....	1 181,5	100,7	1 189,5	99,3	1 181,2	100,0
dont activités secondaires.....						

*Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016
Indices base 100 en 2015*

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2016

Tableau 3 - Production au prix de base

En milliards d'euros

Compte établi le 18 novembre 2016	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Blé dur.....	0,5	87,0	0,4	70,7	0,3	61,5
Blé tendre.....	6,2	69,0	4,3	92,0	3,9	63,5
Maïs.....	2,2	91,0	2,0	99,0	2,0	90,1
Orge.....	1,9	77,0	1,4	80,0	1,2	61,6
Autres céréales.....	0,4	84,9	0,4	95,2	0,3	80,8
CEREALES.....	11,2	76,1	8,5	90,8	7,7	69,1
Oléagineux.....	2,6	90,8	2,3	99,2	2,3	90,1
Protéagineux.....	0,2	74,0	0,2	106,2	0,2	78,6
Tabac.....	ns	100,0	ns	100,0	ns	100,0
Betteraves industrielles.....	0,8	100,0	0,8	113,0	0,9	113,0
Autres plantes industrielles.....	0,6	104,0	0,6	100,2	0,6	104,2
PLANTES INDUSTRIELLES.....	4,2	93,5	3,9	102,5	4,0	95,8
Maïs fourrage.....	1,0	94,5	1,0	100,0	1,0	94,5
Autres fourrages.....	4,6	100,0	4,6	100,0	4,6	100,0
PLANTES FOURRAGERES.....	5,6	99,0	5,6	100,0	5,6	99,0
Légumes frais.....	2,9	100,0	2,9	109,0	3,1	109,0
Plantes et fleurs.....	3,0	100,0	3,0	101,0	3,0	101,0
PRODUITS MARAICHERS ET HORTICOLES.....	5,8	100,0	5,8	104,9	6,1	104,9
POMMES DE TERRE.....	2,0	97,0	1,9	115,0	2,2	111,5
FRUITS.....	3,0	97,3	2,9	105,5	3,1	102,7
Vins de champagne.....	2,6	83,6	2,2	101,5	2,2	84,9
dont vins calmes.....	1,9	83,6	1,6	100,7	1,6	84,2
dont champagne.....	0,7	83,6	0,6	103,5	0,6	86,5
Autres vins d'appellation.....	6,9	96,0	6,6	104,0	6,9	99,8
VINS D'APPELLATION D'ORIGINE.....	9,5	92,6	8,8	103,4	9,1	95,7
Vins pour eaux de vie AOC.....	1,2	79,2	1,0	101,8	1,0	80,6
dont vins de distillation.....	0,2	80,0	0,2	100,0	0,2	80,0
dont cognac.....	1,0	79,0	0,8	102,2	0,8	80,7
Autres vins de distillation.....	ns	80,0	ns	100,0	ns	80,0
Vins de table et de pays.....	1,6	91,0	1,5	100,0	1,5	91,0
AUTRES VINS.....	2,9	85,9	2,5	100,7	2,5	86,5
PRODUITS VEGETAUX BRUTS ET TRANSFORMES (1)	44,2	90,4	40,0	100,9	40,3	91,2
Gros bovins.....	6,9	102,0	7,0	94,4	6,6	96,3
Veaux.....	1,2	99,0	1,2	101,0	1,2	100,0
Ovins-caprins.....	0,8	104,0	0,9	97,7	0,9	101,6
Équidés.....	0,1	100,0	0,1	100,0	0,1	100,0
Porcins.....	3,0	101,0	3,0	103,0	3,1	104,0
BETAIL.....	12,0	101,6	12,2	97,4	11,9	99,0
Volailles.....	3,5	95,0	3,3	100,0	3,3	95,0
Œufs.....	1,3	98,0	1,3	95,0	1,2	93,1
PRODUITS AVICOLES.....	4,8	95,8	4,6	98,6	4,5	94,5
Lait et produits laitiers.....	9,2	98,1	9,0	93,1	8,4	91,3
dont lait.....	8,8	98,0	8,6	93,1	8,0	91,2
dont produits laitiers.....	0,3	100,0	0,3	93,0	0,3	93,0
Autres produits de l'élevage.....	0,7	88,0	0,6	98,0	0,6	86,2
AUTRES PRODUITS ANIMAUX.....	9,8	97,4	9,6	93,4	8,9	91,0
PRODUITS ANIMAUX BRUTS ET TRANSFORMÉS (2)..	26,6	99,0	26,3	96,2	25,3	95,2
TOTAL DES BIENS AGRICOLES (3)=(1)+(2).....	70,8	93,6	66,3	99,0	65,7	92,7
Activités principales de travaux agricoles.....	4,5	100,0	4,5	101,0	4,5	101,0
Activités secondaires de services.....	0,2	100,0	0,2	101,0	0,2	101,0
PRODUCTION DE SERVICES (4).....	4,7	100,0	4,7	101,0	4,7	101,0
TOTAL PRODUCTION DE LA BRANCHE (5)=(3)+(4).....	75,5	94,0	71,0	99,2	70,4	93,2
dont production des activités secondaires.....	2,3	85,4	2,0	100,9	2,0	86,2

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016
Indices base 100 en 2015

COMPTE PRÉVISIONNEL DE LA BRANCHE AGRICULTURE EN 2016

Tableau 4 – Consommations intermédiaires

En milliards d'euros

Compte établi le 18 novembre 2016	Valeur 2015	Indice de volume	Volume 2016	Indice de prix	Valeur 2016	Indice de valeur
Semences et plants	2,7	98,4	2,6	99,3	2,6	97,7
Énergie et lubrifiants	3,6	100,0	3,6	90,5	3,3	90,5
Engrais et amendements	4,2	98,6	4,1	95,9	3,9	94,5
Produits de protection des cultures	3,3	98,0	3,2	99,7	3,2	97,7
Dépenses vétérinaires	1,5	100,0	1,5	103,1	1,6	103,1
Aliments pour animaux	15,2	100,3	15,2	95,8	14,6	96,1
<i>dont : intraconsommés</i>	6,9	105,3	7,3	95,3	6,9	100,3
<i>achetés en dehors de la branche</i>	8,3	96,1	8,0	96,3	7,7	92,5
Entretien du matériel	3,3	100,0	3,3	100,4	3,3	100,4
Entretien des bâtiments	0,3	100,0	0,3	100,5	0,3	100,5
Services de travaux agricoles	4,5	100,0	4,5	101,0	4,5	101,0
Autres biens et services	7,5	99,9	7,5	101,8	7,6	101,7
<i>dont : SIFIM</i>	1,3	99,5	1,3	105,9	1,4	105,4
Total	46,0	99,7	45,9	98,0	44,9	97,7

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Tableau 5 – Compte de production

En milliards d'euros

Compte établi le 18 novembre 2016	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
Production	75,5	93,2	70,4
(-) Consommations intermédiaires	46,0	97,7	44,9
(=) Valeur ajoutée brute	29,5	86,3	25,4

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

**Tableau 6
Compte d'exploitation**

En milliards d'euros

	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
Valeur ajoutée brute	29,5	86,3	25,4
(+) Subventions d'exploitation	8,6	96,9	8,3
<i>dont : bonifications d'intérêt</i>	0,3	///	0,0
(-) Autres impôts sur la production	1,6	93,8	1,5
Impôts fonciers	1,0	92,0	0,9
Autres	0,6	101,0	0,6
(=) Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	36,5	88,4	32,2
(-) Rémunération des salariés	7,9	101,8	8,1
Salaires	6,4	101,8	6,5
Cotisations sociales à la charge des employeurs	1,5	101,8	1,6
(=) Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	28,5	84,7	24,2

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Tableau 7
Compte de revenu d'entreprise

En milliards d'euros

	Valeur 2015	Indice de valeur	Valeur 2016
Revenu mixte brut ou excédent brut d'exploitation	28,5	84,7	24,2
(-) Intérêts ¹	0,6	52,7	0,3
(pour mémoire : intérêts dus par la branche)	1,7	98,5	1,6
(-) Charges locatives nettes ²	2,7	101,1	2,7
(=) Résultat brut de la branche agricole	25,3	84,1	21,2

1. Intérêts (y compris bonifications) hors SIFIM.

2. Hors impôts fonciers sur les terres en fermage.

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Tableau 8
Indicateurs de résultat

Évolution annuelle en %

	2016 / 2015	
	Brut	Net ⁶
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-11,6	-15,9
par actif	-10,9	-15,2
Résultat de la branche agricole	-15,9	-26,9
par actif non salarié	-14,2	-25,5
Évolution du nombre d'UTA* totales	-0,8	
Évolution du nombre d'UTA* non salariées	-1,9	

*. UTA : unité de travail annuel (équivalent temps complet de l'agriculture).

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

Tableau 9
Indicateurs de résultat en termes réels**

Évolution annuelle en %

	2016 / 2015	
	Brut	Net
Valeur ajoutée au coût des facteurs	-12,3	-16,6
par actif	-11,6	-15,9
Résultat de la branche agricole	-16,6	-27,5
par actif non salarié	-15,0	-26,1
Évolution du prix du PIB	+ 0,8	

** Déflaté de l'indice de prix du PIB.

Source : Insee, comptes prévisionnels de l'agriculture, comptes arrêtés en novembre 2016

⁶

Les indicateurs de la colonne intitulée « Net » correspondent aux indicateurs bruts desquels on déduit la consommation de capital fixe

CHAPITRE III

Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2016

**Commission des comptes de l'agriculture de la Nation
13 décembre 2016**

Le compte social des exploitants agricoles	82
Les prestations sociales	82
Les cotisations et autres ressources	85
Comptes sociaux des exploitations agricoles pour les années 2015 (définitif) et 2016 (prévisionnel)	87
Le compte social des salariés agricoles	89
Les prestations sociales	89
Les cotisations et autres ressources	90
Comptes sociaux des exploitations agricoles pour les années 2015 (définitif) et 2016 (prévisionnel)	91

LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2016

Le compte social prévisionnel des exploitants agricoles pour 2016 se caractérise par une diminution de 1,9 % des dépenses de prestations sociales par rapport à 2015 (16,06 milliards d'euros contre 16,37 milliards d'euros).

La diminution des dépenses est partagée par toutes les branches (maladie, vieillesse et famille), en raison principalement de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires.

Les recettes prévisionnelles s'établissent à 15,63 milliards d'euros contre 16,09 milliards en 2015, en diminution de 2,4 % avec notamment un rendement attendu des cotisations en baisse pour toutes les branches du régime.

Le repli du produit des cotisations est en lien avec la baisse des revenus agricoles et les mesures prises pour soutenir les agriculteurs en difficulté, notamment la suppression de l'assiette minimale de la cotisation maladie des exploitants et la réduction de 7 points du taux de cette cotisation en 2016.

Le compte social des exploitants agricoles se solde par un déficit prévisionnel de 0,43 million d'euros, après un déficit de 0,36 million d'euros en 2015. Les branches famille et maladie (hors indemnités journalières) étant intégrées financièrement au régime général, ce solde correspond au résultat des assurances vieillesse de base et complémentaire et au résultat des opérations relatives aux indemnités journalières maladie.

Le compte social prévisionnel des salariés agricoles est marqué par une légère augmentation des prestations de 0,2 %, après 0,4 % en 2015.

La progression des dépenses estimées à 4,86 milliards d'euros est à mettre à l'actif de l'évolution des dépenses maladie (+1,4 %), partiellement contrebalancée par la diminution des prestations vieillesse (-0,8%), les prestations famille restant stables.

Les différentes branches du régime des salariés agricoles étant intégrées au régime général, et équilibrées par des subventions des caisses nationales du régime général, le compte social des salariés agricoles est par construction équilibré.

Le compte social des exploitants agricoles

Les prestations sociales

Le compte prévisionnel 2016 fait ressortir une baisse des dépenses maladie, des prestations vieillesse et famille, conséquence de l'érosion démographique de la population.

Au total, les prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs diminueraient de 1,5 % par rapport à 2015. Après correction de l'indice des prix à la consommation, la diminution s'établirait à 1,6 %.

1) Les dépenses de santé

La baisse de la population protégée en maladie s'explique par la diminution des actifs, des ayants-droit et des retraités, conséquence de multiples tendances à l'agrandissement et au regroupement des exploitations, au développement de la pluriactivité qui peut être génératrice de droits dans un autre régime, à l'érosion démographique de la population des retraités, et à l'évolution de l'activité des conjoints en dehors du monde agricole.

L'impact de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires en assurance maladie est toutefois partiellement contrebalancé par le vieillissement de la population, qui induit un coût de consommation important des prestations exécutées en établissements, notamment dans les structures médico-sociales.

Le nombre de personnes protégées en maladie est attendu en baisse de 3,3 % en 2016 et les dépenses de santé en recul de 1,3 %.

La baisse des dépenses s'explique principalement par la diminution des soins de ville de 3,2 % en 2016.

Le montant des prestations maladie réalisées en établissements diminue de 0,2 % en 2016. Le montant des dépenses des hôpitaux publics et celles des établissements médico-sociaux sont attendues en légère augmentation, respectivement de 0,1 % et 0,4 %, alors que les dépenses des cliniques privées seraient en baisse de 2,9 %.

Les indemnités journalières des non-salariés agricoles pour 2016 sont évaluées à 65 millions d'euros, en hausse de 5,4 % par rapport à 2015. Le dispositif indemnitaire, créé en 2014, atteint en 2016 la fin de sa montée en charge.

Au total, les dépenses de santé y compris invalidité représenteraient 6,7 milliards d'euros, dont 2,3 milliards pour les actifs.

	1990	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
REMBOURSEMENTS MALADIE (hors invalidité, en euros courants)	4 062	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 744	6 824	6 668	6 576
<i>Evol^o n/n-1</i>		105,5	97,2	103,4	101,9	100,5	104,5	101,1	97,7	100,0	101,2	95,7	98,6
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	156,2	151,9	157,0	160,1	160,9	168,0	169,9	166,0	166,0	168,0	164,2	161,9
REMBOURSEMENTS MALADIE (hors invalidité, en euros constants)	4 062	4 832	4 912	4 935	4 824	5 019	4 990	4 771	4 678	4 677	4 753	4 548	4 480
<i>Evol^o n/n-1</i>		95,6	101,6	100,5	97,7	104,1	99,4	95,6	98,0	100,0	101,6	95,7	98,5
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	119,0	120,9	121,5	118,8	123,6	122,8	117,5	115,2	115,2	117,0	112,0	110,3

2) Les allocations vieillesse

En 2016, le total des prestations vieillesse de base et complémentaire est estimé à 8,19 milliards d'euros contre 8,32 milliards d'euros en 2015, en diminution de 1,6 %.

Les prestations de droit direct et de réversion du régime de base sont attendues en diminution respectivement de 2,8 % et 2,1%.

Ces évolutions sont liées à l'érosion démographique avec une population de retraités âgés (près de 47 % des effectifs sont âgés d'au moins 80 ans), et un nombre d'attributions orienté à la baisse.

Le nombre d'attributions décroît en raison de la baisse du nombre d'individus par génération ayant travaillé en tant que non-salariés agricoles et atteignant l'âge de la retraite. Ce phénomène est, par ailleurs, accentué avec le report des attributions de plusieurs mois sous l'effet de la réforme des retraites de 2010 avec le relèvement progressif de 60 à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite à compter de la génération 1951.

Les prestations de retraite complémentaire obligatoire sont estimées en hausse de 11 % en 2016 par rapport à 2015. Cette forte évolution s'explique par la poursuite de la mise en œuvre de mesures de revalorisation des petites retraites agricoles dans le cadre d'un plan quinquennal qui se poursuivra jusqu'en 2017.

A compter de 2015, un complément de points de retraite complémentaire est servi, sous condition de durée d'assurance, aux anciens chefs d'exploitation, leur permettant d'atteindre une retraite globale égale au minimum à 73 % du SMIC net pour une carrière complète en qualité de chef d'exploitation. Ce complément est relevé en 2016 et le sera encore en 2017 pour atteindre respectivement 74 % et 75 % du SMIC net.

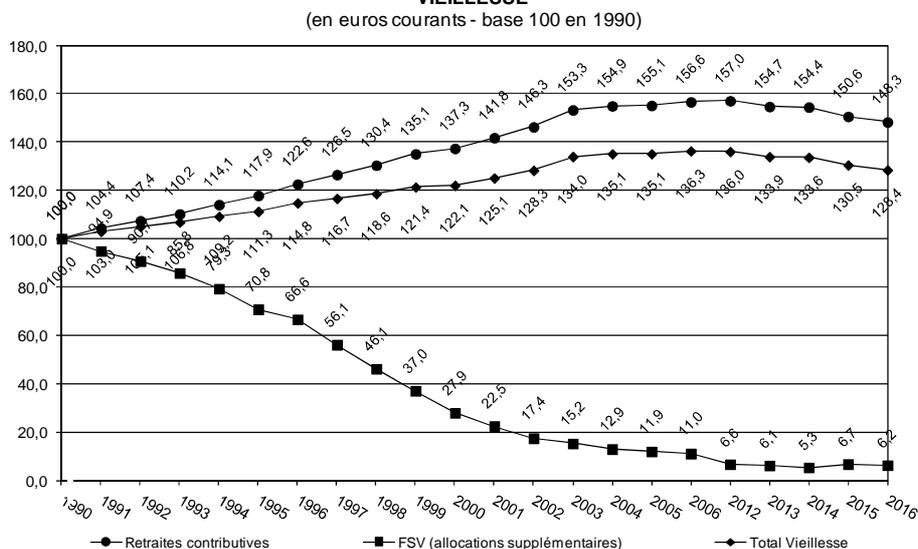
Pour mémoire, en 2014, des points gratuits de retraite complémentaire ont été octroyés aux membres de famille pour les périodes d'activité antérieures à 2011 (année d'extension du bénéfice du régime de retraite complémentaire aux conjoints collaborateurs et aides familiaux à titre cotisé) et la réversibilité des points gratuits a été étendue aux conjoints survivants des exploitants décédés en activité.

Le montant total des prestations vieillesse s'élèverait à 8,19 milliards d'euros en 2016.

TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PRESTATIONS VIEILLESSE													
(en euros courants)	6 382	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 679	8 544	8 326	8 194
Evol ⁿ n/n-1		100,8	100,0	100,8	101,9	100,3	99,9	99,1	99,7	99,0	98,4	97,7	98,4
Evol base 100 en 1990	100	135,1	135,1	136,2	138,8	139,2	139,0	137,7	137,4	136,0	133,9	130,5	128,4
PRESTATIONS VIEILLESSE													
(en euros constants)	6 382	6 753	6 696	6 723	6 559	6 524	6 355	6 202	6 021	5 856	5 814	5 678	5 583
Evol ⁿ n/n-1		98,3	99,2	100,4	97,6	99,5	97,4	97,6	97,1	97,3	99,3	97,7	98,3
Evol base 100 en 1990	100	105,8	104,9	105,4	102,8	102,2	99,6	97,2	94,3	91,8	91,1	89,0	87,5

GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2016
VIEILLESSE



3) Les prestations familiales

En 2016, les prestations famille au sens strict (hors maternité) diminueraient de 1,5 %, après un recul de 3,4 % en 2015.

Cette évolution résulte de la diminution constante du nombre de familles bénéficiaires.

Le montant total des prestations familiales (hors maternité) en 2016 s'élèverait à 366 millions d'euros.

TABLEAU 3 : PRESTATIONS FAMILIALES - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

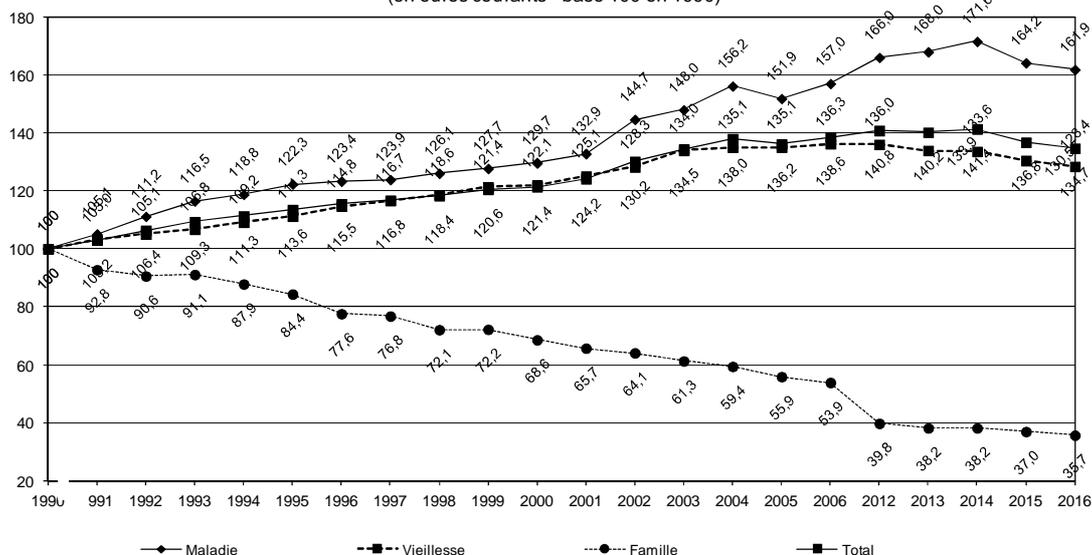
	1990	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PRESTATIONS FAMILIALES (hors maternité, en euros courants)	709	529	521	462	370	410	399	391	390	407	395	371	366
Evol ^o n/n-1		98,5	98,6	88,7	80,0	110,9	97,2	98,1	99,8	99,6	97,2	96,6	98,5
Evol base 100 en 1990	100	74,6	73,5	65,2	52,2	57,9	56,2	55,1	55,0	57,4	55,7	52,3	51,6
PRESTATIONS FAMILIALES (hors maternité, en euros constants)	709	396	382	365	345	335	296	289	282	271	262	253	249
Evol ^o n/n-1		94,1	96,4	95,5	94,6	97,2	88,2	97,6	97,7	96,0	96,7	96,6	98,4
Evol base 100 en 1990	100	55,9	53,9	51,5	48,7	47,3	41,7	40,7	39,8	38,2	37,0	35,7	35,1

4) Synthèse des prestations sociales

TABLEAU 4 : REPARTITION DES PRESTATIONS - Valeurs en millions d'euros

NATURE DES PRESTATIONS	1990	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
MONTANTS en M euros courants													
REMBOURSEMENTS MALADIE	4 062	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 744	6 824	6 668	6 576
VIEILLESSE	6 382	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 679	8 544	8 326	8 194
FAMILIALES	709	529	521	462	370	410	399	391	390	407	395	371	366
TOTAL	11 153	15 493	15 312	15 535	15 730	15 827	16 096	16 080	15 900	15 830	15 763	15 365	15 135
En pourcentage du total													
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	41%	40%	41%	41%	41%	42%	43%	42%	43%	43%	43%	43%
VIEILLESSE	57%	56%	56%	56%	56%	56%	55%	55%	55%	55%	54%	54%	54%
FAMILIALES	6%	3%	3%	3%	2%	3%	2%	2%	2%	3%	3%	2%	2%

GRAPHIQUE 2 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2016
(en euros courants - base 100 en 1990)



Les cotisations et autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations professionnelles ;
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité interprofessionnelle ;
- les impôts et taxes affectés par l'État au titre de la solidarité nationale.

1) Les cotisations professionnelles

En 2016, le rendement des cotisations professionnelles est évalué à 2,9 milliards d'euros, soit un montant en forte diminution (- 24 %) par rapport à 2015 (3,7 milliards d'euros).

Cette évolution résulte de plusieurs facteurs :

- la diminution de l'assiette brute des cotisations (- 5,7 %), liée à la substitution des revenus 2015 aux bons revenus 2012 dans l'assiette triennale de droit commun ;
- la suppression de l'assiette minimale maladie ;
- la réduction de 7 points du taux de la cotisation maladie ;
- la possibilité à titre dérogatoire et exceptionnel d'opter pour le calcul des cotisations 2016 sur les revenus professionnels de l'année n-1 (2015) en lieu et place de l'assiette triennale.

La diminution des recettes de cotisations serait de 40 % pour la maladie, de 14,4 % pour la famille et de 4,7 % pour la vieillesse. Ces évolutions différenciées s'expliquent par l'existence d'assiettes minimales en vieillesse, par le plafonnement de certaines cotisations, et par les facteurs indiqués ci-dessus.

2) Les transferts de gestion

Les transferts de gestion représenteraient 5 milliards d'euros en 2016, contre 4,2 milliards d'euros en 2015.

Ils sont constitués, notamment :

- de la compensation démographique vieillesse pour 3,2 milliards d'euros, en recul de 5 % par rapport à 2015 ;
- de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie notamment) et des contributions d'équilibre du régime général pour 1,2 milliards d'euros ;
- de la compensation par l'Etat de la réduction de 7 points de la cotisation maladie pour 480 millions d'euros.

En 2016, la forte évolution de 17,3 % des transferts résulte de cette nouvelle compensation et de la hausse de la contribution d'équilibre du régime général pour la branche maladie, consécutive à la suppression de la cotisation minimale maladie, au nouvel abattement de l'assiette de la C3S prévue par la LFSS 2016 dans le cadre de la deuxième phase du Pacte de responsabilité et à la modification des règles de répartition de la CSG.

Ces transferts représenteraient 31 % du financement du régime en 2016, contre 25,9 % en 2015.

3) Les ressources affectées par l'État

Les ressources affectées par l'État constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles.

Ces recettes sont constituées des taxes suivantes :

- les droits de consommation sur les alcools (2,2 milliards d'euros) ;
- une fraction de droits sur les tabacs (2,2 milliards d'euros) ;
- une fraction de la contribution sociale de solidarité des sociétés (1,1 milliards d'euros) ;
- la cotisation de sécurité sociale sur les boissons alcoolisées (0,7 milliard d'euros) ;
- les droits d'accises sur les bières et boissons non alcoolisées (0,9 milliard d'euros) ;
- les contributions sur les boissons sucrées et les boissons contenant des édulcorants de synthèse (0,4 milliard d'euros) ;
- les taxes spéciales sur les farines et les huiles alimentaires (0,2 milliard d'euros) ;
- les droits d'accises sur les vins, cidres et autres produits intermédiaires (0,2 milliard d'euros).

Le montant total des recettes fiscales affectées au régime s'établirait à 7,8 milliards d'euros en 2016, soit une diminution de 2,8 % par rapport à 2015 (8 milliards d'euros).

Les ressources affectées par l'État représentent, depuis 2011, la première source de financement du régime. Elles représenteraient un taux de couverture des charges de 48,5 % en 2016.

Le compte social prévisionnel 2016 se solderait par un déficit de 426,5 millions d'euros, soit 2,7 % du total des charges contre 2,2 % en 2015. Ce solde correspond aux résultats des branches vieillesse de base et complémentaire et au résultat des opérations liées aux indemnités journalières maladie (IJ).

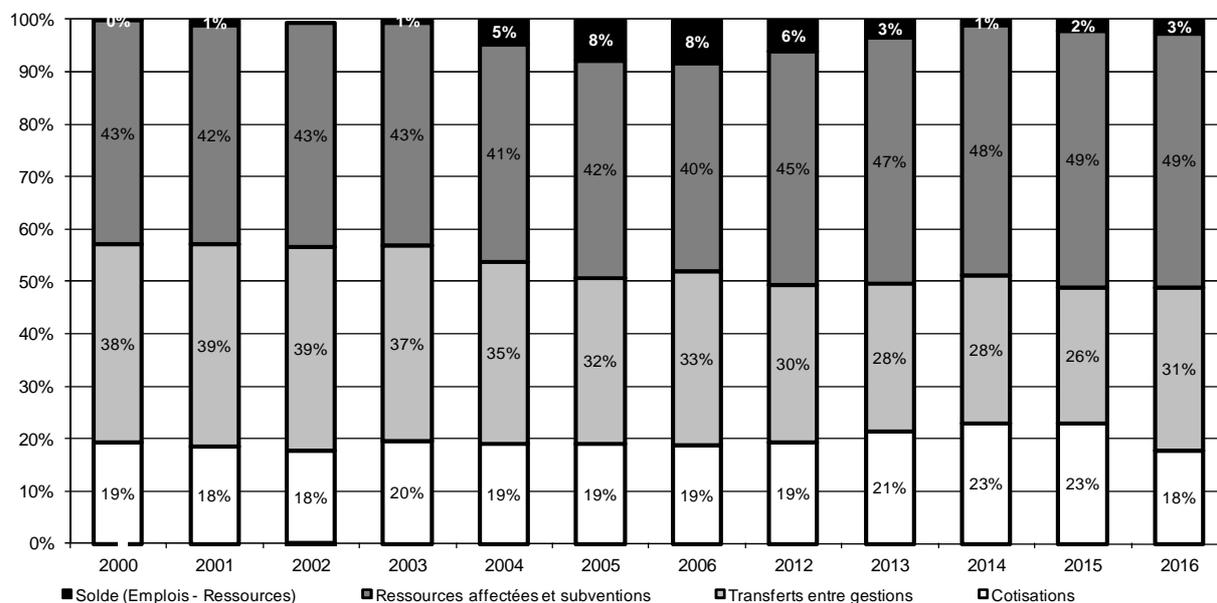
famille) étant intégrées financièrement au

Les autres branches (maladie hors IJ et régime général, leur résultat est équilibré par construction.

TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL

	2002	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cotisations	18,0%	18,7%	18,0%	18,6%	19,5%	17,8%	17,6%	19,3%	21,4%	23,0%	22,9%	17,8%
Ressources affectées	34,4%	32,6%	29,5%	30,3%	36,3%	37,5%	46,4%	44,6%	47,0%	47,7%	48,9%	48,5%
Transferts entre gestions	43,3%	39,7%	38,5%	38,4%	36,2%	37,5%	29,9%	30,0%	28,1%	28,2%	25,9%	31,0%
Solde	4,3%	9,0%	14,0%	12,7%	8,0%	7,2%	6,1%	6,1%	3,5%	1,1%	2,2%	2,7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

GRAPHIQUE 3 : COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LES ANNEES 2000 A 2016
Structure des ressources en % de la couverture des emplois



COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2015 (définitif) et 2016 (prévisionnel)
DEPENSES

CATEGORIES D'EMPLOIS	2015 définitif		2016 prévisionnel		2016 / 2015 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - PRESTATIONS						
A/ - SANTE						
.Assurance maladie obligatoire et volontaire						
- Maladie : médecine de ville a	2 537,8		2 455,3		96,8	
- Maladie : établissements médico sociaux b	1 061,9		1 066,1		100,4	
- Maladie : établissements cliniques privées c	483,6		469,8		97,1	
- Maladie : établissements tarification administrative d	2 406,2		2 407,4		100,1	
- Maladie : indemnités journalières e	61,7		65,1		105,4	
- Maladie : divers f	178,8		176,8		98,9	
Total maladie a à f	6 730,0	2 247,9	6 640,6	2 218,0	98,7	98,7
- Invalidité g	59,8	59,8	58,8	58,8	98,3	98,3
Sous-total : SANTE h=f+g	6 789,9	2 307,7	6 699,4	2 276,8	98,7	98,7
B/ - VIEILLESSE						
.Assurance vieillesse : droits propres i	6 427,2		6 248,4		97,2	
.Assurance vieillesse : droits dérivés j	1 229,4		1 203,5		97,9	
.Retraite complémentaire obligatoire k	669,0		742,4		111,0	
Sous-total : VIEILLESSE i à k	8 325,6		8 194,3		98,4	
D/ - FAMILLE						
.Prestations familiales l	328,4	328,4	322,9	322,9	98,3	98,3
.Allocation adultes handicapés (AAH) m	42,6	42,6	42,6	42,6	100,0	100,0
.Assurance maternité n	29,7	29,7	30,3	30,3	102,0	102,0
Sous-total : FAMILLE o	400,7	400,7	395,8	395,8	98,8	98,8
SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS	15 516,1	2 708,4	15 289,4	2 672,6	98,5	98,7
II - TRANFERTS ENTRE GESTIONS						
.Contribution au régime des praticiens p	115,8		103,5		89,4	
.Contribution au régime des étudiants q	15,0		15,0		100,0	
.Contributions et transferts divers r	48,0		2,0		4,2	
SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS p à r	178,9		120,5		67,4	
III - CHARGES DE GESTION						
.Gestion : maladie s	307,1		300,9		98,0	
.Gestion : vieillesse t	193,4		192,9		99,8	
.Gestion : famille u	175,5		155,9		88,8	
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION s à u	676,0		649,7		96,1	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III	16 371,0		16 059,6		98,1	

COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2015 (définitif) et 2016 (prévisionnel)
RECETTES

CATEGORIES DE RESSOURCES	2015 définitif		2016 prévisionnel		2016 / 2015 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
	I - COTISATIONS					
A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire						
.Cotisations a	910,7	774,1	361,9	307,6	39,7	39,7
CSG acquittée	1 042,0	770,3	808,0	597,9		
B/ - PRESTATIONS FAMILIALES						
.Cotisations b	247,2	247,2	211,6	211,6	85,6	85,6
C/ - ASSURANCE VIEILLESSE						
.Cotisations c	1 521,3	1 521,3	1 449,7	1 449,7	95,3	95,3
TOTAL COTISATIONS						
.Cotisations maladie, vieillesse et prestations familiales d=a+b+c	3 721,3	3 313,0	2 831,1	2 566,8	76,1	77,5
.Divers e	29,3	29,3	28,0	28,0	95,6	95,6
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS f=d+e	3 750,5	3 342,2	2 859,1	2 594,8	76,2	77,6
II - RESSOURCES AFFECTEES						
Dt taxes tabacs, alcools, vins, farines, huiles alimentaires... g	8 011,9		7 790,6		97,2	
III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Compensation démographique h	3 327,5		3 160,0		95,0	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds Spécial d'Invalidité i	400,3		383,3		95,8	
.CSG affectée j	206,8		100,8		48,7	
.Contribution CNAF k	250,3		261,5		104,5	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM l	40,2		586,6		ns	
.Autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat m	9,6		478,8		ns	
.Autres produits n	12,4		11,9			
SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS h à n	4 247,1		4 983,1		117,3	
IV - SOLDE	361,5		426,8		118,1	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à IV	16 371,0		16 059,6		98,1	

Le compte social des salariés agricoles

Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des établissements agricoles seraient stables pour la deuxième année consécutive par rapport à 2014. Elles s'établiraient à 4,7 milliards d'euros.

Après correction de l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2016 évolueraient de 0,1 %. Avec les transferts et les charges de gestion, le total des dépenses est estimé à 4,9 milliards d'euros, en légère progression de 0,2 % par rapport à 2015.

1) Les dépenses de santé

Les dépenses de santé, comprenant l'assurance maladie au sens strict, l'assurance invalidité ainsi que l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, sont estimées en hausse de 1,4 % en 2016, après un léger recul de 0,2 % en 2015.

Les dépenses d'assurance maladie sont attendues en hausse de 1,1 %. Cette évolution résulte de l'augmentation des effectifs protégés (+0,7 %), de la hausse des prestations exécutées en ville (+0,9 %) et des prestations réalisées en établissement (+0,9 %).

Les prestations au titre de l'invalidité augmenteraient de 3,8 % en 2016 sous l'effet d'une hausse de 2,9 % du nombre de bénéficiaires. Cette évolution est imputable au report progressif de l'âge légal du départ à la retraite (les retraites se substituant aux pensions d'invalidité) et à la simplification des conditions d'accès à l'assurance invalidité prévue par le décret n°2013-1260 du 27 décembre 2013.

Les dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles sont estimées en hausse de 2,4 % par rapport à 2015. Cette progression résulte des hausses attendues des indemnités journalières (+3,4%) et des prestations d'incapacité permanente (+2,3%) consécutives à la poursuite de la hausse du nombre de rentiers (+1,1 % prévu en 2016).

2) Les allocations vieillesse

Les dépenses d'assurance vieillesse seraient en recul de 0,8% en 2016 par rapport à 2015.

Les avantages de droit propre diminueraient légèrement de 0,4 %, sous les effets combinés d'une hausse du nombre de bénéficiaires de 0,8 % et d'une diminution de l'avantage moyen pour le flux entrant en 2016 par rapport au flux sortant (durée de carrière plus courte).

Les prestations de droit dérivé sont estimées en repli de 2,4 % en 2016, en raison principalement d'une diminution également de l'avantage moyen pour le flux des nouveaux droits en 2016 par rapport aux droits antérieurs sortants.

3) Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille sont évaluées stables en 2016 après une légère baisse de 0,4 % en 2015. Les prestations familiales au sens strict seraient en légère diminution (-0,4 %) ainsi que celles liées à la petite enfance (-0,2 %). Les dépenses liées à l'Allocation de Rentrée Scolaire et les allocations en faveur du handicap évolueraient de l'ordre de 1 %.

Les prestations vieillesse représentent presque la moitié des dépenses du compte des salariés agricoles avec 47,7 %, contre 42,7 % pour les dépenses de santé et 9,6 % pour les dépenses de prestations familiales.

Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Part en 2016
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	3,4%	1,3%	1,0%	0,0%	1,1%	3,3%	0,2%	1,4%	42,7%
- Vieillesse	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	1,7%	1,1%	1,6%	1,0%	0,8%	-0,1%	-0,1%	-0,8%	47,7%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	3,5%	1,2%	0,5%	2,2%	1,9%	0,9%	-0,3%	0,0%	9,6%
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	2,6%	1,2%	1,2%	0,7%	1,0%	1,4%	0,0%	0,2%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,1%	-0,5%	-0,9%	-1,3%	0,3%	0,9%	0,0%	0,1%	

Les cotisations et autres ressources

Le rendement des cotisations à la charge des salariés et des employeurs de main-d'œuvre serait en augmentation de 1 %.

Cette évolution résulte principalement d'une progression attendue de la masse salariale liée à la fois à l'évolution du SMIC et à la bonne tenue de l'emploi agricole (+0,8 %).

Les autres ressources dont bénéficie le régime, attendues à hauteur de 2,9 milliards d'euros, sont regroupées sous l'appellation « transferts entre gestions ».

Elles comprennent :

- * les subventions d'équilibre du régime général ;
- * la compensation démographique vieillesse ;
- * les prises en charge de prestations par le FSV et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;
- * les impôts et taxes affectés pour la compensation des allègements généraux de cotisations sur les bas salaires ;

* les cotisations prises en charge par l'État au titre d'autres dispositifs d'exonérations, notamment au titre des travailleurs saisonniers.

Ces ressources seraient relativement stables par rapport à 2015 (en léger repli de -0,3 %) et représenteraient 61,1 % du total des recettes du compte social.

Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Ensemble des cotisations du régime dont :	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	2,6%	-0,6%	5,5%	4,2%	8,0%	3,8%	-0,9%	1,0%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	2,6%	-0,9%	5,7%	5,0%	4,4%	4,0%	-2,6%	1,0%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	2,6%	0,0%	5,0%	2,3%	16,5%	3,2%	2,5%	0,9%

Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
- Cotisations	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,7%	33,1%	34,5%	35,8%	38,2%	39,1%	38,6%	38,9%
dont à charge des employeurs	24,3%	24,5%	23,9%	23,6%	23,4%	23,4%	22,9%	24,0%	25,0%	25,8%	26,5%	25,7%	25,9%
- Transferts entre gestions	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,3%	66,9%	65,5%	64,2%	61,8%	60,9%	61,4%	61,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2015 (définitif) et 2016 (prévisionnel)**

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION		
	2015 définitif	2016 prévisionnel	indice 2016 / 2015
I-PRESTATIONS			
A/ - SANTE			
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire			
. Maladie a	1 604,3	1 621,8	101,1
. Invalidité et infirmité b	89,6	93,0	103,8
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles c	273,6	280,0	102,3
Sous-total : SANTE d=a+b+c	1 967,5	1 994,7	101,4
B/ - VIEILLESSE			
.Assurance Vieillesse e	2 248,0	2 229,8	99,2
Sous-total : VIEILLESSE e	2 248,0	2 229,8	99,2
C/ - FAMILLE			
.Charge de famille f	395,4	395,4	100,0
.Assurance Maternité g	52,0	52,1	100,2
Sous-total : FAMILLE h=f+g	447,4	447,5	100,0
SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS i=d+2+h	4 662,9	4 672,0	100,2
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS			
.Contributions et transferts divers q	36,0	36,7	102,0
III-CHARGES DE GESTION ET DEPENSES ASSIMILEES			
.Au titre de la protection sociale s	157,3	156,8	99,7
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)	4 856,1	4 865,5	100,2

COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2015 (définitif) et 2016 (prévisionnel)
RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION					
	2015 définitif		2016 prévisionnel		Indice 2016/2015	
	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.
I-COTISATIONS						
A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES						
. Cotisations salariales	a	625,80		631,72		100,9
. Cotisations patronales	b	934,66	934,7	953,42	953,4	102,0
Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE	c=a+b	1 560,5	934,7	1 585,1	953,4	101,6
B/ -ASSURANCE FAMILLE						
-Cotisations	d	135,7	135,7	120,0	120,0	88,5
Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES	d	135,7	135,7	120,0	120,0	88,5
C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES						
-Cotisations	e	176,94	176,9	186,79	186,8	105,6
Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL	e	176,9	176,9	186,8	186,8	105,6
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS hors chômage	f=a à e	1 873,1	1 247,3	1 891,9	1 260,2	101,0
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
. Intégration régime général, compensation démographique, ITAF	g	2 491,58		2 477,49		99,4
. Autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat	h	491,48		496,07		100,9
SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	i=g+h	2 983,1		2 973,6		99,7
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (II)		4 856,1		4 865,5		100,2
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants	j		282,2		287,7	101,9
SOUS-TOTAL COTISATIONS y compris chômage	i+h		1 529,5		1 548,0	101,2

CHAPITRE IV

Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2015 **Données du Réseau d'Information Comptable Agricole**

Rapport annuel RICA 2015 - Méthodologie	96
1. Évolutions conjoncturelles et à moyen long terme des résultats selon les orientations productives	97
2. Les disparités de résultats en 2015	103
3. Les subventions aux exploitations agricoles en 2015	106
4. La situation financière des exploitations agricoles	110
Annexes	116

Ce rapport a été préparé par Alice Lorge, Cécile Welter-Nicol, Olivier Louveau, Vincent Marcus.

Les résultats économiques des exploitations agricoles en 2015

Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation

13 décembre 2016

Service de la statistique et de la prospective
Secrétariat Général - MAAF

Rapport annuel RICA 2015 - Méthodologie

Le RICA et le champ couvert

Le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations technico économiques. En France métropolitaine, **le RICA couvre le champ des exploitations dont la production brute standard (PBS) est supérieure à 25 000 €**. Il représente ainsi les moyennes et grandes exploitations, soit, en 2010, 97 % de la PBS, 93 % de la surface agricole utile, 87 % du volume de travail agricole et 74 % des exploitations agricoles. Sauf mention contraire, **l'ensemble des données présentées dans ce rapport sont sur le champ France métropolitaine**.

Données 2015 : données provisoires

Les données 2015 présentées dans ce rapport ont été établies à partir de l'échantillon RICA provisoire, représentant **93 % de l'échantillon définitif du RICA 2015 sur la France métropolitaine** qui sera disponible fin janvier 2017. Les données sont ainsi établies pour ce rapport sur un échantillon de 6 754 exploitations représentant 296 800 moyennes et grandes exploitations de France métropolitaine.

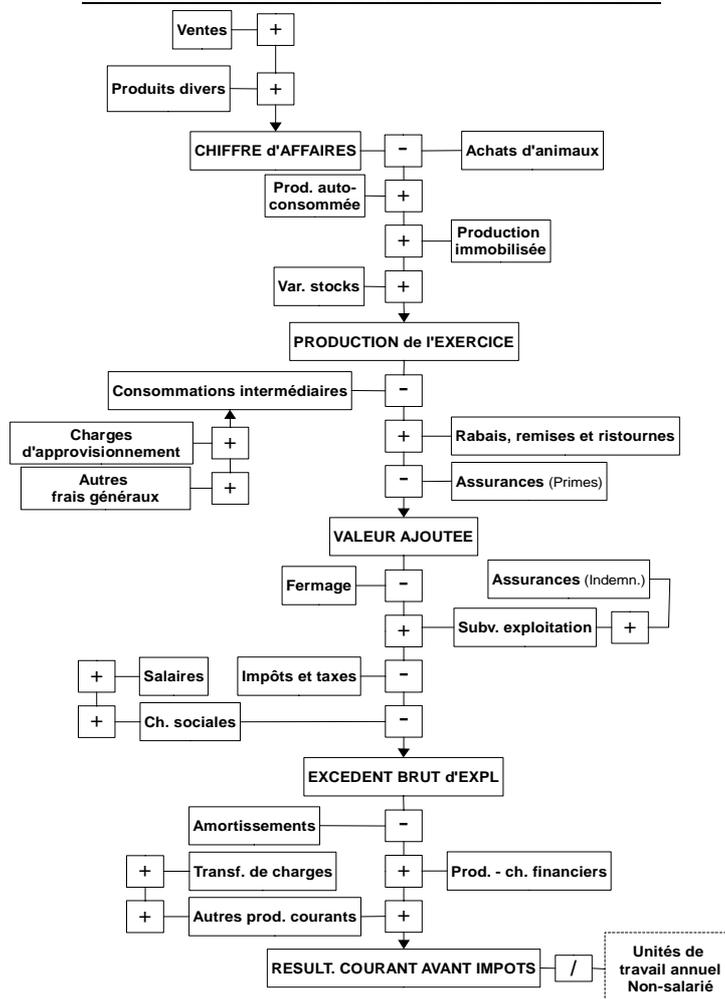
Évolutions 2014-2015

Les évolutions 2014-2015 sont, sauf mention contraire, exprimées en **valeur réelle**. Les données 2014 ont pour cela été exprimées en € 2015 à l'aide de l'indice du prix du Produit Intérieur Brut source INSEE.

Pour en savoir plus sur le RICA, voir la rubrique « à propos du RICA » sur agreste.gouv.fr :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable/a-propos-du-rica-978/>

Schéma de construction des indicateurs de résultats



1. Évolutions conjoncturelles et à moyen long terme des résultats selon les orientations productives

En 2015, toutes orientations productives confondues, le chiffre d'affaires moyen des exploitations agricoles « moyennes et grandes » est stable par rapport à 2014 (+0,4%). Les dépenses en consommations intermédiaires diminuent (-1,2 % en moyenne), conséquence de la baisse du prix des engrais et des dépenses en carburants (-17%), même si les charges en alimentation animale s'accroissent légèrement(+2%). De ce fait, la valeur ajoutée moyenne des exploitations s'accroît (+2,5%). Les subventions d'exploitation et les charges de personnel évoluent très peu en moyenne, toutes productions confondues, tandis que la valeur des fermages est en légère hausse (+2,1%).

Tableau 1 - Indicateurs de synthèse des résultats 2015 et des évolutions 2014-2015 par orientation

Orientation	Excédent brut d'exploitation		Dotations aux amortissements		Résultat courant avant impôts		Résultat courant avant impôts par actif non salarié	
	2015 (en €)	Evo. 15/14 (en %)	2015 (en €)	Evo. 14/15 (en %)	2015 (en €)	Evo. 14/15 (en %)	2015 (en €)	Evo. 14/15 (en %)
Céréales - oléoprotéagineux	55 028	3,3	32 349	0,8	20 385	8,2	16 709	8,2
Autres grandes cultures	104 980	11,6	44 886	-2,5	56 497	21,8	40 355	18,3
Maraîchage	77 085	15,9	26 679	-5,4	48 130	37,4	35 390	46,5
Horticulture	68 459	19,9	20 100	-5,5	46 384	35,5	33 131	40,4
Viticulture	96 261	3,9	25 599	6,5	67 236	3,5	51 720	4,3
Fruits et autres cultures perm.	77 776	28,0	28 950	7,1	46 400	48,0	31 781	51,1
Bovins lait	72 146	-14,1	38 108	1,9	29 115	-29,3	17 539	-28,4
Bovins viande	49 571	2,8	22 617	3,1	24 486	4,6	18 835	3,0
Bovins mixtes	86 765	-5,0	45 129	1,9	36 073	-11,6	19 394	-13,9
Ovins et caprins	56 451	10,8	23 436	7,0	30 500	13,0	20 748	13,7
Porcins	78 527	4,1	48 078	0,2	18 579	17,4	12 992	18,3
Volailles	89 904	11,3	42 841	7,6	39 382	15,3	28 130	18,6
Polyculture, polyélevage	77 582	1,8	41 744	1,1	31 281	5,4	19 674	4,0
Ensemble	73 710	1,3	33 282	2,1	36 598	1,2	25 415	1,2

*Évolutions calculées en valeurs réelles

Source : SSP RICA

Dans ce contexte, l'excédent brut d'exploitation (EBE)¹ des exploitations de dimension « moyenne et grande » s'établit à 73 700 euros en moyenne en 2015, en hausse de 1% par rapport à 2014. L'EBE exprime la capacité de l'entreprise à générer des ressources du seul fait de son exploitation. Il est utilisé pour rémunérer l'exploitant (prélèvements privés), rembourser les annuités d'emprunts à moyen et long terme et pour constituer une réserve (autofinancement des investissements et marge de sécurité). De variabilité proche de celle du résultat courant avant impôts (RCAI), il peut être utilisé comme indicateur de « revenu brut ».

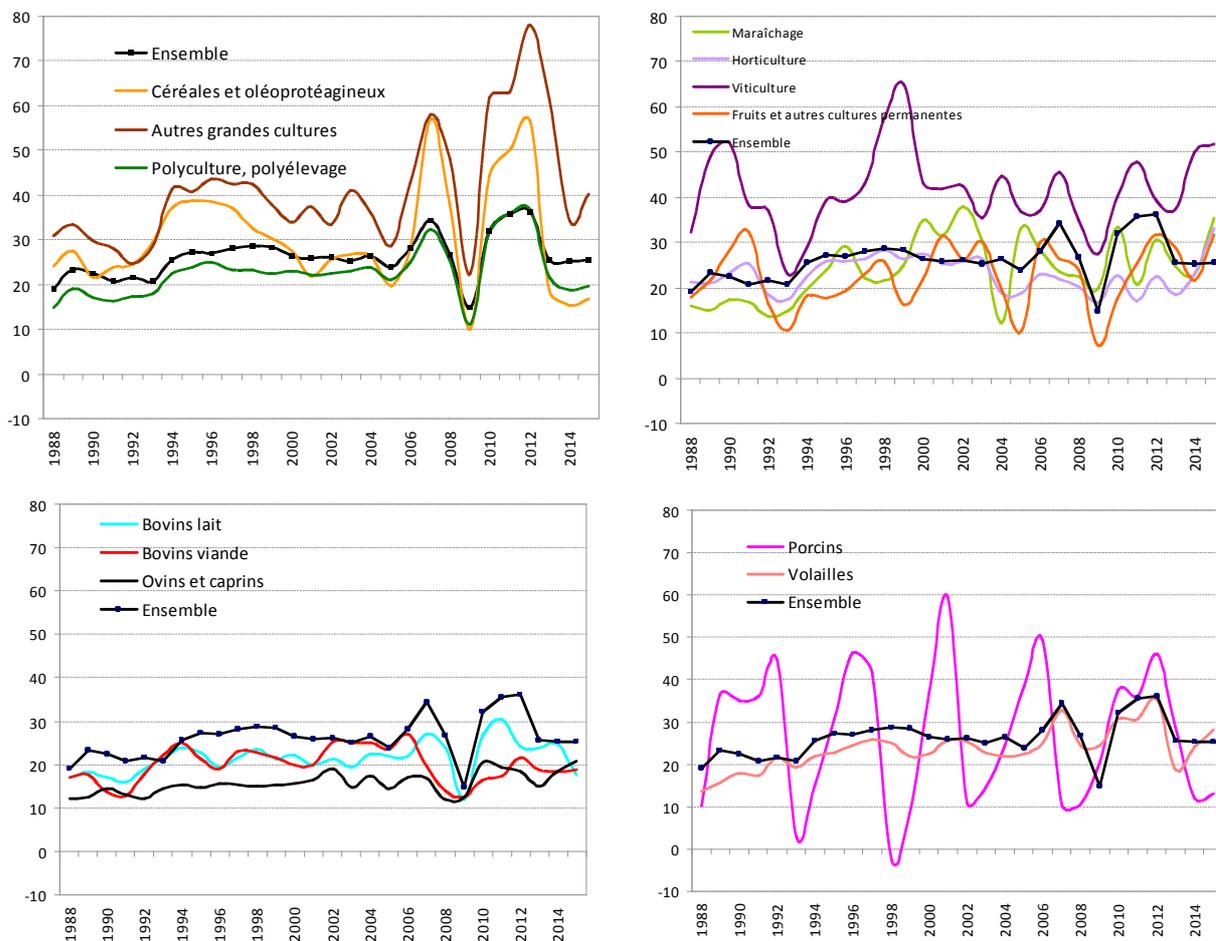
Le résultat courant avant impôts (RCAI) se déduit de l'EBE après prise en compte de l'amortissement des investissements (+2 % pour cette année 2015) et des charges d'intérêt. Il constitue une forme de revenu mixte qui rémunère à la fois le travail et le capital de l'exploitant non-salarié. En 2015, le RCAI des exploitations agricoles de dimension « moyenne et grande » s'élève à 36 600 euros en moyenne, soit +1% par rapport à 2014. Le taux de marge nette (RCAI / produits courants) s'établit à 15 % comme en 2014.

Les charges sociales de l'exploitant, 11 400 euros en moyenne, ne sont pas comptabilisées en charges dans le calcul du RCAI. Il en est de même des plus ou moins-values sur cession d'actifs (4 400 euros en moyenne) et des subventions d'investissement affectées aux résultats (1 300 euros en moyenne) car elles sont considérées comme exceptionnelles d'un point de vue comptable, même si elles peuvent être sources de résultats. Le résultat de l'exercice, net des charges sociales de l'exploitant, permet de tenir compte de ces trois agrégats. Celui-ci s'établit en moyenne à 31 400 euros en 2015 (contre 29 100 euros en 2014).

1 Sans prise en compte de sa politique de financement, ni de sa politique d'amortissement, ni des événements exceptionnels

Les indicateurs de « revenu » (net ou brut) analysés plus en détail dans ce rapport sont l'EBE et le RCAI rapportés aux unités de travail non salarié (Utans). Avec un nombre d'Utans par exploitation de 1,44 en moyenne en 2015, l'EBE par Utans s'éleve en moyenne à 51 200 euros en 2015 (+1%) et le RCAI par Utans moyen à 25 400 euros (+1% par rapport à 2014). Il s'établit à un niveau légèrement inférieur à celui observé sur la période 1995-2005 (-5%), avant les fortes fluctuations observées entre 2005 et 2012, en lien notamment avec les fortes variations du prix des céréales.

Figure 1 - Evolution du RCAI par Utans par orientation productive, en milliers d'€ 2015



Source : SSP RICA

L'évolution des résultats moyens des exploitations « moyennes et grandes » masque toutefois des évolutions contrastées selon les orientations productives.

Des résultats en hausse pour les exploitations en céréales et oléoprotéagineux mais se maintenant néanmoins à un bas niveau

En 2015, l'EBE par actif non salarié des exploitations spécialisées en « Céréales et oléoprotéagineux » s'établit à 45 100 euros en moyenne, en hausse de 3% par rapport à 2014. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de hausse des prix de vente de la plupart des cultures et d'accroissement des rendements des principales cultures céréalières. En 2015, les prix auxquels les exploitations spécialisées en COP ont commercialisé leurs productions augmentent ainsi de +16 % pour le blé dur, +7 % pour le maïs grain, +10% pour le colza, +3 % et +1% pour les orges d'hiver et de printemps. Seul le blé tendre connaît une baisse de prix (-2 %), cette baisse étant toutefois plus que compensée par la hausse des rendements : +5 % en blé tendre et +7 % pour les orges. Les charges d'approvisionnement diminuent de 3 % sous l'effet de la baisse des prix des intrants et des dépenses en carburant, contribuant à la hausse de 15 % de la valeur ajoutée. Le

montant moyen des subventions d'exploitation se réduit pour sa part de 8 % de part la réforme des aides PAC, notamment sur les aides à l'hectare du 1^{er} pilier.

Malgré la légère hausse (+1%) des dotations aux amortissements, qui pèsent pour près de 59 % de l'EBE dans cette orientation productive, le RCAI par actif non salarié s'établit à 16 700 euros, en hausse de 8% par rapport à 2014. L'orientation reste toutefois à un résultat près de deux fois inférieur à la moyenne de 2005-2014 période marquée par de fortes fluctuations mais aussi de 1995-2004 (-45%).

Hausse des résultats pour les autres grandes cultures permettant un retour à la moyenne des années 1995-2004

Les exploitations en autres grandes cultures valorisent principalement la betterave sucrière ainsi que la pomme de terre et les légumes de plein champ même si elles produisent généralement aussi des céréales (notamment blé, orge, maïs). En 2015, la hausse marquée du prix de vente de la pomme de terre (+20%) et la réduction des charges d'approvisionnement (-6 %) consécutive à la baisse des dépenses en intrants et en carburant, contribuent à la hausse de la valeur ajoutée (+16 %).

Dans un contexte de baisse du montant moyen des subventions d'exploitation (-15 %) et de réduction des charges de personnel (-15 %), l'EBE par actif non salarié s'établit à 75 000 euros, en hausse de 8% par rapport à 2014. Ce résultat est le plus élevé de l'ensemble des orientations productives.

Favorisé par une baisse de -2,5 % des dotations aux amortissements, le RCAI par actif non salarié s'accroît de +18 % par rapport à 2014 pour s'établir à 40 400 euros en moyenne, permettant ainsi de retrouver le niveau de résultats de la période 1995-2004 (+4%) après ces dernières années de fortes fluctuations.

Hausse des résultats pour les autres productions végétales

Maraîchage :

En 2015, la croissance du chiffre d'affaires des exploitations maraîchères (+ 4 %) dans un contexte de hausse des prix de la plupart des légumes, ainsi que la baisse des charges en personnel (-2 %) et des services et achats externes² (-13%) favorisent la progression de l'EBE par actif non salarié (56 700 euros, soit + 24 % par rapport à 2014) en dépit de la légère hausse des charges d'approvisionnement (+2%). Le RCAI par actif non salarié s'établit à 35 400 euros en moyenne, en hausse de +47 % par rapport à 2014. Les résultats 2015 de cette orientation sont ainsi près de 36% supérieurs à la période 2005-2014.

Horticulture :

En 2015, les exploitations spécialisées en horticulture ont un EBE de 48 900 euros par actif non salarié, en hausse de 24 % par rapport à 2014. Le RCAI par actif non salarié, 33 100 euros en moyenne, s'accroît pour sa part de +40 % par rapport à 2014. Ces fortes augmentations s'expliquent principalement par la hausse du chiffre d'affaires (+3 %), la baisse des frais de personnel (-7%) et la diminution des dotations aux amortissements (+6%).

Viticulture :

En orientation « Viticulture », avec l'évolution favorable du prix des vins (+4 % pour les vins AOP/AOC en vrac, +10 % pour les vins AOC/AOP en bouteille, +10 % pour les vins IGP/de Pays en vrac) et la relative stabilité des volumes produits de raisin en 2014 et en 2015, la production de l'exercice, qui tient compte de la valorisation des stocks, est en hausse de +3 %. L'EBE par actif non salarié des exploitations viticoles s'établit à 74 000 euros, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2014. Compte tenu de l'augmentation des dotations aux amortissements (+7%), le RCAI par actif non salarié s'établit à 51 700 euros en moyenne, en hausse de 4 % par rapport à 2014. Les résultats 2015 de cette orientation sont près de 30% supérieurs à la période 2005-2014.

2 personnel extérieur à l'entreprise ; entretien/réparation du matériel et des bâtiments

Fruits et cultures permanentes :

En 2015, l'EBE par actif non salarié des exploitations spécialisées en « Fruits et autres cultures permanentes » s'accroît de près de 31%, à 53 300 euros en moyenne. Cette augmentation est essentiellement liée à des prix favorables aux fruits les plus vendus (pommes, poires, abricots et pêches) et, dans une moindre mesure, à la hausse des subventions d'exploitation (+8 % en moyenne). Le RCAI par actif non salarié est 31 800 euros (+51 % par rapport à 2014), soit un des niveaux les plus élevés observés au cours des 15 dernières années.

Un résultat en baisse en 2015 pour les éleveurs de bovins lait

En 2015, la valeur de la production des exploitations spécialisées en « Bovins lait » diminue de 6%. Cette baisse est essentiellement explicable par la forte diminution du prix du lait payé aux éleveurs : de 385€ en moyenne par 1000L en 2014, il redescend à 340€ en 2015, dans un contexte de forte diminution de la demande étrangère et de suppression des quotas laitiers européens. La hausse de 4% des quantités vendues³, la baisse des charges en alimentation animale (-3%) et la hausse des subventions d'exploitation (+2%) notamment apportées par la prime par vache laitière ne permettent pas de compenser cette baisse des cours. Au final l'EBE par actif non salarié s'établit à 43 500 (soit -13%) et se place parmi les plus faibles résultats par orientation de l'année 2015 avec les bovins viande et les ovins caprins.

Le RCAI par actif non salarié s'établit en 2015 à 17 500 euros, en baisse de 28 % par rapport à 2014. Les résultats 2015 sont ainsi près de 18% inférieur à la période 1995-2004.

Des résultats quasi-stables pour les éleveurs de bovins viande

En 2015, les prix de vente des bovins (broutards, taurillons, veaux de boucherie et vaches de réforme) sont stables. La valeur des animaux produits au cours de l'année par les éleveurs spécialisés en « bovins viande » varie ainsi peu. La production de l'exercice reste stable entre 2015 et 2014 et les charges en alimentation diminuent de 2 %.

Avec une augmentation de 4 % des subventions d'exploitation (qui représentent un tiers du total des produits courants), l'EBE par actif non salarié s'établit à 38 100 euros en moyenne, en hausse de 1% par rapport à 2014. Le RCAI moyen par actif non salarié s'élève à 18 300 euros, en hausse de 3% par rapport à 2014. En 2015, comme depuis 2007, c'est dans cette orientation que les résultats moyens sont les plus faibles. Si l'orientation revient au niveau des résultats moyens de ces dix dernières années, ils restent de près de 16% inférieurs à la période 1995-2004.

Des résultats en hausse pour les éleveurs d'ovins et caprins et de volailles

Ovins-Caprins :

Le chiffre d'affaires des exploitations spécialisées en ovins ou en caprins progresse de 6 % en 2015. Si la production des ovins, notamment des agneaux, est relativement stable, le lait de brebis bénéficie d'une hausse des prix (971 €/1000 L en 2015, contre 943 €/1000 L en 2014) ainsi que le lait de chèvre (689 €/1000 L en 2015 contre 676 €/1000 L en 2014). Le lait de chèvre a vu une augmentation de ses volumes collectés de l'ordre de +13% (contre une stabilisation des volumes collectés pour le lait de brebis). Les subventions d'exploitation versées aux exploitants, qui représentent 30 % des produits courants, progressent de 10%. L'EBE par actif non salarié est de 38 400 soit +9%. Malgré des dotations aux amortissements en hausse de 7%, le RCAI moyen par actif non salarié s'établit à 20 700 euros, en hausse de 14 % par rapport à 2014. Les résultats 2015 sont ainsi près de 26% supérieurs à la moyenne de ces dix dernières années et près de 30% supérieurs à la période 1995-2004.

3 Les effectifs en vaches laitières s'accroissent de 4% et les rendements laitiers (quantité de lait produit par vache) passent de 6670L en 2014 à 6710L en 2015.

Volailles :

En 2015, les hausses de prix des poulets de chairs payés aux exploitants (+12%) ainsi que des pintades, canard, et œufs de poule (+10%) compensent largement les légères réductions de prix observées sur la majorité des autres volailles. Au total, la valeur de la production de volailles augmente de 10 %. En dépit de l'augmentation des charges en alimentation animale (+13 %) notamment du fait de la hausse des prix sur le maïs, la valeur ajoutée de cette production est à la hausse (+15%). L'EBE par actif non salarié s'établit à 64 200 euros en moyenne (soit +15%) et le RCAI par actif non salarié est de 28 100 euros (+19%).

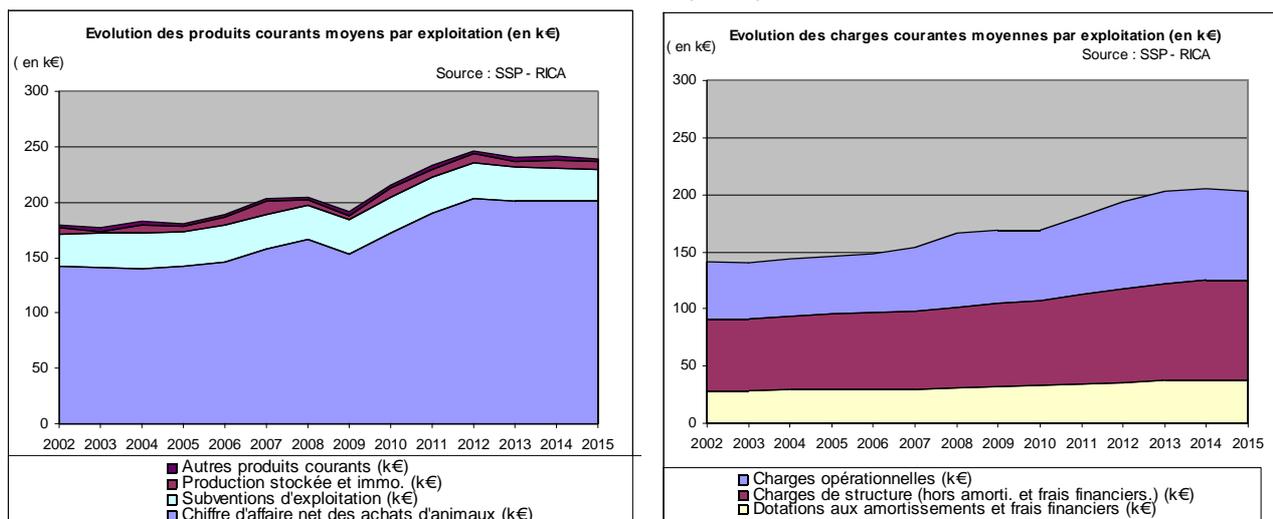
Des résultats faibles pour les éleveurs de porcins mais en légère reprise par rapport à 2014

En 2015, les producteurs de porcins sont confrontés à une conjoncture défavorable avec la baisse du prix du porc à l'engrais (-4 %) entraînant un recul de 2 % de la production de l'exercice et la baisse des subventions d'exploitation (-4 % en moyenne). Dans un contexte de légère réduction des charges en alimentation (-1%) et de baisse plus marquée des achats et services extérieurs (-10%) tels les travaux réalisés par des tiers et l'entretien/la réparation du matériel et bâtiments, l'EBE par actif non salarié est toutefois en augmentation dans cette orientation (54 900 euros soit +5%) tout comme le RCAI par actif non salarié (13 000 euros en moyenne, soit +18%). Bien que les résultats restent faibles en niveau (-55 % par rapport à la moyenne de 28 600 euros sur la période 2004-2014), l'année 2015 marque donc une année de légère reprise dans les évolutions très cycliques des résultats des élevages porcins.

En 2015, la baisse des charges spécifiques aux cultures et aux animaux permet une légère diminution des charges courantes

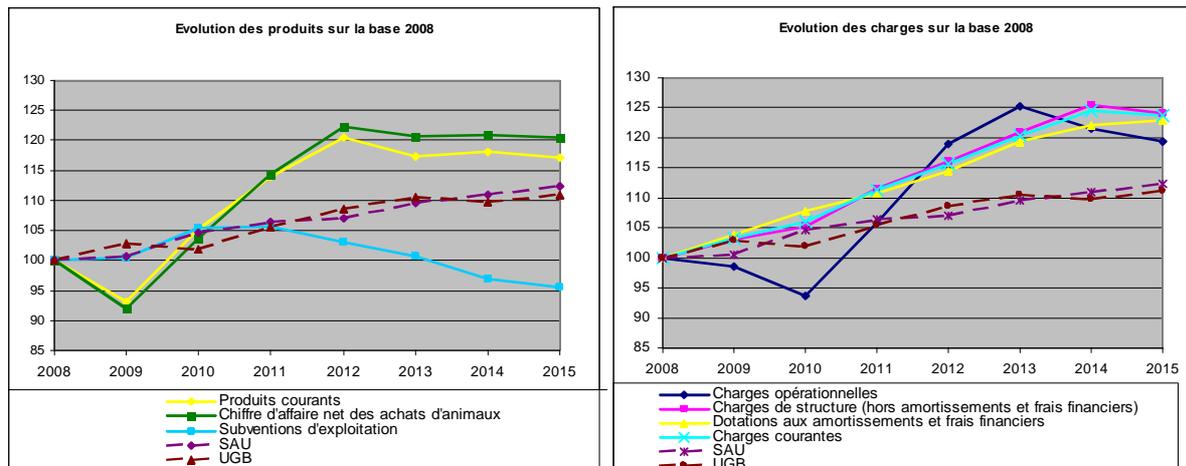
Les charges courantes peuvent être décomposées en trois grands types de charges : charges liées à la production (charges opérationnelles), charges de structure, dotations aux amortissements. Les charges opérationnelles comprennent les dépenses directement liées à l'acte de production : intrants pour les cultures (engrais, semences, produits phytosanitaires), alimentation achetée et dépenses vétérinaires pour l'élevage... Les charges de structure comprennent les dépenses d'équipement, les bâtiments, les travaux effectués par des tiers, le foncier, la main d'œuvre externe, les frais généraux.

Figure 2 : Évolutions des produits courants et des charges courantes de 2002 à 2015 toutes orientations productives confondues (en k€)



Source : SSP-RICA

Figure 3 : Evolution des produits courants et des charges courantes toutes orientations productives confondues en indice base 2008



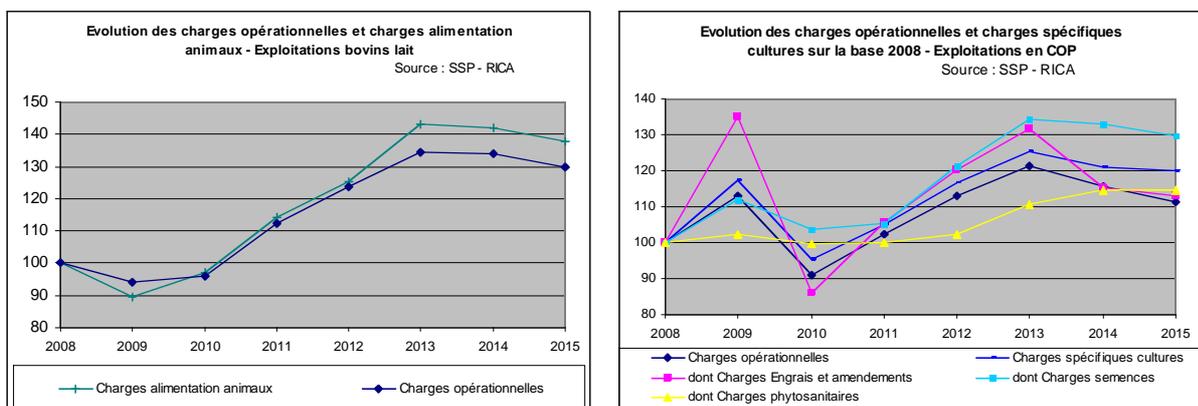
Source : SSP-RICA

En 2015, les charges courantes s'établissent à 203 000 € en moyenne par exploitation (soit -1 % par rapport à 2014). Elles ont augmenté depuis 2008 de près de 22 %, à un rythme plus rapide que ne l'a été l'agrandissement moyen des exploitations en hectares de SAU (+11 % sur la période) et en effectifs UGB (+12 %). Les dotations aux amortissements augmentent continûment depuis 2008 (+23 % depuis 2008).

Les évolutions des charges opérationnelles sont davantage liées à la conjoncture que celles des charges de structure. Les premières sont en diminution depuis 2013 (-6 % en deux ans) alors qu'elles avaient augmenté de manière importante entre 2010 et 2013 (de l'ordre de 6 à 14 % par an). Pour les exploitations spécialisées en COP, ces charges sont essentiellement liées aux charges spécifiques aux cultures (engrais et amendements, semences et plants, phytosanitaires, produits de défense des végétaux, travaux et services pour cultures et irrigation) qui représentent 41 % de l'ensemble des charges courantes de ces exploitations (contre 21 % toutes orientations confondues). Ces charges (constituées pour 40 % des engrais et amendements) ont augmenté de l'ordre de 8 à 12 % par an entre 2010-2013 avant de se réduire de -5 % depuis 2013.

Pour les éleveurs bovins lait, les évolutions des charges opérationnelles sont essentiellement liées aux charges spécifiques aux animaux (alimentation des animaux, produits vétérinaires, produits de reproduction animale, travaux et services pour l'élevage, honoraires vétérinaires, location animaux). Ces charges représentent 26 % des charges courantes dont près de 19 % pour les seules charges en alimentation. Entre 2010 et 2013, les charges d'alimentation ont augmenté fortement avant de se réduire plus modérément entre 2013 et 2015, en lien avec l'évolution des cours des céréales.

Figure 4 : Corrélation entre les charges opérationnelles et les charges spécifiques cultures/animaux en orientation Bovin Lait et COP.



Source : SSP-RICA

2. Les disparités de résultats en 2015

Une dispersion stable toutes orientations confondues

Tableau 2 – Distribution et indicateurs de disparité des principaux indicateurs de résultat

	Moyenne	D1	Q1	Médiane	Q3	D9	Q3/Q1
EBE	73710	13808	29254	53072	93781	152124	3
EBE/Utans	54539	11988	23938	41052	64168	100817	3
RCAI	36598	-6984	8557	25204	49680	90725	6
RCAI/Utans	27456	-5900	6952	19411	35507	60568	5

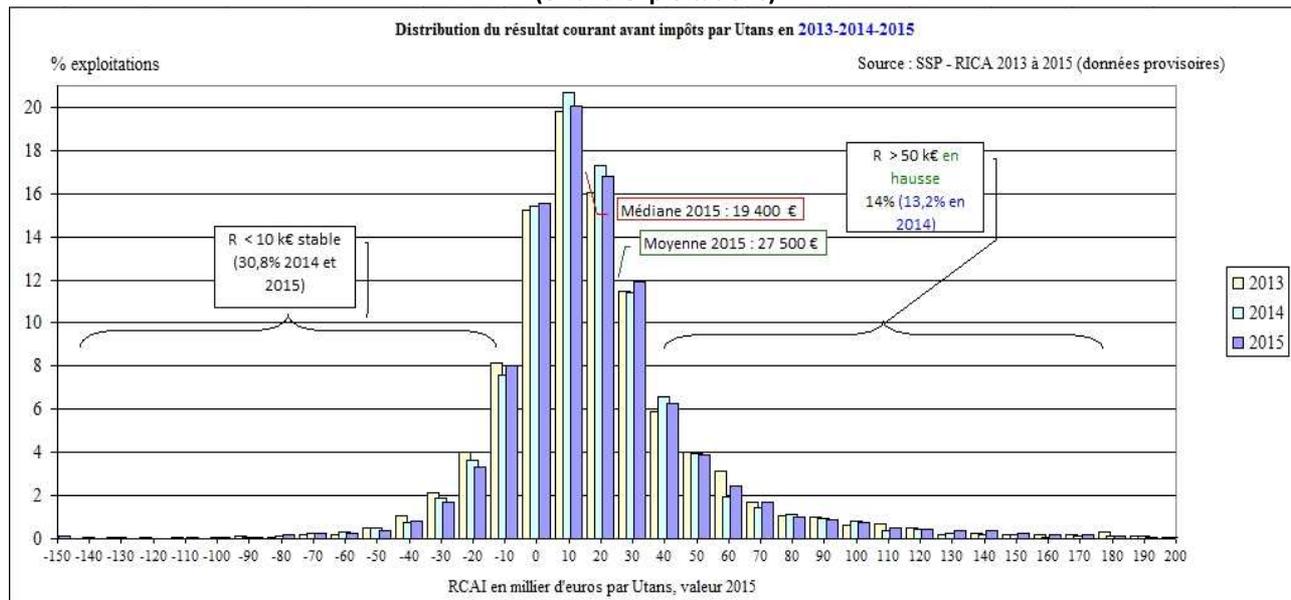
Source : SSP-RICA

En 2015, l'excédent brut d'exploitation s'établit à 73 700 € en moyenne par exploitation. 25 % des exploitations ont dégagé un EBE inférieur à 29 300 € et 25 % un EBE de plus de 93 800 €, soit un rapport de 1 à 3 comme en 2014. Le niveau médian se situe à 53 100 €.

La dispersion est plus importante pour le RCAI avec un rapport de 1 à 6 entre les 25 % d'exploitations ayant le RCAI le plus faible et les 25 % ayant le RCAI le plus élevé. Ce rapport ne diminue que légèrement si on rapporte le RCAI au nombre d'actifs non-salariés : il est de 1 à 5, avec 25 % d'exploitations ayant RCAI inférieur à 6 600 €/Utans en 2014, et 25 % avec un RCAI par Utans supérieur à 34 500 €.

En 2015, le RCAI par actif non salarié médian est resté stable (19 400 euros contre 19 200 euros en 2014) comme le premier quartile tandis que le troisième quartile a augmenté de 1 100 euros. En conséquence, la proportion d'exploitations générant un RCAI par Utans de moins de 10 000 euros demeure inchangée à 31 %, 15 % des exploitations ayant, comme en 2014, un RCAI par Utans négatif. En revanche, la part des exploitations obtenant plus de 50 000 euros de RCAI par Utans augmente légèrement : 14% en 2015 contre 13,2 % en 2014). De ce fait, l'intervalle interquartile (i.e. l'intervalle entre le quart d'exploitations ayant les plus bas niveaux et le quart d'exploitations ayant les plus hauts niveaux) augmente très légèrement (+ 3 %). Il en est de même pour l'EBE par Utans.

Figure 5 : Evolution de la distribution du résultat courant par actif non salarié entre 2013 et 2015 (en % d'exploitations)



Source : SSP-RICA

La dispersion de l'EBE et du RCAI a tendance à augmenter en période de hausse des prix et à se contracter en période de baisse des prix, comme le montre la corrélation entre l'évolution de l'intervalle interquartile de l'EBE/Utans, du RCAI/Utans et l'évolution de l'indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) en grandes cultures. La dispersion des résultats (mesurée par l'intervalle interquartile) s'est ainsi beaucoup accrue entre 2005 et 2007 puis 2009 et 2012, en lien notamment avec les bonnes performances des orientations céréalières dans un contexte de forte hausse des prix. Elle s'est ensuite réduite nettement entre 2012 et 2014 avant de se rapprocher en 2015 d'un niveau proche de celui des années 2007-2008.

Figure 6 – Dispersion du RCAI/Utans, en € courant

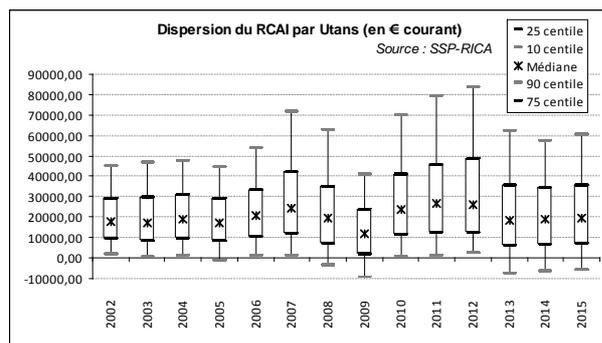
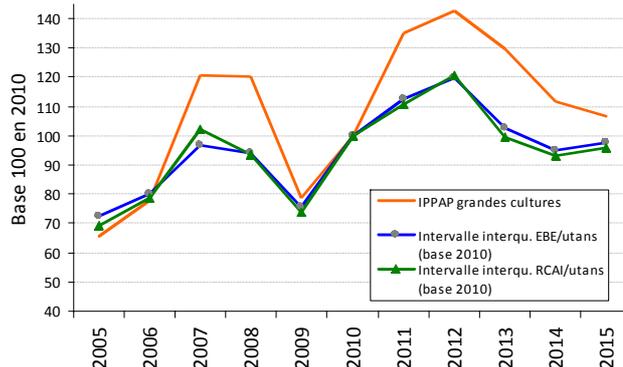


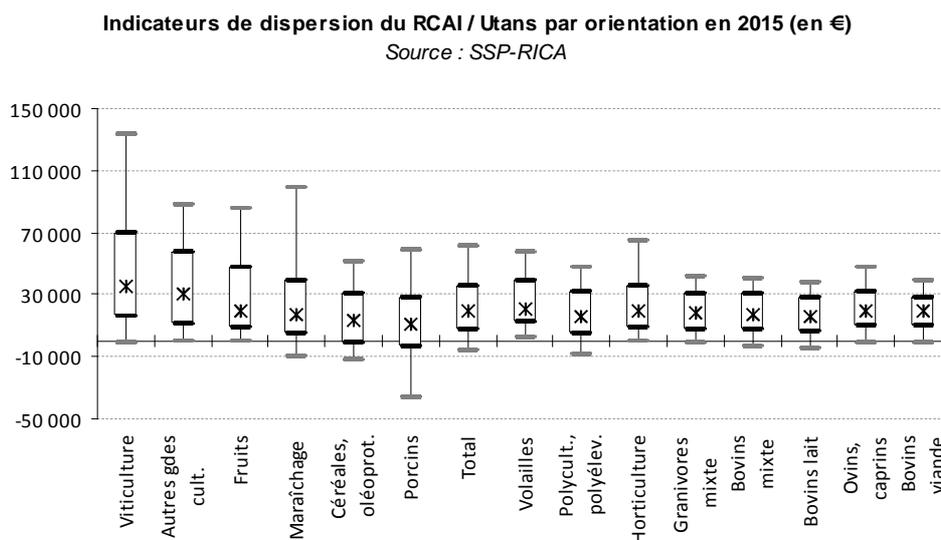
Figure 7 - Evolution de la dispersion de l'EBE par Utans, du RCAI par Utans et de l'IPPAP grandes cultures



Source : SSP-RICA

Les disparités de résultats, toutes orientations confondues, ne reflètent pas simplement les disparités de situations entre orientations productives liées au contexte conjoncturel propre à chacune des productions. Les disparités sont également fortes au sein même des orientations, en particulier pour la viticulture et les grandes cultures hors céréales, oléagineux et protéagineux.

Figure 8 - Indicateurs de dispersion de l'EBE par Utans par orientation en 2015, en €



Source : SSP-RICA

En 2015, 25 % des exploitations viticoles dégagent un EBE/Utans de moins de 24 800€, alors que 25 % en dégagent un de plus de 97 800 €, soit un rapport de 1 à 4. Un dixième des exploitations de cette orientation productive ont moins de 29 500 € d'EBE/Utans mais un dixième en ont plus de 165 800 €. Bien que se

réduisant en 2015, avec un rapport de 1 à 4 (contre 1 sur 5 l'année précédente), la dispersion est également importante pour le RCAI par Utans sur cette orientation. 25 % des exploitations ayant moins de 15 600 €/Utans (comme en 2014) et 25 % avec plus de 69 500 €/Utans.

Pour les exploitations spécialisées en grandes cultures non COP, l'intervalle interquartile est de 62 500 € pour l'EBE/Utans, soit un rapport de 1 à 3 entre les 25 % d'exploitations dont le niveau est le plus bas et les 25 % dont le niveau est le plus haut. Un dixième des exploitations de cette orientation productive ont moins de 15 800 € de EBE/Utans mais un dixième en ont plus de 145 200 €. La dispersion de RCAI/Utans se réduit également sur cette orientation mais reste élevée. Cet intervalle est de 46 300€ pour le RCAI/Utans (contre 44 200 € en 2014), soit un rapport de 1 à 5 (contre 1 à 6 l'année précédente).

Les dispersions de résultats les plus faibles sont relevées parmi les élevages d'herbivores : ainsi en orientation « Bovins viande », l'intervalle interquartile du RCAI/Utans n'est que de 19 150 euros, soit un rapport de 1 sur 3 comme en 2014. Cela est notamment dû à une moindre diversité de valorisation des produits chez les éleveurs qu'en productions végétales.

Tableau 3 - Indicateurs de dispersion de l'EBE par Utans par orientation en 2015, en €

	25 centile	10 centile	Médiane	90 centile	75 centile	Moyenne	Effectif	Intervalle interquartile	Q3/Q1
Viticulture	24 782	9 446	52 171	165 769	97 892	87 394	44268	73110	4
Autres gdes cult.	35 570	15 785	61 706	145 163	98 049	79 917	18009	62479	3
Porcins	22 667	8 597	45 286	127 300	83 001	58 755	5653	60334	4
Fruits	18 604	10 057	31 615	133 463	77 620	57 922	7011	59016	4
Volailles	28 492	15 489	47 278	106 737	75 493	62 106	12020	47001	3
Céréales, oléoprot.	19 227	7 403	37 088	97 421	62 948	47 634	53540	43721	3
Polycult., polyélev.	23 727	10 119	41 551	92 223	64 285	47 639	34588	40558	3
Total	23 938	11 988	41 052	100 817	64 168	54 539	296800	40230	3
Maraîchage	12973	4630	31541	140879	53135	49905	4147	40162	4
Horticulture	17 136	11 615	30 824	99 151	49 099	47 649	6017	31963	3
Bovins mixte	29 900	18 319	43 413	78 651	61 427	47 477	8327	31527	2
Bovins lait	27 841	17 620	39 577	72 120	56 893	43 315	45205	29052	2
Granivores mixte	28 626	16 737	43 842	76 622	54 726	46 250	5259	26100	2
Ovins, caprins	24 790	12 762	35 166	70 509	50 179	39 270	13493	25389	2
Bovins viande	26 282	13 400	36 910	64 198	49 970	39 293	32738	23687	2

*Classement des orientations productives par ordre croissant d'intervalle interquartile

Source : SSP-RICA

Tableau 4 - Indicateurs de dispersion du RCAI par Utans par orientation en 2015, en €

	25 centile	10 centile	Médiane	90 centile	75 centile	Moyenne	Effectif	Intervalle interquartile	Q3/Q1
Viticulture	15 600	-1 621	35 784	132 950	69 510	62 281	44 268	53 910	4
Autres qdes cult.	10 918	-60	30 649	87 380	57 182	42 860	18 009	46 264	5
Fruits	8 692	176	19 902	85 465	47 300	34 806	7 011	38 608	5
Maraîchage	4 494	-10 172	17 338	98 395	38 821	29 569	4 147	34 327	9
Céréales, oléoprot.	-1 285	-12 639	13 961	50 886	30 933	17 341	53 540	32 219	ns
Porcins	-3 185	-37 079	11 532	58 152	28 283	10 806	5 653	31 467	ns
Total	6 952	-5 900	19 411	60 568	35 507	27 456	296 800	28 555	5
Volailles	11 732	2 265	21 134	56 973	39 422	27 562	12 020	27 690	3
Polycult., polyélev.	4 406	-8 526	16 004	47 662	31 936	18 574	34 588	27 530	7
Horticulture	8 254	93	19 818	64 135	35 561	31 593	6 017	27 307	4
Granivores mixte	6 744	-635	18 834	41 745	30 090	20 340	5 259	23 346	4
Bovins mixte	7 735	-3 295	17 254	39 947	30 461	19 074	8 327	22 726	4
Bovins lait	5 668	-4 620	16 085	37 580	28 207	16 514	45 205	22 539	5
Ovins, caprins	9 769	-973	19 105	47 603	31 160	20 904	13 493	21 392	3
Bovins viande	9 364	-1 346	19 008	38 744	28 514	19 125	32 738	19 150	3

*Classement des orientations productives par ordre croissant d'intervalle interquartile

Source : SSP-RICA

3. Les subventions aux exploitations agricoles en 2015

2015 : 1ère année de mise en œuvre de la réforme de la PAC

2015 est la première année de mise en œuvre de la nouvelle PAC. Outre le verdissement et la réduction des écarts entre les niveaux d'aides par hectare (convergence des droits à paiement de base), l'objectif national de cette réforme était de rééquilibrer les aides agricoles en faveur de l'élevage et du développement rural (emploi, installation de nouveaux agriculteurs, soutien des territoires ruraux).

Le paiement unique à l'hectare (DPU), indépendant des quantités produites, qui existait entre 2006 et 2014, est remplacé par une aide découplée à quatre composantes : le paiement de base, appelé DPB (droit au paiement de base), le paiement vert, le paiement redistributif et le paiement additionnel aux jeunes agriculteurs. La valeur du DPB est liée aux paiements historiques touchés par l'exploitant en 2014. Le paiement vert est payé en complément des DPB, conditionnellement au respect de pratiques bénéfiques pour l'environnement, relatives au maintien de prairies permanentes, à la diversification des cultures et au maintien des surfaces d'intérêt écologique (SIE). Ces deux aides vont converger progressivement et dans les mêmes proportions vers la valeur moyenne nationale afin de réduire les disparités entre agriculteurs (70 % de la convergence devrait être atteints d'ici 2019). Le paiement redistributif permet quant à lui de soutenir les productions intensives en emploi, qui sont assurées par des exploitations de taille inférieure à la moyenne, en majorant le paiement de base pour les 52 premiers hectares de chaque exploitation.

La majorité des aides couplées animales ont été reconduites en 2015, et quelques nouvelles aides ont été mises en place pour certaines productions ciblées (fruits et légumes pour la transformation). En 2015, ces aides couplées représentent 15 % de l'enveloppe totale du premier pilier, contre 10 % les années précédentes. Les principales enveloppes sont allouées aux bovins allaitants (près de 650 M€), aux bovins laitiers (135 M€) et aux éleveurs d'ovins (121 M€). Parmi les aides couplées végétales, l'aide à la production de légumineuses fourragères pour les éleveurs est la plus conséquente, dotée de près de 95 M€.

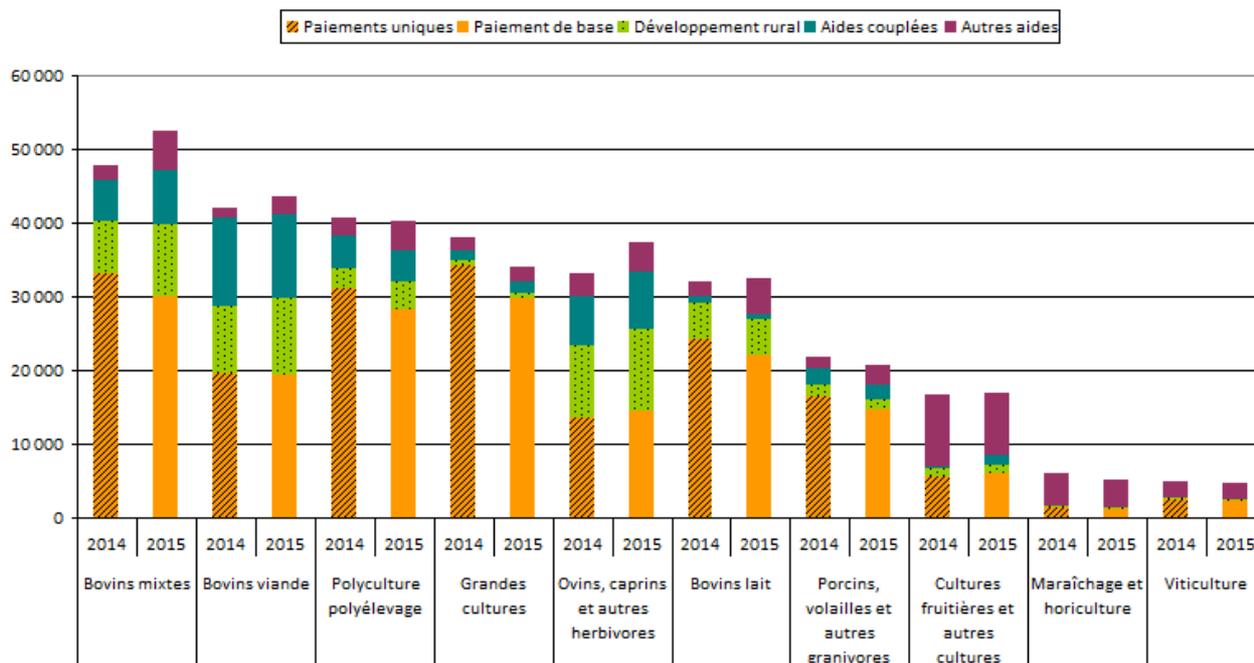
Concernant les aides du second pilier, la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) a disparu, tandis que les paramètres de l'Indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) ont été révisés. Après une revalorisation de 15 % en 2014, le montant unitaire est porté à 70 €/ha jusqu'à 75 ha. Le budget consacré à l'ICHN est ainsi passée de près de 600M€ à 928M€ en 2015, et atteindra plus de 1 000 M€ en 2017. En 2015, les mesures agro-environnementales (MAE) pré-existantes sont devenues des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Elles ont pour finalité de soutenir les exploitants qui s'engagent dans des pratiques qui combinent performances économique et environnementale. Des MAEC dites « systèmes » ont également été mises en place, pour soutenir des pratiques à l'échelle de l'exploitation et pas seulement au niveau des parcelles comme précédemment.

Hausse des subventions d'exploitation dans les orientations d'élevage en 2015

Dans le RICA, les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours. Les nouvelles modalités de la PAC ainsi que la refonte du système de déclaration des surfaces, développée afin de limiter les risques de refus d'apurement, ont entraîné un retard du paiement. Dans ce contexte, seul le montant des aides du premier pilier effectivement dues pour chacune des exploitations du RICA au titre de la campagne 2015 a pu être intégré, les aides du 2^e pilier faisant à ce stade l'objet d'estimations.

En 2015, 91 % des exploitations agricoles bénéficient d'au moins une subvention. Les exploitations reçoivent en moyenne 29 900 € d'aides. Les éleveurs d'herbivores et les producteurs de grandes cultures touchent tous des subventions. Les éleveurs de bovins mixte touchent en moyenne 52 500 € d'aides, soit 23 % du produit de l'exercice y compris subventions, et les éleveurs de bovins viande et d'ovins-caprins plus de 43 000 € en moyenne. En 2015, les activités d'élevage voient une hausse du montant moyen total des subventions qui leur sont octroyées, en lien avec la hausse substantielle des montants d'ICHN.

Figure 9 - Nature des subventions d'exploitation accordées au cours des exercices 2014 et 2015, en euros 2015



Source : SSP RICA

A l'inverse, les horticulteurs, les viticulteurs et les maraîchers restent les moins subventionnés : la moitié d'entre eux environ se voient octroyer des subventions, et leurs montants moyens de subvention totale s'élèvent respectivement à 3 300 €, 4 600 € et 7 400 €. La contribution des aides au produit de leur exercice est très faible, comprise entre 1 % et 4 % (contre 17 % pour la moyenne de l'ensemble des productions).

Tableau 5 - Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles en euros 2015, par orientation productive

Orientation technique	Subvention totale moyenne par bénéficiaire en 2014	Subvention totale moyenne par bénéficiaire en 2015	Part des subventions dans le total produit de l'exercice + subventions	Paiements uniques : montant moyen par bénéficiaire	Développement rural : montant moyen par bénéficiaire	Aides couplées : montant moyen par bénéficiaire
Céréales et oléoprotéagineux	36 457	33 207	19%	30 970	845	1 840
Autres grandes cultures	42 917	36 465	13%	34 860	519	2 410
Maraîchage	8 950	7 430	4%	2 740	632	276
Horticulture	3 647	3 252	1%	1 596	9	343
Viticulture	4 831	4 619	2%	3 637	295	196
Fruits et autres cultures permanentes	16 661	16 893	8%	8 529	2 094	2 190
Bovins lait	31 906	32 472	16%	22 822	6 565	681
Bovins viande	41 961	43 628	37%	20 000	11 147	11 850
Bovins mixte	47 887	52 530	23%	30 434	11 314	7 663
Ovins et caprins	39 746	43 246	37%	17 976	13 459	10 402
Porcins	19 129	18 169	5%	15 303	1 533	1 723
Volailles	18 098	14 631	5%	14 063	1 340	2 181
Granivores mixtes	33 383	36 222	11%	25 218	3 884	6 412
Polyculture, polyélevage, autres	40 588	40 144	20%	29 873	4 892	5 416
Total	30 413	29 891	17%	23 401	4 812	4 416

Source : SSP RICA

Note de lecture : dans les deux premières colonnes, les bénéficiaires considérés sont les exploitations agricoles bénéficiant d'au moins une subvention, quelle que soit la nature de celle-ci. En moyenne en 2014, un viticulteur éligible à au moins une subvention touche 4 800 € d'aides. En revanche dans les trois dernières colonnes, les bénéficiaires sont précisément les bénéficiaires de la subvention dont le montant moyen est calculé. En moyenne en 2015, un éleveur de bovins viande éligible aux aides de développement rural, touche à ce titre 11 100 €.

Les subventions d'exploitation permettent à bon nombre d'exploitants d'avoir un résultat positif

Avec la comptabilisation des subventions d'exploitation, 15 % des exploitations agricoles ont un RCAI négatif en 2015. Cette proportion aurait été de 54 % avant prise en compte des subventions. Le niveau moyen de RCAI s'élève à 36 600 € quand les subventions sont comptabilisées, alors qu'il s'élèverait à 7 300 € sans prise en compte de celles-ci. Dans l'ensemble, les éleveurs sont les exploitants dont le RCAI est le plus impacté par le versement des aides, notamment les éleveurs de bovins-viande : 85 % d'entre eux ont un RCAI hors subventions négatif, tandis qu'ils ne sont plus que 10 % après comptabilisation des aides.

Tableau 6 - Effectifs d'exploitations ayant un RCAI négatif, avant et après subventions d'exploitation, et montants moyens des RCAI par orientation productive en 2015

	Proportion d'exploitations ayant un RCAI négatif				RCAI	RCAI avant subventions
	avant subventions		après subventions			
	%	évolution 2015/2014 (pt %)	%	évolution 2015/2014 (pt %)		
Céréales et oléoprotéagineux	69%	-4	26%	-1	20 385	-12 806
Autres grandes cultures	39%	-8	10%	-7	56 497	20 231
Maraîchage	25%	3	15%	-2	48 130	41 249
Horticulture	9%	-5	8%	-4	46 384	43 461
Viticulture	12%	-1	11%	-1	67 236	63 035
Fruits et autres cultures permanentes	27%	-9	10%	-11	46 400	29 748
Bovins lait	57%	19	16%	10	29 115	-3 357
Bovins viande	85%	0	10%	0	24 486	-18 834
Bovins mixte	76%	15	13%	3	36 073	-16 457
Ovins et caprins	74%	-1	11%	2	30 500	-12 618
Porcins	49%	-6	24%	-6	21 825	771
Volailles	22%	-14	7%	-7	39 382	25 447
Granivores mixte	50%	9	11%	1	44 517	8 296
Polyculture, polyélevage, autres	64%	0	19%	-1	31 281	-8 700
Total	53%	1	15%	0	36 598	7 273

Source : SSP RICA

De même, 60 % des éleveurs de bovins lait ont un résultat hors subvention négatif contre 16 % avec prise en compte des subventions ; ils n'étaient que 6 % dans ce cas là en 2014. L'importance relative des aides touchées par les éleveurs de bovins lait ne compense pas la baisse des résultats causée par le fort recul du prix du lait observé en 2015.

Tableau 7 - Effectifs d'exploitations ayant un EBE négatif, avant et après subventions, et montants moyens des EBE par orientation productive en 2015

	Proportion d'exploitations ayant un EBE négatif				EBE	EBE avant subventions
	avant subventions		après subventions			
	%	évolution 2015/2014 (pt %)	%	évolution 2015/2014 (pt %)		
Céréales et oléoprotéagineux	28%	-5	5%	1	55 028	21 836
Autres grandes cultures	10%	-4	1%	0	104 980	68 713
Maraîchage	8%	-5	7%	-2	77 085	70 205
Horticulture	5%	-3	5%	-3	68 459	65 536
Viticulture	7%	1	6%	1	96 261	92 060
Fruits et autres cultures permanentes	8%	-8	4%	-4	77 776	61 124
Bovins lait	11%	7	2%	1	72 146	39 674
Bovins viande	38%	1	3%	2	49 571	6 252
Bovins mixte	19%	6	1%	0	86 765	34 235
Ovins et caprins	44%	5	3%	2	56 451	13 333
Porcins	11%	2	5%	0	81 773	60 719
Volailles	3%	0	2%	1	89 904	75 969
Granivores mixte	7%	2	0%	0	97 902	61 680
Polyculture, polyélevage, autres	26%	-1	4%	0	77 582	37 600
Total	19%	0	4%	1	73 710	44 386

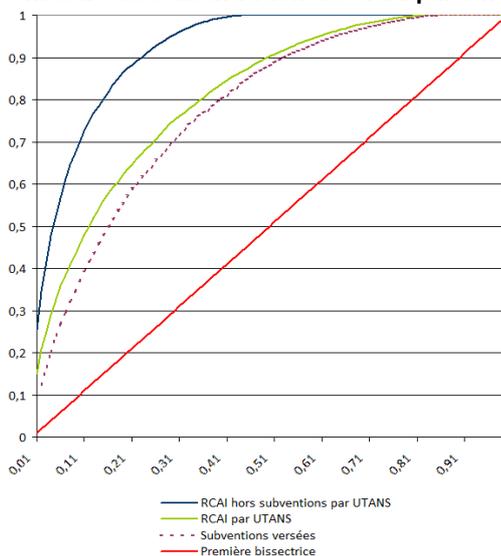
Source : SSP RICA

Hors comptabilisation des subventions, 19 % des exploitations agricoles ont un EBE négatif, tandis qu'elles ne sont plus que 4 % après prise en compte de celles-ci.

Les subventions d'exploitation limitent les disparités de résultats des différentes productions

Les subventions sont réparties de façon plus équilibrée entre les exploitations agricoles que le RCAI par UTANS en l'absence de subventions. Elles ont ainsi pour effet de réduire globalement les disparités de résultat (la courbe de Lorenz se rapproche de la première bissectrice).

Figure 10 - Courbe de Lorenz – Mesure de concentration des RCAI par UTANS, avant et après subventions en 2015

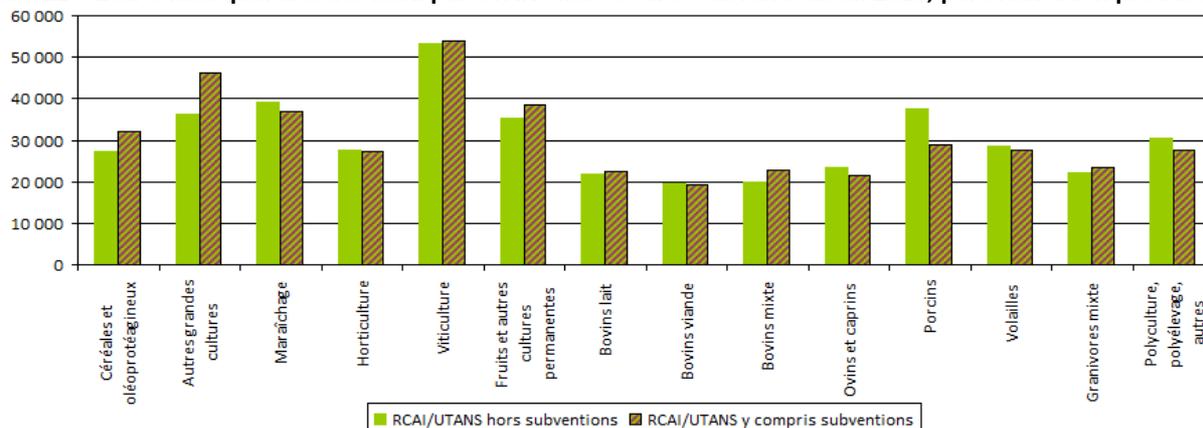


Source : SSP RICA

Note de lecture : la courbe de Lorenz est utile pour observer la concentration d'une population selon une caractéristique continue, comme le RCAI. Plus la courbe est proche de la première bissectrice, plus la répartition de cette caractéristique est égalitaire. En 2015, 20 % des exploitations agricoles se partagent 55 % du total des subventions octroyées.

La réduction de la dispersion, consécutive à l'attribution des subventions, s'explique essentiellement par la concentration des aides vers les orientations productives à plus faible revenu en moyenne. Au sein d'une même orientation productive en revanche, l'attribution de subventions ne contribue pas toujours à atténuer les disparités de résultats, mais peut même les disperser davantage : c'est ce que met en évidence la comparaison des écarts interquartiles mesurés pour le RCAI par UTANS avant et après prise en compte des subventions d'exploitations. Si elles contribuent à réduire les disparités de résultats, mesurées par l'écart interquartile, pour les éleveurs de volailles, de porcins et d'ovins-caprins, les maraîchers ainsi que les exploitations de polyculture polyélevage, elles contribuent à augmenter la disparité des résultats pour les exploitations en grandes cultures et les producteurs de fruits et de cultures permanentes.

Figure 11 - Écarts interquartiles des RCAI par UTANS hors et avec subventions en 2015, par orientation productive



Source : SSP RICA

4. La situation financière des exploitations agricoles

Le bilan 2015 à la clôture de l'exercice

En 2015, l'actif total moyen d'une exploitation agricole est de 460 600 €, en hausse de 2,2%. Il est composé à 59 % d'immobilisations, et à 41 % d'actifs circulants. Parmi ces derniers, les stocks représentent 110 800 € en 2015. Ceux-ci comprennent notamment les animaux non reproducteurs, ainsi que les vins en cours de vieillissement. Les immobilisations, quant à elles, sont principalement constituées par le matériel, et par les bâtiments et installations ; ces postes représentent respectivement 29 % et 26 % de l'actif immobilisé. Ce dernier atteint 270 800 € en 2015. Les immobilisations en matériel sont les seules à régresser en 2015.

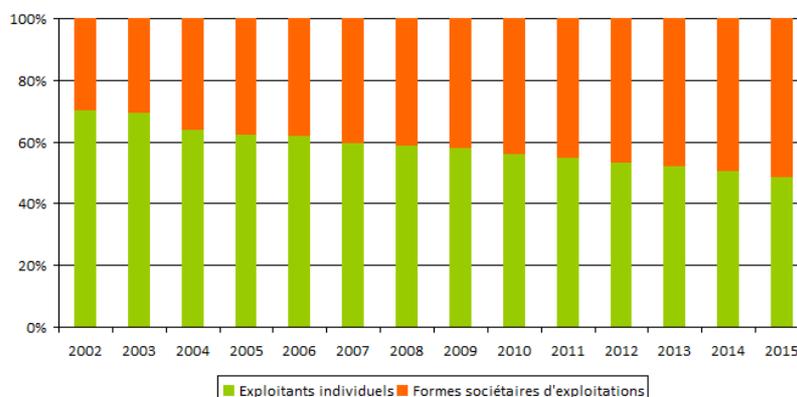
Les actifs sont financés à hauteur de 57 % par des capitaux propres, et 43 % par des dettes.

Figure 12 – Bilan à la clôture de l'exercice 2015, pour l'ensemble des exploitations

Bilan à la clôture de l'exercice 2015 - Toutes orientations confondues								
Détail de l'actif	Valeur en k€	Clôture - Ouverture						
Actif immobilisé 59%	270,8	1,1	+0,4%	Immobilisations Capitaux permanents	Capitaux propres 57%	262,1	3,1	+1,2%
Terrain	44,3	1,9	+4,4%		Capital individuel initial	183,1	0,0	+0,0%
Amenagts, construct. et install. spécialisées	70,1	0,1	+0,1%		Variation du capital initial	70,1	3,1	+4,6%
Matériel	78,4	-2,0	-2,4%		Subventions d'investissement	8,9	0,1	+0,7%
Plantations	8,2	0,3	+4,1%		Dettes 43%	198,2	6,6	+3,4%
Animaux reproducteurs	46,8	0,7	+1,6%		Dettes à long ou moyen terme	125,7	1,6	+1,3%
Autres immobilisations	10,1	0,0	+0,2%		Emprunts à court terme	7,2	0,5	+7,3%
Actifs circulants 41%	186,8	7,5	+4,2%		Autres dettes financ. à - 1 an	13,4	2,7	+25,3%
Stocks	110,8	2,9	+2,7%		Dettes auprès de tiers	51,2	1,9	+3,8%
Valeurs réalisables	46,4	4,2	+10,0%		Régularisation passif	0,2	0,0	+3,7%
Valeurs disponibles	30,6	1,4	+4,7%	Total passif	460,6	9,7	+2,2%	
Régularisation actif	1,9	0,2	+10,0%					
Total actif	460,6	9,7	+2,2%					
	BFR = 114,3					FR = 117,1	T = 2,8	

Depuis 40 ans on observe un développement régulier des formes sociétaires, au détriment des exploitations individuelles. En 2002, les exploitations individuelles étaient la forme juridique majoritaire, représentant 70 % des exploitations agricoles « moyennes et grandes ». En 2015, ce statut ne concerne plus que la moitié des exploitations « moyennes et grandes » (49%), l'autre moitié étant constituée des formes sociétaires (51%).

Figure 13- Evolution des formes juridiques des exploitations agricoles entre 2002 et 2015



Source : SSP RICA

En moyenne et toutes formes juridiques confondues, les terres représentent 10 % du total de l'actif des exploitations agricoles moyennes et grandes en 2015, soit 16 % des immobilisations totales contre 36 % en 1990. Cette part est toutefois très contrastée selon la forme juridique. Dans les sociétés, les terres sont en effet le plus souvent sorties de l'actif de l'exploitation pour être affectées au patrimoine personnel de l'agriculteur qui peut les louer à l'exploitation. Ainsi, les terrains constituent seulement 3 % de l'actif des exploitations en formes sociétaires contre 23 % de l'actif des exploitations individuelles. Mécaniquement, le passif s'en trouve également différencié selon la forme juridique : la présence d'importantes immobilisations pour terrain correspondent à des capitaux propres plus élevés chez les exploitants individuels (67%) que pour les formes sociétaires (52%). Les dettes de moyen et long terme sont différemment réparties dans la structure du passif des exploitations : elles représentent 31 % du passif des formes sociétaires, contre seulement 21 % du passif des exploitations individuelles.

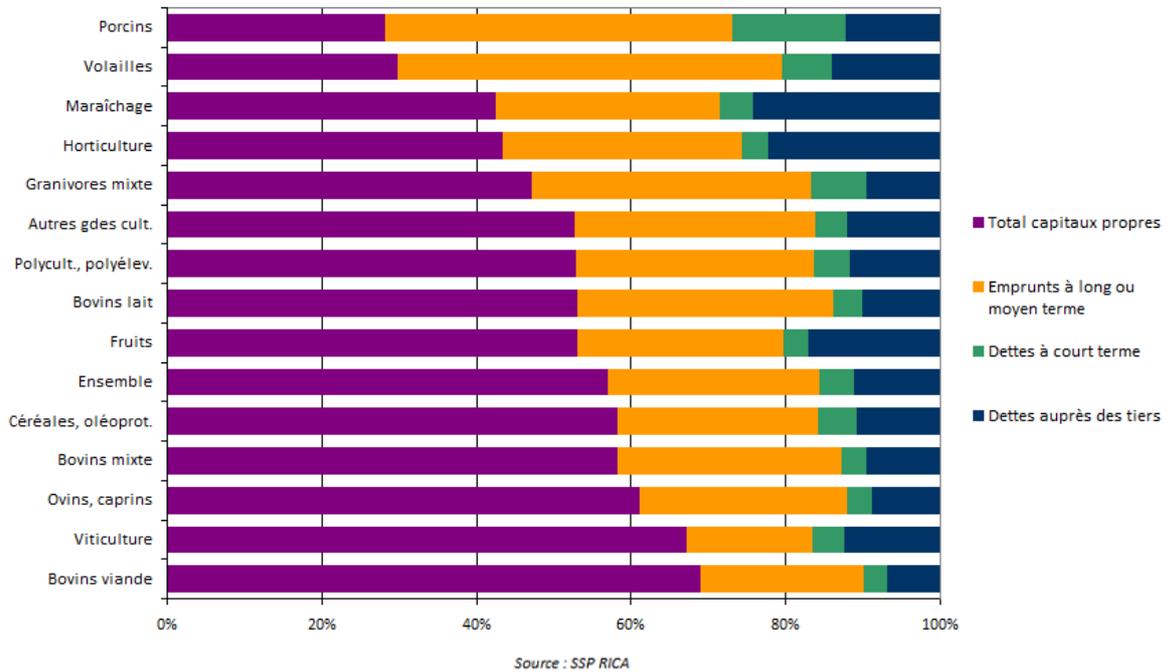
Figure 14 - Détail du bilan des exploitations agricoles selon leur forme juridique en 2015



Source : SSP RICA

La structure du passif d'une exploitation agricole varie selon les orientations productives. Tandis que les éleveurs de porcins disposent de relativement peu de capitaux propres, ils font principalement appel à des dettes de moyen et long terme pour financer leurs nombreuses immobilisations. Les viticulteurs à l'inverse, financent majoritairement leur actif, constitué en grande partie de foncier et de stock qui comprend les vins en cours de vieillissement, par leurs capitaux propres.

Figure 15 – Structure du passif des exploitations agricoles par orientation productive



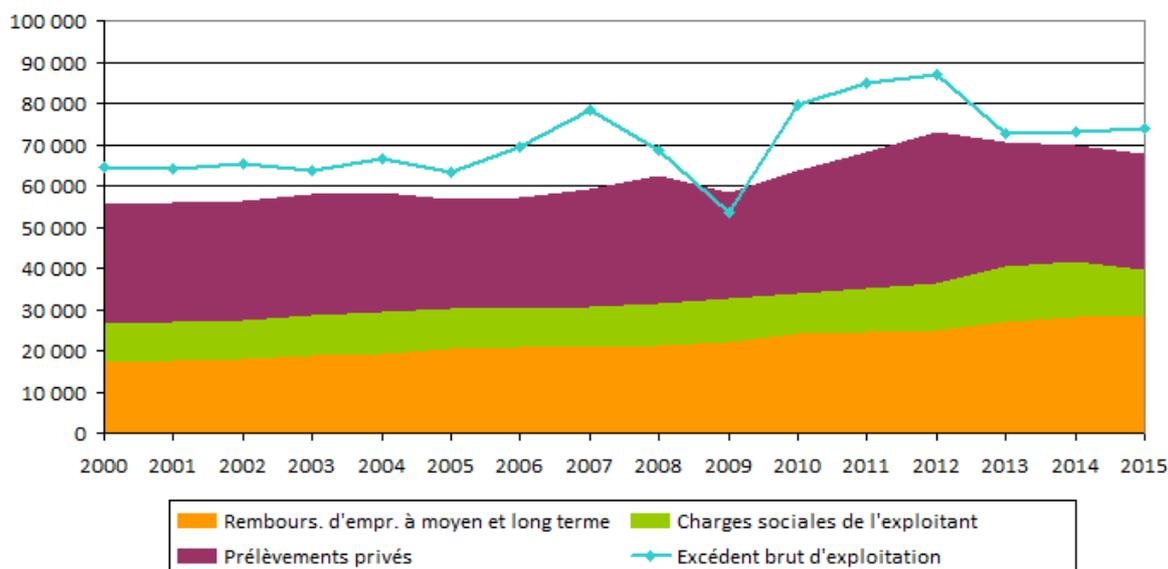
Les principaux flux financiers se stabilisent en 2015

Les remboursements d'emprunts à moyen et long terme se stabilisent en 2015, après avoir tendanciellement augmenté depuis le début des années 2000.

A 11 420 € en moyenne par exploitation, les charges sociales de l'exploitant sont en baisse en 2015 (-15 %). Cette baisse concerne toutes les orientations productives, excepté les viticulteurs pour qui les charges sociales se maintiennent à un niveau très proche de celui de 2014. Les baisses sont particulièrement marquées pour les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux ainsi qu'en cultures générales (respectivement - 25 % et - 21 %). Elles sont également en fort recul pour l'élevage de granivores, les élevages de porcins en tête (- 29 % de charges sociales). Les cotisations étant calculées sur les trois années précédentes, leur baisse en 2015 s'explique par le fait qu'elles prennent en compte les résultats de 2012-2014, plus modestes dans l'ensemble que ceux de 2011-2013.

Les remboursements d'emprunts à moyen et long terme évoluent peu par rapport à 2014, dans un contexte de quasi-stabilité des résultats depuis 2013. Dans ce contexte, et malgré un fort recul des charges sociales, les exploitants ont stabilisé leurs prélèvements privés, après les avoir réduits en 2013.

Figure 16- Evolution des principaux flux financiers depuis 2000, en euros 2015



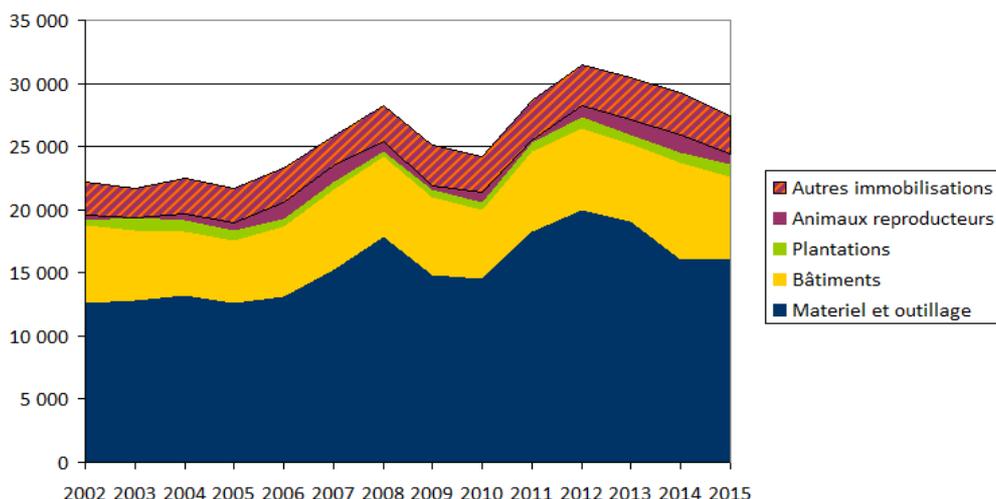
Source : SSP RICA

Des investissements en baisse depuis 2013

Le recul des investissements (acquisitions diminuées des cessions), observé depuis 2013, se poursuit en 2015 (- 6 %). En 2015, les investissements restent toutefois à un niveau élevé (27 400 € en moyenne) par rapport aux niveaux observés dans les années 2000 (à 23 000 € en moyenne).

La repli global des investissements par rapport à 2014 ne touche pas tous les postes. Tandis que les investissements en matériel et outillage, qui représentent le premier poste d'investissement (59 % en moyenne), augmentent légèrement, les investissements en bâtiments, qui constituent le second poste d'investissement (24 %) diminuent de 15 %. Les investissements en animaux reproducteurs, qui représentent 3 % des investissements, diminuent de moitié en 2015. En 2015, la baisse des investissements concerne principalement le maraîchage, la production de fruits et autres cultures permanentes, la polyculture et le polyélevage, ainsi que les éleveurs de bovins lait.

Figure 17 - Evolution des postes d'investissement depuis 2002, en euros 2015



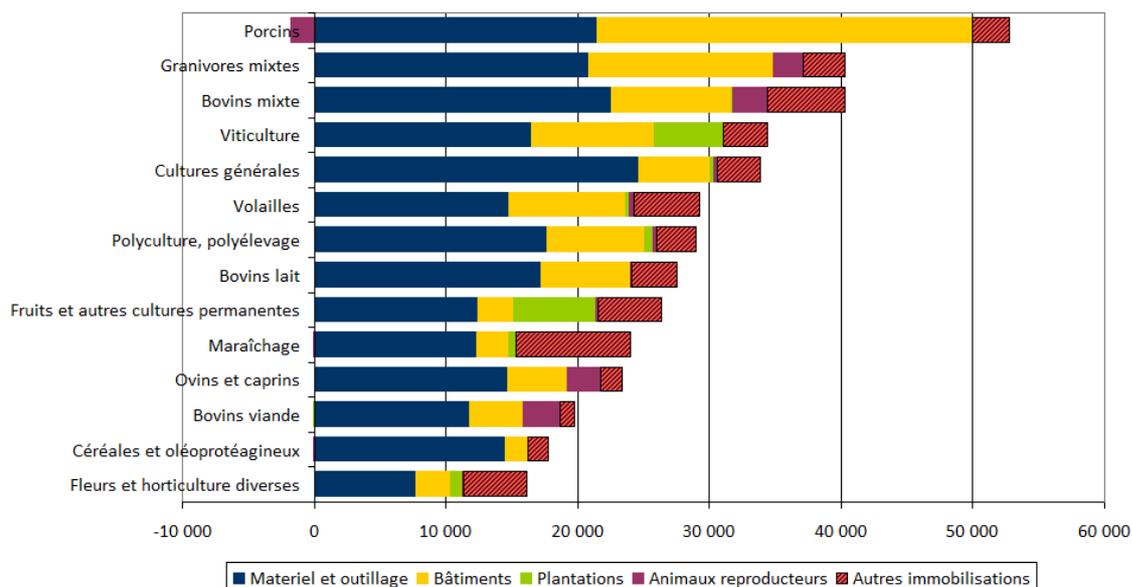
Source : SSP RICA

La répartition des investissements selon leur finalité dépend beaucoup de l'orientation technique des exploitations agricoles. Structurellement, l'activité porcine a le niveau d'investissement moyen le plus élevé

à 51 100 € en 2015. Ce montant reste toutefois inférieur au niveau de 2012, année au cours de laquelle la réglementation avait imposé une mise aux normes des bâtiments à l'horizon de décembre 2013, ce qui avait expliqué la hausse spectaculaire de l'investissement chez les éleveurs de porcs. En 2015, ce sont toujours les investissements en bâtiment qui constituent la plus importante part de leur investissement total (56 %).

Les grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux et autres grandes cultures) ont surtout des investissements en matériel et outillage (82 % de leur investissement moyen en 2015). En viticulture et en production de fruits et autres cultures permanentes, les investissements en plantations sont importants, ils représentent respectivement 15 % et 23 % de leur investissement en 2015.

Figure 18 - Niveaux d'investissement en euros par postes en 2015, par orientation productive

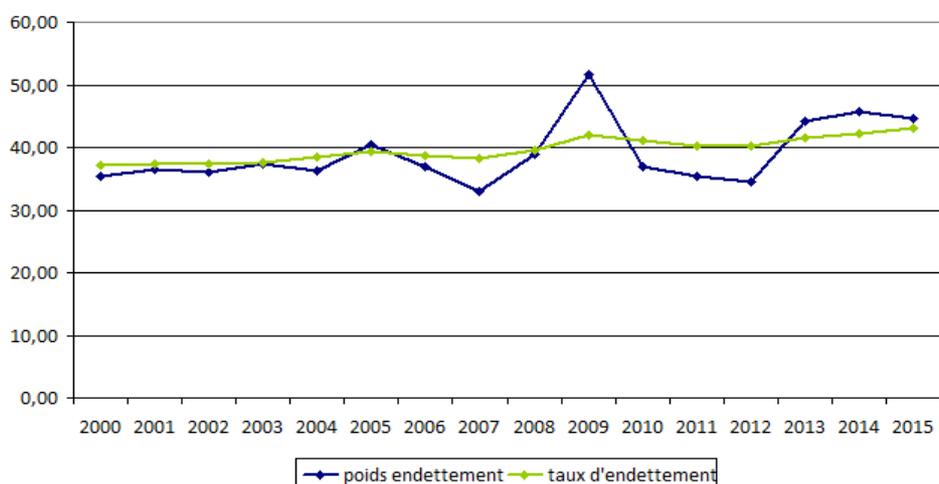


Source : SSP RICA

Le taux d'endettement à son plus haut, le poids de la dette se stabilise

Le taux d'endettement, calculé comme l'ensemble des dettes rapporté au total de l'actif, poursuit sa hausse entamée en 2013 et atteint ainsi 43 % en 2015, dépassant le précédent maximum atteint en 2009 (42 %). Le poids de la dette, ratio de l'ensemble des remboursements sur l'excédent brut d'exploitation est, quant à lui, en légère baisse à 45%.

Figure 19 – Taux et poids d'endettement globaux des exploitations agricoles depuis 2000

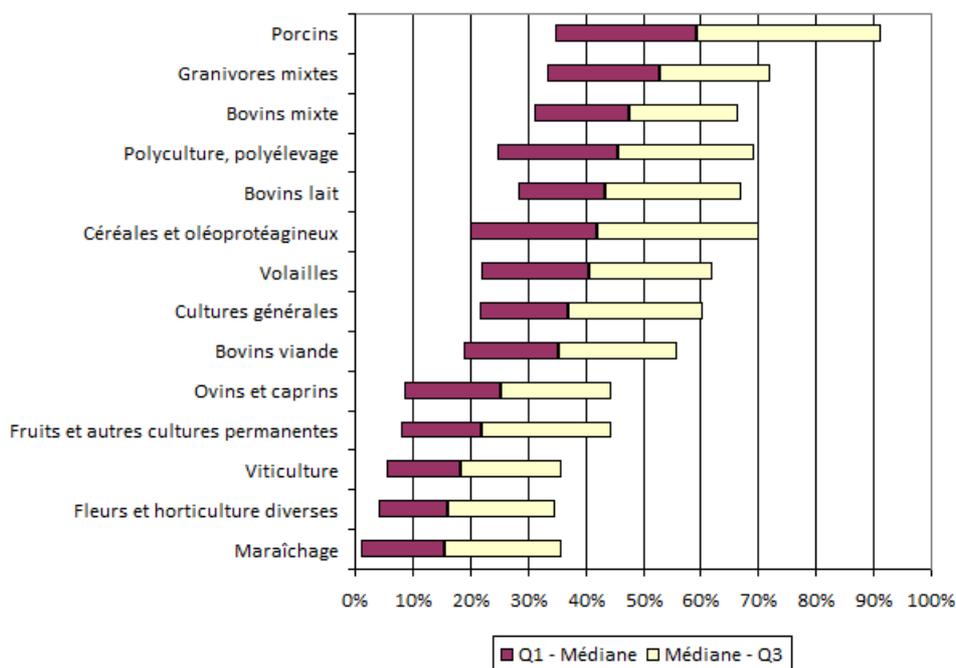


Source : SSP RICA

Ce recul du poids de la dette s’observe dans toutes les orientations productives, à l’exception des éleveurs de bovins lait. Ces derniers voient leur poids de la dette augmenter de 12 % : la somme de leurs remboursements diminue en 2015, mais pas suffisamment au regard de la forte baisse de leur EBE moyen (- 16 %). Les viticulteurs enregistrent un fort recul du poids de leur dette (- 28 %), suivis par les producteurs de cultures générales et les maraîchers (tous deux à - 13 %). Pour ces trois activités, cette baisse du poids de l’endettement s’explique principalement par la hausse de leur EBE.

Le montant de la dette totale s’élève à 198 200 € en moyenne par exploitation « moyenne et grande » en 2015, en hausse de 2 %. Cette augmentation est principalement expliquée par la hausse de l’endettement moyen des élevages porcins (+ 4 %), dont la dette moyenne atteint 465 800 €, soit le niveau le plus élevé de toutes les orientations productives. Au sein des élevages porcins, le poids de la dette est toutefois très dispersé, un quart des exploitations ayant des remboursements supérieurs à 90 % de leur EBE alors que pour un autre quart, les remboursements ne dépassent pas 35 % de l’EBE. Les éleveurs de volailles ont également un montant moyen de dette élevé (303 000 € en 2015), même si celle-ci recule de 4 % en 2015. Les éleveurs de bovins viande voient également le montant moyen de leur endettement s’accroître en 2015 (+ 8 %, soit 126 500 €). Ce sont les éleveurs d’ovins-caprins qui ont le niveau moyen de dette le plus faible en 2015, à 115 500 €, en hausse de 2 %.

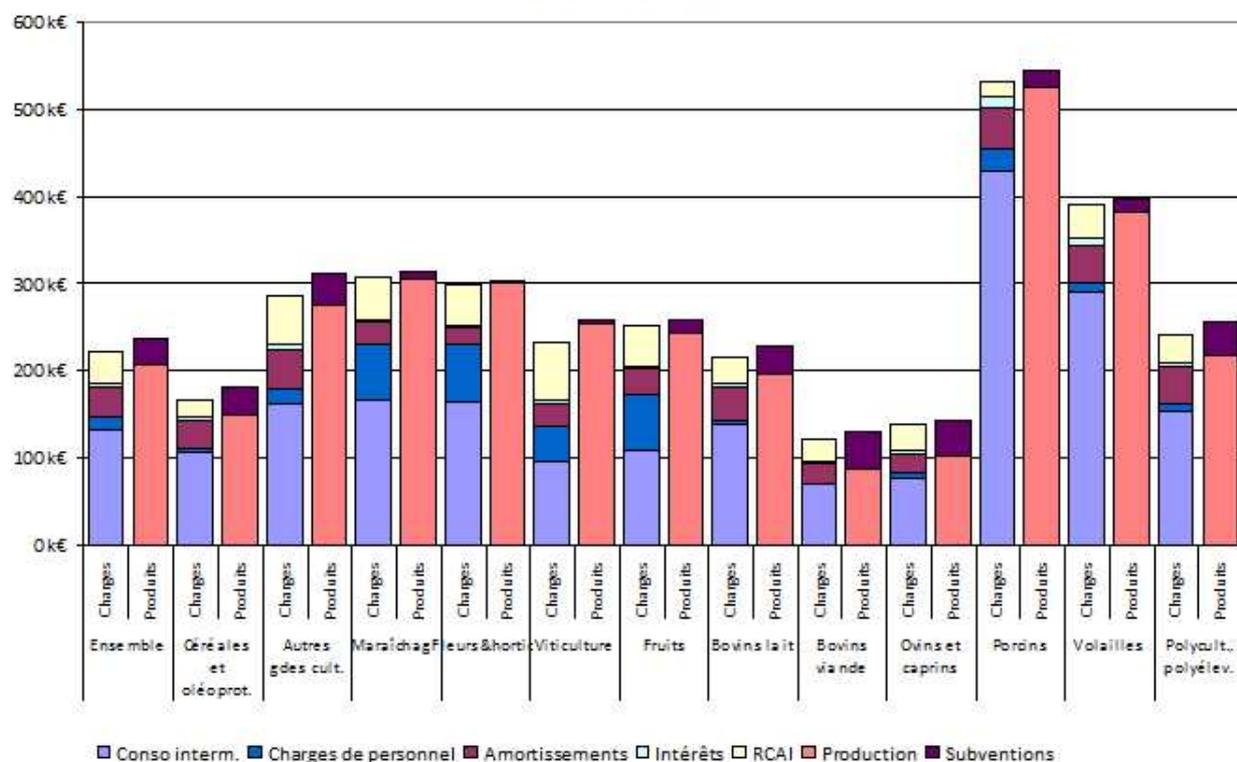
Figure 20– Indicateur de dispersion du poids de l’endettement en 2015, par orientation productive



Source : SSP RICA

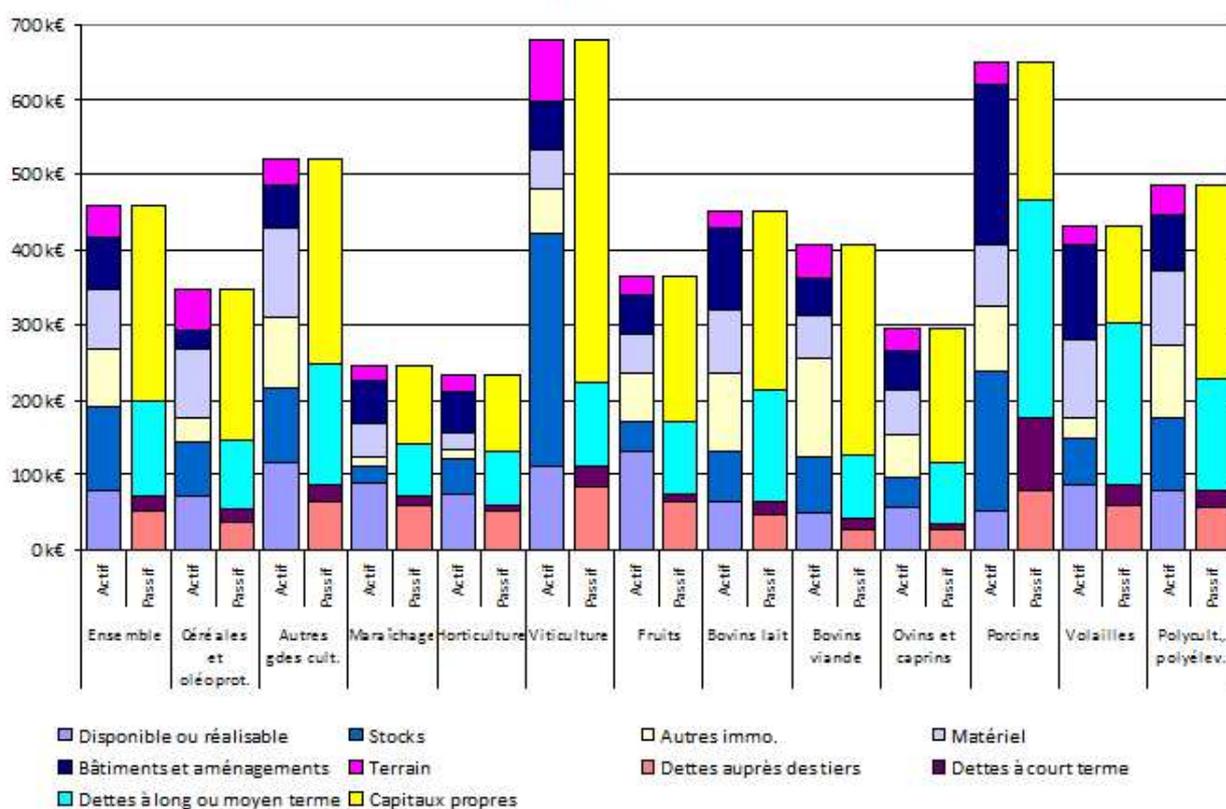
Annexes

Compte de résultat 2015



Source: SSP, RICA 2016 - Résultats 2015 provisoires

Bilan 2015



Source: SSP, RICA 2016 - Résultats 2015 provisoires

Evolution de l'excédent brut d'exploitation par actif non salarié, en € 2015

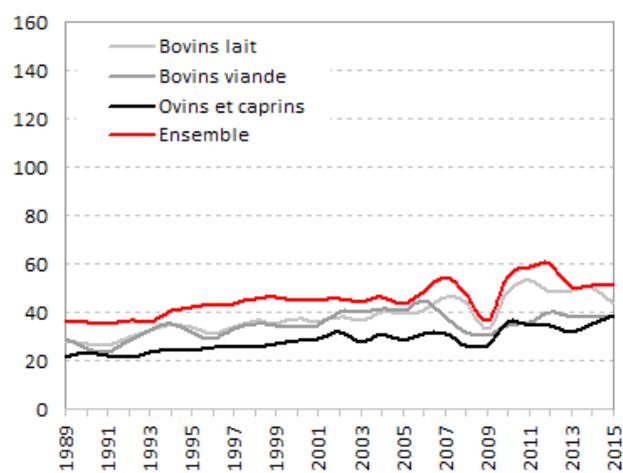
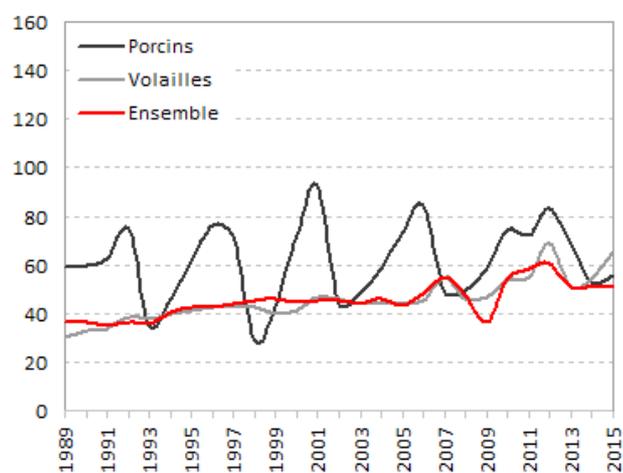
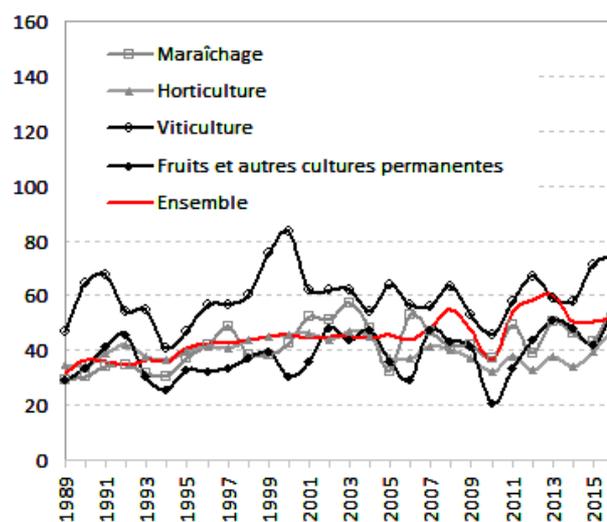
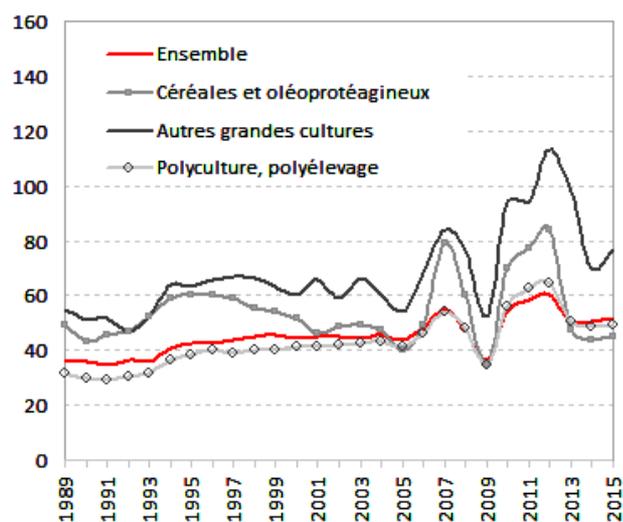


Tableau 1

Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2015

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2014 en valeur réelle

	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage		Fleurs et horticulture diverses		Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes	
	2015	% évo.	2015	% évo.	2015	% évo.	2015	% évo.	2015	% évo.	2015	% évo.	2015	% évo.
Echantillon	6 754		995		505		186		192		1 007		302	
Population	296 800		53 540		18 009		4 236		6 017		44 268		7 011	
Caractéristiques physiques														
Surface agricole utilisée (en ha)	90,0	+1,2	125,2	+0,1	120,3	-1,9	11,3	-9,0	7,9	-5,3	24,7	-1,1	32,2	+0,3
dont : SAU en fermage	74,2	+0,9	107,5	+0,5	111,1	-2,1	8,2	+2,8	6,2	+5,5	17,7	+1,7	22,0	-1,5
Effectifs animaux (en UGB)	87,7	+1,2	7,1	-1,8	11,1	+5,4	0,1	-94,2	1,1	+15,1	0,4	-28,8	2,3	+3,6
Nombre d'UTA	2,1	-0,5	1,4	+0,0	2,2	-3,1	4,4	-2,0	4,0	-7,8	2,9	+0,3	4,8	+1,1
dont : UTA non salariées	1,4	+0,0	1,2	+0,0	1,4	+2,9	1,4	-6,2	1,4	-3,4	1,3	-0,8	1,5	-2,0
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)														
Capacité d'autofinancement	70,4	+1,7	52,8	+2,2	101,3	+7,8	95,3	+50,9	67,0	+20,0	93,3	+4,5	76,0	+29,3
- Prélèvements privés	39,7	-4,2	32,5	-11,4	65,3	-9,3	48,3	+28,1	45,9	+12,8	53,7	+13,7	39,1	-2,5
= Autofinancement	30,6	+10,4	20,3	+35,5	36,0	+64,1	47,0	+84,5	21,1	+39,6	39,7	-5,8	36,9	+97,4
Actif immobilisé	270,8	+0,8	203,8	-2,1	306,6	-3,3	133,5	-18,2	111,7	-2,3	257,2	+6,3	194,5	+10,6
Actif circulant	186,8	+4,9	142,7	+0,7	213,9	+1,0	110,0	+4,3	120,0	+3,6	419,5	+7,9	166,9	+12,0
Stocks	110,8	+5,3	71,7	+3,4	99,8	+11,6	22,7	-14,8	47,1	+7,6	310,0	+9,3	40,1	+4,2
Capitaux propres	262,1	+1,0	202,2	-5,0	274,6	-4,8	104,3	+9,2	100,9	+6,0	456,4	+6,4	193,8	+15,8
Endettement total	198,2	+4,9	145,7	+5,3	247,6	+2,0	141,3	-19,5	131,8	-3,3	222,7	+9,4	171,5	+7,7
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)														
Ventes et autoconsommation	203,2	+0,2	145,6	+0,8	255,2	-1,5	300,6	+3,8	292,2	+3,3	230,1	+2,0	229,8	+6,9
- Achats d'animaux	7,9	-3,4	3,0	+74,6	1,7	+25,4	0,0	-34,8	0,0	+161,0	0,0	+50,5	0,2	-10,5
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	195,3	+0,4	142,6	-0,1	253,5	-1,6	300,6	+3,8	292,2	+3,3	230,1	+2,0	229,5	+6,9
+ Production stockée	3,5	+48,6	0,6	-118,1	9,9	-360,5	-0,5	-190,8	-0,9	-36,8	13,5	+32,1	2,6	-850,0
+ Production immobilisée	3,0	-34,8	0,5	-74,5	2,0	-50,8	1,9	-76,1	2,5	-3,2	5,6	-11,4	5,1	-43,6
+ Produits divers	5,1	-2,1	5,1	+2,6	9,4	+5,0	3,2	-35,0	6,2	+1,0	4,3	+4,1	4,9	-7,9
= Production de l'exercice	206,9	+0,1	148,7	+1,6	274,7	+3,0	305,2	+0,8	299,9	+3,4	253,5	+3,0	242,2	+5,8
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,5	-2,7	1,0	-0,7	1,0	+0,3	1,2	-54,0	0,2	-44,7	0,2	-17,9	0,2	+16,6
- Charges d'approvisionnement	77,7	-1,2	67,0	-3,0	97,5	-6,1	89,4	+2,0	108,6	+1,8	36,3	-0,8	39,2	-0,7
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	55,0	-1,2	40,5	-2,8	65,2	-1,4	76,3	-13,2	55,9	-4,1	60,4	+2,0	69,8	-1,3
= Valeur ajoutée	74,6	+2,5	42,3	+15,3	113,0	+15,7	140,7	+8,4	135,6	+8,1	157,0	+4,3	133,4	+12,2
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	+26,2	0,0	+10,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0
+ Subventions d'exploitation	29,3	-0,9	33,2	-8,4	36,3	-14,9	6,9	-18,0	2,9	-4,5	4,2	-5,3	16,7	+8,0
+ Indemnités d'assurance	1,8	-14,7	2,1	-20,8	2,3	-42,6	0,8	-44,2	1,4	-68,6	1,6	-26,8	3,2	+93,9
- Fermages	14,7	+2,1	16,1	+1,9	24,8	-2,3	5,3	-8,0	5,2	+14,4	23,6	+4,9	9,2	+0,5
- Impôts et taxes	2,3	+1,6	2,4	-1,6	3,8	+1,9	1,4	-11,3	1,7	+2,2	3,5	+4,3	1,9	-13,4
- Charges de personnel	15,0	-0,7	4,0	-0,4	18,1	-14,7	64,5	-1,8	64,6	-7,2	39,5	+1,8	64,3	+0,9
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	73,7	+1,3	55,0	+3,3	105,0	+11,6	77,1	+15,9	68,5	+19,9	96,3	+3,9	77,8	+28,0
+ Transferts de charge	0,3	-17,4	0,4	-21,9	0,5	-66,7	0,2	-42,7	0,6	-1,4	0,4	-17,0	0,5	+91,9
- Dotations aux amortissements	33,3	+2,1	32,3	+0,8	44,9	-2,5	26,7	-5,4	20,1	-5,5	25,6	+6,5	28,9	+7,1
= Résultat d'exploitation	40,8	+0,6	23,0	+6,5	60,6	+22,1	50,6	+30,9	49,0	+34,3	71,0	+2,9	49,4	+45,0
+ Produits financiers	0,8	-3,9	1,0	-4,6	1,8	-40,3	0,6	+2,1	0,3	-61,8	0,5	+14,9	0,6	-13,2
- Charges financières	4,9	-4,5	3,7	-4,8	5,9	-5,4	3,1	-26,9	2,9	-6,3	4,3	-4,6	3,6	+5,6
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	36,6	+1,2	20,4	+8,2	56,5	+21,8	48,1	+37,4	46,4	+35,5	67,2	+3,5	46,4	+48,0
+ Plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés	4,4	-0,2	7,3	-6,8	8,8	+57,3	0,9	-58,4	0,4	+12,6	2,7	+18,7	3,1	+27,5
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,3	-1,0	0,3	+9,9	0,7	-6,1	3,0	+14,8	1,2	-27,4	1,6	+9,0	3,9	+9,5
+ Profits et charges exceptionnels	0,5	+11,4	0,0	-97,1	0,0	-102,6	20,5	-36 951,0	0,5	+62,4	0,5	+63,7	0,7	+59,3
= Résultat de l'exercice	42,8	+1,1	28,0	+1,3	66,0	+21,5	72,5	+82,9	48,6	+32,6	72,0	+4,4	54,1	+43,2

e : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

° UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

** UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année

Source : SSP - RICA 2012 et 2013 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 1

Caractéristiques générales et résultats des exploitations en 2015

Valeurs moyennes par exploitation et pourcentages d'évolution par rapport à 2014 en valeur réelle

	Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes		Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Granivores mixtes		Polyculture, polyélevage	
	2015	% évo.	2015	% évo.	2015	% évo.	2015	% évo.	2015	% évo.	2015	% évo.	2015	% évo.	2015	% évo.
Echantillon	977		665		234		379		165		200		118		806	
Population	45 205		32 738		8 327		13 493		5 653		12 020		5 259		34 588	
Caractéristiques physiques																
Surface agricole utilisée (en ha)	94,3	+2,5	108,3	+1,0	134,5	+2,0	100,9	+9,3	64,6	-0,5	45,4	-8,2	101,0	+3,6	125,7	+3,0
dont : SAU en fermage	82,0	+2,7	79,8	+3,1	118,7	+1,2	57,4	-1,2	56,2	+0,7	34,8	-10,2	85,5	+5,3	109,0	+2,8
Effectifs animaux (en UGB)	107,3	+3,1	120,8	+2,5	178,6	+1,7	86,5	+2,8	484,9	+3,6	481,8	-5,0	311,0	+13,2	100,7	+3,6
Nombre d'UTA	1,9	-0,5	1,4	+1,5	2,1	+2,5	1,7	+4,4	2,4	+1,3	1,8	+1,1	2,3	+1,8	2,1	+2,5
dont : UTA non salariées	1,7	-1,2	1,3	+1,6	1,9	+2,8	1,5	+1,4	1,4	-0,7	1,4	-2,8	2,1	+3,5	1,6	+1,3
Financement et éléments du bilan (millier d'euros)																
Capacité d'autofinancement	67,5	-14,3	47,0	+3,1	81,5	-4,7	53,8	+11,3	71,9	+12,2	83,1	+11,0	91,4	+4,4	73,0	+2,2
- Prélèvements privés	40,1	-9,5	22,9	+2,7	39,2	-21,0	22,6	-25,9	29,7	-35,6	45,5	+20,5	51,3	-15,5	41,1	-1,4
= Autofinancement	27,4	-20,4	24,1	+3,5	42,3	+17,8	31,2	+75,3	42,2	+135,2	37,7	+1,3	40,1	+49,3	31,8	+7,2
Actif immobilisé	321,0	+0,3	283,4	+2,5	416,7	+1,7	200,4	+1,5	412,0	+3,2	283,2	+4,4	374,7	+10,1	311,3	-0,6
Actif circulant	128,7	+3,9	122,2	+11,1	174,4	-0,6	92,0	+9,8	235,0	+5,2	145,9	+6,6	184,9	+12,2	171,3	+5,6
Stocks	67,8	-0,7	74,3	+2,6	112,0	+0,4	37,8	+2,6	185,5	+5,6	62,7	-2,8	111,2	+6,0	94,0	+3,6
Capitaux propres	240,3	-0,9	282,1	+4,1	348,6	+1,5	180,7	+2,9	180,5	-1,5	128,4	-5,9	266,1	+11,1	256,6	+1,4
Endettement total	212,7	+4,7	126,5	+9,0	250,1	+2,4	115,5	+8,8	303,0	+6,2	297,7	+10,5	228,9	+10,6	##/A	+2,2
Soldes intermédiaires de gestion (milliers d'euros)																
Ventes et autoconsommation																
- Achats d'animaux	3,7	-15,1	6,5	-4,5	13,0	-8,1	4,5	+42,1	35,5	+4,4	66,5	-0,7	31,9	+22,1	11,4	-6,5
= Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	191,8	-4,1	80,6	+1,6	204,4	-4,7	96,4	+5,5	504,6	-2,2	377,1	+12,6	336,4	+3,3	204,9	+0,1
+ Production stockée	-1,2	-145,8	3,3	-26,7	1,3	-76,1	2,2	+65,7	3,6	-126,8	-5,2	-261,8	2,8	-431,3	2,7	+206,6
+ Production immobilisée	2,9	-20,6	0,9	-36,4	5,1	+48,8	0,8	-71,5	15,1	-46,8	5,4	+15,4	2,3	-79,4	3,4	-43,6
+ Produits divers	1,8	-8,9	1,3	+21,2	1,8	-12,0	0,9	-0,0	3,1	-15,2	5,1	+3,0	2,4	+11,1	5,0	-2,0
= Production de l'exercice	195,2	-6,2	86,1	-0,2	212,6	-5,7	100,3	+4,1	526,4	-1,6	382,4	+10,0	343,9	+1,8	216,0	-0,3
+ Rabais, remises, ristournes obtenus	0,3	-3,5	0,1	-15,7	0,3	+14,8	0,2	+41,0	0,7	+38,6	0,5	+32,2	0,5	+11,4	0,6	+6,2
- Charges d'approvisionnement	76,7	-2,6	35,6	-1,9	91,7	-5,7	42,7	+1,6	328,2	-0,3	225,1	+10,7	183,2	+4,9	89,0	-2,5
- Autres achats et charges externes (n. c. fermages)	61,8	+2,2	33,0	+2,0	65,9	+1,8	34,9	+1,7	101,6	-9,7	66,0	+1,3	79,7	-3,8	63,3	-2,1
= Valeur ajoutée	57,0	-17,7	17,5	-1,0	55,3	-13,3	22,9	+13,8	97,4	+4,0	91,9	+15,1	81,5	+0,8	64,2	+4,9
+ Remboursement forfaitaire TVA	0,0	+0,0	0,0	+51,3	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0	0,0	+0,0
+ Subventions d'exploitation	32,5	+2,4	43,3	+3,9	52,5	+10,4	43,1	+9,5	17,8	-3,6	13,9	-17,0	36,2	+9,2	40,0	-0,7
+ Indemnités d'assurance	1,5	+16,2	1,0	-12,1	1,8	+12,5	1,1	-21,2	1,2	+46,5	2,3	+54,9	1,7	+28,9	2,5	-9,9
- Fermages	12,3	+3,4	9,4	+1,4	16,5	+5,6	5,8	-0,3	10,0	+1,3	6,2	-8,3	14,7	+14,0	16,4	+2,6
- Impôts et taxes	1,9	+8,1	1,3	-0,3	2,5	+10,7	1,1	+5,2	2,7	-10,8	1,8	+2,6	2,4	-3,1	2,5	+3,0
- Charges de personnel	4,5	+0,9	1,6	-8,3	3,8	+4,0	3,7	+22,2	25,2	+2,2	10,2	+16,3	4,5	-17,3	10,3	+5,9
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	72,1	-14,1	49,6	+2,8	86,8	-5,0	56,5	+10,8	78,5	+4,1	89,9	+11,3	97,9	+3,5	77,6	+1,8
+ Transferts de charge	0,3	+65,1	0,1	+20,2	0,2	+16,4	0,2	+48,1	0,6	+83,8	0,3	-48,3	0,2	-40,6	0,4	+19,0
- Dotations aux amortissements	38,1	+1,9	22,6	+3,1	45,1	+1,9	23,4	+7,0	48,1	+0,2	42,8	+7,6	46,5	+8,6	41,7	+1,1
= Résultat d'exploitation	34,3	-26,7	27,1	+2,6	41,8	-11,4	33,2	+13,8	31,0	+11,8	47,4	+14,0	51,5	-0,9	36,2	+2,7
+ Produits financiers	0,6	+12,8	0,4	+86,4	0,6	-1,6	0,2	+5,6	0,8	+5,7	0,7	+22,3	1,2	+59,0	1,0	+13,7
- Charges financières	5,8	-5,7	3,0	-6,7	6,4	-9,9	2,9	-0,4	13,2	+4,4	8,7	+9,1	8,2	-1,1	6,0	-7,7
= Résultat courant avant impôts (RCAI)	29,1	-29,3	24,5	+4,6	36,1	-11,6	30,5	+15,3	18,6	+17,4	39,4	+15,3	44,5	+0,1	31,3	+5,4
+ Plus ou moins valeur sur cession d'actifs immobilisés	3,3	-25,3	3,7	+8,3	7,0	+9,9	2,8	+12,5	2,7	+101,3	3,2	-15,4	6,0	+29,5	4,5	-11,6
+ Quote-part des sub. d'inv. affectée à l'exercice	1,8	-5,5	1,0	+1,3	1,9	-13,1	1,3	-31,0	1,7	+12,0	1,7	-5,7	2,3	+7,6	1,4	-1,2
+ Profits et charges exceptionnels	0,3	+33,7	-0,1	-143,2	0,3	-33,2	-0,1	+1 067	2,0	+546,4	0,9	-4,7	0,4	+61,2	-0,1	-111,9
= Résultat de l'exercice	34,5	-27,7	29,1	+3,8	45,3	-9,1	34,4	+11,9	25,0	+31,5	45,1	+11,1	53,1	+3,3	37,1	+1,3

e : nombre inférieur à 50 euros ou pourcentage inférieur à 0,05 % (en valeur absolue)

/// : sans objet ou non significatif

* UGB : unité de gros bétail, 1 UGB équivaut à une vache laitière, une brebis-mère à 0,18 UGB.

** UTA : unité de travail annuel, 1 UTA équivaut à

Source : SSP - RICA 2012 et 2013 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 2

Situation financière des exploitations en 2014 et 2015

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Ensemble		Céréales et oléoprotéagineux		Cultures générales		Maraîchage		Fleurs et horticulture diverse		Viticulture		Fruits et autres cultures permanentes	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Résultat courant avant impôts	36,1	36,6	18,1	20,8	47,1	57,3	33,3	52,3	39,4	47,3	65,8	67,7	32,3	48,0
+ Dotation aux amortissements	33,0	33,3	32,7	32,1	45,0	45,9	27,0	27,6	20,2	20,5	24,5	25,7	28,7	28,7
+ Charges et produits exceptionnels	0,3	0,5	0,1	0,0	1,4	-0,1	-0,1	19,9	0,1	0,5	0,4	0,5	0,5	0,8
= Capacité d'autofinancement	70,5	69,4	52,9	50,8	103,1	93,5	99,8	60,2	68,2	59,8	93,9	90,8	77,5	61,6
- Prélèvements privés	40,3	41,3	31,8	35,4	66,0	69,8	50,8	38,4	47,6	39,4	53,8	47,4	39,3	41,1
= Autofinancement	30,2	28,2	21,1	15,5	37,1	23,6	49,0	21,7	20,6	20,4	40,1	43,3	38,3	20,5
+ Cessions d'immobilisations	8,5	7,7	12,6	12,9	14,4	10,0	2,5	2,2	3,1	1,4	5,3	4,4	4,8	4,6
+ Subventions d'équipement reçues	1,3	1,6	0,3	0,3	0,6	0,6	2,0	2,1	1,2	0,5	3,2	3,8	5,5	4,6
+ Nouvelles dettes financières	37,2	39,4	28,7	32,3	52,9	44,6	31,6	15,4	21,7	18,6	44,8	48,4	31,3	33,5
+ Variation des dettes auprès des tiers	1,8	0,8	1,2	0,2	3,6	-0,6	-0,4	9,9	-4,8	6,5	3,0	1,1	3,7	5,6
+ Diminution de trésorerie nette	1,2	0,0	2,8	1,5	4,4	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,2
= Total des ressources	80,3	77,7	66,8	62,7	113,0	81,0	84,6	51,4	41,8	47,4	96,4	101,1	83,6	73,9
Acquisitions d'immobilisations	37,0	39,3	32,6	36,1	51,8	48,1	29,7	22,3	19,2	18,6	44,0	40,7	33,1	41,0
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,8	1,0	-0,1	-0,5	0,3	-0,1	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,2	-0,3
+ Charges à répartir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Remboursements des dettes financières	0,0	36,3	0,0	31,9	0,0	45,4	0,0	26,2	0,0	22,0	0,0	42,6	0,0	25,0
+ Variation des stocks	2,6	0,7	0,9	-3,5	9,1	-4,0	-2,6	-0,1	-0,8	-1,1	12,5	11,0	3,8	0,4
+ Variation des créances auprès des tiers	2,8	0,0	2,1	-1,3	1,6	-8,3	15,4	2,3	-3,2	3,4	-1,4	4,8	4,7	7,4
+ Variation des comptes de régularisation	0,2	0,1	0,0	0,0	1,6	-0,1	-0,1	0,3	-0,2	0,0	0,3	0,1	0,3	0,4
+ Augmentation de trésorerie nette	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	10,9	0,4	3,9	4,5	5,0	2,0	11,3	0,0
= Total des emplois	0,0	77,7	0,0	62,7	0,0	81,0	0,0	51,4	0,0	47,4	0,0	101,1	0,0	73,9
Variation du fonds de roulement net	3,5	0,3	-1,0	-6,5	2,8	-14,5	24,0	-7,0	4,7	0,3	13,8	16,7	19,7	-2,6
Variation du besoin en fonds de roulement	3,8	0,0	1,7	-4,9	8,8	-11,7	13,1	-7,4	0,6	-4,2	8,5	14,7	5,5	2,4
Variation de trésorerie nette	-1,3	0,2	-2,8	-1,6	-4,5	-2,8	10,8	0,4	3,9	4,5	4,9	2,0	10,9	-5,0
Investissement total	29,3	32,6	19,9	22,7	37,8	38,0	27,2	20,1	16,2	17,2	38,7	36,3	28,5	36,1
Excédent de trésorerie d'exploitation	65,2	67,2	52,7	57,5	93,4	103,5	67,7	67,5	66,7	64,2	78,9	68,6	69,7	51,3

Bilan 2015	Ouv. Clôture													
	Ouv.	Clôture												
Actif immobilisé	269,7	270,8	208,9	203,8	306,2	306,6	133,0	133,5	115,7	111,7	241,3	257,2	190,9	194,5
Terrains	39,9	41,7	49,6	51,7	33,7	35,1	16,5	18,2	13,7	13,9	76,3	80,5	22,4	23,8
Aménagements terrains	2,6	2,7	3,3	3,3	2,0	1,8	1,8	2,2	9,7	8,6	1,4	1,4	2,3	3,5
Constructions	58,4	58,5	19,6	19,0	41,4	42,4	32,3	30,1	34,6	32,9	51,2	55,9	33,9	33,5
Installations spécialisées	11,7	11,6	6,9	7,0	14,5	13,8	27,0	28,5	22,9	21,5	5,9	6,5	16,8	16,7
Matériel	80,3	78,4	96,9	90,7	123,0	120,1	42,9	42,6	20,8	22,2	47,8	52,5	50,9	51,5
Plantations (y compris forêt)	7,9	8,2	0,2	0,3	0,9	1,0	1,2	1,5	2,1	2,6	41,6	43,3	46,9	47,5
Animaux reproducteurs	46,1	46,8	6,2	6,2	6,5	6,8	0,1	0,0	1,2	1,3	0,3	0,3	1,8	2,0
Autres immobilisations	22,9	22,9	26,1	25,8	84,2	85,6	11,2	10,4	10,5	8,8	16,8	16,8	15,9	16,0
Actif circulant	179,3	186,8	140,2	142,7	204,0	213,9	90,2	110,0	119,6	120,0	403,2	419,5	148,4	166,9
Stocks et en-cours	107,9	110,8	70,7	71,7	90,9	99,8	25,4	22,7	47,7	47,1	296,4	310,0	37,0	40,1
dont animaux circulants	23,6	23,5	3,2	3,0	5,6	5,4	0,0	0,0	0,4	0,5	0,2	0,2	0,8	0,6
Valeurs réalisables	42,2	46,4	37,9	39,7	69,8	70,5	28,7	26,7	37,9	37,2	70,0	69,4	64,2	72,1
Valeurs disponibles	29,3	30,6	31,6	31,2	43,2	42,3	36,1	60,5	34,0	35,9	36,8	40,5	47,2	57,8
Régularisation actif	1,8	1,9	1,6	1,5	2,5	3,7	2,1	2,0	1,1	1,2	1,8	2,0	1,7	2,0
Total actif	450,8	460,6	350,7	348,0	512,7	522,9	225,4	245,5	236,4	233,0	646,4	679,1	341,0	366,5
Capitaux propres	259,0	262,1	206,7	202,2	274,1	274,6	81,0	104,3	98,4	100,9	436,3	456,4	176,3	193,8
Total endettement	191,7	198,2	143,9	145,7	237,9	247,6	144,4	141,3	137,7	131,8	210,0	222,7	163,4	171,5
Dettes à long ou moyen terme	124,1	125,7	93,8	90,5	160,1	161,5	70,9	71,0	72,6	72,2	101,8	110,9	91,6	96,9
Emprunts à court terme	6,7	7,2	4,8	5,6	7,0	8,4	3,7	3,2	5,1	4,2	14,1	15,1	4,0	4,6
Autres dettes financières à - 1 an	10,7	13,4	8,4	11,5	10,5	13,8	10,5	7,6	3,7	3,5	12,9	12,5	8,3	6,9
Dettes auprès de tiers	49,3	51,2	35,7	37,3	58,4	62,0	58,7	59,1	55,9	51,5	80,5	83,4	58,9	62,2
Régularisation passif	0,2	0,2	0,1	0,1	0,7	0,7	0,0	0,0	0,3	0,4	0,1	0,1	1,4	1,2
Total passif	450,8	460,6	350,7	348,0	512,7	522,9	225,4	245,5	236,4	233,0	646,4	679,1	341,0	366,5

e : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2014 et 2015

Source : SSP - RICA 2014 et 2015 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Tableau 2

Situation financière des exploitations en 2014 et 2015

Valeurs moyennes par exploitation, en millier d'euros

Tableau de financement simplifié	Bovins lait		Bovins viande		Bovins mixtes		Ovins et caprins		Porcins		Volailles		Granivores mixtes		Polyculture polyélevage	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Résultat courant avant impôts	41,5	29,0	23,3	24,7	40,8	35,1	26,6	30,6	18,5	18,6	34,1	39,5	43,8	42,1	30,5	31,1
+ Dotation aux amortissements	37,5	37,7	22,0	22,3	44,4	45,3	22,4	23,2	49,2	49,1	43,9	44,0	42,3	42,1	42,5	42,4
+ Charges et produits exceptionnels	0,2	0,3	0,1	-0,1	0,5	0,2	-0,1	-0,1	0,1	2,1	1,4	0,9	0,3	0,4	0,1	-0,1
= Capacité d'autofinancement	67,0	79,2	46,9	45,4	80,6	85,7	53,8	48,9	72,8	67,8	84,4	79,4	84,6	86,5	73,4	73,2
- Prélèvements privés	39,6	43,7	23,2	22,1	39,2	50,8	22,2	30,2	31,0	52,0	46,7	36,8	52,8	60,0	42,1	43,2
= Autofinancement	27,4	35,5	23,7	23,3	41,4	34,9	31,6	18,7	41,8	15,8	37,6	42,5	31,8	26,5	31,3	29,9
+ Cessions d'immobilisations	7,5	7,8	6,0	5,6	14,9	11,7	6,0	4,4	5,3	3,2	6,1	7,1	9,1	10,3	10,8	9,2
+ Subventions d'équipement reçues	1,2	1,3	0,5	0,7	0,9	1,4	1,4	1,4	2,0	2,9	0,4	0,5	1,7	1,5	0,9	1,1
+ Nouvelles dettes financières	37,8	40,2	24,6	22,0	50,1	53,0	22,4	22,2	92,0	80,0	34,8	34,8	50,0	53,4	42,1	46,2
+ Variation des dettes auprès des tiers	2,9	-1,3	3,7	-0,1	3,2	2,5	-1,3	3,1	-3,7	9,4	-7,1	-0,6	1,3	-7,6	4,0	2,0
+ Diminution de trésorerie nette	3,8	0,0	1,9	0,0	0,0	3,2	2,7	0,0	11,4	8,9	0,0	0,0	0,2	6,9	2,7	0,0
= Total des ressources	80,7	83,5	60,4	51,4	110,5	106,7	62,7	49,8	148,8	120,2	71,9	84,2	94,1	90,9	91,9	88,6
Acquisitions d'immobilisations	36,9	41,5	24,6	25,8	56,2	50,3	28,7	24,9	61,2	67,3	33,7	35,5	38,5	42,5	41,4	47,9
+ Augmentation des animaux reproducteurs	0,0	1,0	2,7	3,1	3,1	5,7	2,6	0,9	-2,0	-0,8	0,2	0,2	1,0	0,3	0,5	1,9
+ Charges à répartir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Remboursements des dettes financières	0,0	38,5	0,0	21,8	0,0	49,1	0,0	19,6	0,0	68,4	0,0	42,0	0,0	55,4	0,0	42,9
+ Variation des stocks	-1,7	1,0	0,7	0,5	-0,9	0,6	0,1	0,5	6,9	-13,6	-7,0	1,8	1,4	-1,1	1,9	-1,9
+ Variation des créances auprès des tiers	6,4	0,9	7,4	0,2	-0,2	0,3	6,8	2,1	6,0	-1,0	1,6	-4,7	2,6	-6,3	3,4	-2,5
+ Variation des comptes de régularisation	0,2	0,1	0,0	0,0	-0,1	0,7	0,0	0,1	0,7	0,0	0,0	0,5	-0,2	0,2	0,4	0,2
+ Augmentation de trésorerie nette	0,0	0,4	0,0	0,1	0,3	0,0	0,0	1,7	0,0	0,0	2,3	8,6	0,0	0,0	0,0	0,0
= Total des emplois	0,0	83,5	0,0	51,4	0,0	106,7	0,0	49,8	0,0	120,2	0,0	83,9	0,0	90,9	0,0	88,6
Variation du fonds de roulement net	-0,6	3,8	4,8	0,9	1,4	-4,1	9,1	1,3	5,7	-33,0	4,1	7,2	2,5	-6,6	-0,4	-6,2
Variation du besoin en fonds de roulement	2,0	3,4	4,4	0,9	-4,5	-0,7	8,2	-0,4	17,0	-24,1	1,8	-1,8	2,5	0,3	1,6	-6,0
Variation de trésorerie nette	-3,8	0,4	-2,0	0,1	0,3	-3,4	-2,7	1,7	-11,1	-8,9	2,3	8,7	-0,2	-6,9	-2,7	-0,2
Investissement total	29,5	34,7	21,3	23,2	44,4	44,3	25,4	21,4	53,9	63,3	27,8	28,5	30,4	32,5	31,1	40,7
Excédent de trésorerie d'exploitation	65,8	77,4	41,0	43,0	80,9	80,9	44,9	48,4	53,3	70,5	84,9	81,6	82,9	84,9	70,9	75,1

Bilan 2015	Ouvert.		Clôture		Ouvert.		Clôture													
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Actif immobilisé	325,8	321,0	280,6	283,4	410,1	416,7	195,6	200,4	403,3	412,0	292,7	283,2	373,0	374,7	317,0	311,3				
Terrains	22,4	23,4	43,2	44,5	29,0	30,6	28,1	29,7	24,2	26,7	22,6	23,0	18,4	18,8	33,7	34,5				
Aménagements terrains	2,1	2,2	1,6	1,8	2,6	3,4	1,6	1,5	2,4	2,4	2,9	2,8	3,3	3,4	3,3	3,3				
Constructions	90,7	87,5	48,6	47,5	98,3	96,1	44,6	44,1	192,4	197,6	111,9	108,7	111,1	112,2	61,7	61,6				
Installations spécialisées	19,0	18,9	3,3	3,0	17,4	19,0	8,4	8,0	16,2	14,9	14,1	15,3	16,2	15,2	14,6	14,4				
Matériel	87,7	85,2	57,1	56,6	102,9	103,7	57,0	58,7	78,5	82,6	114,8	106,0	99,6	97,5	106,4	99,5				
Plantations (y compris forêt)	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,5	0,7	0,0	0,0	3,1	3,4				
Animaux reproducteurs	83,9	84,0	119,8	122,7	144,7	147,3	49,2	51,8	57,6	55,8	12,9	13,3	99,1	101,3	65,0	65,3				
Autres immobilisations	20,0	19,7	6,9	7,3	15,2	16,5	6,6	6,5	31,8	32,0	13,0	13,4	25,2	26,3	29,3	29,3				
Actif circulant	124,4	128,7	111,9	122,2	173,7	174,4	85,8	92,0	223,9	235,0	144,0	145,9	179,3	184,9	164,0	171,3				
Stocks et en-cours	69,3	67,8	73,5	74,3	112,3	112,0	37,5	37,8	178,0	185,5	67,7	62,7	111,7	111,2	91,4	94,0				
dont animaux circulants	31,6	30,3	48,1	49,7	68,1	67,9	15,2	16,3	127,4	133,2	44,4	39,3	65,4	64,2	32,9	33,3				
Valeurs réalisables	33,5	41,3	19,0	28,2	36,2	42,3	26,7	37,2	29,5	34,1	46,6	46,6	35,6	41,9	41,9	47,3				
Valeurs disponibles	21,5	21,0	19,3	22,0	25,3	25,2	21,5	20,2	16,3	15,0	29,6	36,7	31,9	31,8	30,7	31,0				
Régularisation actif	1,9	2,2	0,8	0,8	2,6	2,6	0,8	0,8	2,8	3,2	2,3	2,3	4,6	4,1	1,8	2,1				
Total actif	452,0	453,3	393,2	408,7	586,5	598,9	282,1	296,4	629,9	649,8	439,1	431,4	557,0	563,8	482,8	485,6				
Capitaux propres	246,5	240,3	276,2	282,1	343,4	348,6	168,9	180,7	185,0	183,7	129,7	128,4	264,5	266,1	261,1	256,6				
Total endettement	205,4	212,7	117,0	126,5	243,0	250,1	113,0	115,5	444,5	465,8	309,3	303,0	292,4	297,7	221,6	228,9				
Dettes à long ou moyen terme	149,8	150,1	84,3	85,9	169,3	173,6	77,7	79,6	276,8	290,9	216,7	214,4	204,9	203,6	150,0	149,0				
Emprunts à court terme	4,9	5,7	2,5	2,8	6,9	6,8	2,6	2,3	18,7	19,8	4,7	4,4	11,8	12,4	6,0	6,5				
Autres dettes financières à - 1 an	7,6	11,1	4,6	9,2	11,1	11,8	4,5	7,2	65,5	75,2	20,4	22,8	21,7	27,8	12,5	16,4				
Dettes auprès de tiers	42,6	45,4	24,9	28,1	55,0	57,2	27,6	25,9	82,5	79,0	66,4	60,4	53,1	53,1	51,9	55,9				
Régularisation passif	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,4	0,3	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1				
Total passif	452,0	453,3	393,2	408,7	586,5	598,9	282,1	296,4	629,9	649,8	439,1	431,4	557,0	563,8	482,8	485,6				

e : nombre inférieur à 50 euros (en valeur absolue)

Champ : exploitations présentes dans l'échantillon en 2014 et 2015

Source : SSP - RICA 2014 et 2015 provisoire

Champ : exploitations avec PBS > 25 000 euros.

Compte-rendu synthétique des débats

Commission des comptes de l'agriculture de la Nation du 13 décembre 2016

Le président, M. Pierre Muller, ouvre la séance et rappelle les principaux points à l'ordre du jour:

- présentation du bilan conjoncturel pour 2016 (G. Thomas, MAAF/SSP)
- présentation du compte prévisionnel de la branche agricole pour 2016 (H. Casset-Hervio, Insee) et comparaisons européennes sur l'année 2015 (D. Reynaud, Insee)
- présentation du compte social prévisionnel 2016 (diffusion du support en séance)
- présentation des résultats économiques des exploitations agricoles en 2015, à partir des résultats issus du RICA (O. Louveau, MAAF/SSP) ;
- Points divers

A l'issue des présentations, le président remercie les orateurs et ouvre le débat.

Comptes prévisionnels 2016

F. Lucas (Coordination Rurale) constate un changement de terminologie dans les principaux indicateurs commentés par rapport à celle adoptée dans le rapport de décembre 2015. Le revenu des facteurs de la branche et le revenu de la branche agricole sont respectivement devenus la valeur ajoutée au coût des facteurs et le résultat de la branche agricole. Il aurait souhaité que cette évolution soit mieux explicitée et que l'on rappelle lequel de ces indicateurs était conceptuellement comparable à l'indicateur de RCAI/UTANS élaboré à partir des données du RICA. Il regrette également que la présentation en séance mette désormais davantage l'accent sur les indicateurs « bruts » et non plus « nets » (c'est-à-dire déduction faite de l'amortissement du capital). Enfin, au-delà de ces points de méthodes, il juge inquiétante la période dans laquelle est entrée l'agriculture française caractérisée par des prix à la production en baisse, qui succède à une période de forte volatilité. Le plan de soutien, principalement fondé sur des mécanismes de rééchelonnement de la dette, est insuffisant, et il aurait été préférable d'apporter de l'argent frais aux exploitations pour qu'elles puissent faire face à leurs problèmes de trésorerie. Sur la base des chiffres récents de la MSA, il rappelle que près de 30 % des exploitants au réel ont déclaré de très faibles revenus professionnels pour 2015 (inférieurs à 4248€) et craint que ce nombre n'augmente encore pour les revenus 2016.

H. Casset-Hervio (INSEE) rappelle que ces changements de terminologie avaient déjà été adoptés au moment de la présentation des comptes en juillet 2016. Ils visaient notamment à dissiper les confusions autour du terme « revenu » qui était utilisé précédemment, compris parfois trop vite comme un véritable revenu disponible.

P. Muller (Président) rappelle que les indicateurs « nets » sont en effet plus pertinents d'un point de vue conceptuel, mais les indicateurs « bruts » sont plus robustes en raison des difficultés d'estimation de la consommation de capital fixe (l'équivalent des amortissements en comptabilité nationale), qui se fonde sur un modèle d'usage et d'usure des matériels et des bâtiments.

Pour L. Smessaert (FNSEA), les comptes prévisionnels donnent une bonne idée de l'ampleur de la crise traversée par l'agriculture française, qui se traduit par environ 5Mds de perte en valeur pour la production. Dans certaines régions et pour certaines orientations productives, 70 à 80 % des exploitations finiront l'année avec des résultats négatifs. Il estime que la réponse apportée par le gouvernement en octobre dernier avec le plan de consolidation et de refinancement n'est pas à la hauteur des enjeux, et reste insuffisamment opérationnel pour les agriculteurs (comme la BPI par exemple). Il regrette la lenteur des réactions au niveau français et européen pour tenter de juguler la crise du lait, qui se traduira par des arrêts d'activité ou de production. Enfin, il déplore le retard pris sur le paiement des aides PAC et appelle de ses vœux une PAC plus performante ; le projet de règlement « omnibus » dans le cadre de la révision à mi-parcours du cadre financier de l'UE pour 2014-2020 pourrait constituer dès à présent une opportunité pour amorcer la mise en place d'outils de gestion des risques et de l'épargne.

Pour A. Bouchut (Confédération Paysanne), les facteurs de la crise de 2016 vont au-delà des conditions météorologiques particulières de cette année ; il s'agit d'une crise du système et d'une crise de la mondialisation. Lorsqu'on sort des marchés mondialisés, on retrouve d'ailleurs des prix en hausse, comme pour les céréales. Pour les bovins allaitants, la situation est structurellement grave. A. Bouchut souhaite également que l'engagement pris en juillet 2015 de présenter des informations relatives aux petites exploitations soit tenu.

L. Servant (APCA) estime que le terme « revenu » prêtait en effet à confusion, dans un contexte de problème de trésorerie. Il constate que certaines productions se redressent mais que beaucoup de problèmes demeurent. En Charente-Maritime, les données comptables des CER attestent de trois années consécutives difficiles. Enfin, il fait part de son inquiétude quant à un véritable décrochage de l'agriculture française au vu des chiffres du commerce extérieur, et notamment de l'augmentation des importations de produits de masse.

M. Bourgeois (Académie d'Agriculture de France) exprime le souhait que le périmètre des comptes soit suffisamment élargi pour intégrer des activités exercées par les exploitants agricoles, mais peu ou mal décrites jusqu'à présent. Il s'interroge sur le fait de présenter les résultats de la branche agriculture, plutôt que ceux du secteur agricole, ce qui permettrait peut-être de mieux intégrer ces activités.

P. Muller (Président) rappelle que des activités secondaires « non agricoles » (mais exercées par des unités économiques agricoles) sont bien déjà comptabilisées dans les comptes. Il conclut ce débat en constatant la forte dégradation des comptes en 2016. A l'exception d'une production, toutes les autres affichent une baisse en volume. La dégradation commence dès le compte de production, avec une baisse combinée des prix et des volumes que ne compense pas la baisse des consommations intermédiaires en valeur. A cela, s'ajoute une détérioration du commerce extérieur dont l'évolution est la moins favorable depuis 30 ans. On peut se demander si ces tendances sont structurelles ou conjoncturelles, et cela constitue un problème de fond pour les pouvoirs publics.

Résultats économiques des exploitations en 2015 à partir des données du Réseau d'Information Comptable Agricole

L. Servant (APCA) trouve que les chiffres et les concepts issus du RICA parlent davantage à ceux qui pratiquent l'analyse et le conseil économique auprès des exploitants. Il fait remarquer que 2013 avait été une mauvaise année, mais que 2016 risque d'être encore moins bonne.

L. Smessaert (FNSEA) constate que les résultats restent faibles dans les élevages porcins et les exploitations spécialisées en COP ; il note également une baisse continue de l'investissement depuis 2012 et une forte dispersion.

F. Lucas (Coordination Rurale) juge que l'évolution de +1 % du RCAI/UTANS entre 2014 et 2015 pour l'ensemble des orientations établie à partir des données du RICA est plus vraisemblable que le +9,3 % issu des comptes provisoires 2015 publiés en juillet (et a fortiori que le +16,2 % des comptes prévisionnels publiés en décembre 2015).

Points divers

Le mandat des membres de la commission, nommés en juin 2014, est d'une durée de 3 ans. Le mandat des membres devra donc être renouvelé par arrêté en 2017 avant la prochaine réunion. Les organisations membres de droit au titre des organisations syndicales d'exploitants et de salariés ont été sollicitées par courrier mi-novembre pour désigner leur nouveau représentant. Les organisations qui n'auraient pas encore transmis leur réponse sont invitées à le faire d'ici le 16 janvier 2017. Les membres siégeant en tant que personnalité qualifiée seront sollicités début janvier pour le renouvellement de leur mandat.

La date de la prochaine commission est fixée au jeudi 6 juillet 2017 (matin).

Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE

ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy
75349 PARIS 07 SP
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédactrice en chef : Catherine Fresson-Martinez
Composition : SSP Toulouse
Impression : AIN - Ministère de l'Agriculture
Dépot légal : à parution
ISSN : 1760-8341
© Agreste 2017



Numéro 38 - Février 2017



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Prix : 12,00 €

